Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13513 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 9 JUILLET 1988

Remaniement à Madrid

Le changement dans la continuité : tel est le sens du remaniement que vient de réaliser M. Felipe Gonzalez. Malgré l'importance quantitative de ce remue-ménage ministériel, tout porte à croire que l'orientation politique générale du nouveau cabinet ne sera pas très différente de celle de l'ancien.

Elle sera marquée du sceau de la modération qui a caractérisé la démarche des socialistes espagnols depuis leur arrivée au gouvernement il y a près de six ans.

Certes, les ministres qui avaient dû faire face récemment aux conflits sociaux les plus virulents quittent le gouvernement. Il s'agit de dissiper cette fâcheuse impression d'« usure du pouvoir » qu'a pu donner ces derniers temps l'équipe socialiste, après avoir apparemment joui d'un permanent état de grâce.

Mais la politique économique, objet de l'ire des syndicats, ne souffrira pas de bouleversement ; son principal responsable, M. Carlos Solchaga, ministre de l'économie et des finances, l'a encore rappelé à la veille même de ce remaniement.

Il eût été étonnant que M. Gonzalez remît en cause la permanence de son équipe économique au moment où sa politique commence indéniablement à porter ses fruits.

L'Espagne connaît un taux de croissance nettement plus élevé que la moyenne communautaire. Il frise actuellement les 5 %, et l'investissement croît à un rythme spectaculaire depuis 1986.

Mais les syndicats demandent précisément pour cette raison que les fruits de cette croissance soient plus justement répartis. Le remaniement du 7 juillet permettra-t-il de débloquer l'espèce de dialogue de sourds auquel se livrent, depuis plusieurs mois, gouvernement et salariés ?

La présence de nouveaux interlocuteurs pourrait permettre, dans les secteurs les plus conflictuels, comme l'éducation ou l'industrie, de négocier désormais de manière moins crispée.

Tout porte à croire qu'une prudente évolution pourrait se faire jour. M. Solchaga lui-même a affirmé que le prochain budget serait moins austère, et accorderait davantage d'importance à l'investissement public, par exemple en matière d'infrastructure routière, et aux dépenses sociales, notamment en ce qui concerne les pensions et les retraites.

Tout en évitant soigneusement les prodigalités financières inconsidérées – le souvenir de la France de 1981 est encore très présent à l'esprit des socialistes espagnols, – le gouvernement de Madrid semble considérer que le moment est venu de desserrer quelque peu l'étreinte.

Si l'idée de continuité préside le remaniement ministériel, celle de changement, fût-il prudent, n'en est donc pas absente malgré tout.

(Lire nos informations page 3.)



La poussée de l'opposition à l'élection présidentielle

Le candidat officiel promet le « pluralisme » aux Mexicains

Les résultats ne seront officiellement connus que le dimanche 10 juillet, mais, selon les premières estimations, le Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis 1929, vient de connaître une mauvaise surprise au cours de l'élection présidentielle. Son candidat, M. Salinas de Gortari, a publiquement revendiqué la victoire, mais concédé que « l'opposition avait fait bonne figure » et qu'« une ère nouvelle s'ouvrait au Mexique : celle du pluralisme ».

MEXICO
de notre correspondant en Amérique centrale

Trente-six heures après la fermeture des bureaux de vote, la confusion la plus totale règne au Mexique. Les deux principaux candidats affirment, chacun, avoir remporté la victoire à l'élection présidentielle du 6 juillet. En l'absence de chiffres officiels, le candidat de la formation au pouvoir, M. Carlos Salinas de Gortari, et celui de l'Union du centre et de la gauche, M. Cuauhtémoc Cardenas, s'appuient sur des données recueillies par leurs partis respectifs. S'adressant à ses partisans qui l'attendaient depuis mercredi soir dans les bureaux du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), M. Salinas a déclaré jeudi après-midi que sa victoire était « *incontestable et évidente* ». Peu après, c'était au tour de M. Cardenas d'affirmer qu'il avait « *gagné avec 51 % des suffrages exprimés* » et de dénoncer, une fois de plus, les « *nombreuses irrégularités* » relevées un peu partout dans le pays. M. Cardenas soutient qu'il a enregistré ses meilleurs résultats dans la région de Cuernavaca (État de Morelos), au sud de Mexico, où il aurait obtenu – dit-il – la majorité dans tous les bureaux de vote sauf trois, et dans seize des quarante circonscriptions de la capitale fédérale.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 5.)

Les suites d'une pétition en faveur de M. Chirac

M. Chevènement rappelle à l'ordre quarante-cinq généraux

A six jours d'un défilé du 14 juillet qui doit marquer « le rassemblement de la nation autour de l'armée de la République », M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a, dans une lettre personnelle à chacun d'entre eux, rappelé à la discipline et à leur devoir de réserve les quarante-cinq officiers généraux de deuxième section qui ont apporté leur soutien à M. Chirac avant l'élection présidentielle.



Lire nos informations page 28.

Les réticences du PS et la démission de M. Schwarzenberg

D'un « trouble » à l'autre

M. Michel Rocard a obtenu du professeur Léon Schwarzenberg qu'il lui remette, jeudi 7 juillet, sa démission de son poste de ministre délégué à la santé. D'autre part, dans un entretien au « Nouvel Observateur », M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, met en cause la politique d'ouverture du premier ministre et l'entrée de représentants de la « société civile » au gouvernement.

par Jean-Marie Colombani

La « société civile » compte un représentant de moins au gouvernement. M. Henri Emmanuelli, peut être soulagé, lui qui voit dans l'ouverture à ladite « société civile » « *l'esquisse d'une dérive idéologique susceptible, à l'extrême, de menacer les fondements mêmes de la démocratie* », et qui pourrait « *déboucher sur une mainmise de l'establishment sur le pouvoir* » ! Excusez du peu, comme dirait M. Rocard, lequel a donc pris « *l'establishment* » par les cornes en « démissionnant » le professeur Schwarzenberg. Le « peuple de gauche » respire !

En fait, loin de se plier aux injonctions du numéro deux du PS, le premier ministre a tranché un cas d'espèce et désavoué un authentique représentant de la société médiatique (1). Il n'a pas voulu ajouter au « trouble » ambiant, alimenté par les socialistes eux-mêmes, un « trouble » particulier dû au caractère incontrôlable de l'éphémère ministre délégué à la santé. Il est possible de se satisfaire de cette promptitude, qui montre que M. Rocard a non seulement le sens du dialogue, mais aussi de l'autorité. A l'inverse de M. Mauroy en 1981, le premier ministre ne veut pas que le désordre, fût-il bon enfant, s'installe dans son équipe. Le même M. Mauroy, il est vrai, dirigeait une équipe inexpérimentée : hormis MM. Mitterrand, Faure, Jobert, Alain Savary et Gaston Defferre, personne n'avait exercé le pouvoir. Les socialistes furent donc à l'origine des bavures gouvernementales. En 1988, l'inexpérience se trouve du côté des non-socialistes, les erreurs aussi. Le temps, vraisemblablement, que s'écoule une période normale de « formation professionnelle ».

Si tel devait être le souci principal du premier ministre, il serait bien vite oublié. Mais M. Rocard n'est pas au bout de ses peines. Les déclarations de M. Emmanuelli au *Nouvel Observateur*, amplifiant le « trouble » du bureau exécutif du PS, montrent bien qu'il y a plus grave : M. Rocard est déjà combattu par ceux-là mêmes qui sont censés le soutenir. Son procès est instruit : « *au nom d'un élitisme habile* », il ferait « *du neuf avec du vieux* ». Nous voilà ramenés quelques sombres années en arrière, à l'époque où il lui était reproché, par M. Laurent Fabius cette fois, d'oublier « *qu'entre le Plan et le marché, il y a le socialisme* ».

La cible, aujourd'hui, est la ligne politique – l'ouverture – et, naturellement, le poste de premier ministre : comment, de ce point de vue, ne pas rapprocher le nom de M. Emmanuelli de celui de M. Jospin, dont il est, politiquement, le bras droit.

Le PS est, en effet, menacé d'une dérive des continents, née de l'explosion du bloc principal, le courant Mitterrand. Cette explosion est elle-même due à la formidable bataille de succession qui s'est engagée, aussitôt M. Mitterrand réélu, et dont les protagonistes sont MM. Rocard, Fabius et Jospin.

(Lire la suite page 6.)

(1) L'idée de nommer M. Schwarzenberg est due, semble-t-il, à la cellule communication de l'Élysée, que dirige M. Collet.

La détente internationale et l'intégration européenne

Eté finlandais

La Finlande vient de commander à la France son système de défense aérienne (le Monde *du 1er juillet*), *manifestant ainsi sa volonté de coopérer avec l'Europe occidentale, tout en maintenant de bonnes relations avec son grand voisin soviétique. La détente internationale accroît la marge de manœuvre de la diplomatie finlandaise, que celle-ci utilise avec pragmatisme.*

HELSINKI
de notre envoyé spécial

En ce début d'été, le baromètre politique est comme le temps, au beau fixe. Le président Reagan est passé par Helsinki en se rendant au sommet de Moscou ; le président Koivisto, réélu l'hiver dernier pour un nouveau mandat de six ans, a constaté à Budapest que le nouvel homme fort du parti hongrois allait poursuivre la politique d'ouverture ; M. Gorbatchev pourrait faire sa première visite en Finlande avant la fin de l'année. Et la rencontre Reagan-Gorbatchev a mis en route un processus qui devrait améliorer les relations internationales. Les négociations CSCE (conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) à Vienne n'avancent pas très vite, mais, avec les neutres et les non-alignés, la Finlande s'emploie à trouver des solutions acceptables pour tous. Si l'on ajoute que la Finlande connaît sa dixième année consécutive de croissance économique, on comprendra que les dirigeants d'Helsinki aient quelques raisons de se montrer confiants.

La détente internationale élargit sans conteste leur marge de manœuvre. Non que la position géographique de la Finlande et son voisinage avec l'URSS limitent sa souveraineté, comme un néologisme aussi fâcheux que simpliste tendrait à l'accréditer. Mais le calme international accroît la stabilité du tripode qui fonde la politique de la Finlande : la neutralité, les bonnes relations avec Moscou et l'appartenance au monde occidental par son système politique et économique.

Pour appuyer la démonstration, M. Mauno Koivisto va chercher une mappemonde. Il nous reçoit dans le bureau privé de sa résidence officielle ; par la fenêtre, on aperçoit les grands ferry-boats blancs qui, en une nuit, relient Helsinki à la Suède. Chemisette bleue, sans cravate, pantalon de toile beige et chaussures de sport, le président a avancé l'heure du rendez-vous pour profiter, avec sa femme, d'un bel après-midi d'été dans sa maison de campagne.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

TECHNOLOGIE

Les catastrophes de la modernité

par DENIS DUCLOS (*)

CHAQUE année semble devenir celle de « tous les dangers », au fil du calendrier des médias. Dans la mémoire immédiate, le drame de la plate-forme pétrolière fait déjà oublier, en ce début d'été 1988, la chute de l'A-320 et le choc effroyable de la gare de Lyon. Derniers grains d'une actualité accidentelle s'écoulant sans répit : pollution de la Loire par le phénol d'une usine incendiée, avions et hélicoptères militaires tombant comme des mouches avec une prédilection pour l'Allemagne fédérale, explosions d'entrepôts militaires en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en URSS, nuage toxique d'une fabrique d'engrais nantaise, incendie meurtrier du métro de Londres. Lequel évoquait à son tour d'autres noms de lieux ou d'objets tragiques, en leur temps popularisés, et figés comme autant d'épitaphes disponibles pour une peur aussi bien rétrospective que prospective : la pollution du Rhin par Sandoz, le naufrage du ferry *Herald-Of-Free-Enterprise*, Tchernobyl, Bhopal, San-Juan Ixhuatepec, Tree-Mile-Islands, Seveso, Challenger, *Amoco-Cadiz*, etc.

Ces pierres d'attente répercutent un écho désormais ininterrompu où s'enchaînent accidents et pollutions diffuses, blessures effectives et potentialités de péril : la dissémination de micro-organismes recombinés dans la nature, l'envahissement de déchets toxiques (et le scandale de leur déversement dans des pays du tiers-monde), la diminution de la couche d'ozone, le dépérissement forestier ou l'« effet de serre », sans oublier la montée des eaux supposée l'accompagner, etc., sont autant de figures d'angoisse que l'imagination a vite fait de rapprocher, voire de mêler à d'autres risques disparates : le SIDA ou l'alcool au volant, la crise boursière ou l'insécurité des banlieues.

Ces regroupements amplifiés par la presse, et entrant parfois en résonance avec une tonalité générale de pessimisme, sont-ils de *pure irrationalité ? Témoignent*-ils seulement d'une exploitation de penchants émotionnels, ou contiennent-ils au contraire une question pertinente : celle d'une possible défaillance « structurelle » de la société moderne dans la maîtrise de son avenir en dépit des grandes affirmations du *savoir*, de la *technique et de la* gestion scientifiques ?

Il semble bien exister en tout cas une tendance à rechercher, dans la multiplicité même des situations considérées, l'aspect commun des attitudes face au danger, la similarité des séquences accidentelles, la propension analogue des acteurs à mettre en scène l'effroi et à tenter de raisonner les mesures préventives au-delà de points de vue d'emblée limités par leur enchâssement social, politique, économique.

Comme si les gestionnaires du risque, les médias et le public, n'accordant qu'un crédit faiblissant aux affirmations expertes et savantes sur les solutions seulement techniques ou organisationnelles, se mettaient en quête d'une explication plus générale de la difficulté de la modernité face aux contrecoups de ses progrès les plus flagrants.

C'est que s'opère en effet sous nos yeux un basculement progressif entre l'incertitude et l'irrésolution, ouvrant la possibilité de « politiques de la peur ». Les experts, savants ou techniciens, multiplient entre eux les désaccords, qui se répandent plus que par le passé dans le domaine public, contribuant à diminuer la confiance dans une techno-science naguère supposée capable de répondre uniment et sans faille à tous les problèmes.

L'expertise controversée

On se divise sur tout : la dioxine est dangereuse pour les uns, presque innocente pour les autres ; les tests de cancérogénité des nouveaux produits chimiques sont, pour certains, efficaces, pour d'autres peu fiables ; le risque de largage d'un virus manipulé est pour les *uns* risible, pour les autres évident ; la multiplication des enceintes des centrales nucléaires est une solution sûre pour cet expert-ci, sans intérêt (et même périlleuse) pour celui-là. Les pluies acides font, pour les uns, mourir la forêt, qui, selon d'autres, n'est affectée que par d'autres combinaisons chimiques. A Bhopal, pour certains, il y a eu formation de cyanure, tandis que pour d'autres l'asphyxie a des causes différentes. Pour tel spécialiste, la vague verte des *Chrysocromulinas* en mer du Nord empoisonne les poissons, mais pour tel autre, elle joue sur la salinité du milieu. Selon une voix autorisée, Tchernobyl induira à terme cinq mille cancers mortels, pour d'autres dix fois moins, pour d'autres encore (tout aussi sérieuses), dix fois plus, etc.

Chaque accident important donne lieu à des reconstitutions qui finissent souvent par se *confondre avec les points de vue* divergents des protagonistes, pilotes ou compagnies, contrôleurs, conducteurs ou concepteurs : chacun a sa façon experte de raconter l'histoire, de mettre en avant ou d'écarter telle cause. Là encore, l'objectivité technique finit par devenir coextensive au *« consensus »*, à *l'acquiescement* des intervenants, plutôt qu'à un appareil de preuves rigoureuses peut-être impossible. Quant au débat sur la prévision, il se déroule plus que jamais autour d'estimations divergentes, voire d'oppositions conceptuelles radicales, entre ceux qui pensent pouvoir utiliser le langage statistique, et ceux qui contestent la légitimité d'application de la notion mathématique de « probabilité » à des événements aussi fortement qualitatifs et complexes, individualisés, que des désastres techniques.

Mais si la science et la technique ne sont décidément pas situées hors des luttes d'intérêts, et donc de la déformation sociale des perceptions, ce n'est pas à dire qu'aucune *objectivation* des risques ne soit souhaitable : car cela reste probablement la condition pour que les pouvoirs n'y substituent pas le tranchant de la décision arbitraire, et ne tentent pas de « cacher » la controverse scientifique – après tout normale – par un décret et un bluff (dénoncé par J. Ellul) encore plus néfaste.

C'est à un tel effort de réflexion pour une action effective que s'attachent actuellement certains chercheurs (1). D'abord, dans plusieurs cas (accidents « systémiques » du transport maritime ou du nucléaire), la reconnaissance de l'insuffisance conceptuelle de solutions ponctuelles, et la prise en compte de l'organisation humaine s'avèrent des ouvertures importantes. La limitation des effets pervers des corporatismes dans le traitement du danger, la reconnaissance de l'historicité qui fait « dériver » les installations par modifications successives mal mémorisées collectivement, la tentative de planifier et d'articuler les interventions multiples en cas de crise, sont des exemples de maturations que permet une meilleure intégration des sciences sociales dans les processus de prévention. Nous sommes ici dans un registre dans lequel Patrick Lagadec excelle, notamment dans son dernier ouvrage (2).

La chasse au « facteur humain »

Mais la gestion du péril par la communication opérationnelle n'est pas le seul niveau souhaitable d'intervention. Il y en a d'autres : telle l'incitation des acteurs (ingénieurs, scientifiques, décideurs) à mieux prendre conscience des limitations et des biais culturels inévitables de leurs propres perceptions, de leurs propres constructions de la réalité, à se méfier de la « pure technicité » supposée de leurs réactions au moment de la définition d'un protocole de recherche, d'un dispositif de contrôle, etc.

Car ce que rappelle l'efflorescence des accidents au seuil de l'ère « high-tech », c'est le paradoxe dramatique de toute action humaine organisée et médiatisée par la complexité de ses instruments : en confiant toujours davantage à la machine et au système l'exercice de la sûreté, elle tend à ne plus savoir où elle se situe elle-même comme contrôle conscient, éthiquement responsable. A force de diminuer les aléas du « facteur humain » (comme dans le cas de l'A-320... ou dans les salles de commandes de centrales nucléaires), on déplace le problème à des niveaux de décision tellement globalisants que le système peut devenir ingérable. La réponse ingéniorale au danger trouve ainsi l'une de ses limites : puisqu'à vouloir traquer la probabilité accidentelle, c'est en fin de compte à la plausibilité d'une réaction humaine, politique ou morale que l'on vient se heurter. Les savants, les ingénieurs, les administrateurs ou les juges amenés à participer au contrôle *de sûreté sont en fait chargés* d'ordonner un *mélange jamais parfaitement dissociable* entre danger matériel et responsabilité morale et politique.

Derrière chaque phase d'une automatisation idéale des processus, se cachent en réalité une multitude de choix, de coopérations, de savoirs individuels et de groupe qui ne produisent l'effet de « lissage » sécuritaire d'une technologie qu'au terme d'une énorme agrégation volontaire de compétences et d'engagements pratiques. Or, pour nombre de métiers à risque, cette vigilance informelle entretenue dans le travail est en butte à la méconnaissance, voire à la dénonciation par les hiérarchies dès lors qu'elle résiste – inévitablement – au carcan de plus en plus pesant de consignes totalement contrôlables par celles-ci.

Mais vouloir à tout prix réaliser le rêve d'une séparation définitive et globale entre le rationnel identifié à la vitrine technique, jamais mise en cause, et l' « humain » trop vite criminalisé, c'est ne pas voir que ce dernier, interdit de reconnaissance, revient alors inexorablement sous l'apparence irrationnelle d'innombrables pratiques quotidiennes de la technique : mini-sabotages divers dans les industries à risque, auto-inoculation des chercheurs en biologie, auto-irradiation des nucléaristes, « danse » initiatique des contrôleurs sur les tableaux de commande des centrales, « overdose » de communications-radio chez les pilotes de chasse, pusillanimité des jeunes médecins devant les exigences de la machinerie du diagnostic, etc.

La dénégation de ces troubles par les discours de la discipline de sûreté peut apparaître à son tour suspecte d'imposer dangereusement une passion particulière, celle du pouvoir des cadres d'une grande institution. De même, la raison technique affichée vers l'extérieur de l'entreprise à l'usage d'un public supposé ignorer les vérités du risque n'est-elle pas dépourvue de malice.

La critique d'une apparente incohérence n'est pourtant pas à son tour sans défaut : ne revient-elle pas en effet à dénier qu'une centrale nucléaire qui explose, une fuite de gaz industriel, ou un déraillement peuvent n'avoir qu'un faible impact statistique et, malgré cela, légitimement représenter pour le public des exemples flagrants d'irresponsabilité ou d'inefficacité de grandes organisations techniques ?

La réaction supposée irrationnelle de celui-ci peut être interprétée au contraire comme le rappel pertinent qu'au-delà de la comptabilité des morts actuelles, l'entreprise responsable d'un risque catastrophique potentiel ne doit pas échapper à un jugement moral à hauteur de l'importance de ses activités. Tout le discours sur l'incompétence et l'illogisme du grand public entretenu par ce type d'expertise peut alors être lu à son tour comme l'expression d'un refus peu raisonnable d'admettre que l'autorité technique ne se décrète pas, mais se partage, se discute, se négocie au cœur d'une société où chaque adulte, loin d'être seulement un consommateur passif, est souvent aussi un professionnel en butte, dans son propre secteur, aux difficultés de la modernité.

Si l'on prend les deux entités principales « preneuses de risques » *dans la société* – l'institution productive et l'individu, – il est peut-être temps de se demander si ce n'est pas *leur rapport* qui induit tout à la fois du péril potentiel massif (type Tchernobyl) ou important (accidents SNCF) et de l'actualité meurtrière diffuse (le nombre de morts de la route), plutôt que chacune isolément. Par exemple, l'incivilité de l'automobiliste est peut-être le symptôme inconsciemment transposé – sur le plan du comportement individuel – d'un sourd sentiment de dégradation du lien social accompagnant la réussite technique.

Jugement moral

En fait, aucun acteur social spécialisé ne peut s'ériger en grand protecteur sans présenter à son tour un risque pour autrui : notamment celui de l'exclure de la gestion collective des dangers. L'aveuglement des institutions sur leurs propres externalités, pollutions ou actions périlleuses, ne peut donc être sérieusement conjuré à terme que par une inclusion, quel que soit le degré de complexité technique, dans un débat moral très large d'où les individus ne seront pas chassés, sous prétexte qu'ils ne maîtrisent pas les problèmes ou réagissent émotionnellement.

Que les experts y soient ou non favorables, le débat sur la société face à ses risques technologiques est en train d'émerger inéluctablement du cumul des alertes médiatiques : il reste à l'organiser de façon plus transversale, plus régulière, plus réfléchie, plus civile.

(*) Sociologue, chercheur au CNRS.

(1) Notamment lire l'ouvrage collectif pubié par les Presses de l'Ecole normale supérieure (45, rue d'Ulm, 75005 Paris) sous le titre *la Société vulnérable, évaluer et maîtriser les risques*, textes rassemblés et présentés par Jacques Theys et Jean-Louis Fabiani, Paris, *novembre 1987*.

(2) *Etats d'urgence, défaillances technologiques et déstabilisation sociale*, le Seuil, 1988

Au courrier du Monde

TERROIR

« Se lever la peau »

Permettez-moi de vous signaler une coquille qui défigure une repartie de M. Jean-Claude Gaudin, citée dans un reportage paru dans *le Monde* du 31 mai. On y lit : *« J.-C. Gaudin qui remerciait samedi d'un apéritif ses militants qui* se crèvent la peau *pour lui, pour l'URC, pour Marseille... »*

Certains lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes en *« qui se lèvent la peau »*. En effet *se lever la peau* pour quelqu'un est une vieille expression du terroir qui signifie « se sacrifier, se dévouer pour quelqu'un », comme on peut le voir par exemple dans le *Trésor de la langue française* (Gallimard, 1986), avec une citation de Jean Giono.

Certes, elle n'a pas l'élégance de *se crever la patate*, illustrée si brillamment par M. J. Toubon, elle n'en mérite pas moins le respect.

GILLES ROQUES
(Nancy).

ÉLIMINATION

Les nazis et Dieu

L'éditorial du *Monde* du 28 juin note avec justesse : *« C'est le Dieu des juifs et le Dieu des chrétiens que l'entreprise nazie a voulu éliminer. »* Dans ce texte, un oubli, cependant; si le Dieu des deux religions fut voué à l'anéantissement, seuls les juifs furent exterminés. Un détail ?

Dr L. SEKSIK
(Paris).

QUALITÉ

Menaces sur Decroly

A l'heure où l'on parle tant de la qualité de l'enseignement, et alors que l'on cherche à mettre en valeur et à promouvoir les choses qui « marchent », je voudrais vous signaler une anomalie qui arrive à l'école Decroly. L'une des caractéristiques essentielles de cette école publique est le travail en équipe des enseignants ; or des décisions de pure gestion administrative asphyxient inexorablement son fonctionnement. Le rectorat de Créteil, refusant toute concertation, bouleverse cette équipe non seulement par une diminution des heures d'enseignement, mais aussi par de nombreuses mutations, contre l'avis des membres de celle-ci, des parents, des élèves.

Cherche-t-on à faire échec à une entreprise pédagogique de réussite scolaire ?

DOMINIQUE VIOLOT,
président
de l'association Decroly.

SERVICES

Les bibliothèques oubliées

Je voudrais exprimer mon étonnement et mon regret de ne pas voir figurer les bibliothèques municipales parmi les services que dans votre sondage sur les services publics locaux (*le Monde* daté 19-20 juin) vous avez soumis au jugement des personnes interrogées.

Cet oubli peut paraître curieux. Je crois qu'il est simplement révélateur du désintérêt de notre pays pour la lecture et ceux qui s'efforcent de la promouvoir. Il suffit de considérer les salaires municipaux, comme vous l'avez fait, pour s'en convaincre.

Sait-on, par exemple, que les bibliothécaires adjoints qui font souvent le même travail que les bibliothécaires ou les conservateurs, en raison d'une formation universitaire et professionnelle généralement comparable, gagnent 5 000 F en début de carrière (1 000 F de moins que les instituteurs que l'on recommence à considérer) et un peu plus de 7 000 F au bout de vingt-cinq ans ?

PHILIPPE FERRAND
(Aix-en-Provence).

ISOLEMENT

La conscience d'un ministre

Il semble évident que la décision de rompre l'isolement des détenus poursuivis pour faits de terrorisme aurait pu être prise huit jours plus tard. Cela nous aurait évité bien des manifestations de bonne conscience et de mauvaise foi. N'oublions pas qu'il y a des mois que Georges Ibrahim Abdallah circule benoîtement en toute tranquillité dans la centrale d'Yzeure, et ce avec la bénédiction du précédent garde des sceaux.

Mais, en ce qui me concerne, je sais gré à Pierre Arpaillanges, garde des sceaux, de tenter de faire comprendre que la justice, à l'instar de toute vertu, doit se pratiquer à temps et à contretemps.

L'intrusion permanente de la politique dans la vie judiciaire, depuis dix ans, et le poids de l'opinion publique sur toutes les décisions, ont fait perdre à ce ministère sa nécessaire sérénité.

Je crois que nous sommes assez nombreux à être las du manichéisme droite-gauche et à espérer qu'un ministre puisse agir en son âme et conscience sans susciter la réprobation.

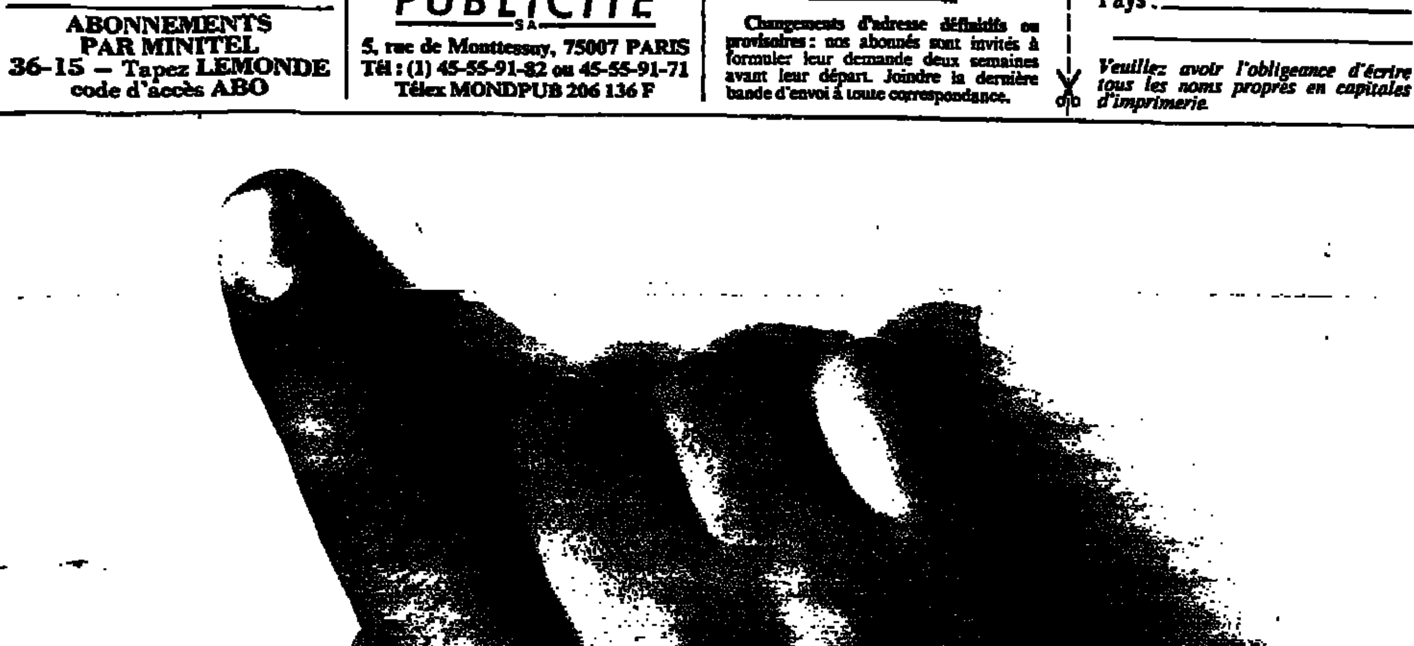
LAURE BASTE-MORAND,
membre du conseil national de prévention de la délinquance, président du comité de liaison des associations de réinsertion.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1988

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.



TAIWAN : au treizième congrès du Kouomintang

Démocratisation intérieure et vigilance face à la Chine communiste

Le président taiwanais, M. Lee Teng-hui, a été massivement confirmé, le vendredi 8 juillet, à la tête du parti au pouvoir, le Kouomintang (KMT). Il avait été élu président de cette organisation en janvier dernier à la suite de la disparition du chef de l'Etat et du parti, Tchiang Ching-kuo.

TAIPEH
de notre envoyé spécial

Cela tenait à la fois du « meeting de masse » léniniste, du rodéo américain et du rite chinois discipliné par le Japon. L'ouverture, le jeudi 7 juillet, dans un stade couvert de onze mille personnes dans la grande banlieue de Taipeh, du treizième congrès du Kouomintang, parti au pouvoir à Taiwan, reflétait en cela les composantes du bastion nationaliste chinois à l'heure où se présentent à lui des choix décisifs pour son avenir.

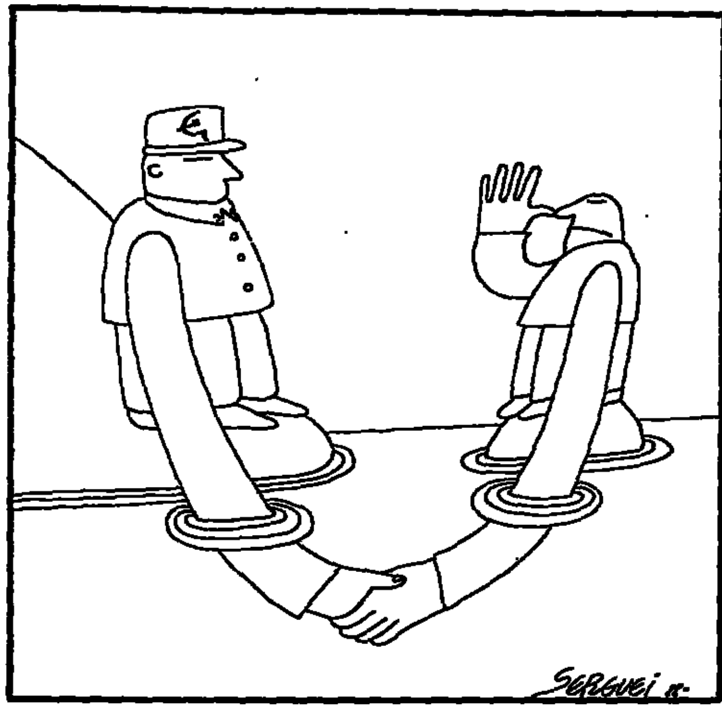
Manifestations de rue

L'héritage du Kremlin sur la structure du Kouomintang ressortait, derrière la tribune, des drapeaux gigantesques frappés des portraits des trois dirigeants historiques du parti : le fondateur, Sun Yat-sen, son successeur, Tchiang Kai-chek, et Tchiang Ching-kuo, récemment décédé. L'influence américaine d'un orchestre militaire plus enclin à swinguer qu'à faire dans le martial, la succession des orateurs, des minutes de silence et des grands commandements du parti repris en chœur par la foule, tout cela faisait penser à une cérémonie de temple chinois. Ailleurs, les jeunes gens porteurs de pancartes numérotées pour chaque délégation et l'imposant dispositif de sécurité évoquaient plutôt la perfection métronomique nipponne.

Une synthèse de ce qu'est devenue Taiwan, quatre décennies après l'arrivée des troupes défaites de Tchiang Kai-chek : le plus « fonceur » des « dragons » économiques d'Extrême-Orient, un bastion de la culture chinoise traditionnelle confronté à l'âge informatique et un champion du capitalisme que tente le marché potentiel du continent communiste malgré le souvenir douloureux des guerres civiles qu'à Pékin, pour des raisons tactiques, on feint d'avoir oubliées.

M. Lee a donné le ton en ouvrant le congrès par une adresse insistant auprès des mille deux cent neuf délégués présents sur la *« phase nouvelle »* que doit aborder le Kouomintang : réforme, modernisation et démocratisation, tandis que la vigilance face aux ouvertures de la Chine populaire doit être renforcée.

La réforme politique engagée par Tchiang Ching-kuo avec la levée de la loi martiale et l'apparition progressive d'une opposition semi-légale sera « *accélérée* », a promis M. Lee. Il convient de « *renforcer la substance et la fonction de la démocratie* » naissante, a-t-il souligné. Mais attention aux excès : « *Nous sommes pleinement conscients de ce que l'extrémisme et la violence sont les plus grands ennemis de la démocratie.* »



Aucune confiance en Pékin

Ces mots, longtemps des paroles sans fondement tant que le Kouomintang régnait sans partage, commencent à prendre un sens à Taiwan. Il ne se passe plus de jour sans qu'une manifestation de mécontents d'un secteur ou d'un autre ne se produise dans les rues de la capitale. A l'occasion, un défilé dégénère, comme, en mars, celui de paysans et ouvriers qui s'affrontèrent avec la police devant le *yuan* (Assemblée). « *Nous appelons nos membres et nos compatriotes (...) à agir ensemble dans le cadre de la loi* », a lancé M. Lee à l'intention des « libéraux » du Kouomintang comme de l'opposition.

Quant aux relations avec le continent, elles devront rester, sur le papier du moins, indirectes, en raison de l'histoire. Les communistes de Pékin « *sont totalement indignes de confiance. Tout peut changer à tout moment sous le communisme – et c'est souvent le cas. (...) Nous n'avons aucune confiance dans le régime communiste chinois et nous ne ferons aucun compromis d'aucune sorte avec eux* », a insisté le chef de l'Etat nationaliste, premier Taiwanais de souche à occuper cette fonction.

Sans doute, M. Lee s'efforçait-il là de rassurer la vieille garde du Kuomintang, car, dans la réalité, le développement des relations – d'affaires, au moins – entre Taiwan et le continent a pris une allure accélérée ces derniers temps, avec quantité d'investissements provenant de l'île nationaliste dans les provinces côtières du continent, et le gouvernement ne semble plus en mesure de freiner le mouvement.

Les délégués, tous élus pour la première fois de façon démocratique, parmi un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir, devaient débattre de ces questions pendant une semaine. Ils aborderont aussi des problèmes plus techniques qui touchent à des fibres sensibles. Va-t-on créer un poste de vice-président du parti – par exemple, pour un fils de Tchiang Kaï-chek, M. Tchiang Wego – ce qui équivaudrait à donner un gage à ceux qui se raccrochent encore à la « dynastie » du generalissime pour tenter d'abriter Taiwan du souffle de démocratisation qui y règne ? Ou bien la jeune génération du Kouomintang, fortement représentée parmi les délégués, parviendra-t-elle à imposer ses vues pour débarrasser le parti de l'étiquette de « révolutionnaire » qu'il arbore depuis sa fondation ? Ce serait alors reconnaître implicitement le principe de l'alternance démocratique à l'occidentale. Décidément, à travers les hésitations et les débats parfois outrés (jusqu'aux coups de poing en plein Parlement...), Taiwan, ces temps-ci, bouge.

FRANCIS DERON.

CAMBODGE : la recherche d'un règlement

L'ASEAN apporte son soutien total au prince Sihanouk

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Sans remettre en cause leur participation à la « *rencontre informelle* » sur le Cambodge, prévue le 25 juillet en Indonésie, les Vietnamiens ont demandé, le jeudi 7 juillet, des « *clarifications* » à leurs interlocuteurs de la région, réunis à Bangkok. Hanoï veut, notamment, qu'il soit clairement dit que cette réunion ne sera pas l'occasion de « *négociations* » entre le Vietman, le régime de Phnom-Penh et les trois factions de la résistance cambodgienne.

Les Vietnamiens réagissent ainsi à l'unanimité affichée à Bangkok par les Etats membres de l'ASEAN, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) dans leur approbation de la rencontre du 25 juillet et leur appui au prince Sihanouk en lui attribuant un « rôle prépondérant » dans un règlement du conflit. Ils s'inquiètent peut-être également de l'optimisme prudent affiché par l'ASEAN en ce qui concerne ce règlement, d'autant que les principaux partenaires de l'Association – eux-mêmes réunis dans la capitale thaïlandaise depuis jeudi – approuvent la ligne adoptée par les Etats non communistes de la région.

Retrait vietnamien du Laos

Dans une première réaction à la demande vietnamienne, les Thaïlandais se sont efforcés de calmer le jeu en faisant savoir qu'ils n'avaient pas l'intention de modifier la « *nature* » de la « *réunion informelle* » prévue à Bogor, près de Djakarta et qui doit durer seulement une journée. Ils en donneront incessamment l'assurance aux Vietnamiens, ont-ils ajouté. En outre, ils ont rappelé que l'Indonésie, pays hôte de ce « *cocktail* », ne cherchait qu'à « *briser la glace* » entre les principaux intéressés et non à amorcer des négociations au fond.

Cet incident de parcours est, cependant, révélateur de la méfiance qui subsiste entre les deux camps en présence. Il indique également que les Thaïlandais sont prêts à aller de l'avant, quitte à bousculer un peu tout le monde. Bangkok a manifestement pris acte du retrait militaire vietnamien du Laos – les deux tiers des effectifs, estime-t-on ici, aurait été rapatriés – et du repli des troupes vietnamiennes au Cambodge sur la rive gauche du Mékong.

Aux yeux des Thaïlandais, une véritable négociation peut donc s'engager à tout moment. Ils n'en excluent pas moins un retour des partisans de Pol Pot au pouvoir, répondant ainsi, par avance, à la requête formulée jeudi par M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, qui a rappelé que son gouvernement y était « *catégoriquement opposé* ». Mais Bangkok entend négocier le désarmement des Khmers rouges et, le cas échéant, la participation de certains de leurs représentants au sein d'un gouvernement qui réunirait, à Phnom-Penh, les autres factions cambodgiennes.

Les discussions sérieuses ne devraient donc s'amorcer qu'après la réunion de Bogor. Le prince Sihanouk s'y rendra, cette fois, avec le soutien formel de l'ASEAN et de ses partenaires occidentaux et japonais. Tokyo a même proposé, à Bangkok, de financer la force multinationale de paix, dont le prince réclame l'intervention en cas de règlement.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CORÉE

Un diplomate de Pyongyang qualifie de « propagande » l'ouverture de Séoul

Un diplomate nord-coréen en poste à Pékin a déclaré, le vendredi 8 juillet, que l'offre de réconciliation du président sud-coréen Roh Tae Woo (*le Monde* du 8 juillet) n'était pas sérieuse et relevait d'une opération de propagande. Dans un discours diffusé par la télévision vers la Corée du Nord, M. Roh avait déclaré la veille que l'hostilité entre son pays et la Corée du Nord n'était plus de mise, et s'était engagé à aider Pyongyang à améliorer ses relations avec les alliés de Séoul. Il avait également proposé d'instaurer un commerce sans droits de douane entre les deux pays.

Un porte-parole américain a qualifié, jeudi, ce discours d'« *initiative très positive* ». Mais M. Kim Chang Gyu, ministre conseiller à l'ambassade de Corée du Nord en Chine, a déclaré que la position de son gouvernement ne changerait pas. « *Le problème principal est que les Etats-Unis occupent la Corée du Sud*, a-t-il dit. *Si les Etats-Unis retirent leurs troupes, nous pourrions donner quelque crédit à ce discours.* » – (*AFP*.)

ESPAGNE : six nouveaux ministres

M. Gonzalez veut donner un second souffle à son gouvernement

MADRID
de notre correspondant

Le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, n'a jamais caché son aversion pour les remaniements ministériels. Celui qu'il a finalement rendu public, le jeudi 7 juillet après plusieurs semaines de rumeurs persistantes, à une heure insolite (23 heures), n'est que le deuxième depuis l'arrivée au pouvoir du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) en décembre 1982, et le premier depuis le début de la seconde législature socialiste, en juillet 1986.

Il s'agit cette fois d'un remaniement très ample, puisqu'il concerne la moitié des ministres – huit sur seize. Six nouvelles personnalités entrent au cabinet : MM. José Luis Corcuera à l'intérieur, Jorge Semprun à la culture, Claudio Arazandi à l'industrie, Enrique Mugica à la justice, Mme Matilde Fernandez au bien-être social, et Rosa Conde comme porte-parole du gouvernement (1). Deux ministres changent de portefeuille, M. Barrionuevo passant de l'intérieur aux transports et M. Solana de la culture à l'éducation.

M. Gonzalez a voulu, à la mi-temps de la seconde législature, donner un nouveau souffle à son cabinet, en remplaçant ceux de ses ministres qui apparaissaient « *brûlés* » par des conflits dans leurs secteurs respectifs. C'est le cas notamment de M. Luis Carlos Croissier, l'ancien titulaire de l'industrie qui avait dû mener à bien, à ce poste, une sévère reconversion industrielle, génératrice de graves conflits sociaux. C'est également le cas de M. José Maria Maravall, le responsable de l'éducation sortant : si celui-ci a réalisé dans son secteur des réformes qui comptent parmi les plus profondes de la législature socialiste, il a également dû faire face à la grogne des étudiants en 1987, à celle des enseignants cette année.

Il en va de même pour l'ancien ministre de la justice, M. Fernando Ledesma. Ce dernier a certes réalisé une partie des promesses électorales des socialistes – dépénalisation de l'avortement, réforme du code pénal, introduction de l'*habeas corpus*. Mais, victime notamment de l'insuffisance des ressources qui lui sont attribuées, la justice espagnole reste l'une des plus lentes et des plus inefficaces d'Europe. Les conflits entre les pouvoirs exécutif et judiciaire ont été particulièrement nombreux durant ces dernières années.

Le cas de M. Barrionuevo, un ministre sans doute efficace mais très contesté en raison de sa manière de défendre la « *loi et l'ordre* », est plus complexe. Le ministre de l'intérieur sortant avait lui-même offert sa démission de ce poste particulièrement difficile, surtout en Espagne. M. Gonsalez, qui était réticent, a finalement choisi une solution à la Salomon, en le libérant de ses fonctions antérieures tout en le maintenant au gouvernement. M. Barrionuevo, qui a remporté, grâce notamment à la coopération avec la France, d'indéniables succès dans la lutte contre l'ETA, abandonne toutefois son poste à un moment où les problèmes se multiplient : conflit avec la justice du fait des réticences de l'intérieur à collaborer avec cette dernière dans l'enquête sur les activités du commissaire Amedo (soupçonné de connivences avec l'organisation d'extrême droite GAL) ; inculpation de policiers pour leurs méthodes de répression des manifestations, polémique sur l'insécurité croissante dans les grandes villes, etc.

Quant à M. Solana, qui apparaît de plus en plus comme l'un des véritables « *hommes forts* » du cabinet, son passage à l'éducation nationale constitue une apparente promotion. Considéré comme un homme de dialogue, il devrait avoir pour première mission de rétablir le contact avec les enseignants, aujourd'hui rompu, après une grève particulièrement tumultueuse.

THIERRY MALINIAK.

(1) L'entrée de deux femmes dans le gouvernement, pour la première fois depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir, est liée à une résolution adoptée lors du dernier congrès du PSOE, en janvier dernier, et prévoyant une plus grande participation des militantes dans les organes de direction du parti.

SUISSE

Nastassja Kinski indésirable à Genève

GENÈVE
de notre correspondante

Les organisations humanitaires de Genève et celles qui sont attachées à la lutte en faveur des droits de l'homme sont en émoi. L'actrice et mécène d'origine allemande Nastassja Kinski s'est vu refuser le droit de résider et travailler à Genève. Le Conseil d'Etat (organe exécutif du canton de Genève) explique ainsi sa décision : « *L'intérêt économique d'une telle demande étant limité, il est dès lors inopportun de prélever une unité du contingent cantonal en sa faveur...* »

Estimer que la jeune femme ne rapportait pas assez à Genève, ville où est né son deuxième enfant, pour y séjourner et y créer une firme cinématographique destinée principalement à coproduire un film sur la vie d'Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge, paraît pour le moins paradoxal. Il est vrai que Henry Dunant avait également été contraint de quitter la cité de Calvin où il était né et avait sombré dans la plus profonde misère parce que des Genevois bien pensants l'avaient rejeté...

Nastassja Kinski, pour qui l'action humanitaire compte parmi les principales préoccupations, avait remis la recette de son dernier film et fait plusieurs dons – certains de la manière la plus confidentielle – s'élevant à des dizaines de milliers de francs suisses en faveur des victimes des fléaux du tiers-monde, sans jamais utiliser cette générosité à des fins publicitaires. Elle s'était au surplus rendue sur le terrain. Son dévouement, notamment en faveur des affamés d'Afrique et des réfugiés indochinois, est aussi discret qu'efficace.

La société Leila Films SA qu'elle comptait créer devait être associée à la télévision suisse romande et produire, outre l'œuvre sur Henry Dunant, des téléfilms originaux où auraient été employés des actrices et du personnel genevois. Tout nouveau recours paraît difficile sinon impossible. Pourtant, l'actrice ne sollicitait que le « permis B » suisse, qui est octroyé à certains travailleurs saisonniers et entre autres à... Alain Delon.

ISABELLE VICHNIAC.

● **GRÈCE : personnel pénitentiaire en grève.** – L'ensemble du personnel pénitentiaire grec est en grève depuis le lundi 4 juillet pour des revendications salariales, ce qui paralyse le fonctionnement des trente prisons du pays et d'une partie du système judiciaire. Tout en exigeant des primes supplémentaires, la Fédération des employés pénitentiaires insiste sur les mauvaises conditions de détention dues à un manque de moyens financiers de personnel, notamment dans la prison de Korydalos (près d'Athènes) où sont encore détenus les responsables du coup d'Etat militaire de 1967. – (*AFP*.)

M. Jorge Semprun à la culture

Scénariste d'Alain Resnais et de Costa-Gavras

MADRID
de notre correspondant

La nomination de M. Jorge Semprun, intellectuel de prestige sans lien particulier avec le PSOE, constitue à la fois une manifestation de l'« ouverture » façon espagnole, et une indéniable surprise. Qui aurait cru, en effet, que cet ancien dirigeant communiste qui devint célèbre à l'époque de la clandestinité, en Espagne et à l'extérieur, sous le « nom de guerre » de Federico Sanchez, allait un jour faire partie d'un gouvernement socialiste ?

Né à Madrid en 1923, Jorge Semprun a passé une grande partie de sa vie en France, après que sa famille eut quitté l'Espagne durant la guerre civile. Il militera d'ailleurs dans la Résistance française, ce qui lui vaudra d'être arrêté par la Gestapo et déporté à Buchenwald. Après la seconde guerre mondiale, il change de front et participe activement, comme dirigeant du Parti communiste espagnol, à la lutte antifranquiste, partageant son temps entre les tâches d'organisation du parti à Paris et les activités clandestines au sud des Pyrénées.

Après la mort de Franco, M. Semprun fait partie des dirigeants du PCE qui, sous la direction de M. Santiago Carrillo et au nom de la « rénovation », écartent en douceur Mme Dolores Ibarruri, la *Pasionaria*. M. Semprun et un autre intellectuel de renom, M. Fernando Claudin, ne tardent pas toutefois, dès le début des années 60, à s'opposer à M. Carrillo lui-même lorsqu'ils tentent d'approfondir cette rénovation. Les deux « contestataires » défendent alors (trop tôt sans doute) des idées qui contribueront à donner naissance, par la suite, à l'eurocommunisme. MM. Semprun et Claudin affirment notamment que le PCE sous-estime la capacité d'adaptation d'un régime franquiste qui a permis un indéniable développement économique du pays, et que le bouleversement révolutionnaire annoncé par les communistes, dans ces conditions, n'est pas pour demain. Ce qui leur vaudra d'être exclus *manu militari* du parti par M. Carrillo en 1964.

Depuis, M. Semprun avait abandonné la politique pour se consacrer, avec succès, à la littérature. En langue espagnole d'une part, avec l'*Autobiographie de Federico Sanchez*, dans laquelle il raconte son expérience au sein du PCE, mais en français également, avec notamment *la Seconde Mort de Ramon Mercader*, qui lui valut le prix Femina en 1969. M. Semprun a également signé les scénari de plusieurs films : *La guerre est finie*, d'Alain Resnais, *Z* et *l'Aveu*, de Costa-Gavras.

M. Jose-Luis Corcuera à l'intérieur

Un syndicaliste critiqué par les siens

Un syndicaliste à l'intérieur ! La nomination de M. Jose-Luis Corcuera à ce poste était inattendue. Ce serait toutefois une erreur que d'y voir un « geste » de M. Gonzalez à l'égard du syndicat socialiste de l'Union générale des travailleurs (UGT) et de son secrétaire général, M. Nicolas Redondo.

En effet, M. Corcuera a plutôt fait figure, ces dernières années, de véritable « *bête noire* » de M. Redondo (comme d'ailleurs Mme Matilde Fernandez, nommée ministre du bien-être), qui l'accusait d'apparaître comme un « *cheval de Troie* » du gouvernement au sein du syndicat. M. Corcuera ne s'est-il pas publiquement démarqué de M. Redondo chaque fois que celui-ci critiquait la politique du gouvernement en la qualifiant d'« *antisociale* » ?

Né en 1945 dans la province de Burgos, M. Corcuera était entré, à quatorze ans, à l'Ecole d'apprentis des hauts fourneaux de Biscaye, à Bilbao, où il allait devenir électricien. A partir de 1976, il se consacre exclusivement à l'activité syndicale, devenant secrétaire général de la fédération du métal de l'UGT, avant de faire partie de la direction collective de la centrale, à partir de 1980.

Cinq ans plus tard, il renoncera toutefois à cette fonction en raison d'un désaccord avec la campagne menée par l'UGT contre une loi de réforme du système des retraites promulguée par le gouvernement socialiste. Depuis, ses relations avec son ancien syndicat sont particulièrement difficiles.

Th. M.

● **TURQUIE : quatre-vingt-huit peines de mort requises contre des militante d'extrême gauche.** – La première phase du procès entamé en 1981 contre mille deux cent quarante-trois accusés, membres du mouvement d'extrême gauche dev-Sol, s'est achevée le 7 juillet à Istanbul par le réquisitoire du procureur, qui a réclamé quatre-vingt-huit condamnations à mort et des peines allant de trois à vingt ans de réclusion pour six cent vingt-cinq personnes. Quatre cent dix accusés pourraient être acquittés et onze pourraient bénéficier d'un non-lieu. Les chefs d'accusation ont trait à huit cent soixante-quinze attentats commis dans les années 70, avant le coup d'état militaire du 12 septembre 1980, et à l'interdiction de l'organisation Dev-Sol. – (*AFP*.)

Europe

URSS : après les obsèques des deux victimes des manifestations

Les grèves se poursuivent à Erevan

« Des milliers de personnes », selon l'agence officielle arménienne Armenpress, *« près de cinq cent mille personnes »*, selon d'autres sources, ont suivi, le jeudi 7 juillet, à travers la ville d'Erevan, le cortège funèbre de Khatchig Zakharian, l'étudiant de vingt-deux ans tué mardi d'une balle tirée par un militaire au cours des heurts violents qui s'étaient produits entre manifestants et forces de l'ordre près de l'aéroport. Les obsèques d'un autre Arménien, Jores Pogossian, âgé de cinquante-quatre ans, mort le même jour d'une crise cardiaque dans une manifestation, se sont déroulées en même temps.

Avant d'être portés en terre, les cercueils avaient été exposés, dans l'après-midi, sur la place de l'Opéra d'Erevan, centre des grandes manifestations depuis le mois de février. Plusieurs orateurs ont rendu hommage aux *« victimes tombées pour l'Arménie »*, exhortant l'assistance à poursuivre la grève entamée lundi et à *« lutter jusqu'au bout »*. *« Nous le jurons ! »*, a répondu la foule.

Les paroles scandées par les manifestants réclamaient *« le départ des assassins »*, autrement dit les forces armées, et dénigraient la « perestroïka ». Ce dernier mot apparaissait, toujours selon des témoins, sur des pancartes barrées de grilles ensanglantées ou accompagné de dessins de matraques et d'armes à feu. Une des grandes artères de la ville est restée jonchée de fleurs après le passage du cortège.

Selon les milieux arméniens de Moscou, les autorités soviétiques auraient imposé le couvre-feu à Erevan, chaque soir à partir de 22 heures, après les violents affrontements de ces derniers jours. Le ministre arménien de la santé, Emile Kapriélan, a déclaré à la télévision locale que les heurts qui se sont produits à l'aéroport avaient fait un mort et 96 blessés, dont dix-sept sont toujours à l'hôpital. Mercredi et jeudi, les Arméniens ont adopté une nouvelle forme de manifestation : ils sillonnent la ville en cortèges de voitures ornées de banderoles parfois anti-soviétiques et anti-russes.

Un scientifique résidant à Erevan a indiqué que la ville était *« entièrement morte »*. En dépit de l'appel à la reprise du travail lancé par le président du conseil arménien, Fadei Sarkisyan, les grèves continuent et *« même les personnes désireuses de se rendre à leur travail ne le peuvent pas car les transports en commun ne fonctionnent pas »* à l'exception de certaines rames de métro où l'on circule gratuitement.

Jeudi la presse soviétique a donné la parole à des Arméniens critiquant les actions *« illégales »* des manifestants et appelant à résoudre par des moyens *« autres que la grève »*, la question du Haut-Karabakh, cette région azerbaïdjanaise dont la majorité arménienne de la population poursuit depuis le 23 mai une grève pour obtenir d'être *« détachée »* de l'Azerbaïdjan, à défaut d'être rattachée à l'Arménie. Les journaux font également état d'une situation *« tendue »* à Bakou, dont les quartiers arméniens sont toujours sous la protection des forces armées. – *(AFP, Reuter.)*

La détente internationale et l'intégration de l'Europe

Eté finlandais

(Suite de la première page.)

Malgré l'incontestable détente entre l'Est et l'Ouest, il reste pour les Finlandais des sujets d'inquiétude, explique M. Koivisto. Ils voient d'un mauvais œil que, en cas de conflit, les missiles de croisière américains basés sur mer survolent leur territoire pour atteindre l'URSS. Le président en a parlé, non avec M. Reagan – la visite officielle a duré en tout et pour tout deux heures, y compris les obligations protocolaires, – mais avec M. George Shultz, qui est passé plusieurs fois par Helsinki. Le secrétaire d'Etat américain comprend notre souci, dit le président, mais les choses ne changent pas.

Pour *« servir le processus de désarmement en général »*, les Finlandais avancent deux idées : la création d'une zone dénucléarisée en Europe du Nord et l'instauration de mesures de confiance concernant le domaine maritime. Ces deux projets se heurtent à de nombreuses difficultés, la moindre n'étant pas l'hostilité de l'OTAN qui laisse la part belle aux Soviétiques. Ces derniers font comme si... ils étaient prêts à discuter de la dénucléarisation de l'Europe du Nord, l'inclusion dans la zone de leurs propres systèmes nucléaires installés dans la presqu'île de Kola et dans les environs de Mourmansk demeurant dans un flou artistique. Au ministère des affaires étrangères, le ton est à la prudence. Toute précipitation sur ces deux questions nuirait à l'efficacité. Pour le moment, des fonctionnaires des Etats nordiques étudient les « préconditions » indispensables à la création d'une zone dénucléarisée, explique M. Kalevi Sorsa, chef de la diplomatie. Ces fonctionnaires n'ont pas encore de mandat politique. Il reviendra ensuite aux gouvernements nordiques de se mettre d'accord. Après, les négociations pourront commencer. *« On y arrivera peut-être au milieu des années 90 »*, ajoute M. Sorsa.

Echanges en baisse avec l'URSS

La diplomatie finlandaise garde sa modération traditionnelle et avance à petits pas seulement quand elle est sûre que le terrain est solide. Au cours des dernières années, la confiance entre Helsinki et Moscou s'est renforcée, note M. Aake Wihtol, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Les entretiens avec le grand voisin n'ont plus comme toile de fond la crainte des Soviétiques pour leur sécurité à cause d'une Finlande toujours soupçonnée d'être trop attirée par l'Occident. Elle peut regarder vers l'Europe de l'Ouest sans s'attirer des procès d'intention, voire des réprimandes.

L'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev et les révisions déchirantes auxquelles il a soumis la politique extérieure soviétique n'y sont certainement pas étrangères. La « perestroïka » est suivie avec intérêt par les Finlandais, bien placés pour profiter d'une réorientation de la politique économique de Moscou. Dans un premier temps, les conséquences sont plutôt négatives. Les industriels finlandais, bons connaisseurs du marché soviétique, ne trouvent plus leurs interlocuteurs traditionnels, les mécanismes de passation des contrats sont bouleversés par les changements de personnes. De plus, les échanges entre les deux pays ont tendance à diminuer car, fondés sur le troc, ils subissent le contrecoup de la baisse des prix du pétrole, qui représente 90 % des livraisons soviétiques à la Finlande.

L'URSS a une dette de 13,5 milliards de francs envers Helsinki, qui cherche à la transformer en prêt à long terme portant intérêt.

En attendant, le commerce avec l'URSS, qui a représenté jusqu'à 25 % des exportations finlandaises, est tombé cette année à 15 %. Heureusement, dit-on à Helsinki, l'accroissement des ventes en Europe occidentale, notamment dans la CEE, a largement compensé.

Les bonnes relations avec l'URSS sont d'autant plus importantes que l'intégration de l'Europe occidentale s'approfondit, explique M. Sorsa. Or la Finlande va devenir officiellement, au début de l'année prochaine, membre du Conseil de l'Europe, sans que Moscou ne dénonce immédiatement une entorse à la neutralité. Et surtout la Finlande, avec ses partenaires de l'AELE (association européenne de libre-échange), cherche à définir sa place face à une Communauté européenne en marche vers le grand marché unique de 1993. Elle ne veut pas rester à l'écart du processus d'unification, tout en s'interdisant d'y participer totalement. La nécessité des liens avec la CEE n'est guère contestée, même si quelques forces politiques, en particulier à l'extrême gauche, craignent que la Finlande ne tombe sous la coupe des sociétés multinationales.

S'associer sans adhérer

L'accord de libre-échange avec le Marché commun a profité à la Finlande, souligne le président Koivisto, la compétitivité de l'économie finlandaise s'est accrue, les investissements directs à l'étranger se sont multipliés, les transferts de techniques ont été bénéfiques. Il s'agit maintenant de définir de nouveaux liens avec une Europe occidentale en voie d'intégration, sans pour autant songer à y adhérer, contrairement à d'autres membres de l'AELE, comme l'Autriche ou la Norvège.

L'adhésion n'est pas, à jamais, formellement exclue, mais, explique le ministre des affaires étrangères, *« il est peu probable que la CEE se développe dans un sens tel que l'association complète soit possible »*. Ce que son secrétaire d'Etat précise ainsi : moins il y aura confusion entre intégration économique et intégration politique – *a fortiori* intégration militaire, – plus il sera facile à la Finlande de coopérer étroitement avec la Communauté.

Les Finlandais sont prêts à accepter, pour éviter la création par les Douze d'un ensemble économique protégé, la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises. Ils sont disposés à faire des concessions commerciales, encore qu'ils souhaitent continuer à protéger leur industrie forestière et leur agriculture, et à participer aux programmes d'aide aux pays méridionaux de la Communauté, pour prix de leur « ticket d'entrée ».

Ils ne critiquent pas pour autant le processus d'unification politique de l'Europe occidentale, voire le développement d'une politique de défense commune, à condition de pouvoir être associés à cette Europe tout en restant neutres et en n'étant pas seuls à le rester.

Cette volonté de demeurer sur son quant-à-soi, sans être cependant à l'écart, se double d'un autre souci : l'ouverture de l'Europe occidentale vers l'autre partie du continent, celle qui appartient à l'autre bloc militaire. Tout en insistant sur l'importance pour la Finlande de participer à l'intégration économique de l'Europe occidentale, M. Koivisto a repris, lors de son voyage en Hongrie, l'expression gaullienne : *« L'Europe de l'Atlantique à l'Oural »*. Bien que, commercialement, l'Europe de l'Est ne présente pas pour eux un intérêt immense, les Finlandais professent une vision paneuropéenne de l'avenir du continent. Par intérêt stratégique et par vocation, ils veulent une Europe ouverte : par penchant économique, ils veulent approfondir leur coopération avec la « petite Europe ». Malgré leur situation géographique quelque peu excentrique, ils se voient, dans leurs rêves les plus audacieux, jouer les intermédiaires entre les deux blocs européens. Mais ils ont les pieds sur terre et ne veulent pas, par des initiatives intempestives, gaspiller les acquis engrangés ces dernières années. Ils se sont suffisamment battus dans le passé pour ne pas mettre aujourd'hui en danger leur neutralité et leur tranquillité. Ce réalisme ne leur interdit pas d'exploiter toutes les situations bénies qui concilient à la fois leurs intérêts et leurs vœux.

DANIEL VERNET.

● Manifestation à Vienne contre la politique de M. Ceausescu. – Plus d'un millier de personnes ont manifesté, le jeudi 7 juillet, à Vienne, contre la politique du président roumain Nicolae Ceausescu, qui vise à détruire plusieurs milliers de villages, en particulier en Transylvanie, où vivent de fortes minorités allemande et hongroise. Le gouvernement roumain procède actuellement à des « regroupements » pour créer de plus vastes unités de travail et d'habitation. La manifestation était organisée par un Comité de solidarité pour la Transylvanie. – *(AFP.)*

La quarante-quatrième conférence du COMECON

La Roumanie refuse de s'engager pour un « marché intégré » des pays de l'Est

Prague *(AFP)*. – La Roumanie a refusé de s'associer à une résolution du COMECON prévoyant la création à terme d'un « marché commun » des pays de l'Est, a-t-on appris à l'issue de la quarante-quatrième session de cette organisation économique de dix pays communistes, le jeudi 7 juillet à Prague.

« La Bulgarie, Hongrie, le Vietnam et la Tchécoslovaquie, la RDA, Cuba, la Mongolie, la Pologne, l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie ont réaffirmé leur accord concernant la création graduelle de conditions pour la libre circulation entre ces pays des biens, des services et des autres facteurs de production, dans le but de créer dans le futur un marché intégré, après étude préliminaire », peut-on lire dans le communiqué final de cette conférence. Le dixième pays membre du COMECON (Conseil d'assistance économique mutuelle), la Roumanie, est absent de cette énumération.

Le secrétaire du COMECON, le Soviétique Vyacheslav Sychev, a tenté de minimiser l'importance de cette décision roumaine. *« Il n'y a pas de coupure au sein du COMECON »*, a-t-il affirmé au cours d'une conférence de presse.

Par ailleurs, de vives critiques sur le fonctionnement de cet organisme créé voici quarante ans sont venues des représentants hongrois, conduits par le vice-premier ministre, M. Jozsef Marjai. La Hongrie – qui réalise déjà la moitié de son commerce extérieur avec des pays non communistes – se verrait *« forcée de se détacher du COMECON si son niveau ne devenait pas compatible avec celui de la CEE »*, a ainsi averti la délégation de Budapest.

Un autre point important des discussions a été la question de la convertibilité, actuellement inexistante, des monnaies des pays de l'Est entre elles et vis-à-vis des devises fortes. Le but serait *« d'aboutir à une utilisation non limitée de ces monnaies nationales, ainsi que du rouble convertible »* (unité de compte actuelle pour les échanges entre pays de l'Est), a indiqué M. Sychev.

Afrique

TUNISIE

Ouverture du procès de M. Skhiri ancien directeur de cabinet de M. Bourguiba

TUNIS
de notre correspondant

Le procès pour détournement de deniers publics de M. Mansour Skhiri, ancien ministre de l'habitat, de l'équipement et des transports, qui fut aussi directeur de cabinet de M. Bourguiba, s'est ouvert, le jeudi 7 juillet, devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Tunis.

Selon l'acte d'accusation, il est retenu contre M. Skhiri d'avoir utilisé des fonds publics à des fins personnelles, de s'être livré à des trafics d'influence et à diverses malversations, tant à l'époque où il était gouverneur de la province de Monastir que, de 1985 à 1987, lorsqu'il avait été appelé à la présidence de la République de Carthage. Les sommes ainsi détournées ont été évaluées à environ 30 millions de francs, dont une bonne part, il est vrai, avait été dépensée dans des travaux d'embellissement et d'entretien du mausolée de la famille Bourguiba à Monastir.

Quelque peu amaigri, s'efforçant de sourire aux sept avocats qui l'assistent, mais ayant perdu de la superbe qu'il affichait presque chaque soir sur les écrans de la télévision lorsqu'il paraissait au côté de l'ancien président, M. Skhiri a rejeté toutes ces accusations, arguant qu'il avait toujours agi dans le cadre de la loi et sur instructions. *« Je n'avais pas le choix »*, a-t-il ajouté.

Au lendemain du 7 novembre, le nouveau pouvoir, soucieux de ressouder une union nationale qui en avait bien besoin, a renoncé à toute idée de procès à caractère politique qui aurait pu prendre des allures de règlement de comptes. Il s'en tient toujours à cette attitude.

Seules deux autres personnes, membres de la dernière des *« gardes rapprochées »* de M. Bourguiba, poursuivies pour des détournements de fonds, sont appelées à être jugées : l'ancien président de la compagnie Tunis Air, M. Hedi Attia, dont le procès est en cours, et M. Mahmoud Bel Hassine, qui fut l'homme de compagnie de l'ancien président, et qui devrait comparaître prochainement.

Mais, en arrière-plan du procès de M. Skhiri, se profile le souvenir des situations souvent pénibles qu'a connues la Tunisie ces dernières années. M. Skhiri était, en effet, considéré comme l'un des conseillers du vieux président ayant sur celui-ci une influence des plus néfastes. Il est passible de vingt ans de travaux forcés.

MICHEL DEURÉ.

La politique africaine de la France

Les orientations de M. Pelletier nouveau ministre de la coopération

La *« valorisation des ressources humaines »* dans les pays africains sera la principale préoccupation du ministère français de la coopération, a déclaré, le jeudi 7 juillet, le nouveau ministre, M. Jacques Pelletier, en présentant lors d'une conférence de presse les grandes lignes de son action. M. Pelletier, qui a dénoncé l'intolérance et *« toutes les formes de dictature ou de ségrégation »*, a vivement critiqué l'envoi de déchets toxiques en Afrique, affirmant que le continent *« ne doit pas devenir la poubelle de l'Europe ou d'autres pays industrialisés »*.

Le ministre a précisé que sa politique cherchera à *« répondre aux besoins urgents de l'Afrique, sans oublier ni le long terme ni les aspects humains »*, tout en essayant de faire partager à l'ensemble des Français *« l'ardente nécessité d'une mobilisation en faveur du développement »*. Il a estimé que les décisions prises par les sept pays industrialisés au récent sommet de Toronto, concernant l'allègement du fardeau de la dette des pays les plus pauvres, sont une *« brèche »* importante, mais *« doivent être suivies par d'autres mesures »*. *« Il faut aller plus loin »*, a-t-il dit.

« La dette de l'Afrique au sud du Sahara (550 milliards de francs environ) est à la fois faible par rapport à l'ensemble de la dette extérieure mondiale, et accablante au regard des forces productives et des capacités d'exportation par rapport à son remboursement », a-t-il noté, qualifiant la situation d'*« insupportable »*. M. Pelletier a indiqué que les experts du Club de Paris (qui réunit les créanciers publics des pays du tiers-monde) doivent déterminer *« rapidement »* les modalités d'application des mesures prises par les « Sept ». *« Il faudra veiller à ce que les décisions prises dans cette instance soient bien conformes à l'esprit de générosité qui a prévalu à Toronto »*, a-t-il précisé.

Le ministre a préconisé un rétablissement des grands équilibres financiers des pays africains, passant notamment par la privatisation d'une partie du secteur bancaire. Il a toutefois mis en garde contre les dangers de mesures trop strictes pour des économies fragiles dans le cadre des efforts d'ajustement réclamés par les grandes instances financières mondiales.

Le différend tchado-libyen

Les ministres des affaires étrangères se rencontrent à Libreville

Libreville. – La rencontre entre les ministres libyen et tchadien des affaires étrangères, MM. Jadallah Azouz Al Talihi et Gouara Lassou, s'est ouverte, le jeudi 7 juillet, à Libreville. Cette réunion est présidée par le ministre des affaires étrangères gabonais, M. Martin Bongo, représentant le chef de l'Etat, M. Omar Bongo, président du comité *ad hoc* de l'OUA sur le différend tchado-libyen. Les travaux doivent durer trois jours.

Ouvrant la séance, M. Martin Bongo a souligné qu'il s'agissait d'une *« réunion historique »*, car c'est *« la première fois depuis le déclenchement du différend en 1973 que Tchadiens et Libyens, à ce niveau de représentation, se retrouvent autour d'une même table, face à face. »* *« Un pas important vient d'être franchi »*, a-t-il ajouté.

Le Tchad et la Libye ont tous deux indiqué qu'ils étaient disposés à rétablir leurs relations diplomatiques. Cette volonté commune fait suite à l'annonce, en mai dernier, par le colonel Mouammar Kadhafi, que la Libye reconnaissait le régime du président Hissène Habré.

De part et d'autre, on se garde de tout pronostic sur les conclusions de cette rencontre. Côté gabonais, on indique que cette « table ronde » doit permettre de *« créer une atmosphère de confiance entre les deux parties »*, mais on reste très réservé sur la possibilité d'aboutir, dès cette première réunion, à un rétablissement des relations diplomatiques. De même n'envisage-t-on pas, à très court terme, une rencontre entre le colonel Kadhafi et M. Hissène Habré. – *(AFP.)*

● « Rajeunissement » de l'accord de Nkomati entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. – Les gouvernements mozambicain et sud-africain ont donné, le jeudi 7 juillet, à Pretoria, un second souffle à l'accord de non-agression signé, en 1984, à Nkomati, en renouvelant leur engagement de ne pas soutenir leurs ennemis respectifs, la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) et le Congrès national africain (ANC). Après la première réunion, depuis 1985, de la commission mixte de sécurité créée par l'accord de Nkomati, les deux régimes ont décidé de redonner un caractère permanent à cette commission afin de *« rajeunir »* l'accord, selon un communiqué rendu public par le ministère sud-africain des affaires étrangères. La commission se réunira dorénavant à un rythme mensuel, alternativement dans les deux capitales. – *(AFP.)*

PUBLICATION JUDICIAIRE

Jugement de la 1re Chambre, 1re Section du T.G.I. de Paris du 24-02-1988. ENTRE : La Société Les Éditions La Découverte S.A. 1, place Paul-Painlevé à Paris (5e) – M. Denis LANGLOIS, 28, rue Louis-Morard, Paris (14e). ET : M. Joël WEISS, journaliste, 10, rue de Chéroy, Paris (17e) – La Société Éditions GARANCIERE, 8, rue Garancière, Paris (6e) – POUR CONTREFAÇON de l'œuvre de Denis LANGLOIS.

Les condamne *in solidum* à payer à la Sté des Éditions LA DÉCOUVERTE 10 000 F en réparation de son préjudice patrimonial – à Denis LANGLOIS, 10 000 F au titre de son préjudice moral – et aux deux, 5 000 F sur le fondement de l'art 700 du NCPC – leur interdit de renouveler l'impression de l'ouvrage « Vos droits et vos devoirs face à la police » dans sa rédaction actuelle. Pour extrait.

Proche-Orient

ISRAËL

Quatre anciens généraux entendent promouvoir la thèse du compromis territorial

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le général Aharon Yariv n'est pas un doux rêveur. Ancien chef des renseignements militaires, il a plus la réputation d'un analyste à sang froid que celle d'un gauchiste à tendance pacifiste. Et c'est en mettant en avant ses galons et son expérience de professionnel qu'il vient d'entreprendre une dernière mission : convaincre ses compatriotes que le maintien de la totalité des territoires occupés dans l'ensemble israélien n'apporte rien à la sécurité de l'Etat. Au contraire, dit-il, la Cisjordanie et Gaza sont plus un handicap qu'un atout dans le système de défense du pays.

La thèse peut paraître iconoclaste. Elle n'en est pas moins partagée par trois de ses compagnons, eux aussi anciens généraux, et avec lesquels Aharon Yariv vient de fonder le Conseil pour la paix et la sécurité : Ephraïm Sneh a été un des patrons de l'administration territoriale en Cisjordanie, Ori Orr fut commandant en chef de la région nord et Yoram Agmon un des pontes de l'aviation. En créant le Conseil, ils entendent promouvoir la thèse du compromis territorial — la paix en échange de territoires.

L'idée n'est pas nouvelle : elle est au cœur du programme des travaillistes de M. Shimon Pérès. Le fait intéressant est qu'elle soit cette fois propagée par des militaires du plus haut niveau, au beau milieu du soulèvement dans les territoires et à quelques mois d'un scrutin législatif dont un des enjeux sera l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza.

Si les quatre hommes étaient restés isolés, on serait tenté de conclure à une initiative marginale. Mais, en quelques semaines, le Conseil a réuni un véritable état-major : plusieurs dizaines de généraux et d'officiers supérieurs du cadre de réserve l'ont rejoint.

Leur message tient en une demi-douzaine de constatations qui tendent à prouver, selon eux, que le Grand Israël est au moins aussi difficile à défendre que celui d'avant 1967. Aharon Yariv observe que la poursuite de l'occupation entame le moral de l'armée et ternit l'image d'Israël à l'étranger — deux éléments qui font partie du *« système de sécurité »* du pays.

Il fait valoir que la mobilisation de plusieurs milliers d'hommes pour assurer le maintien de l'ordre en Cisjordanie et à Gaza détourne d'importantes ressources, humaines et matérielles, au détriment de la défense traditionnelle des frontières. Sur ce point, le général Yariv vient de recevoir un appui de taille : le patron de la logistique de l'armée israélienne, le général Menahem Einan, affirmait publiquement cette semaine que le soulèvement dans les territoires pourrait l'amener à renoncer à certains achats d'armements.

Ces arguments ne sont cependant pas de nature à ébranler une des écoles de pensée militaire le plus largement reconnues dans le pays : l'Israël d'avant 1967 n'est qu'une étroite bande côtière, un corridor impossible à défendre (sinon par des attaques préventives), et qui ne fournit à l'armée ni temps de réaction (celui nécessaire à la mobilisation) ni recul stratégique.

Sans contester totalement ces données, le Conseil pour la paix et la sécurité estime qu'elles sont de moins en moins vraies. Selon le général Agmon, il suffirait qu'Israël conserve, dans une Cisjordanie démilitarisée, plusieurs postes d'observation électronique, sur la ligne de crête qui domine la vallée du Jourdain, pour détecter et prévenir toute menace à l'Est.

A chacun « son » général

Objectivement, le Conseil « roule » pour le Parti travailliste. Le Likoud — la formation du premier ministre Itzhak Shamir, partisan inconditionnel du Grand Israël — ne pouvait rester sans réaction : il a, à son tour, mobilisé « son » général de réserve pour faire pièce à l'offensive des avocats du compromis territorial. Yehoshua Saguy est, lui aussi, un ancien chef des renseignements militaires, et il est tout aussi catégorique que son collègue Yariv, mais pour défendre le contraire ; *« Si la Judée et la Samarie* (la Cisjordanie), déclarait-il récemment au *Jerusalem Post, devaient être transférées à une entité étrangère, alors nous serions obligés, lors de la prochaine guerre, de nous battre à l'intérieur de la ligne verte »* (la frontière d'avant 1967).

L'influence du Conseil pour la paix et la sécurité lui apparaît comme catastrophique : *« le Conseil est devenu un instrument de pression, non seulement pour convaincre les juifs d'Israël mais aussi ceux de l'étranger et, plus grave encore, peut-être même pour convaincre les goyim : regardez, nous dira-t-on, voilà des généraux compétents qui prétendent qu'Israël peut parfaitement abandonner la Judée et la Samarie. »* Pour contrecarrer la campagne du Conseil, le général Saguy a exhorté tous les officiers d'active ou de réserve qui partageraient ses sentiments à le faire savoir publiquement. Pour le moment, personne n'a répondu à l'appel : il est vrai que nombre d'officiers, au sein même de l'état-major, seraient plutôt partisans des thèses défendues par le Conseil pour la paix et la sécurité.

ALAIN FRACHON.

LIBAN

L'éviction des Palestiniens « arafatistes » de Borj-Barajneh marque la fin d'une époque

BEYROUTH
de notre correspondant

Avec la chute de Borj-Barajneh, évacué par les partisans de M. Arafat, le vendredi matin 8 juillet, la « guerre des camps » palestiniens de Beyrouth est terminée. C'est la fin d'une époque. L'épilogue en aura été beaucoup plus rapide que prévu, puisque la chute de Chatila ne remonte qu'à dix jours.

Les combattants loyalistes ont quitté Borj-Barajneh, leur dernier bastion, dans les mêmes conditions que leurs camarades de Chatila : avec leurs armes légères et leurs familles, transportés par les forces de sécurité intérieure libanaises et convoyés par l'armée syrienne jusqu'aux portes de Saïda, leur destination finale étant le camp d'Aïn-El-Heloue attenant à cette localité qui marque l'entrée du Liban sud. L'opération s'est déroulée sous la supervision et donc avec la garantie d'une tierce partie arabe, une mission médicale algérienne ayant remplacé dans ce rôle les officiers libyens retirés par leur pays.

Rassemblés en trois vagues, les partisans de M. Arafat sont sortis de Borj-Barajneh à 7 h 10. Le convoi comportait principalement deux camions et un autobus de la gendarmerie libanaise, ainsi que trois voitures, le tout escorté par des véhicules militaires syriens. Ils étaient cent vingt environ, mais, avec leurs familles qui doivent les rejoindre, ce nombre devrait atteindre deux cent cinquante. Une controverse a même éclaté à ce sujet : les « arafatistes », pour marquer qu'ils étaient encore en force, affirment que l'accord d'évacuation porte sur deux cent cinquante à trois cents combattants.

Leurs adversaires affirment pour leur part qu'il n'y avait plus qu'une poignée d'inconditionnels du chef de l'OLP et que l'accord ne porte guère que sur cinquante à soixante-dix hommes.

Quoi qu'il en soit, c'est, comme à Chatila, à l'issue d'un assaut victorieux des opposants « anti-Arafat », jeudi, que la reddition de Borj-Barajneh est intervenue. Chassés du camp fin avril, les Palestiniens d'Abou Moussa l'encerclaient depuis, tirant leur force de l'armée syrienne déployée tout autour : les « arafatistes » étaient pris au piège de leur propre victoire.

De Tunis où ils sont repliés depuis l'invasion israélienne de 1982 l'OLP et son chef mettent une fois de plus en accusation la Syrie. M. Arafat a lui-même souligné que la « guerre des camps » visait à éliminer les Palestiniens du Liban. Son conseiller, M. Bassam Abou Charif, s'est montré particulièrement acerbe dans une déclaration à un journal libanais du secteur chrétien, *Ad-Dyar*, affirmant que la Syrie donne à Israël l'occasion de justifier sa répression du soulèvement des territoires occupés, en étant à même de soutenir, face au monde, qu'elle en fait bien moins contre les Palestiniens que les Syriens en bombardant les camps de Beyrouth.

Mais pour Damas, à qui tout réussit ces temps-ci au Liban, ces considérations sont secondaires, l'important étant de maîtriser la situation dans ses deux volets libanais et palestinien. Elle y arrive peu à peu : dans les jeux politiques libanais, le contrepoids palestinien dont tout le monde a usé, y compris les chrétiens, va faire lourdement défaut.

LUCIEN GEORGE.

L'affaire de l'Airbus d'Iran Air

Le département d'Etat n'exclut pas un dialogue avec Téhéran

WASHINGTON
correspondance

Malgré les violentes diatribes anti-américaines des dirigeants iraniens et les déclarations du président Reagan impliquant clairement les responsabilités des autorités de Téhéran dans la destruction de l'Airbus iranien, la possibilité de parvenir à un dialogue n'est pas exclue au département d'Etat. Jusqu'à nouvel ordre, dit-on, Téhéran se contente d'exploiter l'affaire à des fins de propagande, mais sans aller au-delà des violences verbales. Cette relative modération est ressentie comme un désir de ne pas compromettre définitivement les chances de normaliser un jour les relations avec Washington.

En fait, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, en route vers l'Extrême-Orient, a confirmé qu'avant l'affaire de l'Airbus les Iraniens avaient fait des ouvertures en ce sens. M. Shultz a indiqué qu'il était prêt à envisager une discussion sans condition préalable, mais auparavant il voudrait être assuré de l'autorité des interlocuteurs. Aussi, surveille-t-on attentivement l'évolution de la lutte des tendances à Téhéran en espérant que les pragmatiques l'emporteront sur les idéologues « durs » qui refusent toute négociation avec l'Irak.

Au département d'Etat, on évoque certains gestes de la Maison Blanche, inspirés, dit-on, par le souci de créer un climat propice à d'éventuelles discussions. Ainsi, le président Reagan a indiqué que ses regrets adressés au gouvernement iranien devaient être considérés comme des excuses. D'autre part, l'attribution de compensations financières est envisagée mais comme un geste *« humanitaire »* envers les familles des victimes, n'impliquant évidemment aucun aveu de culpabilité.

En fait, en plus des difficultés techniques à dédommager les familles des victimes sans passer par l'intermédiaire du gouvernement de Téhéran, Washington doit tenir compte de l'opinion publique américaine qui, d'après un sondage récent, nourrit toujours un profond ressentiment envers les Iraniens. Si 63 % des personnes interrogées estiment que les Etats-Unis doivent s'excuser, 61 % pensent qu'aucune compensation ne devrait être payée aux familles. *« Nous sommes un peu déçus des sentiments aussi négatifs éprouvés par le peuple américain à l'égard du peuple iranien »*, aurait dit un officiel de la Maison Blanche, ajoutant que cette réaction était compréhensible mais qu'elle allait *« à l'encontre du traditionnel esprit humanitaire américain »*.

D'autre part, une très large majorité (92 %) se déclare pour le maintien de la présence américaine dans le Golfe. Ainsi, les réactions du grand public renforcent-elles le gouvernement dans son refus de modifier sa politique. Tant que la guerre continuera entre l'Irak et l'Iran, tant que la liberté de navigation sera menacée dans le Golfe, nous devrons maintenir une présence sur place, a dit en substance le sénateur Lugar, influent membre républicain de la commission des affaires étrangères.

En même temps, la réaction de l'opinion publique intimide, au Capitole, les adversaires de la politique officielle qui font preuve d'une grande prudence. Ceux qui désiraient invoquer le *War Powers Act* de 1973 (1), avec l'intention d'obtenir une limitation dans le temps de la présence navale américaine, n'arrivent pas à rallier la majorité de leurs collègues.

Néanmoins, on peut déceler quelques signes de malaise parmi les élus américains qui s'interrogent sur la validité d'une politique impliquant un engagement sans limite à maintenir les forces américaines, exposées en permanence dans un secteur d'hostilité. Quant au *Wall Street Journal*, pourtant fidèle soutien de l'administration Reagan, il indiquait, dans un éditorial, qu'à son avis le gouvernement américain avait révisé sa politique dans un sens favorable à l'Irak. Le journal suggère même que l'US Navy se retire pendant vingt jours du Golfe, ce qui, peut-être, faciliterait un cessez-le-feu.

HENRI PIERRE.

(1) La loi de 1973 prévoit que le président consulte le Congrès quand les forces américaines se trouvent menacées, pour obtenir l'autorisation de maintenir ces forces sur place au-delà de quatre-vingt-dix jours.

Critiquant M. Reagan

Le secrétaire général de l'ONU se félicite de l'attitude « sage et sereine » de l'Iran

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, s'est félicité, le jeudi 7 juillet, de la *« sagesse et la sérénité »* dont a fait preuve l'Iran dans ses réactions à la destruction de l'Airbus d'Iran Air et a critiqué le président Reagan pour avoir déclaré que l'incident était *« clos »*. *« Avec tout le respect que je lui dois, je pense qu'il n'appartient pas à l'une des parties de décider si l'affaire est close »*, a-t-il dit, ajoutant que la nouvelle attitude de Téhéran *« l'aiderait grandement à essayer de trouver une issue pacifique au conflit Irak-Iran qui fait rage depuis près de huit ans »*.

A Téhéran, cette *« nouvelle attitude iranienne »* s'est manifestée au cours des obsèques de 87 des 290 victimes du drame de l'Airbus. Malgré les cris de *« Mort à l'Amérique »* et *« Vengeance, vengeance »* des dizaines de milliers de Téhéranais qui ont défilé dans le centre de la capitale pour accompagner les cercueils, les dirigeants iraniens ont tenu des propos relativement modérés. C'est ainsi que le chef de l'Etat, le président Khamenei, a invité implicitement les ravisseurs d'otages occidentaux du Liban à faire preuve de retenue. *« L'opinion publique internationale n'aime pas les prises d'otages où qu'elles se déroulent »*, a-t-il dit, ajoutant que les *« détournements d'avions étaient tout aussi condamnables »*. Comme l'imam Khomeiny avant lui, le chef de l'Etat a invité les Iraniens à reporter leur colère dans la guerre contre l'Irak, tout en dénonçant au passage la présence en force de l'US Navy dans les eaux du Golfe, *« inacceptable selon toutes logiques »*.

La présence massive de télévisions et de journalistes étrangers (soigneusement sélectionnés) invités à Téhéran pour l'occasion, laisse penser, dans les milieux diplomatiques de Téhéran, que la République islamique entend tirer le plus grand parti politique possible de la destruction de l'Airbus. Toujours selon ces mêmes milieux, l'iman Khomeiny, dont la disparition imminente avait été annoncée par la CIA, est *« en bonne santé »* mais prépare activement sa succession dans le but d'éviter une lutte pour le pouvoir après sa disparition. Selon les diplomates, la nomination du président du Parlement Ali Akbar Rafsandjani à la tête des forces armées, le mois dernier, A quasiment fait de lui le dauphin de Khomeiny, bien que l'ayatollah Montazeri soit toujours son successeur officiel.

L'assouplissement de la politique de Téhéran a cependant ses limites et le ministère iranien des affaires étrangères a *« catégoriquement »* démenti, jeudi, les propos du secrétaire d'Etat américain, George Shultz, selon lesquels Téhéran aurait exprimé son désir de négocier avec Washington. *« Les allégations de M. Shultz*, a-t-il dit, *ont pour objectif de détourner l'opinion publique mondiale de la catastrophe de l'Airbus iranien, abattu par la flotte américaine. »* — *(AP, Reuter, AFP.)*

Amériques

La poussée de l'opposition à l'élection présidentielle

Le candidat officiel promet le « pluralisme » aux Mexicains

(Suite de la première page.)

Le troisième candidat de poids de cette élection, M. Manuel Clouthier, qui représente le Parti d'action nationale (PAN, droite,) n'est pas en reste, puisqu'il affirme que son parti est *« devenu la première force politique du pays devant la FDN (Force démocratique nationale) de M. Cardenas et le PRI qui occupe désormais la troisième position »*. Estimant que *« le système politique mexicain a perdu toute crédibilité »*, M. Clouthier a convoqué ses partisans à une grande manifestation samedi pour dénoncer la fraude et contester la légitimité du futur président de la République (celui-ci doit prendre ses fonctions le 1er décembre). Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la *« résistance civile »* mise au point par le PAN sur le modèle de la stratégie qui a été utilisée aux Philippines pour renverser la dictature de M. Ferdinand Marcos en février 1986.

M. Cardenas et Mme Rosario Ibarra, la candidate de l'extrême gauche et d'une organisation de défense des droits de l'homme, se sont joints à M. Clouthier pour obliger le gouvernement à rendre des comptes sur les irrégularités du scrutin, mais ils refusent pour l'instant d'appuyer son projet de *« résistance civile »*.

Pendant que la commission fédérale électorale poursuit la compilation des résultats avec une lenteur désespérante malgré son système informatique, l'opposition tente de réunir les preuves concrètes de la fraude (vols et bourrages d'urnes, inscriptions fictives sur les listes électorales, votes à répétition par des *« brigades volantes »* du PRI dans plusieurs bureaux et obstruction dans les circonscriptions où l'opposition est forte, etc.). Pour expliquer la lenteur du dépouillement, les autorités soulignent qu'elles n'avaient pas prévu une participation aussi importante de l'électorat. Selon les estimations actuelles, le taux de participation aurait atteint environ 80 %, un record historique dans ce pays où le taux d'abstention tourne traditionnellement autour de 50 %. Dans l'État du Michoacan, où la lutte politique est encore plus intense qu'ailleurs, car c'est la région d'origine de M. Cardenas, la participation aurait même dépassé 80 %. La plupart des nouveaux électeurs s'y seraient prononcés en faveur de M. Cardenas. Le phénomène a atteint une telle ampleur que certains bureaux de vote se sont retrouvés à court de bulletins, en particulier dans la capitale. Tous les commentateurs de la presse nationale soulignent avec satisfaction le taux élevé de participation, estimant que les Mexicains ont prouvé ainsi leur *« maturité politique »* et leur *« tolérance »*. En dépit des accusations de fraude lancées par l'opposition, *« cet exercice de civisme* — écrit un quotidien — *pourrait être le début d'une nouvelle ère dans notre histoire*.

Contrastant avec les déclarations triomphalistes de certains dirigeants de son parti, M. Salinas a la victoire modeste. *« L'époque du parti pratiquement unique est terminée*, a-t-il déclaré. *Nous entrons dans une nouvelle étape de la vie politique du pays. L'opposition est majoritaire dans plusieurs régions du pays. C'est le signe d'un progrès pour la démocratie et je m'engage à respecter le pluralisme. »*

BERTRAND DE LAGRANGE.

● HAITI : La France réduit son aide à Haïti. — Le ministre français de la coopération, M. Jacques Pelletier, a annoncé, le jeudi 7 juillet, à Paris, après la visite de l'ex-président Leslie Manigat, que la France interrompait son soutien financier à Haïti après le coup d'Etat du général Namphy.

L'aide humanitaire à ce pays, l'un des plus pauvres du monde, est cependant maintenue. La CEE a, de son côté, reconduit l'aide prévue de 30 000 tonnes de céréales pour 1988.

● COLOMBIE : arrestation d'un militaire après un massacre de paysans. — Un lieutenant de l'armée colombienne affecté au service de renseignement et deux trafiquants de drogue ont été placés en détention par le juge d'instruction chargé de l'enquête sur des massacres de paysans en avril dernier. L'un des trafiquants est propriétaire d'une des fermes, au nord-ouest de Cordoba, où s'est produit l'assassinat de trente-six ouvriers agricoles. Un autre trafiquant arrêté serait impliqué dans l'assassinat de vingt et un ouvriers commis dans la région d'Uraba en mars. — *(AFP)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Les attentats se multiplient à Kaboul

La pression des moudjahidins sur Kaboul s'intensifie. Le jeudi 7 juillet, une douzaine de roquettes se sont abattues sur la ville, et un nouvel attentat au véhicule piégé — un camion, cette fois — a été perpétré près de l'un des principaux marchés du centre de la capitale. Selon l'agence Tass, cet acte de terrorisme a fait au moins un mort et plusieurs blessés. La veille, l'explosion d'une voiture piégée et des tirs de roquettes avaient fait quatorze morts et quarante-cinq blessés (*le Monde* du 8 juillet).

Des femmes et des enfants font partie des victimes des douze roquettes tirées jeudi par les *« extrémistes »*, affirme l'agence Tass, qui évalue à deux cents en deux mois le nombre de tués et de blessés par des voitures piégées et des attaques à la roquette sur Kaboul.

Dans une conférence de presse donnée mercredi à Islamabad (Pakistan), l'un des chefs de la résistance afghane, M. Gulbudin Hekmatyar, a affirmé que Kaboul *« tomberait »* dans les sept mois à venir sous les coups des moudjahidins. — *(AFP, Reuter.)*

Afrique du Sud

Libération de cinq militants anti-apartheid

Le Cap *(AP, AFP)*. — Cinq militants anti-apartheid ont été libérés, le jeudi 7 juillet, après deux ans de détention sans procès aux termes de l'état d'urgence décrété, en juin 1986, en Afrique du Sud, ont déclaré leurs avocats.

Quoique libres, il leur est interdit de parler à des journalistes, de participer aux activités de l'UDF et de critiquer le gouvernement. Ils doivent obligatoirement se trouver à leur domicile après le coucher du soleil et ne sont pas autorisés à quitter la ville où ils vivent.

Etats-Unis

Le Sénat approuve une aide de 14,3 milliards de dollars à l'étranger

Le Sénat américain a approuvé, le jeudi 7 juillet, un projet de loi prévoyant d'accorder à différents pays étrangers une aide économique et militaire d'un montant de 14,3 milliards de dollars.

Comme les années précédentes, Israël obtiendra 1,8 milliard de dollars d'aide économique et 5,8 milliards d'aide militaire.

Le Panama voit toute aide américaine disparaître, ainsi que le quota d'exportation de sucre qui lui assurait un certain niveau de ventes vers les Etats-Unis.

A la demande de l'administration Reagan, le Sénat accorde 40 millions de plus que l'année dernière au gouvernement philippin, qui obtient donc 125 millions de dollars d'assistance militaire, 124 millions d'aide économique et 40 millions d'aide au développement. — *(Reuter.)*

Irlande du Nord

Attentats à Belfast : trois morts

Trois personnes, dont deux civils et un soldat britannique, ont été tuées dans deux explosions qui se sont produites à quelques heures d'intervalle, le jeudi 7 juillet et le vendredi matin 8 juillet, dans le quartier catholique de Falls, à Belfast-Ouest.

La première explosion, survenue dans l'enceinte d'une piscine, a fait deux morts, un jeune homme de vingt-trois ans et une femme de soixante ans, et trois blessés, dont une fillette de quatre ans, parmi des civils qui se trouvaient à proximité de l'établissement. Cet incident s'est produit au moment où des soldats britanniques et des policiers de la Royal Ulster Constabulary (RUC) effectuaient conjointement une patrouille de routine aux abords de la piscine. Aucun d'entre eux n'a été touché.

Quelques heures plus tard, un soldat britannique a été tué au même endroit par l'explosion d'un second engin, alors qu'il patrouillait dans le quartier qui avait été bouclé par les forces de sécurité à la suite du premier incident. — *(AFP.)*

Politique

Le premier ministre obtient la démission de M. Léon Schwarzenberg

Neuf jours après avoir été nommé ministre délégué chargé de la santé, M. Léon Schwarzenberg a dû démissionner le jeudi 7 juillet. En fin d'après-midi, l'Hôtel Matignon publiait le communiqué suivant : *« Le premier ministre ayant rappelé à l'ensemble des membres du gouvernement les instructions qu'il avait formulées en ce qui concerne la cohérence de l'action et de la communication gouvernementale, le ministre délégué à la santé a présenté sa démission au premier ministre, qui l'a acceptée.*

» Aux termes de l'entretien qu'ils ont eu ce matin, le premier ministre a redit à M. Schwarzenberg l'estime qu'il continuait de lui porter pour son action résolue dans la lutte contre les grandes maladies et pour la générosité dont il a toujours fait preuve tant auprès des malades que dans l'illustration des causes qu'il défendait.

» Il l'a assuré que le message d'humanisation du système hospitalier et de prise en compte du droit des malades dans une politique de la santé serait au cœur de l'action du gouvernement dans ce domaine. »

Quelques instants plus tard, la lettre de démission de M. Schwarzenberg était rendue publique. *« J'ai compris,* écrit notamment l'hématologue de l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif) à M. Michel Rocard, *que vous puissiez partager l'inquiétude suscitée, parfois artificiellement, par mes déclarations récentes, notamment au sujet des préventions de la toxicomanie. Je crois vous avoir persuadé que les moyens d'action que je proposais (...) ne peuvent en aucun cas être perçus comme une reconnaissance ou une tolérance de l'usage banalisé de certains produits toxiques. (...) J'ai néanmoins estimé,* poursuit M. Schwarzenberg, *que mon métier et mes fonctions non seulement m'autorisaient, mais m'obligeaient à formuler sans retard quelques propositions que je jugeais essentielles, tant à l'adaptation de notre système de soins qu'au sujet des droits des malades. J'ai pensé, semble-t-il à tort, qu'en ce domaine aussi, il était conforme à l'intérêt général de parler vrai. »*

« Je regrette,* conclut M. Schwarzenberg, *que les circonstances, et peut-être une certaine surestimation du caractère inquiétant de mes propos, ne me permettent pas d'apporter la preuve, sur une durée suffisante, du bien-fondé de mes propositions. Je souhaite néanmoins que mes successeurs puissent s'en inspirer après s'être entourés des précautions nécessaires (...). »

Vendredi, dans un entretien avec *Libération,* M. Schwarzenberg revient sur les circonstances de sa démission. *« On m'a forcé à démissionner »,* affirme-t-il. *« Il y a eu un emballement. Mon ministre de tutelle, Claude Evin, ne m'a rien demandé, je ne l'ai pas vu depuis la présentation du ministère, mardi. Et puis, ce matin, j'ai vu le premier ministre à 11 heures. Une conversation très amicale où nous sommes tombés d'accord pour un communiqué rectifiant mes déclarations. Rien d'autre. En aucun cas, il n'a été question, ce matin, de démission. Puis il y a eu l'article du* Monde... »

Dans l'entourage du premier ministre, on affirmait qu'il n'avait pas été question d'un communiqué commun. On indique que si cette proposition, d'un communiqué commun, a bien été faite par M. Schwarzenberg au premier ministre, M. Rocard a d'emblée écarté cette éventualité. Le premier ministre aurait simplement informé M. Schwarzenberg qu'un communiqué annonçant sa démission serait publié dans l'après-midi. D'autre part, on indiquait tôt jeudi matin, dans l'entourage du président de la République, que les jours de M. Schwarzenberg à la tête du ministère de la Santé étaient comptés. Il ne semble pas que M. Rocard ait l'intention de remplacer M. Schwarzenberg. C'est donc M. Evin qui devrait assurer seul les fonctions de ministre de la santé.

M. Schwarzenberg a battu le record de la brièveté au sein d'un gouvernement sous la Vᵉ République : neuf jours. En 1974, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber était resté treize jours (du 28 mai au 9 juin) ministre des réformes du gouvernement dirigé par M. Jacques Chirac. Il avait critiqué les essais nucléaires de Mururoa.

Un dénouement attendu après un cadeau empoisonné

Il ne suffit pas d'être populaire pour être un bon ministre. L'aura médiatique n'est pas un gage de compétence. Ce constat banal s'impose au lendemain de la démission de M. Léon Schwarzenberg de son poste de ministre délégué chargé de la santé. M. Schwarzenberg n'était pas fait pour être ministre. Il n'y a rien de désobligeant à son égard que de le constater. Il ne fallait d'ailleurs pas être grand clerc pour s'attendre à pareil dénouement.

M. Schwarzenberg doit sa réputation auprès du grand public à ses prises de position souvent courageuses, dans des domaines aussi variés que la santé, l'immigration, la torture ou l'euthanasie. Il est considéré, à tort ou à raison, comme une grande voix, certains diraient une conscience, une sorte de « contre-pouvoir médical ». Dans ces conditions, il était pour le moins risqué de faire appel à lui pour occuper des fonctions ministérielles.

Dès le jour de sa nomination, le 28 juin, on savait que sa présence au ministère de la santé n'irait pas sans problèmes. A en juger par la réaction — faite essentiellement d'incrédulité — des milieux médicaux, il n'était pas le ministre dont rêvaient les médecins. Sans doute ces derniers connaissaient-ils, mieux que le grand public, le caractère complexe de l'hématologue de l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif), ses déclarations fracassantes sur l'euthanasie, ses mésaventures au sein de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), ses ennuis avec le Conseil national de l'ordre des médecins.

Mais le premier signal public du malaise qu'avait suscité la nomination de M. Schwarzenberg vint... du premier ministre lui-même, Michel Rocard, qui, interrogé lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 3 juillet, sur le fait que le nouveau ministre de la santé avait reconnu avoir pratiqué l'euthanasie, répondit : *« Un des résultats de la nomination de M. Schwarzenberg est qu'il ne pratiquera plus. »*

Deux jours plus tard, « l'affaire Schwarzenberg » éclatait. Au cours d'une conférence de presse, il présentait les grandes lignes de son programme. Se considérant comme *« le ministre des droits des malades »*, il annonçait qu'il allait prochainement instituer un carnet de santé, qui serait remis aux personnes hospitalisées dès leur sortie, et qui comporterait un résumé du compte-rendu d'hospitalisation et une photocopie des comptes-rendus opératoires et anatomo-pathologiques.

A propos de la lutte contre le SIDA, M. Schwarzenberg se prononçait pour le dépistage systématique chez les femmes enceintes et les opérés. Concernant enfin le programme de lutte contre la toxicomanie qu'il comptait mettre en œuvre, il évoquait la possibilité de distribuer de manière tout à fait officielle de la drogue aux drogués (*le Monde* du 7 juillet).

Aucune concertation préalable n'avait précédé une telle déclaration. Personne, pas même le directeur général de la santé, n'avait été mis au courant des propositions du ministre. La surprise fut totale. Il s'ensuivit vingt-quatre heures un peu folles où M. Schwarzenberg fit déclaration sur déclaration. Les unes pour rectifier le tir, affirmant en particulier qu'il n'avait jamais parlé de distribution de drogue, d'autres au contraire pour enfoncer le clou et justifier les propos qu'il avait tenus lors de la conférence de presse du 5 juillet.

Polémique politique

Les réactions furent en général défavorables, tant de la part des spécialistes de la lutte contre la toxicomanie que de ceux du SIDA. Jeudi, la polémique prit un tour nettement plus politique avec les déclarations très critiques tant du RPR, par la voix de Mᵐᵉ Barzach, l'ancien ministre de la santé, que du Parti socialiste (*le Monde* du 8 juillet). En des termes assez similaires les représentants de ces deux partis regrettaient l'absence totale de concertation et *désapprouvaient la volonté du nouveau ministre d'instaurer* des mesures de dépistage systématique du SIDA. Une contradiction formelle avec la politique suivie dans ce domaine par la France — on propose des tests de dépistage mais on ne les impose pas, — politique qu'avait reprise à son compte au cours de la même conférence de presse M. Claude Evin, le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale et, accessoirement, le ministre de tutelle de M. Schwarzenberg.

Afin de calmer le jeu, M. Evin avait décidé le 6 juillet de s'en remettre, pour tous ces projets, à l'avis des présidents du Comité national d'éthique, de l'Académie de médecine et du Conseil national de l'ordre des médecins.

Tant à l'Elysée qu'à Matignon on commençait à réaliser que la nomination du professeur Schwarzenberg avait été une erreur. Jeudi, à 11 h 30, ce dernier était reçu à l'Hôtel Matignon par M. Michel Rocard. M. Schwarzenberg proposa au *premier ministre* la formule d'un *« communiqué commun »* dans lequel les deux hommes clarifieraient la position du ministre de la santé. Pas question, répondit en substance M. Rocard, rappelant au professeur Schwarzenberg la teneur de la lettre qu'il avait envoyée à chacun de ses ministres (*« L'action est préférable aux effets d'annonces qui ne sont souvent pas suivis d'effet »*) et le premier ministre avertit le ministre de la santé qu'en fin d'après-midi un communiqué annoncerait sa démission.

Au-delà des conséquences politiques de cette affaire, il importe d'en tirer les leçons. Certes, M. Schwarzenberg a contrevenu à bien des règles de l'action ministérielle. Mais cela était largement prévisible. En réalité, ce sont surtout les motivations qui ont présidé à sa nomination *qui sont importantes. Coup médiatique ?* Satisfaction d'avoir au gouvernement un homme qui caracole en tête de tous les sondages de popularité ? Un peu des deux certainement. On a voulu « faire plaisir » à l'opinion publique en nommant ministre le professeur Schwarzenberg. C'était une erreur politique. Et un cadeau empoisonné pour l'un des médecins préférés des Français.

FRANCK NOUCHI.

L'opposition se gausse la majorité minimise

« Après le débauchage, l'élagage », a ironisé, le jeudi 7 juillet, M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, à l'annonce de l'éviction de M. Léon Schwarzenberg du gouvernement. Interrogé dans les couloirs du Palais-Bourbon, le député de Paris a poursuivi sur le même ton : *« Ce gouvernement était pléthorique. Il va devenir squelettique »*.

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a, pour sa part, mis cette affaire sur le compte du trop grand nombre de ministres au sein du gouvernement : *« Quarante-neuf membres, c'est beaucoup trop et c'est malsain »*, a-t-il dit en ajoutant : *« Il y a beaucoup de factions à l'intérieur du PS et chacune veut imposer sa loi »*. Si le président du groupe des députés de l'UDC a jugé que cette affaire faisait *« un peu désordre »* et constituait *« un non-sens et un mauvais exemple »*, il n'en a toutefois tiré *« aucune conclusion »* sur l'ouverture.

Ne jugeant *« ni l'homme ni le médecin »*, M. Jacques Toubon, ancien secrétaire général du RPR, a fait observer que *« manifestement, rien ne va plus au gouvernement »*. Souhaitant que *« le premier ministre reprenne les choses en main »*, M. Toubon a fait part de son *« impression qu'il y a deux gouvernements : un gouvernement socialiste qui gouverne et un gouvernement médiatique qui séduit les Français. Or l'art de gouverner, ce n'est pas la même chose que l'art de séduire »*, a-t-il souligné.

Enfonçant le clou, le Parti républicain a estimé que *« la démission de M. Schwarzenberg illustre la précarité du gouvernement de M. Rocard, qui n'a pas de majorité et qui repose sur des bases politiques incertaines et floues »*. *« Il s'agit,* selon lui, *d'un gouvernement minoritaire (...) qui repose sur une série de compromis entre les courants du PS et l'apport de personnalités plus médiatiques engagées derrière l'action du premier ministre. »*

Tandis que l'opposition ironise, le gouvernement minimise les conséquences de cette démission. Ainsi, M. Claude Evin, porte-parole du gouvernement, déclarait jeudi qu' *« il n'y a pas de crise grave »* et que *« l'incident est clos »*. *« Il est normal,* ajoutait le ministre chargé de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, *que nous ajustions les modes de fonctionnement du gouvernement »*. M. Schwarzenberg *« a parlé avec son cœur, sa générosité, mais un membre du gouvernement ne doit pas simplement manifester ses intentions, il doit mettre en œuvre concrètement une politique »*, concluait M. Evin.

Mettant les initiatives du ministre démissionnaire sur le compte, *« probablement d'un manque d'expérience »*, Mᵐᵉ Cresson, ministre chargé des affaires européennes, interrogée sur RTL, rappelait que *« gouverner est un art très difficile qui demande une certaine modestie »*.

Tandis que M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, justifiait la décision de M. Rocard par la nécessité de la *« cohésion gouvernementale »*, M. Pierre Bérégovoy, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et du budget, prêchait la *« sérénité »*. Cette affaire n'est, selon lui, qu' *« une tempête dans un verre d'eau »* et il prédit que *« tout se passera bien quand le gouvernement aura atteint sa vitesse de croisière »*.

M. François Asensi, député communiste de Seine-Saint-Denis, qui s'est déclaré *« surpris »* par l'annonce de cette démission, a pris la défense de M. Schwarzenberg : *« Je voudrais savoir,* a-t-il dit, *si on lui a donné les moyens de mener une véritable politique de la santé. »* De même le porte-parole des « verts » a regretté que le premier ministre *« semble faire assez peu de cas de ses ministres civils, traités comme des utilités, tout juste bons à administrer les affaires courantes, sinon : la porte »*.

● **M. EMMANUELLI : l'élitisme.** — Dans un entretien paru dans *le Nouvel Observateur* (8 juillet), M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, député des Landes, estime *« préoccupante »* l'entrée des ministres représentants de la société civile : *« Il y a là l'esquisse d'une dérive idéologique susceptible, à l'extrême, de menacer les fondements mêmes de la démocratie (...). D'où la société civile, en effet, tire-t-elle sa légitimité ?. Si ce n'est pas des urnes, cela pourrait ressembler à une tentative de mainmise de l'Esta*blishment *sur le pouvoir, au nom d'un élitisme habile à faire du neuf avec du vieux. »*

En dépit des pressions du RPR et de M. Rossinot

M. Rausch conserve la présidence de la région Lorraine

METZ
de notre correspondant

Le conseil régional de Lorraine s'est livré, le jeudi 7 juillet, à une séance d'introspection politique, conséquence directe de l'entrée au gouvernement de son président, M. Jean-Marie Rausch.

Pour clarifier la situation régionale, UDF et RPR ont défini leurs positions par rapport à *« la décision personnelle »* prise par le maire de Metz. Tout au long de la journée, chacun a pris ses marques. L'exercice s'est révélé très délicat, les quatre suspensions de séances qui ont émaillé la journée en font foi.

Le contexte lorrain explique cette situation. En mars 1986, M. Rausch est réélu président du conseil régional avec le soutien officiel de l'UDF et du RPR. Le maintien de la cohésion entre centristes et gaullistes est néanmoins assorti d'un accord signé par quatre de ses membres : MM. Rausch, Rossinot, Messmer et Poncelet, au terme duquel une présidence tournante est instituée. Le passage de témoin est fixé au printemps 1989.

La nomination de M. Rausch au ministère du commerce extérieur a *engendré des interrogations. Jusqu'à* présent, personne, dans l'hémicycle régional, ne doutait vraiment que le président ne cède sa place au printemps prochain. Du fait de l'existence de la loi anti-cumul, il n'a en effet jamais caché vouloir privilégier ses mandats de maire et de sénateur. Mais, dès lors que M. Rausch est ministre, il n'est plus sénateur et n'est donc plus obligé de quitter la région. Le RPR a voulu s'assurer que *« l'accord signé conserve sa valeur »*. C'est la raison pour laquelle les gaullistes ont, en cherchant à aboutir à une déclaration commune avec l'UDF, souhaité vérifier l'existence d'une majorité de droite au conseil régional de Lorraine, pour prendre date. L'UDF, tout en réaffirmant *« être partie intégrante de l'opposition »* et *« sa volonté de maintenir l'unité régionale actuelle »* n'a pas, sous l'impulsion des barristes, cédé à la demande du RPR.

Son groupe a toutefois failli voler en éclats l'après-midi, après que ses membres furent, non sans difficulté, parvenus à un accord.

Les sensibilités partisanes et surtout géographiques ont joué. Le député et maire de Nancy, M. André Rossinot, qui n'est plus membre du conseil régional mais n'en était pas moins présent jeudi à *Metz aux abords de l'hémicycle*, a joué le rôle de *« conseiller technique de l'UDF »* après avoir demandé en vain la démission de M. Rausch au profit d'un sénateur de Meurthe-et-Moselle. Sa stratégie a été battue en brèche, les centristes mosellans étant inflexibles.

En outre, le PR, par la voix de M. Jean-Pierre Thomas, s'est déclaré choqué, estimant *« incompatible d'être, à l'heure de la décentralisation, membre du gouvernement et président d'un conseil régional »*. *« On ne peut pas être juge et partie »*, plaide-t-il. Cette prise de position remettant en cause la déclaration commune au groupe UDF a entraîné une cascade de mises au point. Ce n'est qu'au terme d'une nouvelle suspension de séance que l'UDF annonçait finalement : *« La position de M. Thomas n'est pas conforme à l'avis de la majorité de notre groupe »*.

Finalement, essentiellement et « uniquement » — selon certains élus — en raison de l'enjeu pour la Lorraine des débats à venir sur la planification, chacun a accepté *« une paix armée »* jusqu'au printemps 1989. L'ouverture est donc passée en Lorraine, mais difficilement.

JEAN-LOUIS THIS.

D'un « trouble » à l'autre

(Suite de la première page.)

Celle-ci, par ses excès mêmes et son caractère pour le moins prématuré, provoque certes un début de prise de conscience chez les plus anciens (comme M. Mexandeau) et les plus jeunes (comme Mᵐᵉ Royal ou M. Vauzelle) sur le thème : halte-là, Mitterrand est encore là ! Il n'en reste pas moins que le PS est entré dans une phase incontrôlable : *ni M. Mitterrand, ni M. Rocard, ni* M. Jospin, ni M. Mauroy, ni M. Fabius, pour les nommer tous, ne sont en mesure d'imposer leurs vues. Le résultat est un risque de désordre au sein du groupe socialiste à l'Assemblée (2), et surtout un boulevard ouvert sous les pieds des partisans du « trouble ».

Au reste, d'un « trouble » à l'autre, il faudra bien réhabiliter un jour M. Fabius. Au moins le *« plus jeune premier ministre donné à la France »* avait-il deux bonnes raisons d'être troublé lors de la visite à Paris du général Jaruzelski, en décembre 1985 : à un refus d'ordre fonctionnel — il défendait ses prérogatives contre la monarchie présidentielle — s'ajoutait le refus « moral » d'accueillir un dictateur.

Mais que dire de la nature du « trouble » socialiste ? Voici que des hommes de droite refusent l'alliance avec l'extrême droite, reconnaissent, comme dit M. Soisson, qu'ils ont *« la même approche des problèmes de société »* que MM. Mitterrand et Rocard, et... les rejoignent !

Au-delà de la guerre de positionnement, maladie infantile du PS, ce « trouble-là » révèle une incapacité, un archaïsme, une carence et une erreur d'analyse.

L'incapacité à concevoir l'avenir, autrement que par analogie avec le passé, est patente : on leur dit élargissement de la majorité, ils répondent *« troisième force »* et... Guy Mollet ! Comme si la gestion du problème néo-calédonien par M. Rocard avait quelque chose à voir avec la gestion SFIO de l'affaire algérienne ! Un peu d'imagination serait la bienvenue.

L'archaïsme est dans la conception de la vie politique qui reste, pour beaucoup, religieuse : d'un côté, le bien, de l'autre, le mal. Dès lors, les comportements sont jaugés à l'aune de la plus ou moins grande *pureté. Et la pureté absolue,* à gauche, c'est le PC ! Il y a encore, parmi les responsables de la gauche dite « non communiste », des responsables qui ne se jugent *« de gauche »* que lorsque le PC s'abstient de les dénoncer comme faisant partie de la droite. L'essentiel du débat idéologique *de la dernière décennie a porté* précisément sur la question communiste. Pourtant, l'union avec le PCF continue d'être considérée comme l'alliance naturelle (ce qui n'est guère surprenant) sans que soit posée la question des conditions de cette coopération (ce qui l'est davantage).

La carence est celle de la réflexion : le dernier comité directeur du PS n'a été qu'une lancinante plainte contre l'ouverture et la nomination de M. Soisson au ministère du travail et de l'emploi. Mais personne n'a songé à parler d'abord de... l'emploi. La véritable tâche du PS n'aurait-elle pas été de dire : va-t-on permettre à Jean-Pierre Soisson d'endosser une politique de gauche de retour au plein-emploi ? Encore faudrait-il que cette politique existât.

L'erreur est de croire que les socialistes ont gagné les deux derniers scrutins : c'est M. Mitterrand qui a été réélu et son audience va bien au-delà de la gauche ; il s'en est fallu de vingt mille voix que M. Giscard d'Estaing et ses *« urçains »* n'aient aujourd'hui la majorité relative. Qu'on le veuille ou non, les lignes de partage entre la gauche et la droite, entre le mouvement et l'ordre, sont en cours de modification. Celle-ci nécessite une réflexion, *et non un « trouble »*.

Enfin, il serait faux de croire que l'ouverture signifie la confusion : il ne s'agit pas pour le PS de devenir centriste, ni pour les centristes de devenir socialistes, mais pour les uns comme pour les autres de joindre leurs efforts, tout en gardant leur identité.

A l'évidence, le PS ne prend pas ce chemin-là. Tout se passe comme si les socialistes étaient bien décidés à se priver de l'atout qu'est pour eux l'état de la droite, pour mieux jouer contre leur propre main.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(2) Cette situation peut avoir d'heureux effets : l'élection de M. Jean-Michel Belorgey à la tête de la commission des affaires sociales est due, notamment, à l'absence de consignes de « courants » et à la seule vertu de... la démocratie interne.

Les rénovateurs communistes présenteront des candidats aux élections cantonales

Réuni le mercredi 6 juillet à Paris, le bureau national du Mouvement des rénovateurs communistes (MRC) a décidé de présenter ses propres candidats aux élections cantonales des 25 septembre et 2 octobre. Il aurait désigné ou arrêté un principe de désignation de cinquante candidats *dans une* première série de départements étudiés. Il s'agit de l'Hérault (12 candidats dont 3 sortants élus sous l'étiquette PCF), le Finistère (10), les Bouches-du-Rhône (8), la Corrèze (7), le Nord (6), la Haute-Garonne (5, dont M. Claude Llabres, coordinateur national des *rénovateurs* et ancien conseiller général) et la Somme (2).

Le MRC ne présenterait pas de candidats rénovateurs face aux candidats du PCF signataires de l'appel dit des « reconstructeurs », opposants à la direction du parti que M. Georges Marchais a qualifié de *« charognards de l'intérieur »* à l'occasion d'une réunion des députés et sénateurs communistes, le vendredi 17 juin.

En revanche, les rénovateurs auraient l'intention de présenter des candidats, et de les maintenir le cas échéant, face à certains candidats présentés par le PCF afin de *« préparer le terrain »* en vue d'alliance aux élections municipales avec d'autres forces de gauche.

n Schwarzenberg

pposition se gausse majorité minimise

mmunistes présent... aux élections cantonales

Politique

Adoption définitive par les députés de gauche du texte présenté par M. Arpaillange

Embardée du gouvernement sur la route de l'amnistie

Le projet de loi d'amnistie a été définitivement adopté en quatrième lecture, le vendredi 8 juillet, par l'Assemblée nationale. A main levée, les élus socialistes et communistes ont adopté à 2 h 30 du matin le texte du garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, tandis que l'opposition (RPR, UDF et UDC) votait contre. L'échec de la commission mixte paritaire chargée l'après-midi de trouver un terrain d'entente entre les sénateurs et les députés a donc conduit à une troisième lecture devant les deux Chambres. Chacune maintenant ses positions, le gouvernement a donné le dernier mot à l'Assemblée nationale conformément à l'article 45 alinéa 4 de la Constitution. Le texte n'ayant pas été adopté, jeudi soir, avant minuit, heure d'expiration de la session de droit (23 juin-7 juillet), sur demande du premier ministre, le chef de l'Etat a aussitôt convoqué le Parlement en session extraordinaire : elle aura duré deux heures et demi.

Dans les deux Assemblées, le débat s'est cristallisé autour de la question de la réintégration des « salariés protégés » (notamment les délégués syndicaux). Cette disposition, qui ne figurait pas dans le projet initial du gouvernement, avait été introduite à l'Assemblée nationale en première lecture par le rapporteur, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) (*le Monde* du 7 juillet). Le PCF avait obtenu du groupe socialiste une importante concession permettant la réintégration de tous les délégués syndicaux licenciés dans le cadre de leurs activités, même s'ils ont été jugés coupables de coups et blessures (la seule limite étant la condamnation à plus de quatre mois ferme ou quinze mois avec sursis). *L'Humanité* avait salué l'événement, jeudi, en titrant en une : « La victoire ! ». En revanche, le président du CNPF, M. François Périgot se faisait l'écho, jeudi, de l'inquiétude des chefs d'entreprise : « *On risque*, disait-il *de rallumer un certain nombre de conflits qui sont éteints* ».

Le gouvernement a tenté, jeudi soir, de revenir sur la concession accordée au PCF. Mais il a dû une nouvelle fois faire volte-face en retirant son amendement, confirmant l'impression dominante de confusion qui avait prévalu dès la première lecture, mardi, après l'annonce de la fin de l'isolement carcéral pour certains détenus.

La droite a bataillé longuement, en vain, contre la réintégration de ces « salariés protégés ». Elle saisira le Conseil constitutionnel, estimant que l'on ne peut imposer à une entreprise les embauches qui relèvent, par le contrat de travail, du droit privé.

La vie d'un premier ministre n'est pas un long fleuve tranquille. Alors qu'il était parvenu, il y a quelques jours à peine, à faire la presque unanimité sur le dossier extrêmement sensible de la Nouvelle-Calédonie, le premier ministre, M. Michel Rocard, a buté sur un texte souvent présenté comme de nature consensuelle. L'opposition a eu beau jeu d'expliquer qu'en matière d'amnistie, elle était plus royaliste que le roi puisqu'elle souhaitait un retour au texte originel du garde des sceaux qui ne prévoyait pas de réintégration. Essayant tour à tour de se frayer un chemin sur sa droite et sur sa gauche, M. Michel Rocard s'est perdu en route. Le président de la République n'aurait guère apprécié les tergiversations du gouvernement depuis mardi et la nécessité dans laquelle il s'est trouvé de convoquer le Parlement en session extraordinaire pour... moins de trois heures.

Jeudi, à l'Assemblée nationale, le spectacle offert fait irrésistiblement penser à ces séries de télévision dont il vaut mieux n'avoir raté aucun épisode pour comprendre la fin. La commission mixte paritaire (CMP), qui pendant trois heures a tenté de trouver un terrain d'entente, a dû, à 18 heures, reconnaître son échec. Pour la droite, la réintégration dans les entreprises des délégués syndicaux (comme ceux de Renault) licenciés à la suite de fautes lourdes constituait un inacceptable *casus belli*. Majorité sénatoriale et opposition de droite au Palais-Bourbon ont campé fermement sur leurs positions après avoir dénoncé « *la motion de synthèse* » socialiste et communiste, selon l'expression de M. Francis Delattre (UDF-Val-d'Oise). Liés par un accord avec les élus communistes qui avait abouti mardi à l'adoption du texte en première lecture, MM. Michel Sapin (PS-Hauts-de-Seine), président de la commission des lois, et M. Jean-Pierre Michel, rapporteur PS, n'ont pu en CMP s'avancer que très prudemment sur le chemin des concessions à droite. Au demeurant, si le premier (rocardien) a semblé prêt à en faire, le second (chevénementiste) a pu paraître plus réticent.

Après l'échec de la commission mixte paritaire et à la suite de plusieurs réunions, les rocardiens ont fini toutefois par obtenir du groupe socialiste de revenir sur une partie des concessions faites au PCF. Et, en séance de nuit, à 22 h 30 c'est le coup de théâtre. De sa voix diaphane M. Pierre Arpaillange présentait un amendement qui excluait du bénéfice de l'amnistie les syndicalistes licenciés pour coups et blessures. « *Il est en effet normal que le pardon n'aille pas jusqu'à permettre le retour dans l'entreprise d'un salarié qui a eu un comportement violent. La paix sociale dans l'entreprise commence par le respect des hommes et de leur intégrité physique* », explique le ministre de la justice. Malaise sur les bancs communistes, où M. André Lajoinie semble imaginer la Une de *l'Humanité* du lendemain : Défaite..? « *Pourquoi cette même assemblée qui, il y a quelques années, a amnistié des généraux félons qui avaient combattu la République (...) refuserait-elle de faire un geste humanitaire à l'égard des militants syndicaux ?* », proteste M. François Asensi (PCF, Seine-Saint-Denis). « *Et Maurice Thorez, qu'est-ce qu'on a fait pour lui ?* », lance de son banc M. Michel Cointat (RPR, Ille-et-Vilaine) (1). Les députés communistes sortent alors leur arme de dissuasion : si vous adoptez cet amendement, nous nous abstiendrons sur le texte. Le gouvernement et les élus socialistes font mentalement leur calcul : si le PCF s'abstient, le texte peut être repoussé par les voix de droite, plus nombreuses, actuellement que celles du groupe PS, compte tenu du gel des voix des vingt-trois ministres-députés. Au nom du groupe socialiste, M. Philippe Marchand (PS, Charente) demande une prudente suspension de séance.

Dans les couloirs, M. André Lajoinie est furieux. « *Nous espérons que les socialistes ne se déjugeront pas. Drôle de spectacle !* » Rencontré peu avant, le ministre de la justice était resté impassible devant les questions : « *Vous comprendrez que ce soir je ne dise rien...* »

Sourire retrouvé

A la reprise de séance à 23 heures, les élus communistes retrouvaient le sourire en entendant le garde des sceaux. « *J'ai écouté avec beaucoup d'attention les orateurs des différents groupes. Ayant réfléchi à la situation ainsi créée et après consultation, le gouvernement retire ses amendements.* » Applaudissements sur les bancs de gauche, rires et protestations sur ceux de la droite.

Au cours de la courte réunion qui a précédé et à laquelle ont participé, outre les députés PS présents à l'Assemblée nationale, le président du groupe, M. Louis Mermaz, le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, et des membres du cabinet du premier ministre, chacun a rapidement compris que le gouvernement s'était mis dans la nasse. L'alternative qui se profilait se présentait ainsi : ou le texte était repoussé par la droite bénéficiant de sa supériorité numérique momentanée et de l'abstention du PCF, ou il risquait d'être adopté, mais sans l'alinéa 2 de l'article 15 concernant les réintégrations. Les élus communistes auraient pu en effet refuser de voter cet alinéa ainsi amendé par le gouvernement. L'opposition aurait fait de même, puisqu'elle ne veut pas de cette disposition. L'ensemble des dispositions concernant la réintégration aurait alors disparu. *In fine*, la droite aurait pu adopter la totalité du texte puisqu'il était privé du seul point qu'elle contestait (la réintégration) et au Sénat la majorité de droite aurait pu à son tour l'adopter conforme définitivement : le texte aurait alors été délesté de toute référence à la réintégration des délégués syndicaux, mais aurait contenu, en revanche, les dispositions en faveur de l'amnistie des « délits patronaux »...

« *Ce n'est pas très joli, joli* », ironise dans les couloirs M. Jacques Toubon (RPR-Paris), pour qui ce texte devait manifester la volonté d'ouverture du gouvernement. « *Le déroulement de cette discussion illustre combien « la France unie » est loin et combien s'éloigne la réconciliation tant prêchée par M. Rocard (...). Les socialistes ont-ils profondément modifié leur position sur les problèmes de société ? N'y a-t-il pas, d'une part, une politique du gouvernement, de l'équipe Rocard, et, de l'autre, une politique, une conception de la majorité parlementaire ?* », devait ajouter en séance l'ancien secrétaire général du RPR en expliquant qu'il aurait tout à fait pu voter le texte originel du gouvernement. Position tactique ? Dans les couloirs, M. Bernard Pons, président du groupe RPR, semblait plus rétif à l'idée de voter le projet Arpaillange, même élagué de l'amendement réintégration.

Pour les élus centristes, M. Jean-Jacques Hyest (UDC-Seine-et-Marne) devait expliquer que les valses-hésitations du gouvernement ne pouvaient qu'enraciner sa formation dans l'opposition : « *Le gouvernement a proposé des amendements pour appâter les petits poissons centristes comme on l'a fait pour les petits ministres centristes. Mais on n'a pas appâté grand-chose, car l'ouverture, ce n'est pas cela, et les centristes sont dans l'opposition.* » M. Francis Delattre (UDF-Val-d'Oise) a, quant à lui, insisté sur les divergences au sein du groupe PS, sur ce texte, mais également sur l'impôt sur les grandes fortunes. « *Décidément le gouvernement Rocard n'est pas au bout de ses peines !* » « *Une loi d'amnistie est une loi de pardon, que les Français attendent. Je comprends donc l'embarras de l'opposition, qui s'apprête à tromper cette attente* », répondra pour le groupe PS M. Marchand.

La leçon de ces trois jours de flottement complet était tirée dans les couloirs par un député socialiste dépité : « *On ne peut pas courir successivement après une majorité de droite et une majorité de gauche. Quand, en plus, on tente de les réunir toutes les deux sur le même texte, c'est la catastrophe* »...

PIERRE SERVENT.

(1) Le leader communiste avait été condamné le 28 novembre 1939 à six ans de prison pour désertion en temps de guerre (M. Thorez s'était réfugié en Union soviétique). En 1940, il était déchu de la nationalité française. Revenu en France le 27 novembre 1944, il avait bénéficié de l'amnistie du mois d'octobre.

« A l'encontre du but d'apaisement » *selon M. Périgot (CNPF)*

A l'occasion d'une réunion à Toulouse, le jeudi 7 juillet, le président du CNPF, M. François Périgot, s'est exprimé pour la première fois sur la réintégration des salariés protégés dans le cadre de la loi d'amnistie. Celle-ci, a-t-il estimé, « *risque d'aller à l'encontre du but recherché par l'amnistie elle-même, qui est un but d'apaisement* ».

« *Si l'on met directement en cause les décisions qui ont été prises par les dirigeants et les cadres d'entreprises à partir de fautes incontestables, on risque de mettre en cause leur autorité, on risque de les démotiver, on risque de rallumer un certain nombre de conflits qui sont éteints* », a souligné le dirigeant patronal. Toutefois, M. Périgot a reconnu qu'il revenait « *aux responsables politiques de décider de ce qu'ils veulent faire* » et s'est déclaré « *obligé de garder un certain droit de réserve par rapport aux discussions parlementaires* ».

Quelques heures plus tard, le texte de loi ayant été définitivement adopté, le ton du CNPF changeait profondément. « *Profondément attaché* » au dialogue social, le CNPF rappelait, dans un communiqué, que les acteurs de ce dialogue doivent « *conserver en toutes circonstances un comportement responsable et qui ne soit pas contraire à la loi* ». « *Or l'amnistie va obliger des entreprises à réintégrer des personnes protégées qui se sont livrées à des violences que rien ne saurait excuser* », soulignait le CNPF. « *Leur retour éventuel dans les entreprises sera considéré comme un outrage par l'encadrement ainsi que par l'ensemble du personnel que toute exaction scandalise.* »

● **PRÉCISION.** — Nous avions écrit, dans un article consacré à M. Michel Sapin (*le Monde* du 7 juillet), que ce dernier « *est probablement, à trente-six ans, le plus jeune président que la commission des lois ait connu* ». Cette prudence adverbiale était opportune, car M. Maurice Kriegel-Valrimont, député communiste de Meurthe-et-Moselle, l'un des chefs militaires de la Résistance, avait présidé, en 1946, la commission de la justice et de législation générale de la seconde Assemblée constituante et n'avait, alors, que trente-deux ans.

Ratification de la convention franco-algérienne concernant les enfants de couples mixtes séparés

L'Assemblée nationale a voté à l'unanimité, le jeudi 7 juillet, la ratification de la convention franco-algérienne concernant les enfants de couples mixtes séparés. L'Assemblée populaire algérienne a également autorisé, le 30 juin dernier, la ratification de ce texte signé le 21 juin par Mme Georgina Dufoix, alors ministre délégué chargé de la famille dans le premier gouvernement Rocard. Mme Dufoix, qui a assisté au débat dans les tribunes, a été chargée par le chef de l'Etat et le premier ministre d'une mission spécifique afin d'assurer le suivi de cette convention.

« *Huit ans d'incompréhension se terminent aujourd'hui !* » a affirmé à la tribune le rapporteur, M. Jean-Yves Le Deaut, (PS, Meurthe-et-Moselle) qui s'est également félicité de la victoire « *du dialogue sur la politique de la canonnière que certains prônaient* ». Sous le regard de plusieurs « mères d'Alger », présentes dans les tribunes du public, le député socialiste a présenté les trois grandes lignes de cette convention : la juridiction compétente est celle « *du lieu du domicile conjugal entendu comme lieu de vie familiale commune* » ; le droit de visite transfrontière est reconnu ; il fait le pendant au droit de garde et sera organisé de façon à avoir une réalité concrète ; enfin les décisions judiciaires portant sur le droit de visite sont immédiatement exécutoires.

La convention, qui cherche à résoudre également les litiges existants en tenant compte de l'intérêt de l'enfant, crée une commission paritaire qui sera tenue d'avoir achevé son travail un an après son installation. Sur ce point, M. Pierre Lequiller (UDF, Yvelines) a émis quelques réserves estimant que les dispositions relatives à cette commission paritaire étaient encore « *extrêmement floues* ». Il a également souhaité que, contrairement à d'autres conventions, celle-ci soit réellement appliquée de façon à ne pas décevoir les espoirs qu'elle a suscités.

Pour le gouvernement, Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, s'est félicitée du climat consensuel qui a prévalu dans les travaux parlementaires. Elle a rappelé que cette convention contenait, par rapport à d'autres conventions, des dispositions originales qui devraient assurer son efficacité, notamment : l'instauration d'une aide judiciaire automatique pour le parent « victime » du déplacement ; l'instauration d'une coopération administrative avancée par la voie consulaire ; elle s'appuie, en outre, sur un droit des enfants qui peut se définir comme le rétablissement du lien de l'enfant avec ses deux parents.

S'agissant des enfants naturels, dont le cas a été soulevé par le rapporteur, Mme Avice a précisé que « *quelle que soit l'évolution des mentalités, il reste que le mode d'établissement de la filiation par le mariage dans le droit algérien diffère du nôtre* ». Elle a toutefois précisé que depuis 1985, les autorités algériennes avaient facilité le retour en France de cinquante enfants naturels et que l'on pouvait espérer que la convention créerait sur ce point une dynamique nouvelle.

Cette convention avait été approuvée la veille à l'unanimité par le Sénat après que le rapporteur, M. Guy Cabanel (RI, Isère) et Mme Hélène Luc (PC, Val-de-Marne) et MM. Guy Penne (PS, Français de l'étranger) et Claude Estier (PS, Paris) se soient félicités de l'aboutissement d'une négociation commencée il y a huit ans. Ministre délégué aux affaires étrangères, Mme Edwige Avice a assuré que le dispositif entrera en application le 1er août prochain.

Auparavant, le Sénat avait adopté définitivement des conventions en matière fiscale entre la France et la République de la Trinité et Tobago et entre le Venezuela et enfin le Canada et le Québec.

P. S.

Politique

Les grandes manœuvres de l'opposition

Le PR veut toujours coopérer avec le RPR et M. Barre créer une convention libérale

Il y a plusieurs façons de dire non. M. Gérard Longuet, ancien ministre, l'a dit avec une certaine condescendance, jeudi 7 juillet : *« Nous sommes majeurs et vaccinés ; nous avons les mains libres et nous les garderons. »* Ce propos s'adressait à M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, la veille, en sa qualité de président de l'UDF, avait remis à sa place le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, lequel s'était permis d'engager l'UDF au cours d'un déjeuner avec le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé (*le Monde* du 8 juillet).

L'éditorialiste de la *Lettre quotidienne du PR*, qui se cache sous le pseudonyme de Constant, l'a dit, lui, en délayant davantage la pensée de la « bande à Léo ». Sous le titre « Persiste et signe », il écrit notamment, dans son numéro du 7 juillet : *« Quant aux relations que le PR entend entretenir avec le RPR, elles découlent tout naturellement des prérogatives d'un parti libre et autonome. Un secrétaire général a déjeuné avec un autre secrétaire général, où est le problème ? Ils souhaitent que l'union soit chaque jour davantage une réalité. Où est la difficulté ? Le bon sens et la volonté des électeurs — qui aiment l'union et la clarté — veulent qu'il y ait, dans ce domaine, autant d'initiatives que possible. Le PR veut développer des relations de confiance avec le RPR et il continuera, bien entendu, à le faire. Des contacts continueront d'avoir lieu et des initiatives seront prises. En cela nous nous situons dans la continuité de ce qui s'est fait depuis 1985 lorsque, grâce à notre action, il y a eu une plate-forme pour gouverner et, en mars 1986, un gouvernement pour la mettre en œuvre. Qui peut le plus... peut toujours davantage. Lors du dernier conseil du PR, François Léotard a reçu mandat pour agir en ce sens. L'Europe et l'emploi constituent deux thèmes majeurs de réflexion. Travailler sur ces thèmes n'est pas seulement viable, c'est indispensable. Que le PR veuille continuer à faire aboutir des idées neuves sur ces thèmes n'étonnera personne. »* On ne pouvait mieux implicitement accuser VGE d'archaïsme...

Enfin, il y a ceux qui disaient non à VGE, jeudi, dans l'entourage du secrétaire général du PR, tout en demandant à leurs interlocuteurs de protéger leur anonymat.

Voilà qui promet au moment où les dirigeants de l'UDF, comme ceux du RPR, ne cessent de proclamer les vertus de l'opposition *« unie »*.

Pendant que M. Jacques Chirac exprimait le vœu d'une réunion commune RPR-UDF d'ici à la fin du mois de juillet *« avec toute les composantes de l'UDF »*, M. Raymond Barre, poursuivant cahin-caha son bonhomme de chemin, proposait aux responsables locaux des réseaux REEL la création d'une Convention libérale européenne et sociale destinée à constituer un *« lieu de rassemblement »* au-delà des clivages politiques.

Selon les proches de l'ancien premier ministre, il ne faut pas toutefois confondre ce projet *« avec la création de la force libérale européenne et sociale qui sera, elle, le fruit de la recomposition du paysage politique »*. De décomposition en recomposition, ledit paysage n'en finit pas de connaître un été en proie aux turbulences...

A. R.

La réorganisation du RPR

M. Juppé va partir en tournée en province

Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, parlait, le jeudi 7 juillet, avant même l'éviction du gouvernement de M. Léon Schwarzenberg, de *« pataugeage généralisé »*, à propos du fonctionnement de l'équipe de M. Michel Rocard, en évoquant les *« aller-retour »* sur le projet de loi d'amnistie et les *« déclarations imprudentes »* du ministre délégué chargé de la santé. Il jugeait le gouvernement *« trop nombreux, pas dirigé »* et dépourvu de *« ligne politique claire »*.

Au sujet des rapports entre le RPR et l'UDF, M. Juppé a indiqué qu'une rencontre des dirigeants des deux mouvements pourrait être prochainement décidée. Il a souligné que la perspective d'une telle réunion n'était pas *« contradictoire »* avec la poursuite de ses entretiens politiques avec les représentants des différentes formations de l'opposition. Après s'être entretenu, mercredi, avec le secrétaire général du Parti républicain, M. Juppé a ainsi reçu, jeudi après-midi, le secrétaire général du Centre national des indépendants paysans (CNI), M. Yvon Briant. Les deux hommes sont convenus, selon ce dernier que *« pour faire pièce au pôle social-démocrate que le Parti socialiste essaye d'organiser dans son sillage, l'organisation d'une droite unie apparaît indispensable »*.

Le secrétaire général du RPR doit également s'entretenir dans quelques jours avec le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie. Il a réaffirmé sa *« conviction »* que le rapprochement avec les autres formations de l'opposition devait d'abord s'opérer sur le plan des idées avant que l'on songe à un rapprochement des appareils. *« Il faut*, a dit M. Juppé, *qu'entre tous les partis de l'opposition qui sont liés par un même idéal et une même conviction nous ouvrions une réflexion, au travers de groupes de travail sur des questions de fond. »*

M. Juppé a également indiqué que le Conseil national de prospective, créé sous la houlette de Mme Michèle Barzach, comptera vingt délégués nationaux et mettra en place des groupes de travail. Sa première réunion est fixée au 19 juillet.

Le secrétaire général du RPR va entreprendre une tournée en province pour prendre le pouls des militants à l'occasion de rencontres avec les comités départementaux. Cette série de visites commencera le mardi 12 juillet à Paris par une réunion des comités de l'Ile-de-France, suivie, le même jour, d'une réunion analogue à Amiens. M. Juppé se rendra ensuite, le 13 juillet, à Dijon et Nancy ; le 20 juillet à Lyon et Marseille ; le 21 juillet à Carcassonne et Bordeaux ; le 26 juillet à Rennes et Clermont-Ferrand ; le 27 juillet à Orléans.

C'est à La Baule qu'aura lieu l'université d'été des jeunes du RPR, du 2 au 4 septembre. Dans l'immédiat, les membres du comité central sont invités à répondre, avant le 14 juillet, à un questionnaire dont les résultats serviront à préparer le dossier de consultation des fédérations du mouvement qui sera adressé aux secrétaires départementaux au début du mois de septembre, conformément aux décisions du comité central du 2 juillet. Ce document demande en particulier aux cadres du RPR de procéder à une introspection : *« Comment jugez-vous les structures actuelles du mouvement ? Avez-vous des suggestions à faire pour les réformer ? » ; « Etes-vous satisfait de la manière dont fonctionne la communication à l'intérieur du Rassemblement ? » ; « Quels ont été, à votre avis, les principaux défauts du projet présenté dans la « Décennie du renouveau » et plus largement des propositions faites au cours de la campagne présidentielle ? » ; « Quelle part faut-il donner, selon vous, au bilan de l'action gouvernementale de 1986 à 1988 ? », « Comment résumeriez-vous en une phrase l'originalité du message du RPR ? » ; « Quelle est votre définition personnelle du gaullisme aujourd'hui ? »*, etc.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

LES idées retrouvent leurs droits, les convictions leurs privilèges ; au risque, pour ceux qui en ont et qui sont d'humanité, de paraître irresponsables ou plus exactement d'en subir l'accusation, jusque dans leur propre camp, ainsi qu'il est malheureusement d'usage. Il n'est ni étonnant ni mauvais que ce soit à l'occasion d'un débat sur la justice. Parce qu'elle est gardienne de la loi et qu'il lui revient de faire vivre ce paradoxe de l'Etat de droit : reconnaître à ceux qui violent la loi le bénéfice de la loi.

Qu'importe alors que ce débat idéologique ait eu de forts relents de querelle personnelle. La présence de M. Jean-Louis Debré aux côtés de M. Toubon lorsqu'il interpellait M. Arpaillange réduisait l'ancien secrétaire général du RPR au rôle de porte-voix et d'ombre portée d'un ancien magistrat dont les attaches partisanes dans son corps d'origine sont notoires. C'est Pierre Arpaillange, le défenseur de l'indépendance du juge d'instruction avec Claude Grellier, le protecteur de la liberté de parole du parquet avec le procureur Georges Apap, qui était alors attaqué autant que la décision qu'il avait prise.

Elle devait l'être. Au plus peut-on discuter le moment où elle est intervenue puisqu'elle a donné à l'opposition, M. Pasqua en tête — répondant dans la seule journée de mercredi, le matin au *Figaro*, à midi aux questions d'Antenne 2 et le soir à celles de la 5, — l'occasion d'un concert qui visait une fois de plus à réveiller dans l'opinion des réflexes de peur et des réactions d'hostilité. Les premiers troubles qui sont nés d'une mesure nécessaire et qui vise à rétablir de grands délinquants dans leur condition d'homme, c'est la droite qui s'en est rendue auteur. Elle connaît ses recettes. Prétendant parler au nom de la paix publique, ses champions ont été prompts à souffler sur les brandons d'un feu toujours mal éteint. C'est une habileté connue qui n'honore pas ceux qui y recourent tant on y est assuré de toucher son poids d'acclamations.

∴

FALLAIT-IL donc, au prix d'une autre habileté qui n'aurait trompé personne, attendre que la session parlementaire soit terminée pour mettre fin à l'isolement qui pesait sur les détenus se réclamant de motifs politiques ? La droite n'aurait pas moins hurlé. Mais sans doute présume-t-on que l'été aurait amorti ces cris. La loi aurait-elle meilleure figure en catimini ? Allons ! Comme des détenus corses s'apprêtaient à engager une grève de la faim, si l'isolement avait été levé après le début de cette grève on n'aurait pas manqué de dire que la gauche « cédait » aux terroristes. *« Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage. »*

Fallait-il donc maintenir un isolement carcéral qui était, pour nombre de ceux qui y sont assujettis, un détournement de la loi, une anomalie dans l'application de la loi ?

Celle-ci dit que l'isolement peut être décidé pour trois mois et qu'il est renouvelable. Mais le seul fait de prévoir dans la loi (en fait un décret) que l'isolement ne peut excéder trois mois signifie que la possibilité de renouvellement de cette mesure ne doit pas se traduire par un isolement perpétuel. Or, pour neuf de ces détenus, il durait depuis plus d'un an, et pour deux d'entre eux depuis deux ans. Cette durée n'était certes pas illégale, mais d'une légalité sournoise.

C'est à cela aussi qu'a voulu mettre un terme M. Arpaillange, dont il serait difficile de soupçonner qu'il ait quelque sympathie que ce soit pour ces gens-là. En bonne logique, sa décision devrait être étendue à tous ceux qui sont dans le cas d'être l'objet d'une application maligne de la loi.

Si la droite souhaite, pour sa part, que soient créés autant de petits Spandau qu'il existe de terroristes afin qu'ils soient aussi coupés du monde que le fut Rudolf Hess, qu'elle le dise clairement. Si la droite entend que la prison comporte un quartier des oubliettes, rebâties à l'identique de ce qu'elles étaient dans les châteaux médiévaux, profondes, noires et glacées, n'accueillant des vivants que pour rendre des morts ; que des anneaux y soient scellés auxquels les détenus seraient rivés le reste de leur vie, rétablissant sans la nommer une peine que la loi a abolie des codes, qu'elle ait le cœur d'en faire la demande. Nul doute qu'il se trouve des voix pour lui donner raison. On les lui laisse bien volontiers.

Arpaillange

CET ouragan de l'été n'a pas de quoi étonner. Combien de fois ne l'a-t-on pas vérifié ! La justice, qui se veut impartiale et impavide, est, de tous les domaines où l'Etat assure sa mission, celui qui suscite les réactions les plus épidermiques et les plus passionnées.

A plus forte raison, en quoi ce débat n'est pas mauvais, lorsqu'il s'agit de déterminer quelle doit être la condition de l'homme détenu. Sur ce terrain, les Français ne sont pas plus avisés que les autres nations. Prononcez le mot *« prison »*, alors les intelligences se mettent en congé, les sentiments d'humanité en vacances et les esprits réfléchis aux abonnés absents.

A moins, bien sûr, que l'un de ceux-là ne soit amené à avoir, directement ou indirectement, par les nécessités de sa fonction ou par les accidents de la vie, une connaissance personnelle de l'univers pénitentiaire.

Dès le dix-huitième siècle, chargé par Louis XVI d'un rapport sur les prisons, Malesherbes dit au souverain qu'il défendra devant la Convention : *« Sire, les prisons du royaume ne sont pas dignes de Votre Majesté. »* Déjà. Déjà on reconnaissait que, la sanction prononcée, l'exécution de celle-ci ne devait plus prendre en compte ce qui l'avait causée.

A la libération de la France à l'issue de la deuxième guerre mondiale, ce sont d'anciens résistants, incarcérés pour leur courage, qui s'unissent afin d'obtenir une réforme de la prison pour ceux qui y sont retenus pour des motifs dépourvus de noblesse, eux qui n'y étaient que pour cela.

Après eux, pas un, pas un ministre de la justice, aussi réactionnaire qu'on le connaisse, qui ne se soit déclaré épouvanté de l'état où il trouvait le plus commenté et le moins connu des domaines dont il devenait le maître. Tous se sont souciés, à la fois, des conditions matérielles de détention, qui restent largement déplorables, et de la situation personnelle des détenus. On fera même le crédit à « feu » M. Chalandon que ce fut l'un des motifs qui l'ont poussé à entreprendre son programme de construction carcérale.

La rigueur dudit M. Chalandon à l'égard des gens d'Action directe et de leurs compagnons de violence — Corses, Basques ou Guadeloupéens — ne l'a pas empêché de subir, à Besançon, à Châteauroux ou à Marseille, des révoltes dont la brutalité n'avait rien à envier à celles que M. Lecanuet avait dû affronter en 1974 sur une plus grande échelle.

M. Arpaillange fait le pari inverse et rien n'indique qu'il devait le perdre. C'est un peu tôt avoir présumé cet échec, obéi à la droite, fléchi devant une opinion qui n'avait encore dit mot que de l'avoir si sèchement désavoué.

∴

VISIBLEMENT, ils sont quelques-uns au gouvernement à n'avoir pas bien perçu qui est M. Arpaillange. Parce qu'il est un homme d'une courtoisie dont font montre trop rarement les dignitaires de la République, parce qu'il est d'une simplicité d'abord qui laisse pantois ceux qui le rencontrent et que ses nouvelles fonctions n'ont pas démentie, certains ont dû croire qu'il était du bois dont on fait les flûtes.

Parce qu'il s'est rendu célèbre en tant que haut magistrat, et par des actions qui lui assuraient de laisser un nom sans qu'il entre au gouvernement, ils ont été plusieurs à ne vouloir lui consentir, avec le demi-sourire qui est alors de mise, que les qualités d'un « technicien ». On sait ce que cela veut dire dans la bouche d'un politique. Ce n'est pas une injure, mais c'est déjà du dédain. D'autres enfin ont pu être agacés de son lien direct avec le président de la République et se dire que, tout compte fait, cela ne comptait pas vraiment.

Lorsque, dans l'affaire d'Ouvéa, M. Arpaillange a imposé que la justice soit saisie pour homicide volontaire, et non pas involontaire comme le souhaitait (euphémisme) M. Chevènement, la volonté du garde des sceaux l'avait à peine emporté que le « microcosme » de la nouvelle majorité réduisait son choix à la raideur d'un juriste et s'affairait à le faire savoir. Au vrai, la volonté de M. Arpaillange n'était pas moins « politique » que celle du ministre de la défense, mais elle seule méritait un P majuscule.

Aujourd'hui, M. Rocard s'effare publiquement de la décision du ministre de la justice. Qui ne voit qu'elle aurait toujours été condamnée par la droite à quelque moment qu'elle aurait été prise ? Fallait-il donc ne la prendre jamais ?

Société

La plus grande catastrophe de l'histoire de l'exploitation pétrolière

166 morts et disparus après l'explosion de « Piper Alpha »

Les recherches ont repris, le vendredi 8 juillet, en mer du Nord, dès le lever du jour, autour des débris de la plate-forme pétrolière « Piper Alpha ». Il y avait peu d'espoir de retrouver des rescapés après l'explosion qui a fait cent soixante-six morts et disparus (seize corps ont été retrouvés). ***Le*** **dernier bilan de la police écossaise, vendredi en fin de matinée, faisait état de 17 morts (dont deux sauveteurs), 149 disparus et 64 survivants.**

Le prince de Galles et son épouse ainsi que le premier ministre M[me] Thatcher sont attendues ce 8 juillet à Aberdeen.

ABERDEEN
de notre envoyé spécial

L'incendie qui s'est produit dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 juillet en mer du Nord, à 180 kilomètres au large d'Aberdeen, constitue la plus grande catastrophe de l'histoire de l'exploitation pétrolière.

Tous les récits des survivants concordent : l'explosion initiale sur la plate-forme pétrolière « Piper Alpha » a été énorme et aussitôt suivie d'un incendie d'une grande violence, qui s'est étendu en quelques minutes à l'ensemble des installations. *« On n'a même pas eu le temps de mettre à l'eau un seul canot de sauvetage »*, explique l'un d'eux. *« Il n'y avait qu'une seule solution : sauter dans le mer, mais une partie de celle-ci était déjà en feu »*, raconte un autre.

Les 64 rescapés ont le sentiment d'avoir eu beaucoup de chance. Il y avait 228 personnes sur la plate-forme, au moment de l'accident et 166 ont péri. Les recherches ont été interrompues jeudi soir à la tombée de la nuit, 16 corps ayant alors été repêchés. Elles ont repris à l'aube du vendredi 8 juillet, mais il ne s'agissait plus désormais que de retrouver des cadavres.

Pour avoir la chance de survivre sur « Piper Alpha », il fallait appartenir à l'équipe de nuit. Ceux qui avaient pris leur service mercredi à 18 heures ont eu les quelques instants nécessaires pour comprendre ce qui se passait et se jeter à l'eau. L'un d'eux a même plongé d'une hauteur de 60 mètres. *« Il s'en est tiré »*, commente sobrement M. Graham Page, chirurgien au Royal Infirmary Hospital d'Aberdeen, où ont été transportés les blessés.

Les employés de l'équipe du jour sont presque tous morts. Ils avaient terminé leur journée de travail à 18 heures. L'accident a eu lieu à 21 h 30. Ils étaient alors dans les quartiers d'habitation, déjà couchés pour la plupart. Le feu s'est engouffré apparemment *en quelques secondes*. En moins d'une heure, la quasi-totalité de la plate-forme était détruite, le métal avait fondu. Les trois quarts des structures émergées ont coulé au cours de la nuit.

Le docteur Page a surtout traité des brûlés. Deux d'entre eux sont dans un état grave, le premier atteint à 35 %, le second à 55 %. Des spécialistes étaient arrivés, dès jeudi matin, au Royal Infirmary Hospital. Il ne restait jeudi soir que 25 personnes hospitalisées, sur les 67 qui avaient été transportées par hélicoptère dans la nuit de mercredi à jeudi. Il y avait un Français parmi elles, dont l'identité n'a pas été révélée.

Une fuite de gaz

Selon M. Glenn Shurtz, président de la filiale britannique d'Occidental Petroleum, propriétaire de « Piper Alpha », une fuite de gaz dans le module C de la plate-forme est probablement à l'origine de la catastrophe. *« Piper Alpha »* était composée de quatre modules. Seul le module A, situé au-dessus du puits, émerge encore de l'eau, les autres ont sombré.

Le module B comportait les installations destinées à séparer le pétrole du gaz. Le pétrole lui-même était envoyé par oléoduc sous-marin jusqu'au terminal de l'île de Flotta dans les Orcades, 200 kilomètres plus loin, au rythme de 167 000 barils par jour. Le gaz composé à 81 % de méthane, était comprimé dans le module C et prenait le chemin, par gazoduc sous-marin, de Saint-Fergus sur la terre ferme écossaise, au nord d'Aberdeen.

Le scénario aurait été le suivant : une fuite se produit dans le compresseur et provoque l'explosion du gaz. Cette masse de gaz enflammée est incontrôlable, les flammes atteignent 100 mètres de haut. Les milliers de tonnes d'eau de mer déversées, dans les minutes qui suivent, par le navire de soutien logistique *Tharos* tournant à proximité n'y peuvent rien. Le *Tharos* doit s'éloigner en raison de la chaleur et des risques d'explosion supplémentaires. Les plus chanceux sur la plate-forme ont le temps de se jeter à la mer pour échapper au brasier.

L'explosion a cependant libéré de grandes quantités de pétrole qui brûlent à la surface de l'eau et infligent des blessures supplémentaires aux rescapés. Ceux-ci sont secourus très vite par les canots de sauvetage du *Tharos*, puis par ceux de la Royal Navy. Ils ne restent en moyenne que quelques minutes dans une eau qui est à 12 °C. Très peu nombreux sont ceux qui ont réussi à enfiler leur combinaison de survie.

« Piper Alpha » était et l'une des plus anciennes plates-formes pétrolières de la mer du Nord. Elle appartient à la compagnie américaine Occidental Petroleum, présidée par M. Armand Hammer qui est arrivé vendredi, à Aberdeen en provenance des Etats-Unis.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi à Aberdeen, au siège local d'Occidental Petroleum, M. John Brading, vice-président exécutif, a lu un message de condoléances aux familles de la part de M. Hammer, qui était attendu en Ecosse dans la matinée. Il a évoqué, en termes prudents et généraux, l'hypothèse décrite plus haut en privé, de façon beaucoup plus détaillée, par M. Shurtz.

L'incendie n'était pas encore totalement maîtrisé jeudi soir, mais les quantités de pétrole et de gaz qui s'échappaient encore étaient décrites comme « minimales ». Les trente-six puits situés sous « Piper Alpha » devraient pouvoir être obturés assez rapidement. L'idée d'une remise en service d'ici neuf mois a été avancée.

M. Brading n'a donné aucune estimation du coût matériel de la catastrophe. La construction de la plate-forme était revenue à 900 millions de dollars (environ 5,5 milliards de francs). Elle avait été mise en service en 1976 et était assurée par les Lloyds. La BBC a chiffré à 300 millions de livres (3,3 milliards de francs) le manque à gagner annuel pour la balance des paiements britannique résultant de la perte de « Piper Alpha ». La plate-forme produisait 10 % du pétrole extrait de la mer du Nord. Elle est entièrement détruite...

M. Peter Morrison, ministre de l'énergie, était aux côtés de M. Brading. Il a insisté sur le fait que le gouvernement allait mener sa propre enquête. Un peu auparavant, le chef de la police régionale d'Aberdeen, M. Alistair Lynn, avait donné quelques précisions sur les secours. Il a révélé que deux sauveteurs avaient péri lorsque leur bateau pneumatique avait explosé, probablement à cause de la proximité de pétrole en flammes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Vive progression des cours de pétrole

Les cours du pétrole ont vivement progressé, le 7 juillet, après l'explosion de la plate-forme « Piper Alpha ». Selon les analystes, la catastrophe, conduisant à la fermeture de six puits pour des raisons de sécurité, entraînera un manque à produire de 290 000 barils par jour *en mer du Nord* (*plus de 10 % de la* production locale), ce qui amènera à assainir, en partie, le marché mondial.

A Londres, le Brent, qualité de référence outre-Manche, a gagné un dollar à 15,65 dollars le baril. A New-York, le baril de West Texas Intermediate a gagné aussi jusqu'à un dollar pour retomber, dans la journée, et se fixer avec un gain de 47 cents à 15,83 dollars (pour une livraison en août). Cette hausse s'ajoute à celle due, en début de semaine, aux événements du Golfe – l'Airbus d'Iran Air abattu par l'US Navy – et, au total, le baril aura gagné près d'un dollar depuis lundi. La tendance, qui était à une baisse marquée depuis l'échec de la conférence de l'OPEP en juin dernier, devrait, malgré les événements, reprendre le dessus après une période d'hésitations.

Les risques des plates-formes

Toute entreprise humaine comporte des risques. L'exploration et l'exploitation pétrolières, particulièrement en mer, doivent faire face à plusieurs catégories de risques, prévus et calculés par des méthodes très sophistiquées. Les compagnies sont les premières à vouloir respecter les normes, les règles et les procédures de sécurité. Les équipements et le fonctionnement des installations pétrolières sont si coûteux que les compagnies ont tout intérêt à ne pas être obligées d'interrompre un forage ou la production. Finalement, sur les quelque quatre mille six cent cinquante plates-formes de production mises en place pour la plupart à partir de 1970, les accidents sérieux sont, heureusement, rarissimes.

Cependant peuvent toujours survenir des incidents techniques inopinés et, surtout, des erreurs humaines qui, sans gravité quand on les considère isolément, peuvent provoquer une catastrophe par l'addition de leurs effets.

Pour les plates-formes de production qui sont, dans leur quasi-totalité, posées et clouées sur le fond de la mer, la première qualité est, évidemment, la stabilité, particulièrement en mer du Nord, dans le nord de laquelle la vague centenaire est haute d'une trentaine de mètres. Et il faut reconnaître que seules ont chaviré à ce jour des plates-formes d'exploration semi-submersibles, donc flottantes, maintenues en place par de multiples et énormes ancres, ou des plates-formes de types variés en cours de remorquage.

Une plate-forme ne vaut que par les équipements très divers que portent ses ponts. Et d'autant plus divers qu'en mer tout est rassemblé sur la surface limitée de ces ponts. Il y a les quartiers d'habitation et de cuisine, au moins un derrick nécessaire d'abord au forage, ensuite à l'entretien des puits, les séparateurs (1), les pompes qui donnent aux hydrocarbures l'élan initial pour courir dans les pipelines ou qui injectent dans le champ de l'eau ou du gaz de façon à stimuler la production de pétrole, une centrale électrique, etc.

Les accidents ont ainsi des causes variées. Il peut y avoir éruption de pétrole ou de gaz pendant le forage ou pendant les interventions nécessaires à l'entretien interne des puits. Parfois, l'éruption de pétrole n'est pas accompagnée d'incendie : *c'est ce qui s'est produit à Ekofisk*, dans le secteur norvégien de la mer du Nord, du 22 au 30 avril 1977, et sur le puits mexicain Ixtoc-I, dans le golfe du Mexique, du 3 juin 1979 au 23 mars 1980.

Une éruption de gaz ne s'est pas encore produite *offshore*. Heureusement, car l'extrême inflammabilité du gaz provoque presque toujours un gigantesque incendie. Comme sur la terre ferme, des vannes de sécurité, situées dans la tête des puits et dans le puits lui-même devraient empêcher toute éruption...

Une simple étincelle

L'incendie est la hantise de tous les responsables des installations pétrolières, surtout lorsque celles-ci sont sur des plates-formes d'où il est difficile de s'échapper (2) et où tout est concentré. Il est formellement interdit de fumer partout, sauf dans les quartiers d'habitation. Partout aussi, des détecteurs de gaz ou de chaleur intempestive reniflent l'air ambiant, et un système de ventilation énergique empêche des accumulations éventuelles de gaz.

Le cas de « Piper Alpha » est un peu particulier. Certes, il s'agit d'un gisement de pétrole (135 millions de tonnes récupérables environ lors de la découverte en 1972). Mais il y a aussi du gaz (2,5 milliards de mètres cubes commercialisables approximativement en 1972). Et celui-ci sortait l'année dernière des puits au rythme de 620 000 mètres cubes quotidiens.

La répartition des différents équipements joue un rôle essentiel dans la sécurité d'une plate-forme. Elle est conditionnée, en premier lieu, par la direction des vents dominants. Au vent et en haut, sont installés les quartiers d'habitation qui, ainsi, risquent moins d'être atteints par des flammes ou des émissions de gaz toxiques venant d'autres équipements. La torchère où brûle le gaz non utilisé est située tout à l'autre bout, souvent à l'extrémité d'une longue poutre, de façon à être le plus loin possible et sous le vent par rapport à la plate-forme.

Les explosions constituent la troisième catégorie des risques majeurs sur une plate-forme pétrolière. Pour en déclencher une, il suffit qu'une étincelle se produise dans un milieu inflammable (du gaz dans le cas des plates-formes)...

Ces principaux risques et d'autres, moins graves, sont pris en compte pour choisir les matériaux et les matériels utilisés, la répartition des lances à incendie et des canots-capsules de sauvetage, les procédures de travail et d'intervention. En outre, par sécurité, un ou plusieurs bateaux de service tournent en permanence autour de chaque champ *offshore*. L'étude des causes de la catastrophe conduira très certainement l'ensemble des compagnies pétrolières à revoir leurs règles de sécurité pour les améliorer.

YVONNE REBEYROL.

(1) Jusqu'à présent, on ne peut pas lancer dans de longs pipelines du pétrole contenant du gaz ou du gaz contenant des condensats. Les séparateurs ont donc pour fonction de séparer les produits liquides des produits gazeux.

2. Toute plate-forme est équipée de canots-capsules de sauvetage, insubmersibles lorsqu'ils sont fermés et résistants au feu, en particulier au pétrole brûlant à la surface de la mer. La plate-forme « Piper Alpha » en avait en principe suffisamment pour recueillir les 232 personnes présentes à son bord. Mais celles-ci n'ont pas eu le temps d'y prendre place.

Le milliardaire ami du Kremlin

Il est difficile d'évoquer la moindre relation, commerciale ou autre, entre Soviétiques et Américains sans évoquer le nom d'Armand Hammer, directeur de l'Occidental Petroleum, la société exploitant la plate-forme Piper-Alpha, ce magnat américain du pétrole qui, à quatre-vingt-neuf ans passés, continue à jouer les familiers, voire les éminences grises, du Kremlin. Fils d'immigrants juifs russes qui s'étaient fixés dans le Lower East Side à New-York, il a rapidement conçu sa propre théorie d'un certain *« communisme des affaires »*. Il est vrai que son père, un des fondateurs du parti communiste américain, l'a très tôt – dès le début des années 20 – poussé à faire du commerce avec les Soviétiques.

Son premier partenaire commercial d'alors n'est autre que Lénine...

Depuis, celui qui est devenu le patron d'un immense empire reçoit à chacun de ses voyages en URSS les « confidences », voire les « suggestions », du nouveau maître du Kremlin et M. Gorbatchev n'a pas fait exception. De près ou de loin, le milliardaire américain est associé à tous les dossiers délicats sur lesquels s'affrontent les Deux Grands. Médiateur discret dans la crise afghane, il est aussi parfois, bien qu'à son corps défendant, un intermédiaire très actif avec les *« refuzniks »* : c'est lui qui, entre autres *« médiations »*, ira chercher Ida Nudel à Moscou, lorsque la plus célèbre des refuzniks est enfin autorisée à quitter l'URSS en octobre 1987.

Après *s'être détourné* pendant près de dix ans d'Israël, pour lequel il a manifesté un intérêt croissant à la suite de la guerre des « six jours », Armand Hammer a recommencé à déverser avec une régularité appréciée la manne de ses pétrodollars sur l'État hébreu.

En mars dernier, le milliardaire américain a signé le plus gros contrat né du décret soviétique du 13 janvier 1987, favorisant la création de sociétés mixtes entre l'État soviétique et des entreprises occidentales.

SCIENCES

Pour rattraper les autres grands pays industrialisés

M. Curien souhaite une programmation du budget de la recherche sur plusieurs années

Fort de la toute nouvelle autonomie qui lui a été donnée dans le deuxième gouvernement Rocard, le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, a défini, jeudi 7 juillet, les grandes lignes de la future politique de recherche du ministère. Trois priorités ont été retenues : accroissement du budget de la recherche, mise en place d'une politique de l'emploi scientifique et établissement de liens plus étroits entre la recherche publique et le monde industriel. Ces dossiers sont ceux qui ont bénéficié, début juin, des facilités budgétaires offertes par les 830 millions de francs du décret d'avance exceptionnel (*le Monde* du 10 juin).

Le retard pris au cours des deux dernières années – une diminution en francs courants de 6,6 % du budget civil de recherche et de développement – ne permettra pas à la France de consacrer, en 1990, 3 % de son PIB à ses dépenses de recherche et de développement. Or la France connaît, d'après les statistiques de l'OCDE pour 1986, un retard sensible sur les autres grands pays industrialisés. La part du PIB qu'elle réserve à ces activités n'atteint que 2,26 %, contre 2,32 % pour la Grande-Bretagne, 2,67 % pour l'Allemagne fédérale, 2,77 % pour les États-Unis et 2,81 % pour le Japon.

L'Allemagne, elle, a pratiquement atteint, cette année, ce fameux niveau de 3 % auquel elle se tiendra dans les prochaines années. Pour combler progressivement ce retard, M. Curien prévoit de programmer à nouveau les activités de recherche, mais sans que cela donne obligatoirement lien à une loi de programmation comme cela fut le cas en 1982 et 1985. Un projet dans ce sens devrait faire l'objet de réflexions *« officielles et parlementaires »* au début de 1989 (1). La tâche ne sera guère facile, dans la mesure où il faudra financer notamment les programmes spatiaux européens décidés en novembre 1987 à La Haye et gros consommateurs de crédits – le budget spatial français devrait doubler dans les quatre ou cinq ans qui viennent – sans porter atteinte au reste de la recherche. Recherche que le ministre veut faire évaluer *« par tendance et grands secteurs »* par une commission indépendante, du type du comité national d'évaluation que préside M. Laurent Schwartz, pour les universités.

Pour l'emploi scientifique, qui a connu un début de relance grâce au ballon d'oxygène du décret d'avance, M. Curien espère encore améliorer la situation. Il s'agit d'éviter que les organismes de recherche soient soumis à ces coups d'accordéon qui leur sont préjudiciables et qui vont conduire dans les toutes prochaines années à des vagues importantes de départ à la retraite. C'est pourquoi, comme cela se fait en Allemagne, il souhaiterait obtenir du ministère des Finances le recrutement à l'avance de jeunes chercheurs sur ces postes prochainement libérés. Là encore, les comparaisons avec les autres pays industrialisés ne sont pas à notre avantage ; le nombre de chercheurs publics ou privés pour 10 000 travailleurs est, en France, de 43, contre 52 en Allemagne, 65 aux Etats-Unis et 79 au Japon, pays dont les performances à l'exportation font certainement envie.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) L'année 1989 ne peut être incluse dans ce projet dans la mesure où les arbitrages budgétaires se font actuellement.

Les Soviétiques renouent avec la planète Mars

En route pour Phobos...

C'est jeudi 7 juillet, à 19 h 38 (heure française), qu'a débuté l'une des plus ambitieuses missions spatiales jamais entreprise. Une fusée soviétique Proton, mise à feu au centre spatial de Baïkonour, a mis en orbite une sonde spatiale destinée à explorer la planète Mars et son satellite Phobos. Une deuxième sonde Phobos doit être lancée, mardi 12 juillet.

L'Union soviétique a invité à Baïkonour de nombreuses personnalités des nations qui ont contribué à la réalisation des programmes d'expériences emportés par les sondes – la France étant celle qui a pris la part la plus importante. M. Paul Quilès, ministre des PTT et de l'espace, a assisté au tir en compagnie de M. Jacques-Louis Lions, président du Centre national d'études spatiales (CNES), et de M. Reimar Lust, directeur de l'Agence spatiale européenne.

Cette opération marque le grand retour de l'Union soviétique dans l'exploration de la planète rouge. Des sondes soviétiques avaient photographié Mars dans les années 70, mais les scientifiques soviétiques s'étaient, depuis, intéressés surtout à la planète Vénus, sur laquelle ils ont fait atterrir plusieurs modules, malgré la haute température (500°) et l'atmosphère corrosive de cette planète. La mission Phobos n'est d'ailleurs que le début d'un programme plus ambitieux. En 1994 les Soviétiques pensent expédier vers la planète un véhicule automatique d'exploration, Marsokhod, et simultanément faire flotter dans son atmosphère un ballon, qui pourrait être de conception française. Vers la fin du siècle, l'étape suivante devrait porter sur la récupération d'échantillons du sol martien et leur retour vers la Terre, comme celà a déjà été fait pour la Lune. Beaucoup plus tard, et si l'homme est physiologiquement capable de faire un tel voyage, des cosmonautes pourraient enfin séjourner pour un temps limité sur la moins inhabitable des sœurs de la Terre et l'explorer.

Il faudra environ deux cents jours aux deux sondes pour atteindre la planète Mars et se mettre en orbite autour d'elle, les 25 et 29 janvier 1989. Les sondes ne seront pas inactives pendant le voyage ; elles étudieront le Soleil, l'espace interplanétaire, les émissions cosmiques de rayons gamma. Elles se livreront ensuite à une sorte de gymkhana entre Mars et Phobos. Leur orbite sera d'abord très excentrique – l'altitude variant entre 500 et 57 000 kilomètres, de manière à étudier en profondeur l'environnement martien. L'orbite sera ensuite circularisée à 6 300 kilomètres d'altitude, qui est celle de Phobos.

Ce petit satellite n'a que 27 kilomètres dans sa plus grande dimension. Il est difficilement observable depuis la Terre – Phobos et son collègue Deimos (Terreur et Panique en grec) n'ont d'ailleurs été découverts qu'en 1877. Les sondes américaines Viking ont photographié Phobos à environ 600 kilomètres de distance, montrant qu'il a grossièrement la forme d'une énorme pomme de terre. Mais son orbite reste trop mal connue pour qu'un rendez-vous soit possible. Aussi la mission des sondes sera-t-elle de photographier le satellite sur fond d'étoiles, ainsi que son ombre sur la planète, ce qui permettra de préciser son mouvement. Simultanément, les sondes étudieront la surface et l'atmosphère de Mars (*le Monde* du 6 juillet).

C'est en principe le 7 avril, qu'une des sondes devrait, après plusieurs corrections de trajectoires, se trouver à seulement 60 kilomètres de Phobos. Une impulsion lui sera donnée qui l'amènera 30 kilomètres plus près. Un système d'altimétrie sera alors mis en route pour contrôler la descente de la sonde qui survolera Phobos à 50 mètres d'altitude, alors que certaines falaises sont bien plus hautes. Il lui faudra donc suivre une trajectoire bien calculée. Elle devra passer au-dessus d'une zone plate pour larguer deux modules, dont l'un s'ancrera dans le sol, tandis que l'autre sautillera de place en place. Pendant ce survol la surface sera bombardée par laser et par un faisceau d'ions, pour réaliser une analyse précise de la composition des roches du satellite.

La sonde retrouvera ensuite son orbite circulaire autour de Mars pour continuer l'étude de cette planète. La deuxième sonde fera un survol analogue de Phobos, qui ne sera précisément programmé qu'au vu des résultats du premier. La mission se poursuivra jusqu'en septembre 1989, date à laquelle la présence du Soleil entre la Terre et Mars interrompra les communications.

MAURICE ARVONNY.

Société

Après la mise en liberté de M. Yves Jobic

Les commissaires de police réclament la « collégialité » de l'instruction

En application de l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles, rendu le 7 juillet, le commissaire Yves Jobic a été remis en liberté, le même jour *(nos dernières éditions du 8 juillet)*. Placé sous mandat de dépôt le 22 juin par M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, qui l'avait inculpé, le 28 novembre 1987, de proxénétisme aggravé et de corruption passive, M. Jobic avait immédiatement fait appel de la décision du magistrat instructeur. Après avoir siégé à huis clos dans la matinée de jeudi, la chambre d'accusation a rapidement rendu, dans l'après-midi, une décision qui donne satisfaction au commissaire et à ses avocats. Toutefois, M. Jobic est soumis à un strict contrôle judiciaire, qui lui interdit de rencontrer toute personne en relation avec l'affaire et de se rendre rue de Budapest, à Paris (9e), y compris dans l'exercice de ses fonctions de policier. Les témoignages à charge contre le commissaire émanent, pour la plupart, de prostituées exerçant dans cette rue de la capitale.

La décision de la chambre d'accusation n'est pas une surprise. Le parquet, par la voix de l'avocat général, M. André Gandolphe, avait requis la mise en liberté du policier. M. Gandolphe a estimé que l'incarcération du policier ne se justifiait pas puisqu'il n'y avait plus à craindre de pressions sur les témoins, les trois personnes — Ahmed Ben Arbia, Boumedine Ouchent et Bernard Lemouton — ayant exercé ces menaces se trouvant désormais sous mandat de dépôt, inculpées de subornation de témoins. C'est la révélation de ces pressions sur certaines des prostituées ayant accusé le commissaire ainsi que le refus de ce dernier d'assister à une confrontation organisée par le juge d'instruction qui avaient provoqué son incarcération.

« *En tant que citoyen innocent et policier innocent, je ne souhaite à personne de vivre ce que j'ai vécu pendant ces quinze jours d'enfer* », a déclaré M. Jobic à sa sortie de la prison de Bois-d'Arcy (Yvelines). L'un de ses avocats, Me Jehanne Collard, a estimé pour sa part que « *ce dossier est vide. Mais on ne fait pas de triomphalisme, et on va continuer à se battre. Un innocent en prison, c'est intolérable. Il faudra aussi se battre pour le problème de la collégialité des juges d'instruction* ».

C'est ce thème qui devait être mis en avant par M. Daniel Dugléry, secrétaire général du Syndicat des commissaires de police. M. Dugléry a annoncé son intention d'en appeler au président de la République et au garde des sceaux pour que « *la collégialité des magistrats soit enfin mise en œuvre* ». « *Il a fallu quinze jours d'incarcération de Jobic, au milieu des malfaiteurs qu'il appréhende, et la troisième annulation par la chambre d'accusation des actes du juge, pour que la méprise du juge Hayat éclate au grand jour et que la sérénité de la justice recouvre ses droits* », a ajouté M. Dugléry, au cours d'une conférence de presse.

« *Le juge est un homme seul et un homme seul peut se tromper*, a estimé le responsable syndical des commissaires de police. *Nous retrouvons, dans la version Jobic, toute la pathologie judiciaire qui a provoqué l'exécution d'un homme dans l'affaire Grégory Villemin. F, faudra-t-il un autre drame ou la mise en pièce de notre système judiciaire pour que la loi du 30 décembre 1987 instaurant la collégialité soit enfin mise en œuvre ?* »

Deux affaires en une

Il y a deux affaires Jobic. Distinctes ou complémentaires ? C'est tout le problème. La première se résume à l'opposition de deux mondes : parole de « flics » contre parole de prostituées. Major de sa promotion, jugé efficace par ses supérieurs, bien noté par le parquet de Paris (*« excellents débuts »*), M. Yves Jobic, chef des unités de recherche de la première division de police judiciaire (DPJ) de Paris, est accusé par une dizaine de prostituées de la rue de Budapest de leur avoir extorqué de l'argent contre sa bienveillance, sinon sa tolérance.

Aidé par les gendarmes de la section de recherches de Versailles, le juge Hayat a certes accumulé des témoignages concordants. Mais comment exclure *a priori* l'hypothèse d'un règlement de comptes, d'une *« vengeance du milieu »* contre un policier zélé, ainsi que le répètent les amis du policier ? D'autant plus que — inexpérience ou précipitation — le juge d'instruction, malgré des écoutes téléphoniques montrant les liens de proximité du commissaire avec certains de ses indicateurs, n'a pu faire constater le moindre flagrant délit. Bref, le bât blesse, les preuves matérielles font défauts et les revenus apparents du commissaire Jobic sont hors de soupçons.

C'est donc à la justice de faire la lumière. Concordants, les témoignages justifient une inculpation, qui ne saurait signifier culpabilité. Il faut confronter, entendre, enquêter. Tel serait du moins le scénario imposé par le droit commun judiciaire. Or M. Jobic, soutenu par ses collègues du syndicat des commissaires, ne semble pas l'entendre ainsi. Et c'est la seconde « affaire » qui, logiquement, suscite, en retour, des questions sur la première. Depuis le début de sa mésaventure, le commissaire ne cesse de dénoncer le magistrat instructeur, de se rebeller — lui, un officier de police judiciaire — contre la marche de la justice. Comment ne pas comprendre que cette attitude suscite l'exaspération du juge Hayat ?

La veille de son incarcération, M. Jobic devait, par exemple, diffuser une lettre manuscrite, justifiant son refus de se rendre à une confrontation, à laquelle il dut finalement se soumettre, où l'on pouvait lire ceci : *« M. Hayat ne se cache pas de faire de ce procès un procès politique, il a déclaré à plusieurs reprises que la police de notre pays était pourrie, il n'a jamais caché ses convictions politiques, mais, malheureusement, les a fait passer dans ce dossier. »*

Ce commentaire resterait anecdotique s'il ne s'était accompagné de pressions tangibles à l'encontre des accusatrices du commissaire. Voici ce qu'a déclaré au juge Hayat, le 21 juin, Bernard Lemouton, inculpé de subornation de témoins, dont le numéro de téléphone figure dans le carnet personnel du commissaire : *« Je reconnais avoir écrit une lettre pour Samira Kheri (alias* Lahouria Nacel), *qui ne sait ni lire ni écrire le français, qui était une lettre de rétractation de son témoignage dans l'affaire Jobic (...) Je n'ai pas été mandaté par qui que ce soit pour la rédaction de cette lettre ; je sais que plusieurs personnes me mettent en cause comme ayant des liens avec Jobic, c'est faux. Quant à la page de mon calepin qui est arrachée à la lettre J, c'est un pur hasard »*. Le 20 juin, Boumedine Ouchent, inculpé du même délit, déclare : *« Il y a une dizaine ou une vingtaine de jours, Jobic a contacté « l'indien » et lui a remis le brouillon d'une lettre de rétractation à l'intention de Ouhria. Cette lettre était destinée au juge Hayat. Après avoir pris contact avec Jobic; « l'indien » s'est rendu dans la rue de Budapest et il a contacté deux prostituées. »*

Or Ouchent est lui-même présenté par plusieurs témoins comme un *« ami »* du commissaire. Ainsi, le 9 juin, au cours d'une conversation téléphonique enregistrée par les gendarmes, le commissaire l'informe qu'une voiture est bien arrivée, qu'il peut aller la chercher au garage, que le mécanicien a bien travaillé et qu'il ne faut pas en parler. Le 20 juin, sur procès-verbal, Ouchent s'explique sur cette conversation avec M. Jobic : *« Il ne s'agit pas d'une voiture mais il s'agit d'un langage camouflé car il savait qu'il était sous écoute et il voulait me dire que, ce jour-là, il avait obtenu en partie la levée du contrôle judiciaire et qu'il ne fallait pas en parler tant que ce n'était pas définitif. »*

Ces faits — car, cette fois, il ne s'agit plus seulement de témoignages sujets à caution — ne laissent pas de susciter des interrogations sur la véritable nature de l'affaire Jobic. Le commissaire et ses amis jurent de son innocence. Mais, dans ce cas, pourquoi ne pas faire confiance à la justice ? Pourquoi avoir recours à de troubles stratagèmes, au sein même du milieu dont proviennent les accusatrices, jugées, en raison de cette origine, peu crédibles ?

EDWY PLENEL.

Après la décision du premier ministre sur le sort des détenus politiques

Dans le calme, le retour à l'isolement

Contrairement aux craintes des personnels pénitentiaires, le retour dans la journée du 7 juillet des détenus politiques au quartier d'isolement dont ils avaient été extraits deux jours plus tôt s'est en général bien passé. Sur les trente-trois détenus concernés, neuf ont été remis à l'isolement, dix-sept autres ont été placés en cellule de manière à ne pouvoir communiquer entre complices présumés. Il s'agit — selon les termes du communiqué de Matignon (*le Monde* du 8 juillet) — des *« détenus poursuivis pour des crimes de sang »* qui ne devaient pas bénéficier de la levée de l'isolement préconisé par le ministère de la justice.

Pour les autres — on évalue à deux cents leur nombre — qui étaient placés seuls en cellule, mais qui sont détenus en *« détention normale »*, le doublement, c'est-à-dire la détention à deux, a été maintenu.

Le seul incident notable a eu lieu vers 17 heures à la Santé, où il a fallu conduire Philippe Bidart (du mouvement séparatiste basque Iparretarak) sous la contrainte et sous escorte renforcée au quartier d'isolement. Son compagnon de cellule — de la même mouvance — Henri Perez, qui s'opposait à cette séparation, a été placé au quartier disciplinaire. Les détenus corses du FLNC, qui ces jours derniers étaient les plus revendicatifs et avaient menacé — à moins d'être regroupés — de déclencher un mouvement de protestation et d'entamer une grève de la faim, se sont, dit-on, *« tenus tranquilles »*, à l'exception *« d'une petite agitation à Fresnes »*.

Parmi les membres d'Action directe, nombreux sont ceux qui avaient refusé d'être mis à deux en cellule. Dans les milieux pénitentiaires, on estime qu'ils avaient ainsi voulu *« rendre la monnaie de leur pièce » aux Corses qui, lors de leur longue grève de la faim de février dernier*, « n'avaient pas levé le petit doigt pour les soutenir ».

Après les grèves de la faim, les membres d'Action directe, une fois sortis de l'hôpital, avaient obtenu sous M. Chalandon non d'être regroupés, mais, au sein du quartier d'isolement, d'être placés dans des cellules voisines. L'ancien directeur de cabinet de M. Chalandon, M. Paul-André Sadon, nous a précisé qu'il avait à l'époque reçu les avocats d'Action directe, mais qu'il n'y avait jamais eu de *« négociations ni de promesses »*, contrairement à ce qu'a affirmé l'un des avocats des chefs « historiques » d'Action directe, Me Bernard Rippert. Celui-ci avait en effet déclaré que *« des propositions précises correspondant à peu près à ce qu'avait proposé M. Arpaillange avaient été faites à l'époque (...). Leurs conditions de détention n'ont pas changé depuis la fin de leur grève de la faim »*. *« Satisfait »* que le garde des sceaux *« reconnaisse que ces mesures d'isolement sont de la torture »*, Me Rippert estime que le premier ministre *« a choisi la torture pour les prisonniers politiques en France (...). Mes clients seront très certainement contraints de reprendre leur lutte »*.

Troublés par les consignes contradictoires qui leur ont été transmises à deux jours d'intervalle, directeurs et gardiens de prison se sentent soulagés : *« Tout s'est bien passé, mais il ne faut pas présumer de l'avenir* nous a déclaré un responsable pénitentiaire.

De leur côté des détenus de droit commun ont déjà fait savoir qu'ils comprenaient mal pourquoi ils étaient moins bien traités que les « politiques », et dans certains établissements pénitentiaires — notamment Clairvaux — on note un regain de tension.

Ag. L.

Le Syndicat de la magistrature exprime son « étonnement »

De nouvelles réactions ont été exprimées au cours de la journée du 7 juillet après la décision du premier ministre de maintenir à l'isolement les détenus « politiques » impliqués dans les affaires de crimes de sang. Ces réactions sont toutes négatives.

● *Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche)* s'est *« étonné du désaveu du garde des sceaux par un gouvernement qui a cédé à la tentation du discours sécuritaire de la droite parlementaire »*.

● *La Fédération de l'éducation nationale (FEN)* estime que *« la démocratie ne saurait, sauf à trahir ses propres fondements, adopter, pour se protéger, des méthodes incompatibles avec les principes fondamentaux des droits de l'homme »* et que *« la décision du premier ministre ne règle rien »*.

● *Les « Verts »* estiment que les inculpés dans des affaires de terrorisme *« doivent être détenus dans des conditions conformes aux conventions internationales dont la France est signataire »*.

● *L'Association des familles des prisonniers basques « Ahaideak »* parle de *« révolte »* dans ces familles et son porte-parole ajoute : *« Le garde des sceaux a lui-même prononcé le mot de « torture » en parlant d'isolement, mais il a suffi de quelques aboiements de piliers d'extrême droite pour que le premier ministre rassure cette extrême droite. »*

La chute des « braqueurs funambules »

Deux ans, presque jour par jour, après l'attaque à main armée qui le 3 juillet 1986 avait permis à ses auteurs, formés en commando quasi militaire, de dérober 88 millions de francs dans l'agence de la Banque de France de Saint-Nazaire (*le Monde* du 4 juillet 1986), les policiers de l'Office central de répression du banditisme semblent avoir abouti dans leur enquête.

Quinze personnes ont été interpellées mercredi 6 et jeudi 7 juillet à Paris et dans la région parisienne. Parmi elles, cinq hommes considérés comme les auteurs probables de cette attaque à main armée hors du commun devaient être déférés en fin de semaine au parquet de Paris.

Bien que les enquêteurs se refusent dans l'immédiat à communiquer les identités des personnes interpellées, il semble, selon différentes sources, que plusieurs d'entre elles appartiennent ou aient appartenu aux milieux anarchisants français et étrangers. Ce qui confirmerait les thèses avancées en 1986 sur la participation de « politiques » à l'affaire.

A l'époque, en effet, les enquêteurs avaient envisagé dans un premier temps la participation de militants d'Action directe dans cette attaque à main armée, comme cela s'était produit quelques mois auparavant, le 4 mars 1986, lors d'un précédent hold-up contre la Banque de France de Niort.

Les auteurs de l'agression de Saint-Nazaire, s'auto-intitulant les « braqueurs funambules » avaient alors adressé aux journaux un rectificatif anarchisant plutôt que terroriste en envoyant à plusieurs d'entre eux, dont *le Monde*, une liasse de cent billets de deux cents francs, percés chacun de quatre trous. La liasse était accompagnée d'un carton de la Banque de France à Saint-Nazaire ainsi que d'un tract où les « braqueurs funambules » affirmaient ne pas être membres d'Action directe et dénonçaient, sous forme de jeux de mots, *« la politique sécuritaire de Pandore et Passequoi »*.

L'humour ne paie pas. Les ministres de l'intérieur passent, l'OCRB reste.

RELIGIONS

Un « avertissement » du cardinal Lustiger

Les fidèles de Mgr Lefebvre seront excommuniés

Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a adressé un « *monitum* » (avertissement) à tous les fidèles catholiques de son diocèse, qui sera lu, le dimanche 10 juillet, dans toutes les églises de la capitale. Il écrit que « *tout fidèle catholique qui ferait un acte explicite d'adhésion au groupe « lefebvriste » se sépare de l'Eglise catholique, entre dans le schisme et encourt l'excommunication* ». Il appelle « *chacun à peser devant Dieu ses responsabilités* ». Il ajoute que « *les prêtres, le clergé, qui participeraient liturgiquement à la messe célébrée le 15 août à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet* » par Mgr Tissier de Mallerais, ordonné par Mgr Lefebvre et excommunié « *seront par là même excommuniés.* »

Le cardinal Lustiger rappelle que cette église a été occupée le 27 février 1977 par la violence et illégalement. « *Seul en est le curé légitime celui que j'y ai nommé et qui en est l'affectataire légal.* »

[Par ce « *monitum* », qui fera jurisprudence dans d'autres diocèses de France, le cardinal Lustiger fait usage de son droit d'évêque « *ordinaire* » (diocésain) à déclarer officiellement — ou à ne pas déclarer — l'excommunication « *latae sententiae* » (c'est-à-dire automatique) de tout fidèle ou membre du clergé qui se rend coupable d'un acte schismatique (canon 1364 du code de l'Eglise). Selon les spécialistes, l'« *acte explicite d'adhésion* » au schisme serait la participation régulière à la messe ou la fréquentation de sacrements dans des lieux tenus par des prêtres suspendus ou excommuniés.]

H. T.

Le Carnet du Monde

Décès

— **Jean-Pierre QUILÈS,**
HEC 70,
cadre à IBM France,

nous a quittés, le mercredi 6 juillet 1988. Il avait trente-neuf ans.

De la part de :
Anne, son épouse
née Weyn,
Jérôme et Nicolas, ses fils,
Odette et René Quilès,
Paul et Joseph-Marie Quilès,
Marie-Angèle et Edouard Leprovost,
Françoise et Jacques Dupendant
et leurs enfants,
Mme Margareth Weyn-Tinning,
Amanda et Henri Weyn,
Lynda et Hugues Marzuoli-Weyn,
Christophe et Catherine Weyn,
Sophie Weyn,
Et des familles Quilès, Weyn, Tyrode, Sarazin.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 juillet, à 9 heures, en l'église Sainte-Thérèse, 16, boulevard des Côteaux, Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière de Boulogne-sur-Seine, dans la sépulture de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons sont acceptés au profit du CCFD, de Frères des hommes et de l'UNICEF.

Anne Quilès,
6, avenue Auguste-Renoir,
92500 Rueil-Malmaison.
Odette et René Quilès,
5, avenue Saint-Joseph,
92600 Asnières.

— La famille Benyacoub,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée

Mme veuve Mohamed SALAH,
née Benyacoub Yasmina,

le 16 juin 1988.

« *Que Dieu lui accorde miséricorde* »,
et remercient toutes les personnes qui lui ont témoigné leur affection.

7, rue Khemissa,
Annaba (Algérie).

— Mme Pierre Vienot,
son épouse,
Mme Maud Sirven-Vienot,
M. et Mme Philippe Dubois,
M. et Mme Hughes Sirven-Vienot,
ses enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre VIENOT,
ingénieur de l'aéronautique,
artiste peintre,

survenu le 6 juillet 1988, à Paris, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Un service religieux sera célébré ultérieurement au temple de l'Oratoire, sa paroisse, 16, bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris.

73, rue Daguesseau,
92100 Boulogne.

Remerciements

— Tosse - Tartas (Landes) - Paris.

Mme Henri Gabarra,
Sa fille Brigitte,
Et toute la parenté,

extrêmement touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Henri GABARRA

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, par leur présence, leur envoi de fleurs, leurs cartes de condoléances et d'offrandes de messe, les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude profonde et émue.

Anniversaires

— Il y a trois ans à l'âge de dix-sept ans,

Frédéric JEARSAIN
nous quittait.

« *O pudeur d'une enfance tuée,*
Pardonne-moi l'indécence de survivre. »
Elsa Morante.

— Il y a dix ans mourait

Jean TEYSSANDIER,
ancien élève
de l'Ecole supérieure des PTT.

« *Plus le vase est sacré, plus la foi doit être forte lorsque d'aucuns le détruisent.* »

Services religieux

— En cette année où l'empereur

DUY-TAN

aurait quatre-vingt-huit ans, un office religieux, en sa mémoire, sera célébré à la pagode Quan-Am, 20, rue des Frères-Petits, Champigny-sur-Marne (94), le dimanche 7 août 1988, à 14 heures.

Des fleurs peuvent être offertes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 3 août 1900 à Hué, descendant de l'empereur Gialong, fondateur de la dynastie des Nguyen Phuoc, unificateur du Vietnam, le jeune prince accède au trône dès l'âge de sept ans. Suite à une révolte contre l'autorité française en 1916, il est déporté à l'île de la Réunion. Il jouera un rôle essentiel dans le ralliement de cette colonie à la France combattante. Il sera décoré de la médaille de la Résistance avec rosette. Après le coup de force des Japonais en Indochine, il intervient auprès du général de Gaulle, qui le reçoit le 14 décembre 1945, lui présente son programme (réunification des trois Kys – phases d'accession à une vraie indépendance du Vietnam). L'empereur mourra dans un accident d'avion le 24 décembre 1945.]

L'honneur de M. François Ferrus

M. Roger Fressoz, directeur de la publication du *Canard enchaîné*, a été condamné, le jeudi 7 juillet, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris à 6 000 francs d'amende pour avoir diffamé M. François Ferrus, un des responsables du service d'information du premier ministre (SIP) en commettant une erreur sur l'inculpation dont il faisait l'objet.

Dans le numéro spécial intitulé *l'Argent secret des élections* daté de mars et avril 1988, le *Canard enchaîné* avait indiqué que M. Ferrus avait été inculpé fin 1987 de *« fraude fiscale »*. Celui-ci engageait une poursuite en diffamation.

Le *Canard* rectifiait aussitôt en publiant sous le titre « Pan sur le bec une rectification précisant qu'il s'agissait non pas de fraude fiscale mais de fraude électorale. A l'audience du 23 juin, le conseil de M. Ferrus, Me Pascal Dewinter, avait soutenu que la rectification était *« aussi diffamatoire »* en ajoutant que son client n'avait été inculpé que *« d'infraction au code électoral »*, avant de demander 200 000 francs de dommages et intérêts.

Le tribunal, présidé par Mme Marie-Claude Duvernier, se borne à déclarer : *« Il ne saurait être contesté qu'accuser à tort une personne de faire l'objet de poursuites pour une telle infraction constitue de l'imputation d'un fait précis (...) de nature à porter atteinte à son honneur et à sa considération »*, et lui attribue 20 000 francs de dommages et intérêts.

M. P.

● **Départ du directeur de la centrale de Saint-Maur.** — M. Jean-Charles Toulouze, directeur de la centrale de Saint-Maur (Indre), où des détenus l'avaient pris en otage lors de la mutinerie du 12 novembre 1987, quitte la direction de cet établissement pour prendre celle du centre pénitentiaire de Val-de-Reuil (Eure).

Sports

Les Jeux olympiques

Séoul attend de pied ferme

70, 69, 68... L'horloge olympique égrène les jours qui restent jusqu'à l'ouverture des Jeux, le 17 septembre. Personne ne peut échapper au compte à rebours dans cette Corée du Sud qui vit à l'heure olympique depuis des années.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Sur le bâtiment de l'hôtel de ville, un écran géant, illuminé la nuit, donne aux passants le jour exact. Devant, sur la grand-place, une ronde des drapeaux de toutes les nations participantes entoure un bassin avec des jets d'eau. Répétée studieusement par des jeunes scouts, la levée des drapeaux a eu lieu le jour J moins 100 en présence du président de la République.

Dans chaque bâtiment public, des pendules marquent les jours. Les calendriers qui pendent dans chaque bureau assurent le relais. Au SLOOC – organisme chargé de la préparation des JO – on a fait mieux : un calendrier a été taillé spécialement autour de l'année olympique : numéroté de 365 à 0, il court du 16 septembre 1987 au 17 septembre 1988. Devant chaque édifice officiel, ministères compris, le drapeau des Jeux flotte au côté des couleurs nationales.

Si des magasins dûment patentés vendent déjà tous les bibelots olympiques, l'art des faussaires coréens a pris le dessus, en particulier à Itaewon, près de la base militaire américaine, où l'on trouve toutes les contrefaçons possibles, des sacs Vuitton et Gucci aux chaussures de sport Reebok *ou aux pulls Benetton.* Les T-shirts olympiques sont imprimés à la chaîne dans l'attente des touristes. Pour attirer la clientèle, le grand magasin Lotte a offert 10 % de réduction pour le jour J moins 100.

Ainsi l'objectif des JO est-il martelé partout et tout le temps, avec une insistance digne des campagnes de la révolution culturelle chinoise. Dans le métro et dans les journaux, à la radio et à *la télévision, on répète aux Sud-*Coréens cet objectif, comme si l'avenir de leur pays en dépendait, comme si le monde allait s'arrêter le 17 septembre. Le prestige de l'Etat est à ce prix, les JO vont faire de la Corée du Sud un grand pays ; c'est certainement vrai puisque la propagande officielle ne cesse de le rappeler... Bien des gens y croient, succombant à ces slogans répétitifs. D'autres, comme ce cadre supérieur formé aux *Etats-Unis, ne cachent pas* leur agacement : *« Cela fait dix ans qu'ils nous bassinent avec ces JO. Comme si nous avions besoin d'eux pour nous faire connaître ! »*


A.P.

Les commandos anti-terroristes ont commencé leur entraînement dans le stade olympique.

Chacun est chargé d'apporter sa contribution : plus de cent mille membres des forces de l'ordre mobilisées *(le Monde* du 5 mars), des dizaines de milliers de volontaires de toutes parts sollicités, de multiples sponsors priés de contribuer aux énormes frais engagés, des automobilistes qui se verront recommander fermement de laisser leur voiture au garage pour éviter que des embouteillages ne gâchent la fête, des athlètes appelés à *fournir l'effort* suprême... Tout juste si l'on n'a pas engagé les arbitres coréens à favoriser leurs compatriotes, comme ils le firent outrageusement il y a deux ans lors des Jeux asiatiques, dans une atmosphère de nationalisme exacerbé. Près de cinq millions de billets ont déjà été vendus.

Pendant ce temps, tous les corps de métiers s'activent. Les installations sportives, les logements des 36 000 participants attendus (14 000 athlètes, autant de journalistes, et 8 000 délégués) et le centre de presse sont fin prêts. La grande mosaïque et l'arche triomphale à l'entrée de la Cité olympique, qu'un responsable du SLOOC a *comparé devant* nous à l'*« Arc de triomphe de Paris en plus grand »*, sont entourés d'échafaudages. Mais qu'on ne s'inquiète pas, tout sera prêt à temps. De même pour les nombreux tunnels dont on recouvre les parois de carreaux de céramique, pour les rues et les routes que l'on repave, pour les jardins et les bordures dont les fleurs font l'objet de tous les soins.

Tout cela, ces 1,7 milliard de dollars dépensés (dont la moitié d'origine privée), pour éblouir les quelque 230 000 visiteurs attendus, et surtout les trois milliards de téléspectateurs qui découvriront la Séoul olympique pendant trois semaines. Mais du moins, quand la vie retrouvera son cours normal, les habitants de Séoul disposeront-ils d'une voie express *« olympique »* et d'installations sportives exceptionnelles. Quant aux appartements des athlètes, ils ont déjà tous été vendus...

PATRICE DE BEER.

CYCLISME : Tour de France

Kelly, le passager de la pluie

Un Néerlandais chasse l'autre. Succédant à Teun Van Vliet, Henk Lubberding s'est emparé du maillot jaune, le jeudi 7 juillet, à l'issue de la cinquième étape – Neuchâtel-en-Bray-Liévin – remportée par son compatriote Jelle Nijdam. Mieux, deux autres coureurs des Pays-Bas, Breuking et Winnen appartenant, comme Lubberding à l'équipe Panasonic, sont classés dans le même temps que le nouveau leader. A la veille d'une course contre la montre importante, cette étape de transition a été marquée par une échappée réunissant quelques-uns des grands favoris du Tour, en particulier Jean-François Bernard, Charly Mottet et Sean Kelly.

LIEVIN
de notre envoyé spécial

L'été pourri fait au moins un heureux dans le peloton : Kelly, qui aime pédaler sous la pluie. Depuis quelques jours, le champion irlandais retrouve ses velléités et se reprend à espérer d'une épreuve dont il ne conserve pas que de bons souvenirs, tant s'en faut. Ce coureur d'exception – le meilleur du monde d'après les classements de régularité – est allergique à la chaleur. *« Si la course avait lieu au mois de novembre,* a-t-on dit, *il franchirait la plus haute marche du podium »*.

Eh bien ! Nous y sommes. Le ciel fait penser davantage à la Toussaint qu'au 14 juillet et à Paris-Roubaix plutôt qu'à la Grande Boucle. et si Kelly a raté la victoire d'étape, il n'a pas manqué l'échappée de Liévin. La première échappée importante. Elle rassemblait Jean-François Bernard, Mottet, Breukink, trois des principaux favoris, Nijdam, le vainqueur du jour et Lubberding qui porte désormais le maillot jaune... plus Rooks, Winnen, Pelier, Verhoeven, l'Italien Ghirotto, le Canadien Bauer et le champion des Etats-Unis Ron Kiefel, l'un des routiers américains les mieux familiarisés avec la compétition européenne. Une fameuse sélection.

Il faut souligner que cette offensive spectaculaire regroupait essentiellement des rouleurs. Lesquels ont ainsi marqué un point sur les grimpeurs. Certes, l'écart n'est pas considérable : 56 secondes. Cependant, l'effet psychologique de l'opération ne saurait être négligé car des personnages essentiels comme Bernard, Breukink, Mottet et... Kelly ont énergiquement affirmé leurs ambitions. Leurs mérites sont d'autant plus évidents que la cassure décisive se produisit en pleine bagarre. *« J'ai rarement vu un peloton rouler aussi vite,* remarquait l'ancien vainqueur du Tour Roger Pingeon. *Il fallait être bougrement costaud pour en sortir. »*

Vitesses records

Malgré les routes mouillées et, par endroits, glissantes qui ont encore provoqué de nombreuses chutes, les records de vitesse ont été battus. Le jour précédent, la moyenne horaire de l'étape s'était élevée à 46 kilomètres/heure. Cette fois-ci, indiquent les chronométreurs officiels, plus de 50 kilomètres ont été parcourus durant la première heure.

« Tout cela se paiera très cher, prévoit Bernard Hinault qui fait maintenant partie de l'organisation... *et plus tôt qu'on ne l'imagine »*.

JACQUES AUGENDRE.

LES CLASSEMENTS

Cinquième étape :
Neufchâtel-en-Bray-Liévin
(147,5 kilomètres)

1. Nijdam (P.-B.), en 3 h 14 min 14 s (moyenne 45,563 km-h) ; 2. Ghirotto (Ital.), à 8 s ; 3. Kelly (Irl.) ; 4. Verhoeven (P.-B.) ; 5. Lubberding (P.-B.).

Classement général. – 1. Lubberding (P.-B.), en 14 h 44 min 02 s ; 2. Breukink (P.-B.), à 0 s ; 3. Winnen (P.-B.), à 0 s ; 4. Bauer (Canada), à 10 s ; 5. Vanderaerden (Belg.), à 31 s.

Les frères ennemis

LIÉVIN
de notre envoyé spécial

Il a été l'homme du jour. Un moment. Pendant cette morne traversée du pays Picard, Jérôme Simon a préparé son échappée. Puis, une fois le contrôle de ravitaillement effectué, il s'est envolé au kilomètre 86, laissant sur place un peloton qui roulait pourtant à bonne allure. L'homme classé parmi les équipiers de la formation au maillot bordé de « Z » a choisi la proximité des points « Catch » pour porter son attaque.

Habile calcul. Avec vingt secondes d'avance sur ses camarades, il gagne une première bonification de quatre secondes. Poursuivant son effort, il remporte le second contrôle en portant l'écart avec ses suiveurs à plus d'une minute. Simon le rusé, qui avait noté avant le départ que les quatre points « Catch » étaient situés dans un mouchoir, ne lève pas la tête. Il maintient son avance et empoche vingt-quatre secondes de bonus pour le classement général.

Une échappée solitaire de trente kilomètres intéressante pour le classement général, même si elle risque d'être lourde de conséquences pour les prochains jours. *« Jérôme s'est fait très mal aujourd'hui »,* diagnostique Jean-*François Bernard en connaisseur.* Mais l'intéressé n'a cure de ce jugement. Lui, il a tenté l'aventure, il l'aurait bien poursuivie jusqu'à la ligne d'arrivée si la meute lancée à ses trousses ne l'avait pas rattrapé au 116ᵉ kilomètre.

« L'action aurait pu être plus payante », reconnaît ce garçon de vingt-sept ans. Il s'estime toutefois satisfait de s'être classé premier Français à la dixième place au soir de la cinquième étape. Une façon d'inscrire une nouvelle fois le nom de Simon dans une épreuve cycliste.

Car dans la famille de Troyes (Aube), le vélo, on connaît et on pratique. Le père, maçon, a laissé ses enfants suivre la voie tracée par l'aîné, Pascal. Vainqueur du Tour de l'Avenir en 1981 et surtout héros malheureux du Tour 1983, l'enfant du pays de Marcel Bidault, directeur technique de l'équipe de France de 1952 à 1968, a servi de phare à ses frères.

Régis d'abord, Jérôme ensuite, ont choisi comme lui la voie du professionnalisme. Une décision mûremennt réfléchie pour ce dernier qui, avec un CAP d'électricien, aurait pu continuer à exercer son métier comme il l'a fait jusqu'à sa vingt et unième année. Mais il a sauté le pas par envie de se battre plus que d'amasser une fortune. François et Stéphane, vingt et un ans et dix-neuf ans, n'ont pas encore pris la roue des aînés. Ils se contentent de faire bonne figure dans des courses amateurs. Les deux autres enfants de la famille Simon, deux filles, elles, demeurent hermétiques aux sirènes de la course.

Mais leur cœur vibre toujours au moment du Tour, car les trois grands sont sur la scène du théâtre quotidien. Trois frères dans trois équipes différentes, beaucoup de raisons pour suivre attentivement les résultats des étapes. Pascal, le grimpeur reconnu de trente et un ans, a séduit Cyrille Guimard qui a fait appel à lui pour épauler Laurent Fignon dans l'équipe Système U. Régis, l'habitué des longues échappées, porte les couleurs de RMO. Et Jérôme, le plus jeune de la bande bien qu'il soit marié et père d'une petite fille, joue les assistants Zorro dans l'équipe de Ronan Pensec.

« Nous nous voyons peu pendant le Tour, raconte Jérôme. C'est seulement au départ des courses que parfois on échange quelques impressions entre nous. » Le visage constellé de taches de rousseur s'éclaire légèrement comme pour regretter cette réponse un peu trop brusque. Chez les Simon, le Tour, c'est une affaire importante. C'est sans doute pourquoi chaque enfant joue sa chance de son côté, quitte à apprécier la réussite de l'autre, ou à l'envier.

SERGE BOLLOCH.

TENNIS

Le « tie-break » en Coupe Davis

L'assemblée générale de la Fédération internationale de tennis (FIT), réunie le jeudi 7 juillet, à Paris, a décidé d'introduire le « tie-break » en Coupe Davis à partir de 1989. Cette mesure destinée à limiter la durée des matches, sera appliquée dans tous les sets, sauf le cinquième. Le « tie-break » au cinquième set est seulement en vigueur aux championnats internationaux des Etats-Unis à Flushing Meadow.

A l'initiative de la Finlande, de la Norvège, de la Suède et du Danemark, l'assemblée générale a également voté à une large majorité une motion pour l'arrêt de tous les tournois internationaux en Afrique du Sud. Cette mesure qui viserait principalement le tournoi de Johannesburg est toutefois du ressort du comité exécutif de la FIT qui devait se réunir le vendredi 8 juillet.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Grand Prix de Nice (Nikaia). – Dimanche 10 juillet (A 2, à 17 h 35 puis à 22 h 40).

Automobilisme

Grand Prix de Grande-Bretagne de Formule 1. – Dimanche 10 juillet à Silverstone (TF 1, direct à 15 h 20).

Rallye de Nouvelle-Zélande. – Du samedi 9 au mardi 12 juillet.

Basket-ball

Tournoi pré-olympique. – Jusqu'au dimanche 10 juillet aux Pays-Bas.

Cyclisme

Tour de France. – Jusqu'au dimanche 24 juillet (A 2, arrivée en direct dans Sports été à partir de 14 h 30).

Football

Matra-Racing-Etats-Unis. – Match amical, samedi 9 juillet à 20 h 30 au Parc des princes (Canal +, le 10 à 14 heures).

Concours de pronostics

Une troisième chance pour le Loto sportif

La nouvelle formule du Loto sportif entre en vigueur avec la reprise du championnat de France de football de première et deuxième division, le samedi 16 juillet (validation des bulletins les 14, 15 et 16). On en connaît les principales modalités (le Monde des 15 et 16 avril) :

– TREIZE MATCHES AU LIEU DE SEIZE ;

– TROIS RANGS DE GAINS (au lieu de cinq) à 13, 12 et 11 bons résultats ;

– CRÉATION D'UN NUMÉRO-PACTOLE DE 0 à 9, que l'ordinateur inscrira sur le reçu de jeu et qui permettra à ses possesseurs de doubler leurs gains. Ce numéro-pactole, tiré au sort le lendemain des matches, annule et remplace les « 7 numéros de la chance ».

– AUGMENTATION DE LA PART DES ENJEUX DISTRIBUÉS AUX PARIEURS (qui passe de 48 % à 50 %) et des gains attribués, qui passent de 18 % à 30 % pour chacun des trois rangs, les 10 % restant étant affectés au numéro-pactole ;

– PUBLICATION DES RAPPORTS (le dimanche soir) et paiement des gains (le lundi), avancés de 24 heures.

D'autre part, en cas de match (es) annulé (s), il n'y aura plus de tirage au sort : seules les rencontres réellement jouées seront prises en compte, et les gagnants seront payés à 12, 11, 10, etc. bons résultats. En revanche, si aucun pronostiqueur ne trouve les treize résultats justes, le Loto sportif ne paiera pas au-dessous de onze résultats : il ne le fera que s'il n'y a aucun gagnant au troisième rang.

Dans cette nouvelle formule, le « poids » de la première division sera évidemment plus grand. Mais, compte tenu des matches avancés pour la télévision, il arrivera souvent que la grille ne proposera que neuf des dix matches de division I.

Cette grille comportera, outre les anciennes mises, une donne supplémentaire : 7 doubles à 640 F.

M. Jean-Pierre Teyssier, PDG de la Société de la Loterie nationale et du Loto national (SLN/LN), qui présentait, le jeudi 7 juillet, le nouveau Loto sportif a indiqué : *« Nous avons tenu compte, à travers les nombreuses enquêtes-sondages que nous avons effectuées, de toutes les critiques des parieurs pour créer un jeu plus sportif, plus tonique et plus gratifiant. »*

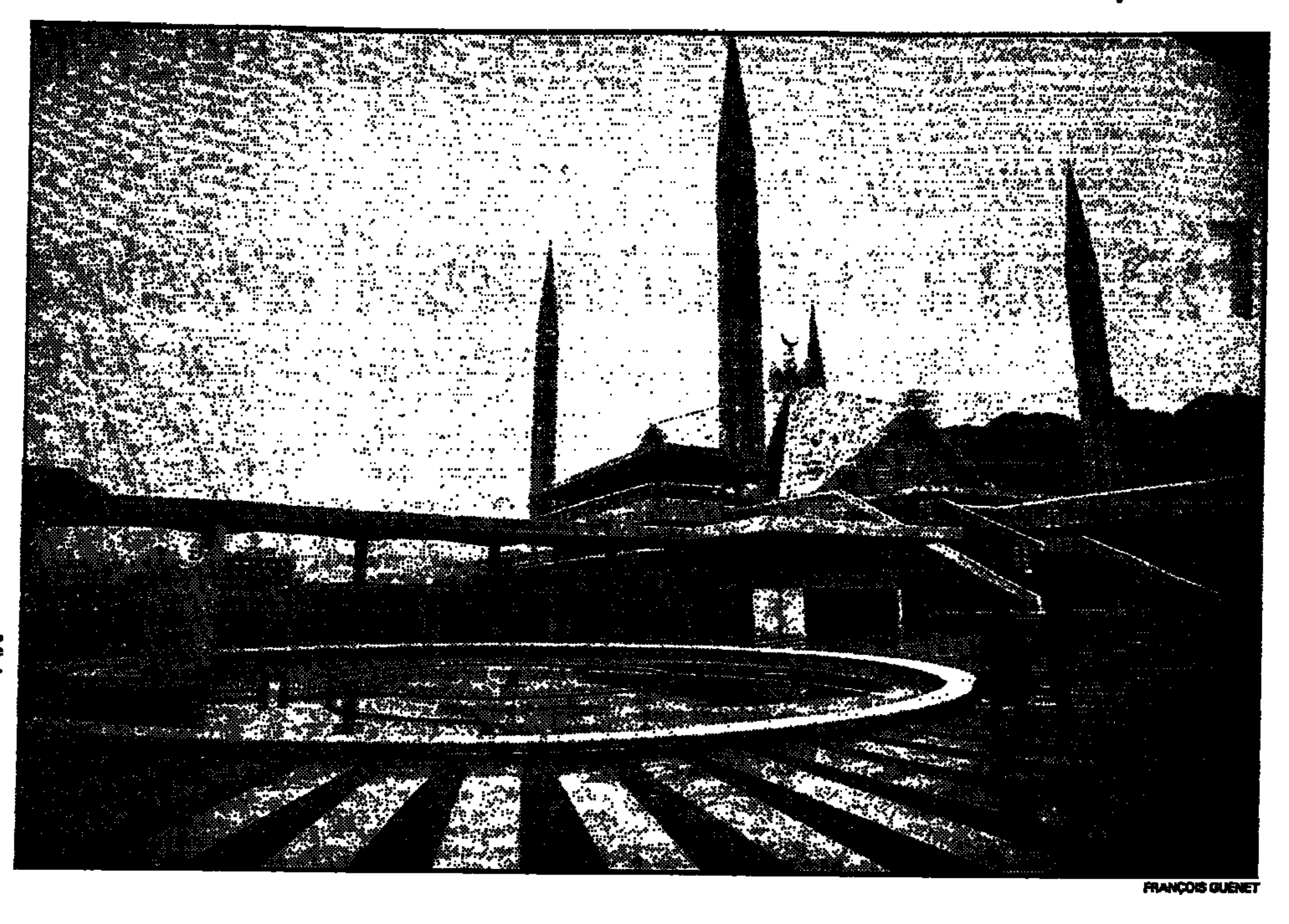
Les enjeux du Loto sportif avaient chuté de 30 % en 1987. Grâce à cette formule, moins compliquée et plus équitable dans la répartition des gains, les dirigeants de la SLN-LN espèrent que ce nouveau départ – le troisième en quatre ans – sera enfin le bon. Mais ils n'attendent pas une remontée significative des paris avant la rentrée de septembre.

M. C.



Le Monde
SANS VISA

Karachi l'économique, Moultan la religieuse, Lahore l'intellectuelle, Rawalpindi la militaire, Islamabad la politique. Itinéraire islamique dans les cinq « capitales » d'une nation en formation.



Achevée cette année à Islamabad, la mosquée Roi-Fayçal d'Arabie est due à l'architecte turc Vedat Dalokay.

FRANÇOIS GUENET



Cérémonie chiite.

PASCAL PUGIN/IMAPRESS

Fin de ramadan au Pakistan

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

KARACHI

Si ceux qu'on appelle aujourd'hui les Pakistanais ont donné le polo aux Anglais, ces derniers ont légué à leurs anciens sujets musulmans de l'Empire des Indes plus d'une habitude : le cricket (enfin un pays où le grand sport populaire n'est pas le football !), la conduite à gauche (en fait au milieu) et encore la manie des cartes de vœux.

Transplanté sur cette terre de glorieux machisme qu'est la vallée de l'Indus, ce fade plaisir de vieille fille réserve parfois de dangereuses surprises. Lors du dernier Id – l'Aïd-el-Fitr des Arabes, fêtes marquant la fin de ramadan, – les faubourgs nord de la capitale économique ont été durant plusieurs jours mis à feu et à sang puis soumis à un couvre-feu total (*le Monde* du 4 juin) parce qu'un guerrier pathan, ou disons plutôt un Pathan tout court pour éviter le pléonasme, s'étant rendu compte que la carte qu'il venait d'acheter dissimulait, dans un bouquet de roses, le sourire politique d'Altaf Hussein, le jeune chef des *mouhajirs*, jura, la déchira, la piétina et cracha dessus.

Malheureusement, cette énergique manifestation d'opposition n'avait pas échappé à un groupe de mouhajirs, ces millions de mal-aimés (ou leurs descendants) enfuis en 1947 de l'Inde hindoue pour chercher refuge dans cette Inde mahométane où se créait précipitamment le *Pak-Istan* : « pays des purs » (merci pour les autres !) qui aurait pourtant dû être particulièrement doux à ces rapatriés de la foi. L'un d'entre eux, le général Zia Ul Haq, est au pouvoir depuis 1977, mais aux yeux des autres ethnies – Pendjabis, Sindis, Baloutches, Cachemiris et autres Pathans – ils restent bien souvent encore des intrus. Quadragénaire, la nation pakistanaise n'en finit pas de naître.

A cela, on peut ajouter des situations économiques locales irritantes, comme, à Karachi, le quasi-monopole pathan des transports en commun, assurés par des bus très voyants, recarrossés en caravelles et coloriés comme des perroquets ; l'énervement dû au jeûne rituel et à la brûlante humidité du printemps ; l'entassement humain dans un port passé en cinquante ans de cent mille à dix millions d'habitants et où, la nuit, les trottoirs se couvrent de lits de corde avec un sac pour drap.

« Ma correspondante en Angleterre »

Le tout crée un terrain favorable à des incidents comme celui de la carte de vœux.

Au soir du premier jour du drame, dans un crépuscule à odeur et couleur d'œuf pas frais, un cordon de police isole plus ou moins de pauvres ruines fumantes, sur fond de sanglots féminins étouffés. On vient à peine d'emporter les corps des victimes, compendium de moustaches décoiffées et de pantalons bouffants qui ont buvardé sang et sueur. Les armes n'ont pas manqué, blanches ou automatiques, dans un pays que la guerre d'Afghanistan a mué en arsenal illimité. *« Karachi devient-il Beyrouth ? »*, s'interrogent les journaux.

« Ici on bat des tapis et à côté on tue », notait Montherlant à propos de l'Algérie en 1958 (1). A Karachi, entre deux jonchées de cadavres, puisque *« seul le sang paie le prix du sang »*, on expédie des cartes postales. Dans un café sommaire, à trois pas de la lice, on m'entreprend : *« Pouvez-vous écrire un mot gentil pour ma correspondante anglaise à Birmingham, et quelque chose pour mon oncle cantonné sur la frontière indienne ? »*.

Bientôt on fait la queue. *« Dommage que vous ne sachiez pas l'ourdou ! »* Les écrivains publics (et payants) ont encore du pain sur la planche dans cet Etat qui, en toute bonne conscience, ne consacre que 3 % de son budget à l'éducation (35 % à l'armée) et n'a donc appris à lire qu'à un quart, grand max, de ses quelque cent millions de citoyens ; dans ce pays où l'idiome national de liaison est l'ourdou, sorte d'espéranto islamique, fait d'hindi, de persan et de turc, incarné en lettres arabes ; patois venu des casernes mogoles – « ourdou » a donné notre « horde » – dont les poètes ont su tirer une liqueur sémantique et s'en enivrer jusqu'à sécréter l'idée, géniale ou funeste, émise en 1930 par le penseur Mohamed Iqbal, d'un « Ourdoustan » séparé de l'Hindoustan.

De ces érudites considérations, redescendons au prosaïque acroupissement de mes quasi-collègues, les écrivains publics. Un client pose problème : il tient à écrire à sa femme, pour l'Id naturellement, mais ne veut pas que le nom de la dame figure sur l'enveloppe. Le *pourdah*, « rideau » voilant fenêtres et compagnes, doit dérober au facteur jusqu'au nom de l'épouse. *« As-tu un fils ? – Oui, grâce à Dieu, depuis deux mois – Eh ! bien mettons l'enveloppe à son nom, ça préservera ton intimité »* (2).

Le calme est revenu à Karachi. La carte postale qui tue a quand même fait une ultime victime : le premier ministre, Mohamed Khan Junejo, que le général-président a congédié un beau matin sous prétexte qu'il n'avait pas su maîtriser *« les affrontements ethniques »*.

MOULTAN

Générateur du plus vaste champ irrigué du globe, l'Indus, malgré son nom et, tel le Var qui ne coule plus dans le Var, arrose majoritairement aujourd'hui des terres non indiennes, et vous a en plus par là de ces airs nilotiques ! Pourtant c'est le Nil qui, dans la nuit des temps, a importé d'ici ses emblèmes : buffles, manguiers et, surtout, « la plante à laine » – le coton – et « l'arbre à miel » – la canne à sucre – que découvrirent, éblouis, les soldats grecs d'Alexandre le Grand.

A l'écart du fleuve, Moultan, centre géographique du Pakistan, passe pour l'un des points les plus torrides de la planète. *« Chaleur, poussière, tombeaux et mendiants sont ses quatre spécialités »*, opinent les braves gens. Ils sont bien contents quand même d'y arriver avant le crépuscule, après l'interminable traversée de ce Sind, où évoluent les insaisissables *dacoïts*. Enleveurs de villageois et rançonneurs d'automobilistes, parfois égorgeurs, sont-ils Robin des Bois ou malandrins ? Un peu des deux, probablement.

En dépit de l'incontestable santé agricole du Sind – riz, coton, bananes, fleurs – due tant à la mécanisation (*le Monde* du 13 janvier 1987) qu'à l'armature sociale fournie par les *zamindars*, ceux-ci n'en sont pas moins souvent de fieffés exploiteurs, teintés, au mieux, de paternalisme : *« Moi, c'est simple*, se flatte un de ces latifundiaires sindis, qui s'est aussi arrangé pour être parlementaire à Islamabad, *je garde mes ouvriers agricoles cinq ans, nourris et habillés mais pas payés. Au bout du compte, si je suis content de leur travail, je leur donne un lopin sur mes terres, sinon je les largue. »* Qui s'étonnera que les mieux trempés de ces « mauvais » ouvriers se reconvertissent en dacoïts des grands et, surtout, des petits chemins ?

Les trois quarts des Pakistanais sont peu ou prou ruraux. Pour prévenir le brigandage ou mater les journaliers revendicatifs, certains zamindars possèdent des prisons privées où ils retiennent illégalement familles ou communautés entières : récemment, la presse pakistanaise montrait les visages ahuris de quatre-vingt-neuf prisonniers, dont quinze femmes et trente-trois enfants, que le « respectable » Haji Abdoul Qayoum – *haji*, donc voulant qu'on sache qu'il a pèleriné à La Mecque – tenait enfermés depuis six semaines dans un cachot unique, à la suite d'une contestation salariale, et qui ne furent découverts que grâce à la dénonciation d'un évadé. Mais il n'y a pas toujours d'évasion...

Nombre de ces paysans sans terre et sans emploi, du Sind ou du Pendjab, consacrent leurs dernières roupies à un pèlerinage à Moultan, principal foyer de la religion populaire au Pakistan. Une ferveur qui n'est pas contraignante à l'égard des autres. Dans un hôtel pour bourses moyennes – les très humbles dorment, eux, à la belle étoile, autour des lieux saints – un panonceau indique simplement : *« Le Divin Coran est disponible à la réception. »*

Jardiniers des lieux saints

Et si la direction, durant ramadan, refuse de servir à manger, même aux non-musulmans, les garçons fument sans vergogne dans les couloirs et, rigolards, proposent de vous apporter un *nan* tout chaud de chez le boulanger du coin.

Même atmosphère indulgente dans les rues de cette cité d'un gros million d'habitants, artisans ou commerçants – pieux et conservateurs – mais, dans l'islam actuel, traditionalisme est bien des fois le contraire de maximalisme. Jusque sur la colline sacrée portant les cinq mausolées miraculeux qui ont fondé la réputation de Moultan, des jardiniers municipaux s'envoient de temps en temps, sans se cacher, une bonne goulée d'eau fraîche, même s'ils attendent *« qu'on ne puisse plus distinguer un fil noir d'un fil blanc »* pour rompre complètement l'abstinence. Spectacle de tolérance, impensable aujourd'hui, même dans un pays comme le Maroc, par exemple, où interviendrait un sergent de ville, et qui risque de disparaître au Pakistan si la récente décision de Zia Ul Haq d'appliquer la loi islamique à la lettre (*le Monde* du 17 juin) est suivie d'effet.

Cette largeur d'esprit des musulmans pakistanais s'étend également à l'histoire politique. Si Lyautey, quoique islamophile dans l'âme, n'a pas même conservé à son nom une agglomération marocaine qu'il fonda – Port-Lyautey devenu Kénitra, – Moultan s'est montré belle joueuse jusqu'à laisser debout l'obélisque rouge que le Royaume-Uni ficha en plein espace sacro-saint pour perpétuer le souvenir de ses envoyés, *« barbarement tués »* en 1848, dit la stèle, par les gens du vice-roi de Moultan – au reste un sikh dont les musulmans eurent aussi à pâtir.

Rocher imbibé depuis la plus haute antiquité par les huiles de toutes les religions du sous-continent indien, Moultan doit à un fils ingrat d'être, dans la région, « le Bénarès de l'islam ».

(Lire la suite page 14.)

1) Henri de Montherlant, *Carnets*, Gallimard, 1966.

2) Point n'est besoin de courir au Pakistan pour trouver un tel trait épistolaire de pudeur (ou de pudibonderie) puisqu'on peut le trouver au Maghreb. Voir Kassa Houari, *Confessions d'un immigré*, Lieu commun, 1988 (*le Monde* du 18 juin).

Fin de ramadan au Pakistan

(Suite de la page 13.)

Le sultan Toughlouk – ancien esclave militaire turco-indien *« porté au pouvoir par le peuple après ses vingt-neuf victoires sur les Mongols »*, rapportent les chroniqueurs – s'était fait construire vers 1320 un gigantesque mausolée-mosquée. Son fils et successeur, Mohamed, plus dévôt que filial, détourna le monument au profit d'un fameux mystique sunnite, Rokn-e-Alam – « Pilier de l'Univers ».

Sorte de château Saint-Ange de briques roses incrustées de faïences bleues et coiffé d'un des deux ou trois plus larges dômes du monde, la tombe de Rokn-e-Alam est sans doute l'une des plus faramineuses folies de l'art musulman – d'autant plus renversante que l'œil est généralement vierge de toute représentation médiatique de cette merveille, lorsqu'il la découvre. A l'intérieur, argent, marbre, albâtre, onyx (dont le pays est prodigue), satin, plastique, chaux, fleurs séchées, composent un décor d'où l'islam – c'est un de ses secrets de fabrication – a su estomper le côté funèbre tout en valorisant l'aspect apaisant. L'« effet tilleul » de la religion mohamédienne.

Les fidèles font le tour, nonchalamment, touchent familièrement les balustres et s'assoient, voire s'allongent un moment, sur les dalles rafraîchissantes ; ils s'éloignent ensuite, ragaillardis.

Azim Ul Dine doit avoir dans les quarante ans. Il a mis plusieurs années, il ne sait plus exactement combien mais qu'importe, pour arriver ici, à pied, de sanctuaire en sanctuaire, sans recevoir de nouvelles de sa famille ni lui en donner jamais. D'ailleurs, il est illettré et il doit consacrer à sa subsistance, plutôt qu'à l'écrivain public, les aumônes reçues. Son vœu : jeûner et fêter ramadan à l'ombre du Pilier de l'Univers. Nous n'osons pas chercher à en savoir plus, à percer la recette de son absolue sérénité ; outre la charité caressante des passants, il n'a pour tout bien qu'une besace de toile avec deux ou trois nippes. Cet homme est-il le comble de la sagesse ou un pur produit de l'obscurantisme ? Peut-être l'enfant des deux, et un *fatum* de saint qui commence.

Dehors, il fait si chaud que même les chameaux se sont mis à l'ombre, où le mercure indique 50 degrés.

LAHORE

Mélange aussi réussi qu'involontaire d'Istamboul, du Caire et de Delhi, couverte de bâtiments splendides, mogols ou victoriens, quadrillée d'arbres et d'eaux, pépinière d'écrivains, d'hommes d'Etat et de bégums avisées, modérément industrielle mais emporium de l'Asie depuis la Route de la soie, « port » du paradis agricole qu'est le Pendjab, abondamment peuplée (quatre à cinq millions d'âmes de nos jours), Lahore possédait le douaire pour être dans tous les sens du terme « la » capitale.

Pour son malheur (ou son bonheur), le bistouri de la vivisection impériale, en 1947, trancha dans ce qui est aujourd'hui sa grande banlieue. En cas d'invasion, et il y a eu trois guerres indo-pakistanaises depuis lors (1948, 1965, 1971), Lahore n'aurait pas été défendable dans cette plaine ouverte. Malgré les larmes et les droits laborites, le gouvernement central a choisi de « s'exiler » à Karachi puis à Rawalpindi, enfin à Islamabad. La cité des chahs mogols a dû se contenter du sort de capitale intellectuelle dans un pays où l'intelligentsia n'a guère l'oreille du pouvoir, malgré une presse de qualité (*The Nation, The Frontier Post, The Muslim*, etc.), de vrais savants (Abdous Salam, prix Nobel de physique 1979) et des poètes universels (Faiz Ahmed).

Lahore, pourtant, n'est pas devenue provinciale comme Moultan, ou uniquement intéressée à brasser des affaires comme Karachi. Telles Rio ou Istamboul, elle est restée la métropole, la ville-mère toujours féconde. *« Pour naître vraiment, il faut avoir goûté à Lahore »*, demeure un adage d'actualité.

Lors de l'Id clôturant ramadan, ses habitudes de vieille civilisée remontent à la surface : toutes les couleurs de la création apparaissent sur les tuniques des femmes, certaines matrones allant jusqu'à ressortir des saris indiens malgré leur crainte d'être prises pour des hindoues. Chez la gent virile, *« avoir l'air hindou »* est synonyme d'efféminaton, de mécréance, mais en revanche il est tout à fait bien porté, surtout par temps festif, de se passer au henné cheveux, moustache et barbe.

La dernière ou avant-dernière nuit du mois sacré, pendant que les théologiens lorgnent le ciel pour y découvrir la lune sans laquelle l'ascèse alimentaire ne peut cesser, les coiffeurs pour messieurs annexent jusqu'aux trottoirs. On en entend alors, c'est le cas de le dire, de toutes les couleurs : *« Fais-moi un reflet roux, ça plaira à ma fiancée ! » « Ne me massacre pas les pattes ! », « Corne-moi les moustaches, ma mère adore ça ! »* Des adolescents, des patriarches font les ultimes courses avec un peu apétissant cataplasme vert caca d'oie sur la chevelure : le henné en action.

Les festivités vont durer quatre ou cinq jours. A part pâtissiers et bijoutiers, tout ferme. On bâfre en famille des montagnes de *palao*, riz et coloquintes au mouton, de vermicelles sucrés, de sorbet à la mangue, le tout arrosé de *Rohafza*, sirop de boutons de rose et de fleurs de citronnier. La cuisine pakistanaise est un corps à corps entre cinquante épices en feu et autant de sucres fruités ou floraux.

La barbe du Prophète

Le temps spirituel fort de l'Id est la grande prière du premier jour sans abstinence. A Lahore, on a le choix entre une centaine de mosquées *sunnites* ou *chiites*, environ un quart des Pakistanais étant de cette dernière obédience. Tant qu'à faire, allons à Badachi, point d'orgue rouge et blanc de l'art mogol du XVIIe siècle, bâti en trois ans sur trois hectares par ordre de l'empereur sunnite Aurangzeb, autour d'un poil de la barbe de Mahomet. Il fallut quand même attendre 1974 pour que Badachi vît le jamais vu : trente-neuf chefs d'Etat musulmans y priant comme un seul homme après être passés sous un irrévérencieux calicot : *« Ne vous disputez pas ! »*

Aujourd'hui des fidèles ordinaires en *chalouar-kamiz*, l'ample complet national, blanc et bouffant, arrivés dès 7 heures du matin, au signal donné se prosternent dans le grondement de cent mille genoux rencontrant en même temps le grès des dalles, puis cinquante mille poitrines rugissent d'amour le nom arabe de Dieu : *Allah*. A la fin, chacun serre son voisin dans ses bras, les canons tonnent et retonnent. Le tout n'a pas duré vingt minutes, homélie comprise. La plus solennelle cérémonie islamique est plus courte que la moins longue des messes basses.

A l'heure où le régime pakistanais se réfère plus que jamais à la loi coranique et proclame sa volonté de l'appliquer à 100 %, le plus célèbre théoricien islamo-asiatique de cette voie, qui plus est du sang de Mahomet, Notre Seigneur Aboul Ala Maudoudi (3) (né à Delhi en 1903, mort à Buffalo, Etats-Unis, en 1979), bénéficie-t-il de la ferveur populaire en ces jours de piété, comme le sage Rokn-e-Alam à Moultan ou le poète Mohamed Iqbal dans sa chapelle rose à l'ombre de Badachi ?

Maudoudi est inhumé sous un simple tertre de gazon dans le jardin de sa maison, à Ichrra, banlieue classe moyenne de Lahore. Déjà, pour en trouver le chemin, il faut interroger dix policiers, dont un seul réagit au nom d'un théologien qui appartient pourtant à la quotidienneté des imams du Sénégal sans parler des libraires islamistes de Marseille... Enfin, le but est atteint au bout d'une rue poudreuse, et c'est un désert.

Certes, Maudoudi, dans sa totale austérité personnelle, avait découragé par avance tout culte de ses cendres, et sur ce point au moins, il a été entendu : *« Peu de gens viennent, quelques étudiants, quelques personnalités comme le professeur Hamidoullah de Paris. Que voulez-vous, l'islam du Pakistanais moyen est trop tiède pour s'intéresser en profondeur à mon père ; il y a bien un projet de centre de recherches ici, mais l'âme n'est plus là »*, nous dit avec philosophie Haydar, l'un des six fils du plus puissant penseur intégriste du siècle, avec l'Egyptien Sayed Kotb.

RAWALPINDI

Elle a beau se faire appeler « Pindi », comme ces femmes un peu hommasses qui prennent des diminutifs croquignolets, elle ne peut se défaire de son cuir militaire. Elle aurait pourtant bien aimé être une capitale civile, comme tant d'autres, cette gigantesque garnison qui a néanmoins un pedigree martial hors pair : Cyrus II, Darius Ier, Alexandre, les Parthes, les conquérants mahométans, Genghis-Khan, l'Empire britannique (et maintenant la République islamique du Pakistan) ont caserné ici, pour ne citer que les plus connus.

Les Pindiens – en tout, ils tournent autour du million – que n'emploie pas l'armée se consacrent furieusement au commerce, prétendant constituer *« la plus vaste grande surface »* du territoire, agrégat de bazars se faisant fort d'offrir, avant tout le reste du pays, les derniers gadgets singapouriens ou japonais, la meilleure contrebande des Etats frontaliers, les « néfastes-*foods* » les plus américains. Bref, largement de quoi vous faire fuir bien plus loin encore que la quinzaine de kilomètres séparant ce compact casernes-boutiques de la vraie capitale, la jeune Islamabad.

ISLAMABAD

Les sujets de conversation devraient être moins prosaïques dans cette capitale-chantier, ville-jardin déjà touffue sur son plateau à l'air sec, agréable aux poumons des bureaucrates. Rien de l'aveuglante latérite de Brasilia ou de la désespérance bétonnière des villes nouvelles franciliennes. Depuis le premier coup de pioche de 1961, au pied des verts monts Margalla aimés par Kipling, la chaude sociologie orientale a eu le temps d'humaniser le décor.

Aucun Le Corbusier ou Niemeyer musulman – il y avait pourtant l'Egyptien Hassan Fathi – n'a été convoqué. La voie triomphale reste édentée et le Parlement, malgré sa profession de foi islamique au fronton, ressemble toujours à un supermarché de chez nous ; mais les arcades des blocs commerciaux sont presque aussi patinées que les plus anciens marchés de Karachi ou de Lahore. Islamabad a franchi le cap du demi-million d'âmes.

On trouve partout à s'y garer sous de drus acacias, pins ou ficus ; les fonctionnaires n'ont pas encore eu le temps de devenir trop paperassiers ; les librairies paraissent d'autant plus échapper aux censeurs qu'elles en sont plus près. Evidemment, on ne rencontre pas dans la cité neuve les émotions religieuses de Moultan, où les prostituées laborites attendent le chaland derrière une tenture de gaze. *« A Islamabad, nous menons une vie de couvent à la campagne »*, constate une ambassadrice étrangère, à moitié satisfaite.

La chronique conventuelle tourne largement autour du président Zia Ul Haq ; il y tient beaucoup d'ailleurs, afin que les dépêches diplomatiques diffusent aux quatre coins du monde le masque bon enfant de son autoritarisme. Un autoritarisme qui, cela vaut la peine d'être relevé, n'est guère policier. C'est le côté « khan au-dessus de ça » du régime. Donc Son Excellence le président et général et la bégum y afférente courent les réceptions d'ambassade, reçoivent (femmes d'un côté de la table, hommes de l'autre), ne ratent pas l'exposition des aquarelles de telle épouse de diplomate américain, mettent en avant, à la Kennedy, leur fille infirme. Et ça prend : *« Il est exquis de galanterie »*. *« Quel papa gâteau ! »*. *« Il me fait parfois penser à de Gaulle »*. Parfois seulement...

Jeûner à Nice

L'autre grand thème des dîners (quand le président n'y assiste pas), entre une mission secrète à Pechawar, base arrière de la guerre russo-afghane, et un séjour au frais dans la station himalayenne de Murree, c'est le destin politique de Bénazir Bhutto. Cette grande (et belle) dame chiite met du rouge à lèvres, envoie ses vœux de bonne fin de ramadan au peuple pakistanais depuis Nice (France) et est conseillée par l'ancien général Tikka-Khan, *« boucher du Bengale »* en 1971. A-t-elle quelque chance, avec ses millions de partisans en sandales de plastique qui reçoivent la poussière de sa limousine comme de l'eau bénite, de diriger un jour le Pakistan ?

A en croire Mahomet (et beaucoup d'autres), *« jamais un peuple ne prospérera qui confie l'autorité à une femme »* (Sunna). Et, à d'éphémères exceptions près en Egypte, au Yémen ou en Inde, les hommes se sont arrangés jusqu'à présent pour que la parole prêtée au Prophète ne soit pas mise à l'épreuve. Mais le Pakistan lui-même, dans sa jeune histoire, a déjà frôlé la transgression.

En 1965, Fatima, la sœur septuagénaire, et restée fille (déjà une anomalie dans le système musulman), du fondateur du Pakistan, Ali Jinnah, osa affronter, au nom de la « démocratie », comme aujourd'hui Bénazir, le militaire régnant de l'époque, le maréchal Ayoub-Khan. Les grandes consciences théologiques s'étouffèrent d'indignation, comme à présent à propos de la fille d'Ali Bhutto : *« Fatima viole les canons de l'islam ! »*

Mais la plus prestigieuse de ces consciences, Maudoudi, après avoir fait durer le plaisir, lâcha sa bombe : *« Un acte interdit peut être permis s'il est accompli en vue d'un plus grand bien »*. Merveille de la casuistique. Autrement dit : *« Votez Fatima ! »* (ou Bénazir). Vingt-huit mille seulement des grands électeurs, sur quatre vingt mille, optèrent pour la vieille demoiselle chiite, touchant produit des Indes coloniales avec son renard argenté sur des mousselines et son légalisme naïf. Un quart de siècle plus tard, on prétend qu'Ayoub-Khan acheta des milliers de voix pour l'emporter.

« La preuve ? Dieu l'a empêché de terminer son mandat en le renversant trois ans après son élection truquée », fait valoir un partisan de Miss Jinnah, qui milite maintenant pour « Sans Egale » (Bénazir).

Là-bas, très loin, à 1 500 km d'Islamabad, sur le rivage de Karachi, l'extravagant palais néo-mogol de Fatima s'écaille lentement à quelques encablures de la plantureuse villa de Bénazir, dont le portrait est vendu par les camelots au milieu de photos d'actrices. Symboles de destins inattendus. Bénazir complétera-t-elle le chemin de Fatima ?

Ce serait, en tout cas, une « première » mondiale de la voir portée au pouvoir par cet étonnant islam populaire des bords de l'Indus, dévoré de foi et plein de promesses aimables. Jusqu'ici repoussoir, cette terre superbe et méconnue qu'est le Pakistan deviendrait peut-être alors un phare éclipsant le souvenir de l'immense voisine, l'Indienne Indira Gandhi.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

3) *Comprendre l'islam*, ouvrage de base primaire de Maudoudi, est disponible en français dans l'édition de la Fédération islamique internationale des organisations estudiantines, BP 8631, Salimieh, Koweït, 170 p., 35 F.

Carnet de route

● **Comment y aller ?**

Air France relie directement Paris et Karachi deux fois par semaine (huit heures de vol). La desserte aérienne intérieure du Pakistan est bien assurée mais, si on a le temps, le meilleur moyen de remonter la vallée de l'Indus reste la voiture. L'obligation, pour tout loueur étranger d'un véhicule, d'être constamment conduit par un chauffeur local est finalement assez sage car d'une part la *lingua franca* du pays est l'ourdou bien plus que l'anglais, d'autre part, et surtout, la rude manière de conduire des camionneurs pakistanais, qui forment le gros du trafic, laisse pantois le conducteur européen. En outre, le Pakistan a conservé la conduite à gauche.

Jet Tours organise d'avril à octobre un circuit « privilège » combiné Inde-Pakistan, « Lumières de Chalimar » (17 jours, 16 500 F tout compris).

● **Que lire ?**

Aucun des quelques guides sur le Pakistan existant en français n'est satisfaisant encore que le vieux Fodor (1974) demeure valable en certains cas. Le « Que sais-je ? » de François Testa, datant d'avant la dissidence bengalie au Pakistan-Oriental, est assez dépassé. En revanche, la « Petite Planète » de Céline Debayle (1978) tient toujours très bien la route car il s'agit d'un portrait historique et psychologique de la nation pakistanaise, de plus très agréablement écrit et témoignant d'une lucidité qui n'exclut pas la sympathie ni l'humour.

Une minutieuse description de l'âge d'or musulman en Asie se trouve dans *Voyage aux Etats du Grand Mogol*, de François Bernier, sujet de Louis XIV bien introduit à la cour de Lahore et de Delhi (Fayard, « Bibliothèque des voyageurs », 1981). Des textes de Mohamed Iqbâl, père spirituel du Pakistan, ont notamment été recueillis dans *Message de l'Orient* (Les Belles Lettres, 1956), tandis que « le Nouveau Cabinet cosmopolite » de Stock a traduit des romans fleuve un peu bourratifs mais foisonnants à la Garcia Marquez de l'écrivain contemporain Salman Rushdie (*les Enfants de minuit*, 1982, *la Honte*, 1984).

Une description claire de la situation politico-religieuse au Pakistan est contenue dans le tome II de *Radicalismes islamiques* (ouvrage collectif, l'Harmattan, 1986) sous la plume de Marc Gaborieau. Il faut enfin passer par l'anglais pour avoir accès à un bon ouvrage illustré sur l'« art d'habiter », des origines à nos jours, dans cette partie du sous-continent : *Architecture in Pakistan*, de Kamil Khan Mumtaz (1985, Mimar Book, 1 Grange Road, 05.11/12 Orchard Building, Singapour ; disponible aussi sur place), publié avec le concours du programme Aga-Khan pour l'architecture islamique.

● ***Que voir ?***

Outre les aussi belles que peu visitées collections asiatiques permanentes du Musée national Guimet, deux expositions très soignées présentent actuellement à Paris des objets d'art provenant des anciennes Indes musulmanes.

Magnificence de l'argenterie mogole montre plus de cent pièces d'usage jadis quotidien comme les boîtes à betel ou les aspersoirs (jusqu'au 17 juillet, Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris. Tél. : (1) 42-33-82-50).

Splendeurs des armes orientales réunit de son côté plus de deux cents pièces, pas toutes des Indes mais quasiment toutes de haute qualité, provenant d'une vingtaine de collections privées françaises et britanniques (*le Monde* du 1er juillet). L'art de la guerre magnifié encore par l'art tout court (jusqu'au 31 juillet, Galerie Art 4 – Patrimoine du Monde, esplanade de la Défense, EPAD. Tél. : (1) 49-00-15-96).



SEMAINE GOURMANDE

Le Bistrot de l'Etoile

Signe (et difficulté ?) des temps, de nombreux restaurateurs aux prix lourds ouvrent une annexe de cuisine plus simple et d'additions plus légères.

Voici donc, juste en face son restaurant, l'annexe de Guy Savoy. Quelques tables serrées, un directeur de métier, une serveuse jeune et jolie et... une carte courte d'excellents plats simples et réconfortants : entrées de 38 F à 55 F (saucisson chaud en brioche), plats de 58 F (gras double lyonnaise parfait) à 85 F (pavé de bœuf échalotes), des gratins (15 F), des desserts, un « pot du Bistrot » (46 cl de bordeaux à 49 F ou au verre). Quelques honnêtes bouteilles à prix doux. La bien jolie Mme Savoy vient quelquefois d'en face se soucier gentiment de votre bonheur. On se bouscule déjà et c'est justice.

● *Le Bistrot de l'Etoile, 13, rue Troyon, 75017 Paris. Tél. : 42-67-25-95. Fermé samedi midi et dimanche. CB.*

Patrick Lenôtre

Juste un mot pour « chanter » sa nouvelle carte, le saumon mariné aux orties blanches, la soupe de poissons aux herbes, le râble de lapereau en cocotte avec sa fricassée potagère, les morilles farcies, les affriolants desserts, j'en passe. Mais je ne veux point oublier la joue de bœuf à la bourgeoise, plat succulent, rustique et combien goûteux ! C'est le succès mérité d'un jeune enfin chez lui mais bien mal récompensé par une étoile au *Michelin !*

Menus : 220 F (midi), 350 F et 460 F, et carte. Un personnel d'une gentillesse efficace et un sommelier qui orne sa carte de bouteilles « découvertes », comme ce vin du pays catalan, le mas de chichet 1985, qui vaut le voyage.

● *Patrick Lenôtre, 28, rue Duret, 75016 Paris. Tél. : 45-00-17-67. Fermé samedi midi et dimanche. CB-AE-DC. Parking porte Maillot. Chiens acceptés.*

L. R.

Une grande dame au piano

UNE des grandes adresses gourmandes du Rhône est bien le *Beau Rivage* à Condrieu. Deux étoiles au *Bottin gourmand*, deux étoiles au *Michelin*, deux toques chez *Gault-Millau*. Depuis quarante-trois ans, les fourneaux de cette illustre maison sont en effet brillamment tenus par Mme Paule Castaing. En cuisine depuis l'âge de seize ans, cette dame d'ARC fête cette année ses soixante-dix-sept ans

Condrieu (quelque trois mille habitants) produit le vin blanc si original que l'on sait, issu du viognier doré. Qui plus est, voyageant mal, on préfère le boire sur place, sur ce terroir nommé « côte-chérie ». Corsé, de suave et pénétrant bouquet (comme son proche voisin le château-grillet), c'est là un blanc d'exception et l'on serait tenté de dire : à vin d'exception, cuisine d'exception !

Après cette saison touristique, la chère Mme Castaing fera retraite. Aux dernières nouvelles, elle aurait trouvé un bon successeur, un cuisinier. Pourtant – n'est-ce pas Paul Bocuse ? – on regrettera cette grande dame du « piano ».

Vous avez encore quelques mois pour vous régaler de son fritot de grenouille, de vraies quenelles de brochet (n'est-ce point André Mure, auteur du *Lyon gourmand*, qui m'écrivait l'autre jour qu'il partait en guerre contre les semble-quenelles envahissant Lugdunum ?), le rognon de veau au cornas, la fricassée de volaille au vinaigre et le fondant au chocolat. Avec aussi les trésors de la cave chère à Raymond Castaing. Mais il fallait saluer ce proche départ, rendre hommage à Paule Castaing. C'est ce que l'ARC vient de faire en un repas magistral préparé par Ginette Delaive (*Hostellerie Lenoir*, à Hautvillers-les-Forges), Elisabeth Bourgeois (*le Mas Tourteron*, à Gordes), Laurence Cuasante (*le Cheval blanc*, à Sept-Saulx, qui fut une élève de Mme Castaing), Annie Milhaud (des *Pins du vert bois*, à Oléron), Isabelle San-Juan (du *Maupertu*, boulevard de Latour-Maubourg à Paris), Brigitte Huerta (*le Vieux Clodoche*, à Chennevières-sur-Marne).


DESCLOZEAUX

Et vous me permettrez alors de vous mettre le condrieu à la bouche en vous donnant le menu de ce repas d'hommage :

Chaud-froid de volaille demi-deuil
Gâteau de foie d'oie au miel et jasmin
Mique royale aux rognons de veau et morilles
Fromages de France
Duo de ganache amère glacée aux noix et deux sauces
Nougat glacé à la liqueur d'orange, coulis de cassis
Soupe aux quatre fruits rouges.

Le tout naturellement arrosé, grande dame oblige, de la cuvée « Grande Dame » de la Veuve Clicquot.

LA REYNIÈRE.

● *Hôtellerie Beau-Rivage, 69420 Condrieu. Tél. : 74-59-52-24. Menus à 215, 300 et 330 F et carte. CB, AE, DC, EC.*

MIETTES

● **Le gâteau Opéra.** – On ne prête qu'aux riches disait ma grand-mère ! A force d'assaillir les médias, M. Lenôtre (pas le cuisinier, l'autre !) se voit attribuer toute la pâtisserie depuis Ragueneau. C'est ainsi qu'il aime que l'on écrive qu'il est le créateur du gâteau Opéra. Mais rétablissons la vérité : cette pâtisserie fut créée en 1955 par M. Gavillon (Pâtisserie Dalloyau-Gavillon, rue du Faubourg-Saint-Honoré) qui en vendit aussi au 44, rue d'Auteuil, chez Montgelard. C'est en rachetant cette affaire en 1957 que Lenôtre trouva la recette de Gavillon et en fit à son tour une spécialité.

● **La soupe de chènevis.** – C'est une recette du Taillevent (je parle du cuisinier du « Viandier » et non du restaurant d'aujourd'hui). Dans « l'Anneau de la colombe », Maryvonne Miquel fait Jacques Coeur s'en régaler. En voici la recette : il y entre moelle de bœuf, basilic, sauce à la moutarde, amandes pilées, eau de rose, gingembre. On ajoute à cette soupe des croûtons dorés et des œufs pochés au safran.

● **Lecteurs satisfaits.** – L'un d'eux me signale les pains « à l'ancienne » de La Grande Colombe (5, avenue Saint-Eloi à Aix-en-Provence). Il ajoute qu'il serait intéressant d'avoir des informations sur l'usage et les conséquences pour la santé de l'acide ascorbique (en Vaucluse ils appellent ça le « pétard » !). Question transmise à M. Delessart. Un autre lecteur a été satisfait d'un déjeuner au Bello Visto de Gassin (Var), qui ne figure sur aucun guide.

● **Ils y viennent tous... ou ils y** viendront, à diminuer le prix des plats en recherchant cette cuisine bourgeoise hier encore si dédaignée des apprentis sorciers de la New Cuisine. Jouteux (aux Semailles, 7, rue Stenlein, 18e. Tél. : 46-06-37-05), d'où il n'aurait jamais dû partir pour ses malheureuses expériences, Jouteux, donc, propose des entrées aux alentours de 40/50 F (pommes de terre et œuf dur en salade), des plats de 70 à 85 F (morue, maquereaux, plie où langue de boeuf, parmentier, boudin, navarin printanier), desserts (35/40 F). Bravo !

● **L'avenir des Relais et Châteaux.** – L'assemblée générale des Relais et Châteaux a nommé dix-huit administrateurs et choisi un nouveau président. M. Régis Bulot. Ce dernier a indiqué son objectif : la préparation de l'acte unique européen de 1992 par le renforcement des normes de qualité.

● **Les engagements de Châteaux et Demeures de tradition.** – La chaîne Château et Demeures de tradition a, elle aussi, tenu séance. La charte de cette sérieuse association présidée par Michel Massia précise, entre autres, que ses membres s'interdisent d'utiliser produits congelés, surgelés ou sous vide sans l'indiquer sur les cartes. Par ailleurs ces hôteliers s'engagent à ne pas priver les clients de leurs animaux familiers, à les protéger des bruits intempestifs et à ignorer les centrales d'achats, contraignantes et, surtout, uniformisantes. Bravo !

● **Médaille d'or.** – Gisèle Croizier (La Croix Blanche, à Chaumont-sur-Tharonne), présidente de l'ARC et qui vient de prendre sa retraite, a reçu le diplôme et la médaille d'or du travail. Pierre Bardèche, vice-président de l'Académie nationale de cuisine, les lui a remis en soulignant la reconnaissance que doivent avoir les chefs envers les « mères cuisinières », la cuisine étant : *« l'émanation même de la femme, sa propre entité ».*

● **Caviar et caviar.** – *Amphitryon*, mensuel d'information et d'enseignement des professionnels de la restauration, ouvre un « dossier caviar » à la gloire des œufs d'escargot et du caviar de truite. Il est conseillé aux restaurateurs de ne pas répercuter cela sur leur carte. Ils auraient légalement tort car l'appellation caviar est réservée aux seuls œufs d'esturgeon.

L. R.

JEUX

échecs

N° 1288

UNE LEÇON DE SPASSKY

(Coupe du monde, Belfort, 1988)

Blancs : SPASSKY
Noirs : HJARTARSON
Défense sicilienne. Système fermé.

1. é4	ç5	13. Céxd4 (m)	Fxé5
2. Cç3	Cç6	14. Dé2! (n)	Fxd4 (o)
3. g3	g6 (a)	15. Cxd4	Dç5 (p)
4. Fg2	Fg7	16. Cb3	Dg5 (q)
5. d3	é6 (b)	17. 0-0	Cé7 (r)
6. Fé3	Cd4 (ç)	18. Ta-é1!	Tf8
7. Cç-é2! (d)	b6 (é)	19. Cd2! (t)	Txf1+
8. Fxd4!! (f)	çxd4	20. Txf1	Cf5
9. é5! (g)	Tb8	21. Cç4 (u)	Ré7 (v)
10. f4! (h)	f6 (i)	22. g4	b5 (w)
11. Cf3 (j)	fxé5	23. gxf5	bxç4
12. fxé5 (k)	Dç7 (l)	24. Dé5! (x)	abandon.

NOTES

a) Après 3..., é6; 4. Fg2, Cf6; 5. Cg-é2 suivi de d4, les Blancs peuvent entrer dans une variante agréable de la « défense de Scheveningue » ou rester dans le « système fermé » par 5. d3, Fé7; 6. f4.

b) 5..., d6 est le plus souvent joué, les Blancs ayant le choix entre plusieurs possibilités, 6. Fé 3; 6. f4; 6. Cf3; 6. Ch3 et 6. Cg-é2.

ç) Une idée discutable, probablement inférieure à la continuation 6..., d6; 7. Dd2 (ou 7. Cf3, souvent retenu par Spassky, notamment dans ses marches contre Larsen en 1967 et contre Portisch en 1980), Cg-é7; 8. Cf3!, Cd4; 9. 0-0, 0-0; 10. Fh6!, Cxf3+; 11. Fxf3, Cç6; 12. Fxg7, Rxg7; 13. Fg2, Cd4; 14. Cd1! suivi de ç3, Cé3, Ta-é1, avec avantage aux Blancs.

d) B. Spassky, qui est aujourd'hui sans aucun doute le plus grand connaisseur de ce système, n'hésite pas une seconde et reprend ici une tentative de réfutation imaginée par Smyslov en 1946.

é) *7..., Cxé2* semble faible : 8. Cxé2, Fxb2; 9. Tb1, Fg7 (si 9..., Da5+?; 10. Fd2, Dxa2; 11. Txb2!, Dxb2; 12. Fç3 et les Blancs gagnent) ; 10. Fxç5, d6; 11. Fé3, Cé7; 12. 0-0, 0-0; 13. Dd2 et les Blancs sont mieux! (Ignatiev-Geek, 1970). *Si 7..., d5;* 8. ç3, Cxé2; 9. Cxé2, dxé4; 10. Fxç5, éxd3; 11. Cf4, d2+; 12. Dxd2, Dxd2+; 13. Rxd2, Cf6; 14. Ta-d1 avec avantage aux Blancs (Barczay-Uhlmann, 1979). *Si 7..., d6;* 8. ç3, Cç6 (ou 8..., Cxé2; 9. Cxé2, Cé7; 10. Dd2, Fd7; 11. d4, Dç7; 12. 0-0 et les Blancs sont légèrement mieux comme dans la partie Smyslov-Tchistiakow, Moscou, 1946) ; 9. d4, çxd4; 10. Cxd4, Cxd4; 11. Fxd4, é5; 12. Fé3, Cé7; 13. Cé2, 0-0; 14. 0-0, Fé6; 15. Dd2, Dç7; 16. Tf-ç1 !(Smyslov-Denker, 1946).

f) On poursuit ici automatiquement par 8. ç3, Cxé2; 9. Cxé2. L'innovation de Spassky est remarquable; échanger le F-D alors que le combat est engagé sur les cases noires n'est pas, en effet, évident, mais l'ancien champion du monde a vu loin.

g) Ouverture de la grande diagonale avec gain de temps.

h) Et fermeture de la diagonale du F-R ennemi avec gain de temps sur le pion d4.

i) Que faire d'autre ? Le pion d4 ne put être défendu directement. Si 10..., d6?; 11. Cxd4 menaçant, 12. Cç6.

j) Développement du C-R avec, à nouveau, la menace de gain du pion d4.

k) Même problème qui retarde le développement du C-R des Noirs.

l) Ou 12..., Fb7; 13. Cxd4, Fxé5; 14. 0-0, Fg7; 15. Cb5!

m) Menace de gagner par 14. Cb5!

n) Impitoyable, Spassky gagne à nouveau un temps et ne laisse pas à son adversaire le temps de respirer. A noter l'énorme avance de développement des Blancs qui n'ont plus qu'à roquer. Quand un joueur comme Spassky détient un tel avantage, le pire est à craindre, quel que soit le grand maître en face de lui.

o) Abandonnant son F sur cases noires pour ne pas perdre encore un temps, car, après 14..., Fg7; 15. Cb5, Dç5; 16. d4 la situation devient intenable.

p) Si 15..., Cf6; 16. Cb5!, Dd8; 17. Dé5! etc.

q) Afin de défendre la sortie du C-R en f6; si 16..., Dç7; 17. 0-0.

r) Si 17..., Cf6; 18. h4! avec gain du C.

s) L'état des Noirs a considérablement empiré. Si 18..., Cf5; 19. Dé5 attaquant deux T. si 18..., Fb5; 19. Fxb7, Txb7; 20. df3 ou 20. Cd2.

t) Le C reprend du service actif et part à l'assaut des cases noires avec une efficacité impressionnante.

u) Et non 21. Cé4?, Dé3+.

v) Si 21..., b5; 22. Dé5; si 21..., Fb7; 22. Txf5!, gxf5; 23. Fxb7, Txb7; 24. Cd6+; si 21..., Cd4; 22. Dé4!

w) Si 22..., Cd4; 23. Df2 menaçant 24. Df8 mat et 24. Dxd4; si 22..., Ch4; 23. Df2, Dç5; 24. d4!

x) Menaçant 25. Dxb8 gagnant la T et 25. f6+ gagnant la D. Une sévère réfutation.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1287
J. FRITZ, 1984.

(Blancs : Rh1, Td7, Fç7, Cf7, Pa6. Noirs : Rç2, Fh3 et h4, Pé2).

1. Td2+, Rxd2; 2. Fa5+, Ré3; 3. a7, Fg4; 4. Cé5, Ff5; 5. Cç4+, Rd4; 6. Cd6, Fé6; 7. Cb5+, Rç5; 8. Cç7, é1=D+; 9. Fxé1, Fd7; 10. Ca6+, Rb6; 11. a8=D, Fç6+; 12. Dxç6+, Rxç6; 13. Fxh4 et les Blancs gagnent.

Si 2..., Rd3 ; 3. a7, Ff5; 4. Cd6!

Si 3..., Ff5 ; 4. Cd6, Fg4; 5. Cç4+, Rf4 (5..., Rf2; 6. Cé5) ; 6. Fd2+, Rg3; 7. Cé5, Fh3; 8. a8=D.

Si 5. Fb6+?, Rf4! *et si 5. Fd2+?*, Rxd2; 6. Cf3+, Rf3; 7. a8=D, é1=D; 8. Cxé1, Fé4+.

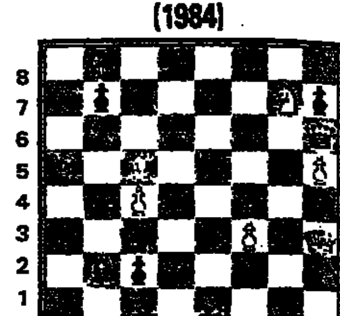
Si 5..., Rd3 ; 6. Cd6 et si 5..., Rf4 : 6. Fd2+, Rf3; 7. a8=D+, Fé4; 8. Cé5+ et 9. Dxé4.

Si 8..., Fd7 ; 9. Ca6+, Rb5 (9..., Rd6; 10. Fb4+, Rd5; 11. a8=D+, Fç6; 12. Cç7+ et 13. Dxç6) : 10. Cb8, Rxa5; 11. a8=D+.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1288

MAXIMOVSKY ET TCHANTSIN (1984)



BLANCS (6) : Rh3, Fç5, Cg7, Pç4, f3 et h5.
NOIRS (5) : Rh6, Fb2, Pb7, ç2, et h7.
Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1286

ADO EICHEL

Ce grand chelem a été réussi par le regretté Eichel, qui à quatre-vingt-cinq ans n'avait rien perdu de son excellente technique, comme le prouve cette donne. Cachez les mains adverses pour vous mettre à sa place.

Nord : ♠ D 7 6 ♡ 10 9 4 ◊ A R 10 ♣ 8 7 6 4
Ouest : ♠ 9 5 4 3 ♡ 7 6 ◊ 9 7 5 4 ♣ R V 10
Est : ♠ 10 8 2 ♡ 2 ◊ D 8 2 ♣ A D 9 5 3 2
Sud : ♠ A R V ♡ A R D V 8 5 3 ◊ V 6 3 ♣ —

Les annonces auraient pu se dérouler ainsi, Sud donneur.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♣	passe	3 ◊	passe
3 ♡	passe	4 ◊	passe
4 SA	passe	5 ◊	passe
7 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de Carreau, *comment Eichel a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Il faut partir du principe que, contre un grand chelem, Ouest ne va *pas prendre le risque* d'entamer sous la Dame de Carreau. Mais comment faire treize levées si Est a cette Dame de Carreau et si elle n'est pas sèche ou seconde ? Eichel a vu tout de suite que, si Est avait six Trèfles ou davantage, *il pourrait être squeezé* à condition de couper deux Trèfles pour que Ouest ne soit plus gardé dans cette couleur.

Voici comment Eichel a joué : il a pris l'entame avec le Roi de Carreau et il a coupé un premier Trèfle; il est remonté au mort par le 9 de Cœur, et *il a coupé un autre Trèfle ;* ensuite, il a donné quatre coups d'atout en prenant soin de défausser le 10 de Carreau, et il a tiré As et Roi de Pique.

La position était la suivante quand Sud a joué le Valet de Pique :

Nord : ♠ D ◊ A ♣ 8 7
Est : ◊ D 8 ♣ A D
Sud : ♠ V ♡ 3 ◊ V 6

Sur la Dame de Pique *Est a été squeezé :* s'il défausse le 8 de Carreau, le déclarant tire l'As de Carreau et coupe un Trèfle pour faire le Valet de Carreau affranchi; si Est jette la Dame de Trèfle, Sud coupe un Trèfle pour affranchir le 8 de Trèfle. C'est un classique squeeze « par la coupe ».

L'impasse à neuf

On entend souvent des joueurs affirmer qu'il ne faut pas faire l'impasse à la Dame quand on a *neuf* cartes avec le partenaire. En effet, ils tiennent seulement compte des probabilités mathématiques sans se préoccuper de la répartition de ces neuf cartes *entre le déclarant et le mort.* Or si la répartition est 7-2 (par exemple R × et A V 10 septième), les statistiques montrent qu'il faut faire l'impasse. Avec 6-3, on peut tirer à pile ou face, et enfin à 5-4 on a intérêt à jouer les honneurs « en tête »...

Ces résultats s'expliquent par le fait qu'une couleur de sept cartes provoque souvent des distributions irrégulières chez les adversaires.

Bien entendu, d'autres éléments peuvent modifier ces principes : notamment les annonces adverses et, si les adversaires sont restés silencieux, d'autres facteurs importants peuvent intervenir que vous allez essayer de découvrir dans cette donne :

Nord : ♠ 7 ♡ R V 10 8 ◊ R D 9 8 4 ♣ D 6 2
Ouest : ♠ D 9 8 5 2 ♡ D 6 3 ◊ 3 ♣ R V 8 7
Est : ♠ R V 10 6 4 3 ♡ 4 ◊ 10 7 5 ♣ 10 9 4
Sud : ♠ A ♡ A 9 7 5 2 ◊ A V 6 2 ♣ A 5 3

Ann. : O. don. Pers. vuln. (N-S marqués à 60).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Passe	1 ◊	passe	2 ♡
Passe	3 ♡	passe	3 ♠
Passe	4 ♡	passe	4 SA
Passe	5 ♣	passe	5 SA
Passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest (Donald de Rochecouste) a entamé le 3 de Carreau pour le 10 et le Valet. Comment après l'As de Cœur le déclarant (qui ne voit pas les mains adverses) *doit-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture avec le jeu de Nord est vraiment minimum, mais en comptant 2 points de distribution et 1 point pour les plus-values à Cœur on arrive (péniblement) à 14 points. *Ensuite, il est normal* que Sud (Jean Morin) s'arrête au petit chelem car, en utilisant le Blackwood des Rois à 5 SA, il a garanti les quatre As et a invité Nord à déclarer le grand chelem...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 297

WAS IST DAS ?

L'ouverture, on en parle beaucoup ces temps-ci, mais on ne la voit guère. Aussi avons-nous décidé, *pour votre gouverne, de pratiquer de* nombreuses ouvertures, non politiques, mais architecturales. Les voici tout d'abord, en trompe-l'œil, derrière leur anagramme : EELOPPRY – EENOPRT – ACEEHIRT – CLOSUU – ACEORS – AEEGLMPR – EILPRTT – AACERRTU – AAILNTV – AEILNTV – AAISSSTV. Le PROPYLÉE est l'entrée monumentale d'un temple grec, les propylées les plus connus étant ceux de l'Acropole. Toute différente est donc la POTERNE, porte dérobée donnant sur le fossé d'un château fort médiéval, et, *a fortiori*, la CHATIÈRE, qui ne laisse passer que les chats. L'OCULUS est une fenêtre ronde (comme un œil) ; il est fréquent dans l'art roman. Avec le gothique, l'oculus s'amplifie en rose ou ROSACE, subdivisée par un REMPLAGE, c'est-à-dire une armature, et munie de vitraux. En groupant trois baies, on obtient un TRIPLET, symbole de la Trinité. Enfin, l'ARCATURE est une suite de petites arcades.

Il faut savoir refermer une ouverture, comme disait récemment certain politicien. A cette fin, nous vous proposons un VANTAIL, panneau pivotant, le paronyme VENTAIL étant l'ouverture permettant au porteur d'un casque de respirer (pluriels VANTAUX et VENTAUX). Le VASISTAS est, selon certains, une ouverture munie d'un vantail; selon d'autres, c'est le vantail lui-même. Ce mot vient de l'allemand *Was ist das ?* expression que les étymologistes, eux aussi, ont du mal à interpréter : elle correspond soit à la question posée à travers un guichet, soit à la surprise manifestée par des Allemands, en France, devant ce genre d'ouverture qu'ils ne connaissaient pas. Chi lo sa ?

MICHEL CHARLEMAGNE.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EGLNOQU			
2	-DEIMNNV	LOQUE	H 4	26
3	DM+AIIIN	INNOVE	5 E	18
4	ADIIMNT	DIMINUAI	7 C	64
5	EEHLNRR	INTIMIDA	D 7	72
6	-AACFUUU	HELER	K 1	36
7	UU+AEFRR	FAUCHA	1 G	45
8	EGGRSUW	FRAUDEUR	C 3	83
9	-EIOPRTY	FAUCHAGES	1 G	54
10	EEEEISS	APITOYER	14 D	73
11	EEI+AMOZ	ESSE	9 O	19
12	AEEI+BBT	ZOOM	H 12	72
13	BE+DOORV	ABETI	15 A	40
14	-EEGLSTU	DEVORE	4 J	25
15	-ABEOSU?	LEGUES	8 J	30
16	AAEJLNS	ABSOU(T)ES	O 6	60
17	AELN+LW?	JARS	4 A	38
18	AELLN+CX	W(U)	N 10	61
19	-KLNOTTT	CALE	6 J	36
		KOB	B 13	28
			Total	880
1	C. PIERRE et P. NIZET			878
3	M. PAWLOWICKI			867

Résultats finaux : 1. PIERRE; 2. CLAUWAERT; 3. NIZET; 4. THIRY; 5. DEINEKO; 6. FRAITEUR; 7. RICOUR; 8. PAWLOWICKI; 9. MUES; 10. FONTAINE.

MICHEL CHARLEMAGNE.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE 1988
Seraing
24 avril
(cinquième manche)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

N° 516

Horizontalement

I. Se glissent par l'ouverture. – II. Etat second. C'est un nom de personne. – III. Grimace. On l'espère. – IV. Fit désagréable impression. Laisse voir le jour. Possessif. – V. Fit un choix. Dans le temps. – VI. Remise en forme. Dans l'auxiliaire. – VII. Assez agréables. Dans le verbe. Possessif. VIII. Nécessaires avant d'entreprendre. Fis aller. – IX. Article. Mauvais climat ! – X. PAF d'antan. Pour des prunes. Grande société mais abrégée. – XI. Préludent à des actions plus violentes.

Verticalement

1. Il vaut mieux la prendre qu'en avoir. – 2. Les contempler, c'est effondrant ! – 3. Font parfois plaisir à leurs auteurs. En France. – 4. Demoiselle. N'est pas toujours demoiselle. – 5. Adverbe. Se fait rarement avec bonne humeur. – 6. Il leur arrive de faire du cirque. Très sollicité par le PAF. – 7 Peut être nocif. On y tient mais on en change. – 8. Bien cachés. Il est désagréable de s'y voir. 9. Il ne sait rien. S'il y en a un, on doit le connaître. – 10. Fis une offre. Mesure variable quoique importante. – 11. Allemande. Utilise. – 12. Qu'on n'y compte plus.

SOLUTION DU N° 515

Horizontalement

I. Congressistes. – II. Opération. Rce. – III. Mire. Ignition. – IV. Maffia. Douane. – V. Ut. Fuguent. Es. – VI. Gîte. Et. – VII. Isle. So. Sur ce. – VIII. Quart. Pharaon. – IX. Ultérieur. Mit. – X. Episcopaliens.

Verticalement

1. Communiqué. – 2. Opiat. Sulp. – 3. Nerf. Glati. – 4. Greffières. – 5. Ra. IUT. Trc. – 6. Etiages. Io. – 7. Sig. OPEP. – 8. Sonder. Hua. – 9. Inion. Sarl. – 10. Tuteur. – 11. Tria. Trame. – 12. Ecône. Coin. – 13. Sénescents.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 517

Horizontalement

1. AEEFINPU. – 2. EEOPRSU (+ 1). – 3. AEGNPRU. – 4. AEIMNOOP. – 5. AEEGILN (+ 2). – 6. AAEIMNNR. – 7. AIIILMT (+ 1). – 8. AIIRSST (+ 1). – 9. EEEIMNNO. – 10. EENRSTU (+ 8). – 11. AEEGLNTT. – 12. GIINNOPU. – 13. EIMOPST (+ 1). – 14. AAEIILS. – 15. AEELRTUV. – 16. AACEEENR. – 17. EEEGNRSS. – 18. AAEIPRX. – 19. DEEENRRV (+ 1).

Verticalement

20. AEIMNOPT. – 21. AEINPTU (+ 1). – 22. AEIGNT (+ 2). – 23. AAGIOTT. – 24. AEGIMNRU (+ 3). – 25. EEFMNOT. – 26. EILNOTUX. – 27. AEIINNR. – 28. AEILRSSV (+ 1). – 29. EEEINRT (+ 1). – 30. DEEEHILP. – 31. AEENSTY (+ 1). – 32. AEGINSST (+ 4). – 33. AGHMOS. – 34. AACIOPT (+ 1). – 35. AEEIRSTV (+ 4). – 36. EEIILNN. – 37. EEIQRSSU (+ 4). – 38. DEEORST.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

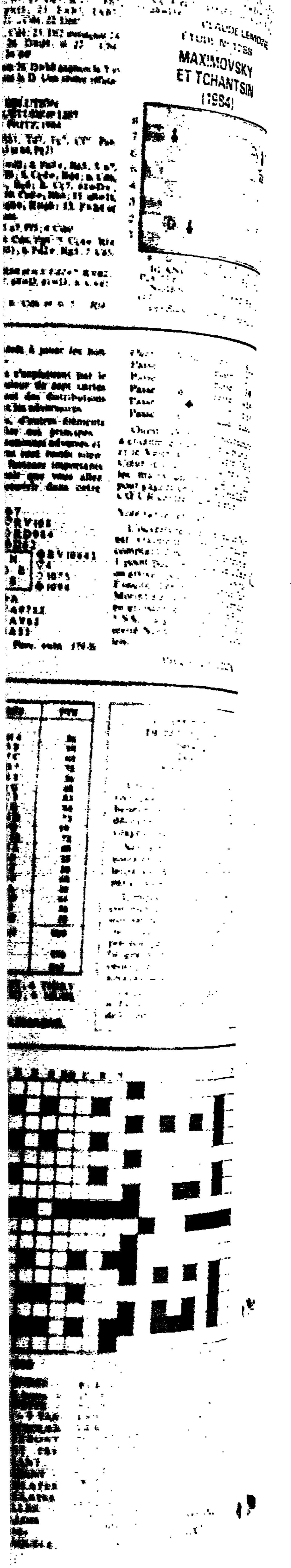
SOLUTION DU N° 516

1. CERVELAS. – 2. SPONDEE. – 3. UVULAIRE, relatif à la luette. – 4. ALLEGEAT. – 5. QUENOTTE. – 6. *LAIDEUR (DILUERA)*. – 7. TASSAIT (ATTISAS). – 8. ECROUER (RECOURE). – 9. CIRERONT (CRIERONT, ECRIRONT, TRICORNE). – 10. BLESSANT. – 11. SURCOUPA. – 12. SNOBANT. – 13. NIABLES. – 14. CELATES (CALTEES, CELESTA, ECLATES, LACTEES). – 15. LIBELLEE. – 16. ESSEULE. – 17. LILLOIS. – 18. INULINE, glucide. – 19. ZEBRURES. – 20. CRAQUELE. – 21. SECHERA. – 22. HONTEUSE. – 23. RALEURS (LEURRAS, RURALES). – 24. COALISEZ. – 25. VIENNOIS (ENVIIONS, VEINIONS, VISIONNE). – 26. ULULANT. – 27. LUETTES. – 28. NIELLER. – 29. AVATAR. – 30. ASTASIE (ASIATES). – 31. SCLERAL. – 32. SAULAIE. – 33. CUEILLIS (LUCILIES, SILICULE). – 34. ORBITES (RIBOTES). – 35. PARCELLE (CARPELLE). – 36. EMONDAGE (ENDOGAME). – 37. EMBUANT. – 38. ENCEINS – 39. TOREASSE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.







MUSIQUES

Le IXe Festival de jazz de Montréal

Pleins feux sur la Belle Province

Installé du 1er au 10 juillet dans les théâtres, sur la rue, sous chapiteaux, dans les hôtels, à la radio comme à la télévision, le Festival de Montréal voit grand. Pour sa neuvième édition, les sept cent mille spectateurs ont eu droit à une trentaine de manifestations quotidiennes. Le budget tourne autour de 20 millions de francs.

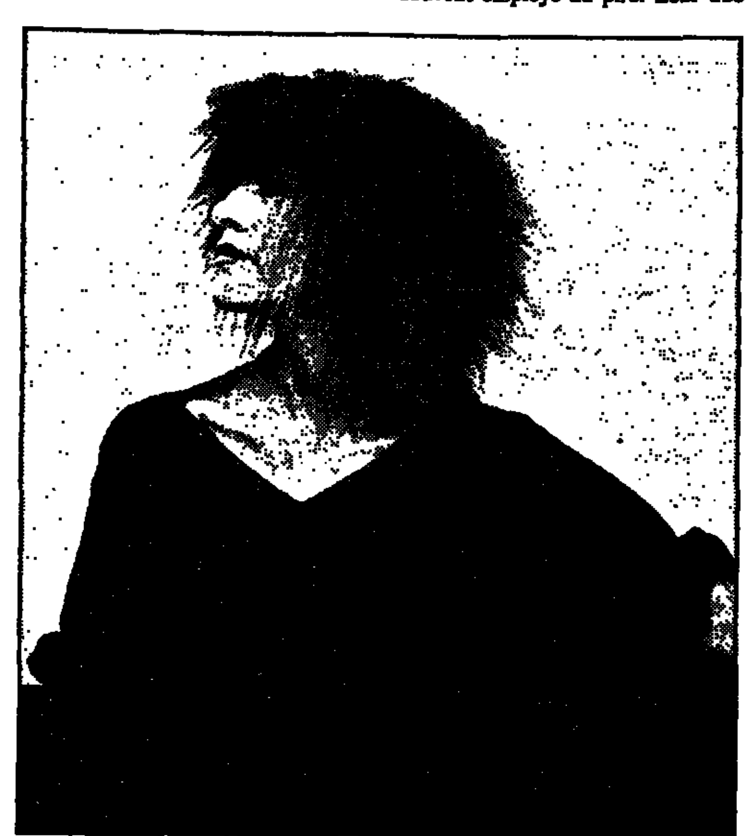
D'un festival, on doit s'attendre à tout. Le génie ne vient pas forcément à son heure. Sur le papier, par exemple, la rencontre de Dorothy Donegan et de Phil Woods – la pianiste dont Art Tatum fut le maître (elle est née en 1922) et l'altiste le plus brillant des descendants directs de Parker – est, au mieux, une curiosité. Ils ne se sont jamais rencontrés. Cela, on ne l'apprendra que plus tard. L'idée est une trouvaille d'agent qui tourne bien.

Dorothy Donegan entre en scène. Les salles, éclairage et acoustique, sont belles. Dorothy Donegan, allure de princesse russe, ou de Mme Irma, c'est selon, paillettes, turban façon Simone de Beauvoir mais moiré, attaque le piano. C'est le mot. Tout y passe et le reste. On doit craindre le pire. Ornementations à la Tatum, technique époustouflante, envolées à la diable, retours sur l'aile au *stride* le plus pur, au boogie-woogie le plus intègre, une énergie brisante, mains de fer dans des gants de fer, et puis soudain, là, cette suave évocation d'Erroll Garner, un trait d'émotion affinée...

De nouveau les clins d'œil, de vastes éclats de rire, Castafiore du marteau, tout un fatras de trucs, un inventaire du mauvais goût qu'on n'utilise en général que par défaut... Dans son cas, c'est l'inverse : une sorte de luxe. La salle est debout. La dame indigne, pas si vieille, joue debout. Elle frappe du coude les notes, mais les bonnes. Elle n'utilise jamais ses pieds sur le clavier, on ne saura pas bien pourquoi.

Entre alors un Phil Woods serein : il est de dix ans son cadet et pratique un style notoirement plus moderne. Deuxième risque, deuxième chance. Il ne se démonte pas. Il consent aux combines sans perdre un pouce d'élégance. L'entente est alors immédiate. Comme d'autres s'abandonnent au tape-à-l'œil, Dorothy Donegan se transforme illico en partenaire attentive, inventive, délicate. Etrange.

C'est la première confrontation de hasard parfaitement justifiée depuis des siècles : l'esprit du jazz à l'état pur. Leurs triomphes sont d'autant



Carla Bley

plus longs que, à chaque acclamation, la pianiste s'emploie à serrer toutes sortes de mains des premiers rangs. Sans jamais oublier son sac, vaste besace qu'elle dépose, pour jouer, dans le piano. C'est plus sûr.

Depuis dix ans dans l'escapade

Autre rencontre, autre duo en forme de déclaration d'amour cette fois : Carla Bley et Steve Swallow, la pianiste et le bassiste. Une très ancienne complicité transformée en dialogue amoureux. La cinquantaine leur va bien. Vêtus de noir, très mode, ayant oublié pour un concert le reste de la troupe.

Mélodies touchantes, pointes d'acidité, le très célèbre *Reactionnary Tango*, dérapages satiriques, retours d'émotions, les voici, ensemble, tous terrains modernes : « performance », avant-garde, théâtral, musical, jazz, etc. Cette danse de chat de Steve Swallow : il est presque le seul à donner à des caresses tant d'intensité musicale. Surtout à la guitare basse, fichu instrument si souvent employé au pire. Leur duo d'enchantement, promis à tous les succès, se finit en chanson, comme un dernier rire...

Deux moments d'exception, même au cours d'un festival qui réunit plus d'un millier de musiciens, on a beau dire, cela n'arrive pas toujours. Montréal tient de New-York pour la participation américaine, de Montreux pour la fête publique, de Nice pour la promenade en liberté, d'Antibes pour le sens du spectacle, de manifestations jugées plus modestes pour la capacité d'invention, des kermesses, des foires, de la célébration de l'été et de Montréal pour ce climat humain qui n'est que d'ici.

Pat Metheny ne s'est joint à aucun des duos. Bizarre. Il est pourtant partout : président du jury – parce qu'il y a également un concours, – concertiste, accompagnateur, enfant chéri des grands et des petits. Par son âge, sa générosité, son talent multiforme qui le propulse dans le *« free »* aussi bien que dans les *« charts »*, aux côtés d'Ornette Coleman comme avec David Bowie, il promène partout avec grâce sa silhouette frêle, ses guitares et sa tignasse en bataille.

Quand Mike Metheny, son frère, occupe un podium en plein air, la foule accourt dans le secret espoir de voir Pat « faire le bœuf ». Il est justement là, en toute simplicité, lui, la star. Une autre nuit, ou la même, il fait ouvrir un club de cent cinquante places pour « jammer » avec Steve Swallow et Bob Moses. Cent cinquante mille initiés se refilent le tuyau. A tout hasard, Pat a prévenu la télé. Atmosphère... Pat Metheny, infatigable , est capable de tout, capable de « jammer » le dimanche, de faire le bœuf aux arènes de Séville avec la bande musicale et capable de s'acoquiner avec le dernier « tapocheux » (percussionniste débutant tel qu'on en voit à la station Châtelet). Il peut vous sortir *Jeux interdits* comme *Naima* : à ravir. Le soir, avant de se coucher, on regarde sous le lit s'il n'y a pas Pat Metheny.

« Oh When the Saints... »

Ici, on vient et on court en foule pour Pat Metheny parce qu'il est jeune (et qu'il joue vraiment bien) ; pour Arnett Cobb, parce qu'il est vieux (et qu'il joue vraiment très bien) ; pour Dizzy Gillespie, qui fait rire plus qu'il ne souffle, mais Sam Rivers est là, magistral sur *Round Midnight* ; pour Carmen McRae, parce que seule une femme sait à ce point chuchoter les inflexions du jazz (et qu'un Clifford Jordan superbe la double). On vient pour Courtney Pine parce qu'il est la nouvelle étoile noire du jazz britannique, et l'on oublie du coup qu'il joue parfois franchement faux. On vient pour J.J. Johnson, parce qu'il ne cesse, avec son trombone, de revenir, même s'il a laissé son phrasé et ses idées en coulisse.

On vient aussi pour John Carter ou Eddie Daniels, qui ont, chacun à sa manière, une façon si déplacée, si forte, de traiter la clarinette. A vrai dire, certains étaient aussi venus pour entendre Phil Woods à la clarinette. Mais, à un autre membre du jury, le romancier Alain Gerber, très amoureux du Québec, Phil Woods dira : *« C'est un instrument impossible. La clarinette a sûrement été inventée par sept types qui ne se sont jamais rencontrés... »* Il le tenait d'un clarinette qui l'avait appris d'un autre.

Johnny Clegg est la vedette d'un concert gratuit – beaucoup le sont – qui rassemble soixante mille personnes. Première en Amérique du Nord. La rue Sainte-Catherine est coupée. La rue Saint-Denis, en folie, bloquée nuit et jour.

Au jour d'ouverture, Miles Davis, impérial, a réinventé ses propres traits de génie. Comme tous les ans. Il change de vêture à chaque morceau. S'entoure de types de plus en plus jeunes. Est déjà parti pour l'Europe comme les autres bientôt, et laisserait la terre de la Belle Province brûlée si elle ne l'était pas déjà par la sécheresse.

Les derniers acrobates, les derniers jongleurs, perdus parmi les derniers musiciens, rangent leurs outils . Johnny Clegg, définitivement en guerre contre l'apartheid, se déclare *« homme de culture »* : *« C'est par ce biais que j'accède au politique. Notre travail, c'est d'exposer des idées dangereuses. »* Il a raison, ce garçon. Il se trouve même des « scalpers » pour vendre à 5 dollars des entrées pour des concerts gratuits. Signe juré de réussite, non ?

FRANCIS MARMANDE.

★ Festival de Pori (Finlande), du 9 au 17 juillet ; Nice, du 9 au 19 (tél. : 93-21-22-01) ; Vitorio-Gasteiz (pays Basque espagnol), du 12 au 16 (tél. : 19/34/45-23-24-34) ; Martigues, du 12 au 24 (tél. : 42-80-51-90) ; Montpellier, du 15 au 26 (tél. : 67-79-65-51).

PHOTOGRAPHIES : *les Rencontres d'Arles*

Le sculpteur aveugle

Cette photographie fait partie des reportages réalisés à la commande par Pierre Gassmann pour la presse des années 50. Elle représente un sculpteur aveugle et manchot posant devant une de ses œuvres. On peut l'interpréter comme une allégorie du métier de « tireur », qui consiste à savoir lire et voir avec les mains mais aussi et sûrement avant tout dans sa tête.

P. R.

★ *Rue du Regard, Pierre Gassmann*, film de Patrick Roegiers, réalisé par Roger Pic, est projeté au Théâtre antique le vendredi 8.

A La Rochelle

Michel Rivard en solo

La première aventure de Michel Rivard a été celle du groupe québécois Beau Dommage pour lequel dans les années 70 il a écrit, composé, chanté et joué de la guitare. Une de ses chansons, *la Complainte du phoque en Alaska*, l'a même suivi pendant quinze ans.

Aujourd'hui, Michel Rivard est seul. Il fait partie de cette génération québécoise qui n'a plus besoin d'utiliser la chanson comme une carte d'identité. Michel Rivard a dû changer de cap. Son retour à la scène a coïncidé avec l'arrivée d'une autre vague moins « revendicatrice » : *« Sans oublier ses racines*, dit Michel Rivard, *mais en les offrant d'une manière différente, sans les grands espaces, les chemises à carreaux et le joual. »* L'année dernière, le chanteur a retrouvé en solo au Québec la notoriété de Beau Dommage avec un album *(Un trou dans les nuages)*. En compagnie du groupe avec lequel il tourne depuis septembre, Michel Rivard revient en France. Après un concert unique au Bataclan, il est à La Rochelle pour le festival des Francofolies.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Samedi 9 et dimanche 10 juillet.

THÉATRE

Au Festival européen : « Siegfried », de Jean Giraudoux

Il y avait des guerres

La Commission européenne a une section culturelle qui a organisé un festival au Luxembourg. On y a joué Siegfried *de Giraudoux.*

C'est l'hiver 1922. La ville de Gotha, près d'Erfurt, est couverte de neige. Un philologue français, Hippolyte Robineau, est venu retrouver son ami le baron Otto von Zelten. Ils ne se sont pas revus depuis 1910. Et les voici l'un devant l'autre.

« Zelten, toi qui aimais le printemps, la musique, la joie, la paix, depuis douze ans qu'as-tu fait ?

– La guerre. Et toi, mon ami le plus cher, depuis douze ans qu'as-tu fait ?

– La guerre, contre toi.

– Heureusement nous sommes maladroits. Robineau, nous nous sommes manqués. »

C'est le premier acte de la pièce de Jean Giraudoux, *Siegfried*.

Giraudoux, en 1905 (il avait vingt-trois ans), était allé en Allemagne. Il s'était pris, pour elle, de passion, avant même de l'avoir vue. Les poètes de l'Allemagne, ses philosophes, ses musiciens, l'avaient subjugué. *« L'Allemagne est une grande plaine créée pour les invasions, et où la France, d'ailleurs, depuis quarante ans, n'a pu expédier que la cohorte semestrielle de huit boursiers d'agrégation, j'avais été l'un d'eux »*, écrivait Giraudoux dans son roman *Siefried et le Limousin*.

Quand Jean Giraudoux revint d'Allemagne, il s'était fait là-bas des amis pour toujours. Puis ce fut août 14. La guerre. Blessures, citations : les plus beaux textes de Giraudoux sont peut-être ceux de la guerre de 1914-1918, comme *Nuit à Châteauroux* et *Repos au lac Asquam*. Les plus beaux, parce que l'intelligence si aiguë et le cœur si grand de Giraudoux, et sa grâce si mozartienne, sont bien là, mais cette fois sans qu'il appuie sur la pédale des plaisanteries, des élégances.

Puis ce fut la paix. Quatre ans après l'armistice, Giraudoux publiait ce roman, *Siegfried et le Limousin*, qui commençait par ces mots : *« C'était en janvier 1922... les diplomates s'épuisaient encore à placer une clef de voûte pour l'Europe. »*

Dans le roman, ce n'est pas à Gotha, comme dans la pièce, que le Français et son ami Zelten se retrouvent, c'est à la terrasse d'un café, boulevard du Montparnasse. Le narrateur, qui ressemble comme deux gouttes d'eau à Giraudoux, attend, se rappelle son ami : *« Zelten avait des cheveux blonds en boucles, il sacrifiait chaque minute de sa vie à des chimères, il descendait habillé dans les bassins pour poser la main sur le jet d'eau ou remettre sous la bonne aile le bec du cygne endormi : il était l'Allemagne. »* Et comme Giraudoux, écrivant ce roman, ne cesse pas une seconde de jouer, de papillonner, il nous dit aussi que Zelten s'était *« brouillé avec son père, en constatant, le jour où il voulait le voler, que ce père n'avait pas pris le nom de son fils pour mot de code du coffre-fort »*.

Giraudoux voit enfin Zelten descendre d'un tramway, s'approcher : *« Il s'assit en me heurtant comme un cheval qui rejoint au brancard son collègue cheval, reformant après tant d'années le vieil attelage avec lequel nous avions tiré bien des fardeaux. »*

En 1928, cédant aux prières de plusieurs amis, et presque à contre-cœur, Giraudoux écrivit une pièce, *Siegfried*, d'après son roman. Mise en scène par Louis Jouvet, créée le 3 mai 1928, ce fut un triomphe.

Soixante ans plus tard, cette semaine de juillet 1988, la « clef de voûte pour l'Europe » a pris des contours plus précis, et c'est pendant le Festival européen du théâtre, créé par la section culturelle de la Commission européenne, que *Siegfried* a été joué, au Luxembourg, dans la ville ancienne de Wiltz, qui est toute proche à la fois de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique, et presque aussi voisine des Pays-Bas. Wiltz est une très belle petite ville, comme une clairière en pente dans la forêt. Les architectures, la lumière, les ciels d'orage, convenaient on ne peut mieux à la pièce de Giraudoux.

Une poésie faite d'inquiétude

Jean Davy jouait Zelten. Il est étonnant, Jean Davy, il n'a certes pas vingt ans, il est très grand et très droit, il a une présence forte. Georges Toussaint jouait l'ami français de Zelten, avec une poésie faite d'inquiétude légère, d'affection sûre. Yvan Varco, dans une solitude ténébreuse, jouait Siegfried, ce soldat français amnésique devenu allemand. Alain Mac Moy et Yves Brainville étaient deux généraux allemands. Geneviève Brunet jouait Geneviève, qu'aimait Siegfried avant la guerre, lorsqu'il s'appelait Forestier. La mise en scène était d'Odile Mallet.

Il était plus de minuit. *Siegfried* avait commencé, en beauté, devant l'architecture à la fois guerrière et féerique du château de Wiltz, mais sur toute l'Europe il tombait des cordes, et, à la fin du premier acte, comédiens et spectateurs avaient opéré une manœuvre de retrait dans la grande salle de l'école primaire où aurait lieu, dans quelques jours, la distribution des prix. La pièce continuait, après tout aussi belle, dans des rideaux rouges comme du sang, rouges comme des groseilles. A la fin de la pièce, Siegfried meurt, abattu par des officiers allemands qui ne veulent pas le laisser repartir.

Mais la fin du roman était plus paisible, plus « européenne » : Jean le narrateur, Jean Giraudoux sous cape, est assis avec Siegfried, ou plutôt, puisque celui-ci redevient Français, avec Forestier, *« dans le wagon qui les mène en Limousin »*. Forestier s'est endormi. *« Je vais le frapper à l'épaule*, termine Giraudoux, *de ma main gantée comme celle d'un contrôleur, et, pendant qu'il cherchera son billet, je lui tendrai, billet pour trente ans, sa photographie d'enfant avec le nom imprimé du photographe, et, quoique à l'encre simplement, son nom... »*

Document pour document, Jean Giraudoux ne savait pas que, ce soir, trois comédiens déjà sur dix, et l'un des machinistes, et le chauffeur du camion qui transportait le décor, et l'hôtelier de Kautenbach chez qui la troupe allait dormir, auraient, pour servir son *Siegfried*, le passeport européen.

MICHEL COURNOT.

CINÉMA

« Double détente », de Walter Hill

De la poudre et des balles

Dans un établissement de bains soviétique, à la fois gymnase et hammam, des femmes plantureuses côtoient de rudes gaillards qui ahanent en soulevant de la fonte ou se jettent des regards épouvantable. Une bagarre éclate, dont sort vainqueur – et par la fenêtre – le musculeux Arnold Schwarzenegger, ex-Conan le Barbare, ici capitaine Danko de la milice soviétique.

Danko a une mission, combattre les ravages galopants de la cocaïne qui, selon l'hypothèse retenue par Walter Hill, le chorégraphe de cette vaste castagne, menace de poudrer jusqu'à l'infinie Sibérie. Danko, rhabillé, fait une entrée fracassante dans un bar extrêmement pittoresque et marginal (piano, pochards, cheveux longs, d'une envoûtante slavitude) où se rassemblent d'infâmes Géorgiens et, arrachant négligemment une fausse jambe à un client, y découvre la planque de 1 kilo de dope neigeuse. Dans l'incident, son collègue est tué par le trafiquant Viktor, qui s'enfuit en Amérique, au pays du Grand Satan, pourvoyeur de la terrible coco.

On devine aisément la suite : Danko est expédié sur le champ à Chicago et fait équipe avec un flic américain (Jim Belushi) très jovial, coureur de jupons, latin, macho, sanguin, à l'opposé de l'iceberg Schwarzenegger. Dans la tradition du tandem Don Camillo-Peppone de caractères inconciliables et comiques, les deux font merveille.

L'humour du grand Arnold

Belushi est rouspéteur, soupe-au-lait et bon zigue. Le bel Arnold, le visage hermétique, le regard las, son long museau de danois surmonté d'une coiffure en brosse jaune, d'un toupet gominé à la Desireless, est très sympathique. Il reste imperméable aux charmes de la décadence nord-américaine (une image porno à la télé : « capitalisme... »), et quand il donne un coup de poing ce n'est plus de la boxe, c'est une autopsie. Les dialogues, brefs mais intenses, qu'il a avec les Noirs de la secte des Têtes d'œufs, amis de son ennemi Viktor, traduisent finement l'analyse que fait Hill de l'âme russe et des perspectives de la « perestroïka ». Tête d'œuf en chef : *« Je compte vendre de la came à tous les culs blancs de la Terre. Et à leurs sœurs. Chez vous l'avant-goût de liberté aura un arrière-goût de came... »* Danko : *« Si toi pas donner Viktor à moi, toi te réveiller un jour avec testicules à tremper dans verre à dents sur table de nuit. »*

Les bagarres sont en conséquence. Chaque coup de pétard est tiré au mortier, les poursuites automobiles se font en autocar tout terrain, bref une heure quarante-cinq de dentelle pas très futée mais bien divertissante où triomphe, sinon la vraisemblance et la vérité, l'humour du grand Arnold.

MICHEL BRAUDEAU.

Culture

BIBLIOGRAPHIE

Livres pour Avignon

Gérard Philipe le héros

Gérard Philipe a été le héros incontesté d'Avignon aux premiers temps du Festival. Pendant des années après sa mort, il était présent, dans le costume blanc du prince de Hombourg sur les posters vendus aux étals de la place de l'Horloge. Et puis le stock a été déplacé hors des murailles, et le beau visage sensible n'existe plus que bariolé en trompe l'œil sur les murs qui jalonnent les routes du Palais des papes.

Mais les éditions de la Manufacture publient une biographie accompagnée d'une cassette où se retrouve le charme de la voix nasillarde dans quelques tirades de ses grands rôles – *le Cid, le Prince de Hombourg, Lorenzaccio, Ruy Blas, les Caprices de Marianne, On ne badine pas avec l'amour*...

Gérard Philipe, qui êtes-vous ? Dominique Nores répond : un acteur complet, qui a su passer des grands espaces du plein air au plateau de cinéma, qui ne s'est pas laissé piéger par les héros qu'il a incarnés, qui a tenu avec conscience et sérieux des spectacles et des films pas toujours inoubliables. Il s'est trompé parfois, mais a mené sa vie professionnelle avec une intuition et une loyauté exemplaires.

Rôle par rôle, Dominique Nores suit sa carrière, l'analyse et laisse de côté l'homme privé. Elle annonce : *« La vraie vie de ce comédien, ce furent ses rôles. »* C'est son point de vue et elle l'assume. Mais à travers ces rôles qu'il a tenus, qu'il a portés parfois envers et contre tout, elle dévoile une personnalité complexe. Gérard Philipe jouait de sa séduction adolescente et semble-t-il en craignait les effets destructeurs. Il a voulu les combattre en endossant toujours plus de responsabilités. Mais si, quand il a tourné *le Diable au corps* – le film qui lui a apporté la gloire internationale, – il était plus âgé que le personnage de Radiguet, il s'est certainement identifié à lui, au caractère vulnérable de la période la plus éphémère de la vie. Et il n'a pas voulu vieillir.

★ *Gérard Philipe, qui êtes-vous ?, par Dominique Nores, Éd. de la Manufacture, 215 pages, 120 F.*

Théâtre en Europe

Le dernier numéro de la revue *Théâtre en Europe* se compose de deux dossiers qui ont trait à l'actualité d'Avignon. Patrice Chéreau parle d'*Hamlet* – qu'il met en scène à la Cour d'Honneur, – de son Théâtre des Amandiers, de l'école, du théâtre, du cinéma. Il raconte sa pratique, les étapes de son expérience, comment « il s'amuse ». Luc Bondy, Richard Peduzzi, Nada Strancar, Jean Philippe Ecoffey, Gérard Desarthe, Pierre Malet, Laurent Malet, Didier Sandre, Pierre Boulez, Pierre Romans... racontent comment ils le voient, comment ils le vivent. Et puis Emmanuel Daydé analyse l'art de Peduzzi, Alain Philippon se penche sur le cinéma de Chéreau, Marion Scali décrit l'école... Dossier-miroir à multiples facettes pour tout saisir.

Le second dossier est consacré au théâtre soviétique – également présent à Avignon avant le Festival d'automne. Cette fois, évidemment, il n'est pas question de se montrer exhaustif. L'URSS est trop vaste, trop différente, a trop longtemps été fermée, est toujours trop sujette à des parti pris passionnels. Mais on lit avec avidité les doutes, les colères, les espoirs de ces artistes pour qui ont tant besoin de la libéralisation gorbatchévienne – et craignent les désillusions. Chaque ligne est étonnante, passionnante... Et comme toujours, dans *Théâtre en Europe*, mise en pages et photos sont d'une parfaite élégance.

C. G.

★ Les Éditions Aubier-Nanterre Amandiers publient *Vous avez dit Hamlet ?*, de John Dover-Wilson, traduction Dominique Goy-Blanquet. Une somme d'analyses et de commentaires sur les multiples interprétations de la pièce. 313 pages, 126 F.

Trois revues nouvelles

Lire le spectacle

L'édition culturelle vient de s'enrichir de trois nouveaux titres aussi différents qu'importants tant pour les professionnels que pour les amateurs de spectacle vivant. Trois initiatives qu'il convient de saluer dans un secteur qui, pour cause d'étroitesse du lectorat, ne compte plus les tentatives avortées.

Un mensuel d'abord : *Théâtre, théâtres*, diffusé gratuitement depuis le mois dernier dans tous les lieux de spectacles de la capitale et d'Ile-de-France, en attendant une possible diffusion en province. Financé en totalité par la publicité, ce mensuel se veut avant tout pratique. Tous les spectacles, classés par ordre alphabétique des salles et des villes, y sont présentés en quelques lignes de commentaires affûtés. Portraits, interviews et points de vue complètent cette publication animée par une équipe de jeunes – et bons ! – professionnels (1).

Très différent est *Acteurs-auteurs*, dernier avatar de la revue *Acteurs*, dirigée d'abord par Louis Vollon, puis par Christian Dupeyron et enfin, hier comme aujourd'hui, par Pierre Laville. Désormais édité par Actes Sud, ce trimestriel d'un format et d'un papier originaux – et très beaux – a pour but de *« créer une mémoire des pratiques et de l'actualité théâtrale »*. Ses différentes rubriques (Images, Evénements, Portraits, Production, Enseignement, Etranger, Archives, Auteurs) permettent, d'une manière tantôt concise, tantôt plus développée, d'embrasser tous les trois mois l'essentiel et l'important de l'activité théâtrale française et étrangère. Au sommaire du premier numéro : un excellent dossier sur les rapports du théâtre et des pouvoirs publics, plusieurs interviews (Jean-Claude Grumberg, François Billetdoux, Antoine Vitez et Jacqueline Cormier), un portrait de Suzanne Flon et le texte intégral (ce sera le cas à chaque parution) *de la Métamorphose*, adaptée de Kafka par Steven Berkoff et jouée au Théâtre du Gymnase (2).

Enfin, l'Association nationale pour la formation et l'information artistique et culturelle (ANFIAC) vient de publier le second numéro de sa nouvelle revue, *Découpe*, coéditée par Publicat, régisseur publicitaire. Cette revue, qui paraît neuf mois par an, a pour objet, selon son directeur Michel Simonot, d'*« aborder la place de la création dans le contexte actuel de décentralisation culturelle et de modification du rôle de l'Etat »*. S'adressant en priorité à ceux qui ont une responsabilité dans la décision culturelle – artistique ou politique, – elle propose à tous, dans sa dernière livraison, en sept sections très claires, des informations souvent exclusives sur les ressources de l'activité artistique, de nombreux éclairages sur l'actualité des projets culturels dans l'Hexagone, un dossier sur la danse, des pages pratiques sur des points techniques – le son, les contrats producteurs-organisateurs, – un dossier sur les « outils du maire » ainsi qu'un calendrier des principaux spectacles du mois suivant (3).

O. S.

(1) *Théâtre-théâtres*, 32-34, rue Marbeuf, 75008 Paris. Tél. : 42-56-49-70.

(2) *Acteurs-auteurs*, Actes Sud, 18, rue de Savoie, 75006 Paris. Abonnement annuel : 270 F auprès de Télétrans, 29, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél :42-80-68-55.

(3) Découpe, *ANFIAC*, 19, rue du Renard, 75004 Paris. Tél. : 42-77-66-71. Abonnement annuel : 400 F.

Deux missions pour la culture

Deux missions de réflexion et de proposition destinées à la mise en place d'un *« programme prioritaire de lutte contre les exclusions sociales et pour le renforcement des solidarités locales »*, dans le domaine de la culture, ont été confiées par M. Jack Lang à son ancien collaborateur, M. Jean-Pierre Colin, professeur à l'université de Rennes, et à François Geindre, maire d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados).

Communication

Dans l'attente des décisions du gouvernement

L'impatience des personnels de l'audiovisuel public

Non, ce n'est pas 1981. Place de la République, le soir de la réélection de M. François Mitterrand, la foule n'a pas réclamé comme à la Bastille sept ans avant, la tête des présentateurs de télévision sur l'air des lampions. Aurait-on exorcisé les vieux démons ? Personne, dans les chaînes, ne milite ouvertement pour une « chasse aux sorcières » ou la reconstitution de l'ORTF.

Si le passé ne hante plus les têtes, l'avenir les inquiète. L'audiovisuel public a mal supporté deux ans de gestion « libérale ». La baisse de la redevance a compromis les chances de développement. La concurrence a cassé les audiences sans que les missions des chaînes publiques soient redéfinies. Les PDG nommés en 1986 n'ont pas su nouer le dialogue ni mobiliser les énergies.

A l'intérieur des chaînes, nombreux sont ceux qui souhaitent le remplacement rapide des PDG. Sans trop y croire. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel – appelé à remplacer la CNCL – ne sera pas en place avant la fin de l'année, et le mandat des PDG n'expire que fin 1989. En attendant, à la base – chacun prend ses marques. Les sociétés de journalistes pour affirmer leur souci d'indépendance. Les syndicats pour peser sur les prochaines décisions du gouvernement. Personne n'oublie que c'est pendant l'été que seront définies les grandes lignes des budgets de l'audiovisuel public et le profil de ceux qui devront le réglementer.

A2 : le gel

Antenne 2 a sombré dans l'apathie. Fatigués, déçus, voire découragés, les professionnels de l'information et ceux des programmes prennent leurs quartiers d'été. Antenne 2 n'a plus la « pêche » et n'attend rien de l'été : ni bonne ni mauvaise surprise. Tout le monde est formel : *« L'hiver aura pointé son nez avant que la chaîne se mette à l'heure du changement. »*

Du changement... Le mot est flou. Avenue Montaigne, c'est au départ de l'actuel PDG de la chaîne, M. Claude Contamine, nommé en 1986 par la CNCL, que beaucoup songent avant toute modification de programme, de politique... et d'atmosphère. L'arrivée sur la chaîne de ce fidèle de Jacques Chirac depuis près de vingt ans, symbole de la télévision publique des années 70, avait causé un électro-choc. *« Voilà revenue la télé de papa, la télé-godillots ! »* se lamentaient ceux qui avaient connu Claude Contamine à la tête de FR 3 et se souvenaient de ses colères célèbres et de son zèle envers ses amis politiques.

Echaudé par cet accueil, le PDG, en fait, s'est montré très discret, replié dans sa tour et bien peu entouré. Il s'est choisi un nouveau directeur de la rédaction, Elie Vannier, chargé de mettre de l'ordre dans cette équipe réputée turbulente et d'écarter de l'antenne Claude Sérillon, l'un des présentateurs les plus appréciés des Français mais bête noire du RPR. Malgré un gros effort sur la fiction française, la qualité de quelques magazines d'information (« Edition spéciale », « L'assiette anglaise »...) et une programmation de deuxième partie de soirée pas uniquement réglée sur l'audimat, Antenne 2 n'a pas su relever le défi des chaînes privées, faire preuve d'audace et d'imagination et renouveler certaines émissions. Antenne 2 a perdu près de dix points en part de marché, un peu de son âme, beaucoup de sa cohésion. *« Pour retrouver un élan*, disent plusieurs producteurs maison, *il nous faut changer de PDG. »*

Le soir du 8 mai, sous le grand chapiteau dressé dans la cour d'Antenne 2, tous les regards cherchaient la silhouette de Claude Contamine, son œil charbonneux, sa bouche des mauvais jours. La réélection de M. Mitterrand signifiait son probable départ.

Le second tour des législatives brisa les ardeurs. Plus de rumeur de démission ou de réforme rapide. Le gouvernement allait prendre son temps. Antenne 2 annonça mollement une grille d'été. Elie Vanier multiplia les communiqués pour annoncer des mini-réformes dans le cadre de ses journaux... Bref, aucun changement réel ne serait programmé avant 1989.

Galvanisés un temps par le succès d'audience écrasant des quatre soirées électorales, les journalistes se sont réunis, la semaine dernière, en assemblée générale et ont consigné, dans un texte préparé par la société des journalistes, certaines de leurs revendications. Quelques priorités : une concertation *« qui exclut le double langage »* ; l'utilisation de tous les talents *« pas seulement pour les soirées exceptionnelles »* et *« une hiérarchie compétente et audacieuse qui ne dirige pas par le mépris »*. Enfin, réclamant plus de moyens pour revaloriser le reportage, plus d'effectifs, les journalistes souhaitent qu'Antenne 2 soit dorénavant défendue comme *« la chaîne de l'information »*.

RFO : la guerre

RFO vacille. RFO défaille. La fronde des syndicalistes se fait chaque jour plus forte. Le PDG – M. Jean-Claude Michaud – a perdu de sa superbe et se réfugie dans un silence pesant. Car personne ne peut désormais en douter : s'il est une société publique promise au changement, c'est bien Radio-France outre-mer, attaquée de tous côtés pour sa partialité, défendue par personne, pas même par la CNCL. Le président de la République en a fait l'objet de diatribes violentes ; son discours du 22 avril, lors du dernier meeting de sa campagne du premier tour, était sans équivoque : *« Quelqu'un a dit : RFO c'est Radio Pinochet. Ce n'est pas poli. Mais c'est assez vrai. Il aurait pu dire aussi bien Radio Ceaucescu, ç'aurait été assez vrai. Tout est contrôlé. Car c'est loin, la métropole. Alors on retrouve sa vraie nature. »*

Le coup fut rude pour la direction de RFO. Reçu le 15 juin par la CNCL, le PDG se verra d'ailleurs mis en garde, la commission exigeant qu' *« il se consacre à sa mission d'assurer l'équilibre et le pluralisme de l'information »* et *« veille personnellement à mettre les journaux tant nationaux que régionaux à l'abri de toute critique à cet égard »*. Dans la foulée, la Commission annonce qu'elle observera en permanence les quatre éditions (Antilles, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, océan Indien, Pacifique) des journaux réalisés à Paris. La confiance règne.

Le 23 juin, neuf syndicats et neuf élus du comité central d'entreprise adressent une lettre ouverte à leur PDG annonçant leur refus *« de siéger avec un président qui a failli à sa mission »*. Et d'accuser M. Michaud d'avoir *« laminé tout ce qui pouvait ressembler à une volonté de décentralisation »*. Ils affirment que *« le centralisme s'accompagne aujourd'hui de recrutements abusifs, de mutations et de promotions qui prennent allure de récompenses pour service rendu »*.

Et, encore plus durement : *« De qui vous moquez-vous ? Des personnels que vous trompez et que vous méprisez au point d'assimiler leur spécificité au folklore ! Des populations que vous abusez et que vous insultez en les traitant dans la presse parisienne de « bouillons de cultures permanents ». De la société elle-même que vous déviez de ses objectifs. Nous avons fait un constat de votre échec total. »*

Choquée par cette attaque virulente... et publique, la direction a publié aussitôt un communiqué très sec, énumérant des chiffres, preuve selon elle d'un accroissement de la production locale, de l'augmentation du nombre d'emplois permanents ainsi que du budget d'équipement... Rien qui puisse, en fait, apaiser le climat d'hostilité qui règne dans la société. La guerre à RFO est déclarée.

FR 3 : défiance

« FR 3 couve comme du feu sous la cendre », estime ce routier des alternances politiques. Evitera-t-on l'incendie ? Dans son bureau de la Maison ronde, le PDG René Han joue de l'éteignoir. Qu'une escarmouche éclate, et aussitôt le président, toujours présenté comme un ami du RPR, adopte le parti de l'apaisement. Le licenciement de trois journalistes à FR 3-Corse demeure-t-il pendant ? Le voici rapporté alors que la mesure avait été votée en conseil d'administration extraordinaire en octobre. Le comité central d'entreprise rejette-t-il le projet de réforme de la télévision régionale ? Celui-ci est remis en chantier. Des journalistes de FR 3-Lille, enfin, se plaignent-ils de la portion – congrue – réservée aux informations régionales, lors des soirées électorales de la présidentielle ? La direction rectifie le tir pour les législatives suivantes...

Dans cette chaîne des régions, éparpillée aux quatre coins du territoire, c'est paradoxalement de Paris que pourrait venir la flamme qui embraserait l'ensemble. Le 1er juillet, imitant leurs collègues de RFO, les rédactions nationales de Soir 3 et du « 19-20 » votent une *« motion de défiance »* à l'égard de la direction de l'information. Cette dernière se voit notamment accusée d'avoir *« cassé les magazines, l'audience et la réputation de Soir 3, aseptisé l'information et mis à l'écart des journalistes »*.

Accusations reprises et amplifiées par trois syndicats – CFDT, CGT, SNJ – mercredi 6 juillet, au cours d'une conférence de presse. Ils lancent une nouvelle polémique, réclamant une *« inspection financière neutre »* (par la Cour des comptes, par exemple) du budget de l'information nationale, dont ils estimaient le déficit à 32 millions de francs. Un chiffre immédiatement contesté par les responsables de la chaîne, pour lesquels celui-ci s'élève à 2,3 millions seulement...

Le matin même, pourtant, le directeur adjoint de l'information, Gérard Saint-Paul, s'était efforcé de calmer les esprits. La réforme de Soir 3, un temps envisagée, est reportée *sine die*, dans l'attente d'un hypothétique consensus ; deux pigistes sont embauchés et tous les autres confirmés dans leur fonction. Trop peu, trop tard, sans doute. Car l'arrivée de M. Christian Bernadac à la direction de l'information fin 1986, le départ de Geneviève Guicheney et son remplacement par Jacqueline Alexandre n'ont jamais été tout à fait acceptés.

Cette succession d'affaires ne pouvait en tout cas que relancer les rumeurs sur une éventuelle mise à l'écart de M. Bernadac. Des noms de successeurs potentiels ne circulent-ils pas dans les couloirs de la chaîne depuis plusieurs semaines ? Ceux de Jean-Marie Belin, l'actuel directeur de FR 3-Toulouse, proche du CDS, et dont le poids grandit au sein de la société, ou bien encore de Christian Dauriac, ancien rédacteur en chef de Soir 3, et de Gilles Vaubourg, ex-rédacteur en chef de l'édition parisienne. *« Rumeurs sans fondement »*, répond simplement le PDG, M. Han. Celui-ci sait d'expérience, en effet, que l'on ne sauve pas sa tête en coupant celles de l'équipe que l'on a soi-même nommée. Ou en se reniant.

Radio-France : les clans

A Radio-France, c'est le calme absolu. Ou son apparence. Alors que le PDG, Roland Faure, se répand en proclamations satisfaites, sur la bonne tenue de France-Inter – *« qui se maintient au deuxième rang des radios généralistes avec un score de 15 %* – et sur la percée de France-Info – *« dont l'audience nationale totalise à ce jour plus d'un million d'auditeurs »*, – le silence dans les rédactions de la maison ronde est, pour citer un habitué des alternances politiques, *« assourdissant »* !

« Les gens ont peur, car la plupart doivent leur place à l'actuelle direction, explique un ancien. *Un bon tiers des journalistes ont été remplacés depuis décembre 1986, et la direction a manœuvré habilement en négociant des départs individuels, grosses indemnités à la clé, pour ne pas faire de vagues. Jamais, en dix-huit ans, je n'ai vu un tel mépris pour le « petit personnel » ni un tel bétonnage politique ! »*

Même les gens réputés « de droite » ne sont pas avares de critiques face à l'*« l'esprit de clan »* pratiqué par la direction, qui a mis en place *« une véritable hiérarchie parallèle toute à sa dévotion »*. Selon un chroniqueur désabusé : *« Si tu ne fais pas partie du ranch, tu es un voleur de chevaux ! »* La victoire de M. Mitterrand a toutefois rendu *« inquiets »* les promus de 1986 et *« sereinement optimistes »* les sanctionnés.

Les syndicats – pour une fois unis, sauf Force ouvrière – ont pris l'initiative *« dans un souci de clarification »* ou, selon les termes plus imagés d'un militant CFDT, pour *« opposer la critique constructive à la terreur molle »*. Reçue, à sa demande, par la direction le 1er juin, l'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGC, CGT, SIA, SNJ et SUPART) a pris acte de *« la découverte, par la direction, du dialogue social, des besoins et des desiderata du personnel »*.

Le 8 juin, en revanche, au cours d'une réunion du comité d'établissement, l'intersyndicale a dénoncé *« l'autoritarisme et la suffisance »* de la direction de l'information (MM. Michel Meyer et Jérôme Bellay, son adjoint). A la demande d'une information précise et détaillée sur l'installation du système Basys, en vue de l'informatisation de la rédaction de France-Inter, la direction avait répondu que *« le Basys est un instrument qui n'a aucune incidence sur le produit journalistique. Le nouveau système, dont la mise en fonction est prévue pour septembre, est donc un progrès indiscutable et inéluctable »*.

Dialogue de sourds confirmé, le 20 juin, sous forme d'un communiqué publié par l'intersyndicale pour constater que *« le dialogue social reste impossible au sein de la société »*. Parmi les exemples de dossiers traités par la direction *« sans aucune concertation et dans la précipitation »*, elle cite : l'introduction des nouvelles technologies ; la politique en matière de décentralisation ; la diminution du volume de production ; les changements d'affectation arbitraires.

Dernier signe de malaise : la création le 24 juin d'une deuxième société de journalistes, consacrant le divorce entre les clans pro ou antidirection.

La SFP : la peur de la concurrence

La SFP (Société française de production), elle, ne baisse pas les bras. Des assemblées générales « en veux-tu, en voilà », deux arrêts de travail de vingt-quatre heures lancés par une CGT toujours bien implantée : les mouvements de mauvaise humeur et d'avertissement n'ont pas manqué ces dernières semaines.

« Cette maison est faite pour travailler avec les chaînes publiques dans le cadre de relations privilégiées », affirme un responsable syndicaliste. Tout est dit : c'est un retour au vieux – et sécurisant – système des commandes obligatoires que l'on réclame. Revendication irréaliste, oublieuse du nécessaire *développement d'une industrie de* programmes privée, mais qui témoigne du véritable traumatisme engendré par la loi « libérale » de 1986.

« On a déjà beaucoup donné ! Alors, on ne va pas accepter d'être sacrifiés ! », rumine-t-on dans le labyrinthe des Buttes-Chaumont. Beaucoup donné ? Les effectifs ont fondu de plus de mille personnes en quelques années, et une certaine forme de déqualification s'est installée : les chaînes commandent aujourd'hui plus de jeux que de fictions. Sacrifiés ? La crainte de ne pas avoir les moyens d'affronter une concurrence brutalement imposée hante tous les étages.

Et de dénoncer, pêle-même, l'accès limité de la SFP au compte de soutien, l'impossibilité réglementaire pour le personnel de la société de travailler sur un tournage cinéma, ou bien encore le « dumping » de... FR 3, seule chaîne à disposer en propre de moyens lourds de production. Aussi la seule évocation de la création d'un holding regroupant Antenne 2, FR 3 et la SEPT – rumeur démentie pourtant dans les cabinets ministériels – peut-elle, à tout instant, mettre le feu aux poudres.

Griefs et revendications s'adressent directement aux pouvoirs publics, par-dessus un PDG, M. Philippe Guilhaume, dont on ne demande encore la tête que *mezza voce*. *« Qui dit changement de politique dit changement d'homme »*, laisse simplement tomber un leader syndicaliste. Après une inhabituelle et réussie « tournée des popotes », lors de son entrée en fonction, en janvier dernier, celui-ci a en effet commis quelques maladresses psychologiques.

On se gausse encore, dans les couloirs, de la lettre adressée au domicile de chaque employé, où le PDG soulignait que les efforts demandés à tous devaient *« se traduire aussi bien par des tenues vestimentaires adaptées aux circonstances, un entretien convenable des plateaux et des bureaux, une acceptation respectueuse des usages, par exemple à l'occasion des émissions religieuses »* !

Ce discours moralisateur fut d'autant moins accepté par un personnel sous-employé depuis plusieurs mois que, sur la charge de travail, la missive se faisait beaucoup plus prudente. *« La relative lenteur de la reprise de la production*, expliquait M. Guilhaume, *risque de prolonger encore quelques mois l'inoccupation relative de certains personnels et le gel de certains matériels. »* Les salariés réclament, eux, des garanties. Et des résultats.

Enquête du service communication.

Le conflit à l'imprimerie Jean Didier

La direction déboutée

Le tribunal des référés d'Evry (Essonne) a débouté, le vendredi 8 juillet, la direction de l'imprimerie Jean Didier de Massy-Palaiseau, qui demandait l'expulsion de l'entreprise de 22 salariés, dont 19 délégués du Livre-CGT.

Fermée depuis le 16 Juin par sa direction, l'imprimerie était occupée par des ouvriers du Livre. Un huissier a établi un constat selon lequel les *« locaux n'étaient pas occupés par des grévistes mais par des personnes en attente de travail »*.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE TRANSAMOUR. Au Bec fin (42-96-29-35), 23 h 30.

LE CARREFOUR DES TROIS BROUILLARDS. Le Lucernaire, Th. Rouge (45-44-57-34), 18 h 30.

L'ÉCHANGE, 20 h 30 ; Dieu qu'il est Tardieu, 18 h 30, Roseau Théâtre (42-71-30-20).

GILLES BUTIN. Point-Virgule (42-78-67-03), 18 h 30.

LES APPARENCES SONT TROMPEUSES. Montreuil, salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30.

Les autres salles

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Smain : 20 h 15.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Bourgeois gentilhomme : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). ◇ Chant dans la nuit : 18 h 30. Concours de circonstances : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ La Basse Epoque : 20 h 30.

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). ◇ L'Epreuve : 20 h 30. ◇ A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◇ La Leçon : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Il y a des salauds qui pillent le cœur des femmes (sous réserve) : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frisette : 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Dieu qu'il est Tardieu : 18 h 30. L'Echange : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SQUARE CLIGNANCOURT (42-62-21-21). ◇ Folies au jardin en 1890 : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ L'Ecume des jours : 22 h. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Barthélémy : 18 h 30. ◇ Mr Banal : 20 h 15. ◇ Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle : 19 h. Guitry, pièce en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Musiques électroacoustiques, 18 h 30. Œuvres de P. Henry (jeu.). Œuvres de Ussachevski, Cage, Arel, Babbit (sam.). Œuvres de Henry, Boulez, Schaeffer, Milhaud, Xenakis (lun.). Dans le cadre de Musique années 50, Studio 5, 5e étage. Entrée libre.

CHAMP DE MARS, Harmonie de la police nationale, 15 h, ven.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS, G. Thomka, R. Pittner, M. Thouseau, A. Hansberry, 20 h, ven. Piano, perc., basse, piccolo. Dans le cadre de l'Exposition Japanese Pictures. Michael Massaro, 18 h, dim. Piano. Œuvres de Mozart, Liszt, Debussy, Chopin. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, Orchestre Ad Artem de Paris, 21 h, ven. Dir. Dominique Fanal, ensemble vocal P. Marco. Requiem de Mozart. Chœur et ensemble instrumental Jean-Walter Audoli, 21 h, mar. Requiem de Mozart.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, (42-23-55-28), Philharmonie de chambre, 18 h 30 et 21 h. Dir. Roland Douatte. Œuvres de Mozart, Pachelbel, Albinoni, Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, les Trompettes de Versailles, 21 h. Œuvres de Mouret, Haendel, Lully.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ars antiqua de Paris, 19 h 15 et 21 h 15. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psalterion).

SQUARE VIOLET, Pavillon chromatique. Jusqu'au 15 août. 15 h. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner.

Région parisienne

MEAUX (64-34-90-11). ◇ Meaux en marche vers la liberté : 22 h 30.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). ◇ Les apparences sont trompeuses Banc d'essai : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Diable au cœur (1926), de Marcel L'Herbier, 16 h ; Senso (1954, v.o.s.t.f.), de Luchino Visconti, 19 h ; Squibs gagne la coupe de Calcutta (1922), de George Pearson, 21 h 15.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : les Dents longues (1952), de Daniel Gélin, 14 h 30 ; le Fruit défendu (1952), d'Henri Verneuil, 17 h 30 ; Marie-Octobre (1958), de Julien Duvivier, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

De Barbès à Montmartre : Montmartre Cité des artistes : Montmartre, la Cité des artistes (1980) d'Hugues Burin des Roziers, Centenaire de Maurice Utrillo (1983) de Jean-Marie Carzou, Jacques Prévert et... (1982) de A. Pozner, la Maison aux images (1955) de Jean Grémillon, Peintres et Artistes montmartrois (1950) de Jean-Claude Bernard, 14 h 30 ; Milieu Montmartrois : Bande annonce : Bob le flambeur (1956) de Jean-Pierre Melville, Touchez pas au grisbi (1954) de Jacques Becker, 16 h 30 ; Bichat : le 18e arrondissement vu à travers les actualités, Actualités Gaumont, Un grand patron (1951) d'Yves Ciampi, 18 h 30 ; Mœurs montmartroises : Montmartre nocturne (1954) de J.-C. Bernard, Bob le Flambeur (1955) de Jean-Pierre Melville, 20 h 30.

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CONTRAINTE PAR CORPS (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Vendredi 8 juillet

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FEUX DE LA NUIT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FLIC OU ZOMBIE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

GÉNÉRATION (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE GATE (Can., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES FILMS NOUVEAUX

DOUBLE DÉTENTE. Film américain de Walter Hill, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

EMMANUELLE 6. (**) Film français de Bruno Zincone : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE. Film canadien de Jean-Claude Lord : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MR LUCKY. Film américain de H.C. Potter, v.o. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NUIT DE FOLIE. Film américain de Chris Columbus, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PANICS. (*) Film américain d'Andrew Fleming, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TYPHOON CLUB. Film japonais de Shinji Somai, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

JUILLET EN SEPTEMBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIAC COP (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

URGENCES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ALIEN (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ALIENS LE RETOUR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMORE (It., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATOMIC CYBORG (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DIRTY DANCING (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA DERNIÈRE FEMME (Fr., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DOMINIQUE, LES YEUX DE L'ÉPOUVANTE (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

GÉNÉRATION (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HAMBURGER HILL (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA HORDE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Club, 9e ().

MES AMOURS DE 68 (Tch., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SILVERADO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SUBWAY (Fr.) : Club, 9e ().

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

U.S. WARRIORS (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 8 juillet

TF 1

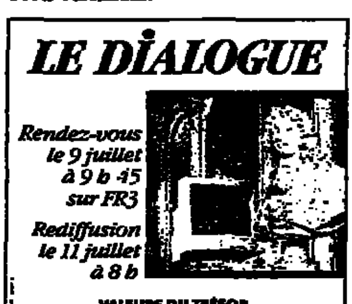
20.40 Jeux : Intervilles. Emission de Guy Lux et Claude Savarit. Créteil - Troyes. **22.30 Magazine : Ushuaia.** Le *magazine* de l'extrême. Première voiture tournante ; Bassano ; Les ailes d'Isa ; Le cow-boy volant ; Marche verte. **23.35 Téléfilm : Une vie comme je veux** (rediff.). Avec Miou-Miou, Pierre Arditi (1re partie). **1.10 Journal et la Bourse. 1.30 Magazine : Minuit sport. 2.30 à 6.25 Rediffusions. 2.15 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.55 Documentaire : Les ateliers du rêve. 3.45 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson** (redif.). **4.10 Documentaire : L'équipe Cousteau en Amazonie.5.10 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Feuilleton : La Camorra, règlement de comptes à Naples. (4e épisode). **21.33 Chimps. 21.35 Apostrophes d'été.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Dépaysement garanti, sont invités : Dominique Fernandez et Ferrante Ferranti (Le radeau de la Gorgone), Jean-Marie Gibbal (Les génies du fleuve, voyage sur le Niger), Claire Granier (Groenland, passion extrême), Jean-Philippe Lauer (Saqqarah, une vie), Bertrand Visage (Angelica). **22.55 Journal. 23.10 Cinéma : La désobéissance.** ■ Film franco-italien d'Aldo Lado (1980). Avec Stefania Sandrelli, Carlo Diemunch, Thérèse Ann Savoy, Marie-Josée Nat, Mario Adorf. *Après la guerre, à Venise, un adolescent qui a participé à la Résistance, écœuré parce que rien ne change, tombe malade. Il s'éprend d'une infirmière compromise avec le fascisme et découvre l'amour physique avec la nurse de ses cousins. Libre adaptation d'un roman d'Alberto Moravia. La description de l'Italie de 1946 est approximative. A l'actif de ce film, une certaine finesse psychologique et un climat de sensualité dans lequel s'incarne la « désobéissance ».* **0.45 Le Journal du Tour** (rediff.).

FR 3

20.30 Série : Terre des gangs. De Richard Sarafian, avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (1er épisode). *L'histoire du crime organisé aux Etats-Unis. A New-York, en 1907...* **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. La pêche au tracteur. *A Flookburgh, un village isolé sur la côte ouest de l'Angleterre.* **22.15 Journal. 22.40 Documentaire : Le triathlon historique.** 3. Partage des eaux. **23.30 Musiques, musique.** Jazz avec Toots Thielmans.



CANAL PLUS

20.31 Série : Un flic dans la Mafia. ▶ **21.15 Cinéma : La peau douce** ■■ Film français de François Truffaut (1964). Avec Jean Desailly, Nelly Benedetti, Françoise Dorléac. *Un intellectuel, quadragénaire et marié, devient l'amant d'une hôtesse de l'air. Leur aventure tourne à la passion. Il n'a pas le courage de choisir. A partir d'un fait divers un très beau film sur les malentendus de l'amour, et la fragilité de l'homme. Des interprètes parfaitement accordés à l'univers de Truffaut. Cette œuvre a été méconnue.* **23.10 Flash d'informations. 23.15 Boxe. Championnat du monde des super-welters (WBC) : Gianfranco Rosi (Ita.) - Don Curry (E.-U). 0.50 Cinéma : Le déclic.** ■ Film français de Jean-Louis Richard (1984). Avec Jean-Pierre Kalfon, Florence Guérin. *Un docteur provoque, avec une petite boîte, des impulsions érotiques chez la femme de son ennemi. Reproduction – agréable à regarder, sans plus – d'une bande dessinée de Milo Manara, publiée dans l'*Echo des savanes. **2.10 Cinéma : Ran.** ■■■ Film franco-japonais d'Akira Kurosawa (1984). Avec Tatsuya Nakadai, Akira Terao (v.o.). **4.50 Téléfilm : Aventure sur la rivière blanche. 6.00 Magazine : Tubes et transistors.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Cracked up. De Karen Arthur, avec Edward Asner, Raphaël Sbarge, James Wilder. *Une histoire d'overdose.* **22.25 Série : La loi de Los Angeles. 23.25 Série : Hitchcock présente.** Maman est-ce que je peux me baigner ? **0.00 Journal de minuit. 0.05 Star trek** (rediff). **0.55 Mission impossible** (rediff.). **1.45 La grande vallée** (rediff.). **2.35 Journal de la nuit. 2.40 Arsène Lupin** (rediff.). **3.35 Les secrets de la mer Rouge** (rediff.). **4.00 Vive la vie** (rediff.). 4.25 Top nuggets.

M 6

20.30 Série : Le Saint. Ultra secret. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Problèmes de poids. **22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : Mélodie en sous-sol.** ■ Film français d'Henri Verneuil (1962). Avec Jean Gabin, Alain Delon, Viviane Romance, Georges Wilson. *Un vieux truand sorti de prison prépare le cambriolage du casino Palm Beach à Cannes avec un jeune voyou. La rencontre du patriarche Gabin et d'Alain Delon, star d'une autre génération. Du polar à la française mis en scène avec beaucoup d'habileté par Verneuil. Ce film a été très souvent diffusé.* **0.30 Six minutes d'informations. 0.40 Magazine : Charmes** (rediff.). **1.10 Concert. 1.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Thomas de Quincey. **21.30 Musique : Black and blue.** Un nouveau dictionnaire : Jazz the essential companion. **22.40 Nuits magnétiques.** J'écoute Istanbul les yeux fermés. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les amoureux dans le désordre.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 juin 1988 à Baden Baden) : Petite suite de Debussy ; Concerto pour violoncelle et orchestre nº 1 en la mineur, op. 33, de Saint-Saens ; Symphonie nº 4 en la mineur, op. 63, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Paavo Berglund, sol. : Mischa Maisky, *violoncelle.* **22.20 Premières loges.** Interprètes étrangers. Extraits de Manon, de Massenet ; de Faust, de Gounod ; de Louise, de Charpentier ; de Werther, de Massenet. **23.07 Club de la musique ancienne.** Ton Koopman à bâtons rompus. Œuvres de Telemann, Haendel, C.P.E. Bach, Haydn. **0.30 Archives.** Otto Klemperer à Amsterdam : La nuit transfigurée, de Schoenberg, et Symphonie en trois mouvements, de Stravinski.

Samedi 9 juillet

TF1

▶ **13.15 Magazine : Reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Le rêve de Zhao Ziyang, secrétaire général du PC chinois. **13.45 La Une est à vous. 13.50 Série : Matt Houston. 14.40 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Maisons-Laffitte. 15.50 La Une est à vous** (suite). **18.10 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Un perroquet au comptoir ; Les félins de la Sérénissime. **18.40 Série : Tonnerre mécanique. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et Loto. 20.40 Variétés : Oh ! Coco l'été chaud.** Emission présentée par Stéphane Collaro du camping Kon-Tiki, à Saint-Tropez. Avec Emmanuelle, Herbert Léonard, Mylène Farmer, L'affaire Louis Trio, Gipsy Kings. **22.05 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 22.55 Série : L'heure Simenon.** Le riche homme, de Don Dekker. **0.00 Journal et météo. 0.20 Série : Les incorruptibles. 1.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.30 Sirocco. 2.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.55 Documentaire : Les ateliers du rêve. 3.50 Documentaire : histoire des inventaires. 4.40 Musique classique. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.15 Série : Les mystères de l'Ouest. La nuit de la revanche. **14.05 Samedi-passion.** *Rugby : Australie-Nouvelle-Zélande ;* Automobile ; Cyclisme : rétrospective du Tour de France et 7e étape (Wasquehal-Reims). **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Les animaux en vacances ; Caméra cachée ; La tortue a cent ans ; Le félin fait-il l'autre ? Le sanctuaire des guépards ; Le poème de B.B. : A leur service ; Variétés : Alice Dona. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Théâtre : Coup de soleil.** Pièce de Marcel Mithois, mise en scène de Jacques Rosny, avec Jacqueline Maillan, Jean-Pierre Aumont, Roger Mirmont, Geneviève Brunet. **22.28 Chimps.** Spot de la prévention routière. **22.30 Feuilleton : L'amour en héritage.** De Douglas Hickox, d'après le roman de Judith Krantz. Avec Stéphanie Powers, Lee Remick, Stacy Keach, Robert Urich (2e épisode). **23.30 Les enfants du rock.** UB 40, Sly and Robbie, Jerry Dammers avec Simple Minds, Courtney Pine. **0.45 Journal. 0.55 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

13.00 Magazine : Sports loisirs vacances. Défi : Equitation ; Athlétisme : Meeting de Pau ; Motonautisme : Vingt-quatre heures de Rouen ; Moto : le premier speedway de Paris ; Mountain bike : championnat d'Europe à Nice ; Voile : Grundig Cup, à Sainte-Maxime ; Fête du cheval à Bordeaux ; Triathlon à Arcachon ; Natation synchronisée ; Rallye de l'Atlas. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel.** Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Le jardin de Mickey, Mickey et Pluto golfeurs, Les trois petits cochons, Pluto somnambule, Dingo joue au base-ball. **18.00 Feuilleton : Diligence Express. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé. 20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.05, un épisode de la série Supers-flics. **21.45 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Jean Marais. **22.30 Musicales.** Emission d'Alain Duault. Youri Bashmet, altiste : Danses, de Marin Marais ; Deuxième sonate opus 120, de Brahms ; Dernier mouvement de la sonate pour alto de Chostakovitch, avec Michel Martin, piano. **23.30 Magazine : Sports 3.** Spécial J.O. de Calgary. **0.30 Musique classique.** La tétralogie.

CANAL PLUS

13.05 Série : O'Hara. 14.00 Téléfilm : Le prix de l'honneur. De Jud Taylor, avec Ben Gazzara, Paul Servino, Robert Vaughn. **15.40 Série : Flic à tout faire. 16.05 Série : A chacun sa vérité. 16.30 Série : La malédiction du loup-garou. 17.00 Documentaire : Elvis Presley.** 1956 : La naissance du King. **18.10 Cabou cadin.** Grisou le petit dragon ; SOS fantômes ; Moi, Renart. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Téléfilm : Un matin, une vie.** De *Danièle J. Suissa*, avec *Bruno Doyon*, Kerrie Keane, Alan Fawcett. *Condamné à vingt ans de prison, il s'évade pour prouver qu'il peut être un homme honnête et vivre comme les autres.* **22.10 Les supers samedis soir.** Quatre combats de catch américain. **23.20 Flash d'informations. 23.25 Cinéma : Week-end tragique.** ■ Film canadien de William Fruet (1981). Avec Henry Silva, Nicholas Campbell, Barbara Gordon. *Un villageois du Tennessee, trompé par son épouse, provoque une chasse à l'homme et un meurtre. Quatre jeunes campeurs, qui ont tout vu, sont séquestrés dans une cave. Un certain climat social et une mise en scène efficace dans la progression de la violence.* **0.55 Cinéma : L'apiculteur.** ■■ Film grec de Théo Angelopoulos (1986). Avec Marcello Mastroianni, Nadia Mourousi, Serge Reggiani (v.o.). **2.55 Cinéma : Résidence surveillée.** ■ Film français de Frédéric Compain (1986). Avec Jacques Bonnaffé, Maria Schneider, François Siener. **4.25 Cinéma : Diamond Baby.** Film français classé X de Michel Jean et Myke Strong (1986). Avec Alban Ceray, Marylyn Jess. **5.45 Documentaire : Ville de chiens.**

LA 5

13.15 Le best off. 13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). **14.25 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 16.10 Série : Star Trek.** Trois femmes dans un vaisseau. **17.05 Série : Shérif, fais-moi peur.** Une affaire en or. **18.05 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.30 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait trois milliards. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Black panther.** De Ian Merrick, avec Donald Sumpter, Andrew Burt, Ruth Dunning. *Des meurtriers fous et masqués.* **22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente.** Madame mystère. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Télématches.** Présenté par Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la soirée ; Reportages d'actualité ; Rétrospective de la semaine ; Le journal du tennis ; Diffusion d'un événement sportif. **1.05 Star Trek** (rediff.). **1.55 Mission impossible** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 La grande vallée** (rediff.). **3.40 Arsène Lupin** (rediff.). **4.35 Les secrets de la mer Rouge** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Laredo. 14.20 Feuilleton : Les aventures du Baron de Trenk. 15.05 Magazine : Samedi quelque chose. Jeux ; informations. **15.55 Variétés : Skydance. 16.25 Hit, hit, hit, hourra ! 16.35 Téléfilm : Duel en hélicoptère.** De William Graham, avec David Janssen, Elayne Heilveil (rediff.). **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : Les jeunes pionniers.** De Michael O'Herlihy, avec Roger Kern, Linda Purl (2e partie). *Un jeune couple au Dakota, vers 1870.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Téléfilm : Prototype humain.** De David Greene, avec Christopher Plummer, Arthur Hill. *Il a toutes les qualités d'un être humain. Pourtant, c'est une machine mise au point par le docteur Forrester.* **22.10 Téléfilm : Alcatraz.** D'Ernest Tidyman, avec Michael Beck, Telly Savalas (2e partie). *Le pénitencier dont on ne s'échappe pas...* **23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Sexy clip. 0.20 Magazine : Turbo.** Spécial Ferrari. **0.50 Variétés : Skydance** (rediff.). **1.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jean-Charles de Castelbajac, couturier. **20.45 Dramatiques : Le bec de l'ange,** de Denis Hugues-Heraud, et **Haine,** de Rex Close. **22.35 Musique : Opus.** Portrait de Mireille. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 21 juin 1988 au Théâtre musical du Châtelet) : Arabella, de R. Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. Marek Janowski ; chef de chœur : Alain Boulfroy ; chef de chant : Reinhard Kaufmann ; sol. : Siegfried Voger, Hanna Schaer, Gabriela *Benackova, Lynne Dawson.* **23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de Chambre.** Trio pour piano, violon et violoncelle en mi majeur, K. 542, de Mozart ; Variations sur un thème de Paganini, op. 35, de Brahms ; Cinq mélodies pour violon et piano, op. 35 bis, de Prokofiev ; Trio pour piano, violon et violoncelle en mi mineur, op. 90, de Dvorak ; Duos pour deux violons de Bartok.

Dimanche 10 juillet

TF1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Magazine présenté par Jean Offrédo. **8.00 Météo. 8.05 Dessins animés.** Candy ; Maskman ; Bioman ; Les chevaliers du zodiaque. **9.15 Variétés : Jacky show. 9.35 Série : Tarzan. 10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Bip bip ou le roi de la course à pied. **11.30 Magazine : Auto-moto.** Grand Prix de France de formule 1 au Castellet. **11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch. 14.25 Série : La croisière s'amuse. 15.15 Tiercé à Saint-Cloud.** ***15.20 Automobile*** **Grand Prix de formule 1 à Silverstone. 17.20 Jeu : le juste prix. 18.10 Série : Pour l'amour du risque. 19.00 Magazine : 7/7.** Invité : Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. **20.00 Journal. 20.35 Météo et Tapis vert. 20.40 Téléfilm : Verdict.** De Tony Richardson, avec Peter Strauss, Jonelle Allen, *Karen Austin, Jane Badler. Le coupable doit-il être pendu ou laissé en liberté ?* **23.05 Magazine : Sport dimanche. 22.55 Journal et météo. 23.25 Magazine : Au-delà des pages.** De Luce Perrot. Marguerite Duras (3e partie). **0.25 Musique : Debussy et ses héritiers.** 2. La nature. **0.55 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.20 Documentaire : Les ateliers du rêve.** ***2.15 Feuilleton : Les Moineau et*** **les Pinson. 2.35 Haroun Tazieff raconte sa Terre. 3.25 Documentaire : Histoire du rire. 4.20 Documentaire : Histoires naturelles.** La Pêche à la mouche. Etre Camarguais. **6.25 Journal.**

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Cantique des cantiques ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** à Oloron-Sainte-Marie, dans les Pyrénées-Atlantiques. **12.05 Jeu : La spirale fantastique. 13.00 Journal et météo. 13.20 Série : Starman.** Tel père, tel fils. **14.10 Divertissement : Robin des bois.** Avec l'imitateur Rich Little. **15.10 Magazine : Sports été.** Natation synchronisée : Meeting mondial à Issy-les-Moulineaux. ; Cyclisme : 8e étape du Tour de France (Reims-Nancy) ; Athlétisme : Grand prix de Nice. **18.30 Magazine : Stade 2.** Hippisme : CSI de La Baule ; Automobile : Grand Prix de F 1 de Grande-Bretagne ; Golf à Saint-Germain ; Athlétisme : Grand Prix de Nice ; Rallye de Nouvelle-Zélande ; Basket : tournoi préolympique d'Amsterdam ; Football : reprise du championnat de France ; Cyclisme : 8e étape du Tour de France. **19.30 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par Georges Beller. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Otages, la vie à nouveau.** Emission présentée par Jean-Marie Cavada. Avec Marcel Carton et son frère Paul, Marcel Fontaine, Aurel Cornéa, Roger Auque, Marie Seurat, David Jacobsen, Le Père Jenco, Moorhead Kennedy, Barry Rosen, Jill Morell (fiancée de l'otage anglais au Liban, John Mc Carthy), John Waite (cousin de Terry Waite), les parents de Jean-Louis Normandin. **22.40 Athlétisme. Grand prix de Nice.** ▶ **23.20 Documentaire : L'Allemagne change-t-elle de peau ?** D'Hubert Knapp. 1. Allegro ma non troppo. **0.20 Informations : 24 heures sur la 2. 0.40 Documentaire : Répertoires.** 2. Maria Joao Pires. **1.10 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

9.30 Amuse 3 Les recettes de Gil et Julie ; Mickey, Donald et Cie ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature ; Donald au pays des maths. **10.30 Magazine : Sports 3.** (rediff.). **11.30 RFO Hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Magazine : Sports loisirs vacances.** Cyclisme : Grand prix de la Ville de Paris ; Rallye-cross à Essay ; Cortège historique à Strasbourg ; Natation synchronisée à Issy-les-Moulineaux. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Pare-chocs.** D'Annabelle Gomez. **17.30 Amuse 3.** Les aventures de Kiko ; Lolek et Bolek aux Jeux olympiques ; Diplodo : La terre à l'envers ; Les petits malins ; Signé cat's eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Préjudice. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Wayne and Shuster.** 1. Les mutinés du barboteur. *L'humour de deux comiques canadiens.* **20.30 Variétés : Sur la piste de Daniel.** Emission de Bérengère Casanova, présentée par Vincent Perrot. En hommage à l'œuvre entreprise par Daniel Balavoine en Afrique. Avec Jean Roucas, Catherine Lara, Marie-Paule Belle, Pierre Jolivet, Philippe Lavil, Patrick Bruel, Clémentine Célarié, Nicole Croisille, Mory Kanté, Roland Giraud, Canada, Jean-Claude Andruet, Arnold Boisseau, Jacques Delaporte de l'Orchestre du Splendid. **21.50 Journal. 22.15 Dessin animé : Tom et Jerry. 22.30 Cinéma : La grande guerre.** ■■■ Film italien de Mario Monicelli (1959). Avec Vittorio Gassman, Alberto Sordi, Silvana Mangano, Folco Lulli (v.o.). *En 1917, deux soldats italiens qui cherchent à se débrouiller ensemble pour éviter les dangers de la guerre sont pris dans les combats contre les Autrichiens. Un classique de la comédie italienne (Lion d'or du Festival de Venise 1959), avec mélange des genres : bouffonnerie, tragédie, satire antimilitariste, grand spectacle. Et deux acteurs extraordinaires : Sordi et Gassman.* **0.45 Musiques, musique.** Fugue BWV 578, de Bach, par les cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Moi Renart ; Punky Brewster ; Grisou, le petit dragon. **9.05 Série : Bergerac. 10.05 Cinéma : En route pour la gloire.** ■ Film américain de Hal Ashby (1976). Avec David Carradine, Ronny Cox, Melinda Dillon. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : O'Hara. 14.00 Football.** Match amical : Matra Racing -Etats-Unis. **16.10 Magazine : Tubes et transistors. 16.35 Documentaire : Animaux du soleil.** Terre d'éléphants. **17.10 Série : Un flic dans la Mafia. 18.00 Cinéma : Les Borsalini.** □ Film français de Michel Nerval (1979). Avec Jean Lefebvre, Darry Cowl, Robert Castel. *Des petits truands de la région parisienne, trafiquants de whisky frelaté, doivent se battrent contre un gang d'Américains. Une insupportable bêtise.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Condorman.** ■ Film américain de Charles Jarrott (1981). Avec Michael Crawford, Oliver Reed, Barbara Carrera. *Un jeune auteur de bandes dessinées, inventeur de « Condorman », devient agent de la CIA, s'éprend d'une espionne russe, et vit d'extraordinaires aventures. Une production des films Walt Disney, qui voudrait faire penser à James Bond. Ce n'est pas très original, même dans les gadgets. Mais cela distrait.* **21.55 Flash d'informations. 22.00 Série : Ray Bradbury présente. 22.30 Documentaire : It just happened.** De Gérard Paquet et Robert Kuperberg. *L'histoire de la danse au cinéma, Fred Astaire, Ginger Rogers... Hermès Pan se souvient.* **23.35 Cinéma : La tête contre les murs.** ■■ Film français de Georges Franju (1958). Avec Jean-Pierre Mocky, Anouk Aimée, Charles Aznavour, Paul Meurisse. **1.10 Cinéma : Diamond baby.** Film français classé X de Michel Jean et Myke Strong (1986). Avec Alban Ceray, Marylyn Jess, Dom Pat. **2.25 Documentaire : Les allumés du sport.** L'aventure de Paris Airfolies.

LA 5

5.00 Journal permanent. 8.00 La famille Koala. 8.25 Dans les Alpes avec Annette. 9.15 Emi magique. 10.05 Top nuggets. 10.30 Variétés : Juste pour rire Emission présentée par Michel Boujenah. **11.20 Série : L'homme qui valait trois milliards** (rediff.). **12.10 Série : Superminds. 13.00 Journal. 13.30 Série : La loi de Los Angeles** (rediff.). **14.25 Série : La grande vallée.** Le mauvais œil. **15.20 Série : Mission impossible.** L'appat vivant. **16.15 Série : Star Trek.** L'imposteur. **17.10 Série : Shérif, fais-moi peur.** Le shérif fait du zèle. **18.05 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.30 Boulevard Bouvard. 18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait trois milliards. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : War-dog, la machine à tuer.** De Thomas Wredler, avec Tim Earle, Bill Redvers. *En cherchant à savoir pourquoi son frère est mort, un homme découvre une vérité effroyable.* **22.20 Concert.** Spécial George Michael. **23.10 La loi de Los Angeles. 0.00 Journal de minuit. 0.05 La loi de Los Angeles** (suite). **0.20 Star Trek** (rediff.). **1.10 La grande vallée** (rediff.). **2.00 Journal de la nuit. 2.05 Juste pour rire** (rediff.). **3.05 Superminds** (rediff.). **3.55 Concert.** George Michael (rediff.).

M 6

7.00 Magazine : Matin chaud. 8.30 Variétés : Skydance (rediff.). **9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.25 Magazine : Turbo** (rediff.). **10.55 Dessins animés : Graffi'6.** La lucarne d'Amilcar. **11.30 Série : Cher oncle Bill. 11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6.** Capitaine Sheider. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal et météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.30 Série : Laredo. 14.20 Feuilleton : Les aventures du baron de Trenk. 15.05 Variétés : Hexagone.** Toute l'histoire de la chanson des années 60 à nos jours. **15.40 Jeu : Fan de... 16.10 Hit, hit, hit, hourra ! 16.20 Téléfilm : Alcatraz.** (2e partie, rediff.). **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : Prototype humain** (rediff.). **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Cinéma : Le secret.** ■ Film français de Robert Enrico (1974). Avec Philippe Noiret, Jean-Louis Trintignant, Marlène Jobert. *Un couple de Parisiens retiré dans les Cévennes est entraîné dans une angoissante aventure par un homme évadé de prison, qui se dit détenteur d'un mortel secret politique. D'après le roman de Francis Rick, un drame dont l'ambiguïté et le mystère amènent une tension constante. Souvent diffusé.* **22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : Un peu de soleil dans l'eau froide.** ■ Film français de Jacques Deray (1971). Avec Claudine Auger, Marc Porel, Bernard Fresson. *Un journaliste à l'AFP, lassé de la vie parisienne, se retire chez sa sœur aux environs de Limoges. Une femme mariée devient sa maîtresse. Elle vit dans l'absolu. Pas lui. Adaptation infidèle d'un roman de Françoise Sagan. Clichés de la presse du cœur, belles images, interprètes séduisants. C'est tout de même meilleur que les feuilletons de télévision.* **0.10 Six minutes d'informations. 0.20 Magazine : Charmes.** Sommaire : Casting ; La drague ; Sexy 8 ; Feuille blanche à Caroline Loeb ; La fenêtre ; Touche à-tout. **0.50 Concert.** Enregistré à Montpellier en juillet 1987 : Klavierstück nº 7, de Stockhausen ; Mode de valeur et intensité, de Messiaen ; Sonate pour piano, de Boulez ; Sonate en fa mineur op. 57 Appassionata de Beethoven. **1.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Ida ou les impressions d'Amérique par Pierre Marietan. **22.35 Musique : Le concert.** Les feuillets d'Orphée. Œuvres de Debussy, Boulez, Brahms, par Michaël Levinas et Alain Neveux, pianos. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 juin 1988 au Théâtre musical du Châtelet) : Formazione, de Berio ; Symphonie numéro 3 en ré mineur, de Bruckner, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Ricardo Chailly. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. Mohamed Abdel Wahab (deuxième partie). **1.00 Ocora.** Le luth classique arabe, avec Mounir Bachir.

Audience TV du 7 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	35.9	Santa Barbara 15.9	Act. région. 7.2	Act. région. 3.1	Top 50 3.6	Homme 3 mil. 5.1	Hulk 1.5
19 h 45	41.0	Roue fort. 16.9	Journal du Tour 9.7	Act. région. 3.1	Stalag 13 3.5	Homme 3 mil. 6.6	Hulk 2.6
20 h 16	48.2	Journal 19.0	Journal 18.5	La Classe 3.6	Starquizz 1.0	Journal 2.6	Cosby show 3.6
20 h 55	51.3	Médecins 13.3	Brannigan 20.5	L'Enigme 3.1	L'Albatros 2.6	Part du feu 8.2	Sortie secours 4.6
22 h 8	42.1	Pub. 7.7	Brannigan 21.5	Journal 2.6	Foot. 1.5	Part du feu 7.2	L'homme de fer 2.1
22 h 44	32.3	Mais qu'est-ce 10.8	Chimps 8.2	Océaniques 1.0	Foot. 3.6	La Los Angeles 5.1	L'homme de fer 3.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.





Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 8 juillet à 0 heure et le dimanche 10 juillet à 24 heures.

Une hausse de pression sur la France repoussera le courant océanique perturbé sur les îles Britanniques. Le pays bénéficiera ainsi de conditions anticycloniques durant les quarante-huit heures à venir.

Samedi : soleil généralisé.

Le soleil prédominera sur l'ensemble du pays. Il sera particulièrement généreux sur les régions méditerranéennes où le ciel restera clair du matin au soir.

Partout ailleurs, le ciel sera temporairement nuageux à un moment ou à un autre de la journée : l'après-midi et le soir sur les Alpes du Nord, la Bretagne et la Normandie, le matin, du Nord au Bassin parisien et au Nord-Est, où quelques ondées sporadiques risquent même de se produire.

Le vent sera faible de secteur ouest.

Les températures minimales varieront entre 10 et 15 degrés du Nord au Sud, 15 et 20 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales avoisineront 20 à 23 degrés en Bretagne et en Normandie, 23 à 26 degrés du Nord au Nord-Est et au Sud-Ouest, 26 à 30 degrés du Rhône au Sud-Est.

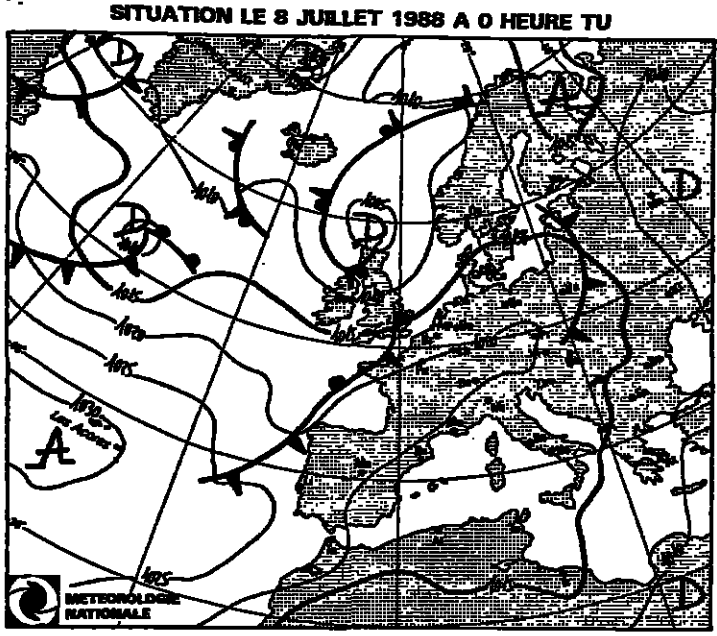
Dimanche : tendance orageuse sur le Sud-Ouest, pluie sur le Finistère.

L'ouest de la Bretagne verra le retour de la pluie sous un ciel très nuageux. Du Nord aux pays de Loire, nuages et éclaircies se disputeront le ciel. Le reste du pays connaîtra un temps chaud et ensoleillé après dissipation des brouillards matinaux. Le temps deviendra même lourd sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Poitou-Charentes et le Limousin, où des orages éclateront en fin de journée. Quelques foyers orageux pourraient même gagner le Centre, le Bassin parisien et la Champagne en fin de soirée.

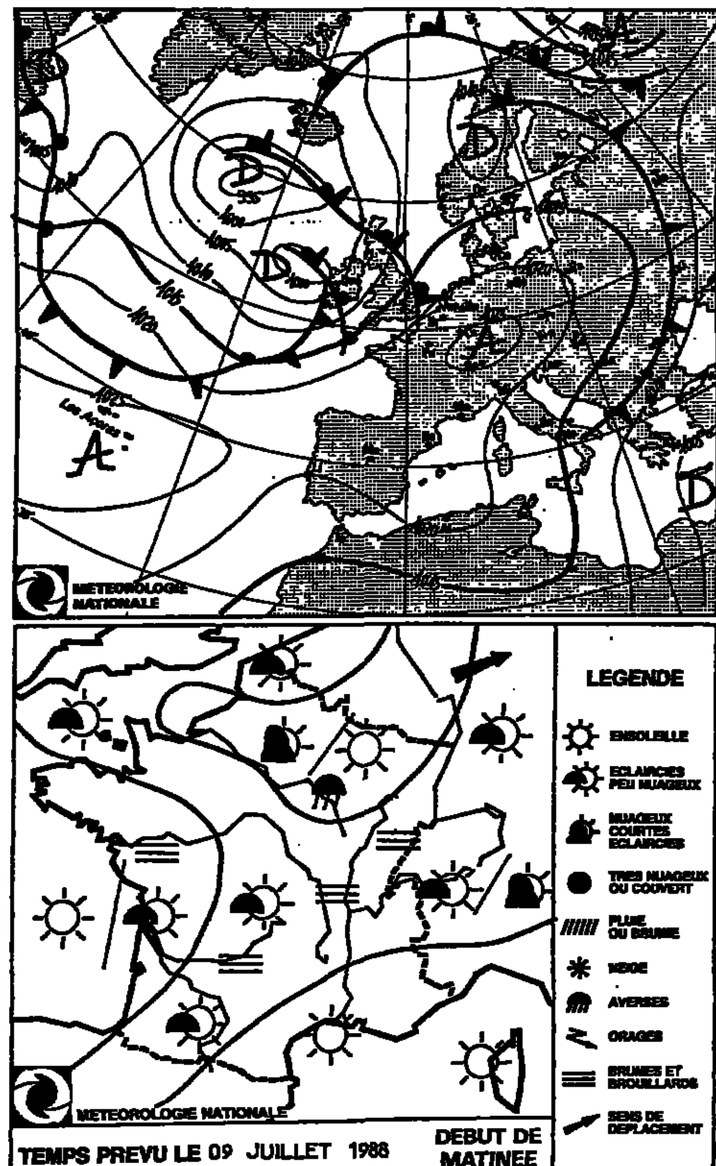
Les températures minimales s'abaisseront généralement de 1 à 2 degrés, excepté sur le Nord et l'Ouest où elles s'élèveront légèrement.

Quant aux températures maximales, elles atteindront 23 à 27 degrés sur la moitié nord du pays, 28 à 32 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 8 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 08-7-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 07-7-1988 à 6 heures TU et le 08-7-1988 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	29	18	N
BIARRITZ	22	14	D
BORDEAUX	22	13	N
BOURGES	22	10	N
BREST	17	11	P
CAEN	20	11	O
CHERBOURG	17	12	P
CLERMONT-FERR.	22	13	D
DIJON	24	14	N
GRENOBLE St-M-H	30	16	P
LILLE	20	12	N
LIMOGES	19	11	D
LYON	27	16	P
MARSEILLE-MAR.	30	17	D
NANCY	22	12	D
NANTES	21	12	C
NICE	27	18	D
PARIS-MONTS.	22	12	C
PAU	24	14	D
PERPIGNAN	28	17	D
RENNES	20	13	N
ST-ETIENNE	26	14	P
STRASBOURG	24	14	A
TOURS	22	11	N
TOULOUSE	26	15	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	26	22	D
AMSTERDAM	21	12	C
ATHÈNES	35	28	D
BANGKOK	34	27	N
BARCELONE	27	17	N
BELGRADE	35	21	D
BERLIN	24	14	A
BRUXELLES	20	14	A
LE CAIRE	38	23	D
COPENHAGUE	22	12	N
DAKAR	28	26	P
DELHI	30	26	N
DJERBA	34	25	D
GENÈVE	25	11	A
HONGKONG	32	28	D
ISTANBUL	33	24	D
JÉRUSALEM	32	20	D
LISBONNE	22	15	N
LONDRES	19	11	D
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	20	11	N
MADRID	26	10	D
MARRAKECH	34	19	D
MEXICO	26	12	O
MILAN	29	17	D
MONTRÉAL	30	21	C
MOSCOU	24	17	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	31	22	C
OSLO	20	13	D
PALMA-DE-MAL.	30	18	N
PÉKIN	24	20	B
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	22	N
SINGAPOUR	32	25	O
STOCKHOLM	23	14	D
SYDNEY	21	13	D
TOKYO	30	23	C
TUNIS	34	21	D
VARSOVIE	26	13	N
VENISE	31	20	D
VIENNE	27	18	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Des musées et des timbres

Il existe en France dix musées de la poste, tous ouverts durant l'été. Ils s'efforcent de remonter le cours de l'histoire de l'écriture, des communications, du transport du courrier, de la poste et du timbre-poste. Certains proposent pendant les vacances des expositions temporaires : « Marianne et ses présidents », à Saint-Flour (Cantal) ; « A pied, à cheval et en voiture de poste », à Riquewihr (Haut-Rhin) ; « Le centenaire du mensuel philatélique *l'Echo de la timbrologie*, au Luc-en-Provence (Var).

Le plus prestigieux de tous est le Musée de la poste de Paris, avec ses 1 500 mètres carrés, ses quinze salles réparties en spirale sur cinq étages et sa presse taille-douce à demi-dimension, en démonstration le mercredi après-midi, qui débite des vignettes-souvenirs offertes gratuitement avec le ticket d'entrée.

● **Musée de la poste de Paris :** 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 43-20-15-30. Métro Montparnasse. Ouvert tous les jours, de 10 heures à 17 heures, sauf dimanche et fêtes.

● **Musée de la poste d'Amboise :** 6, rue Joyeuse, 37400 Amboise. Tél. : 47-57-00-11. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, du 1er avril au 30 septembre, de 9 h 30 à 12 heures, et de 14 heures à 18 h 30 ; du 1er octobre au 30 mars, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (fermé en janvier).

● **Musée de la poste en Roussillon :** Centre médiéval de Palalda, 66110 Amélie-les-Bains-Palada. Tél. : 68-39-34-90. Ouvert tous les jours, y compris dimanches et fêtes, de 14 heures à 18 heures et de 15 heures à 19 heures en juillet et en août.

Fermeture annuelle du 15 novembre au 15 février.

● **Musée postal de Picardie :** M. Ligny, 39, rue Gaudissart, 80000 Amiens. Tél. : 22-98-55-09.

● **Musée de la poste et des techniques de communication :** 52, rue Saint-Pierre, 14000 Caen. Tél. : 31-50-12-20. Ouvert tous les jours, sauf mardi, du 1er juin au 30 septembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; du 1er octobre au 31 décembre et du 25 mars au 31 mai, du mardi au samedi inclus, de 13 h 30 à 17 h 30.

● **Musée régional du timbre et de la philatélie :** le château, place de la Convention, 83340 Le Luc-en-Provence. Tél. : 94-47-96-16. Ouvert du 1er novembre au 31 mai, tous les jours, sauf le mardi, de 14 h 30 à 17 h 30, et les samedi et dimanche, de 10 heures à 12 heures ; du 1er juin au 30 septembre, tous les jours, sauf le mardi, de 14 h 30 à 18 heures, et les samedi et dimanche, de 10 heures à 12 heures.

● **Musée de la poste des pays de Loire :** 10, boulevard Auguste-Pageot, 44000 Nantes. Tél. : 40-29-93-07. Ouvert tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, de 9 heures à 10 heures et de 14 heures à 16 h 30.

● **Musée d'histoire des PTT d'Alsace :** château des Princes de Wurtemberg-Montbéliard à Riquewihr. Ecrire aux Amis de l'histoire des PTT d'Alsace, BP 153/R4, 67004 Strasbourg Cedex. Tél. : 89-47-93-80 et 88-23-48-21. Ouvert du 19 mars au 3 novembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf le mardi, et en juillet-août, ouvert tous les jours.

● **Musée postal d'Auvergne :** place des Jacobins, 15100 Saint-Flour. Tél. : 71-60-38-03. Ouvert tous les jours, sauf dimanche, de 10 heures à 12 h 30 et de 15 heures à 20 heures.

● **Musée régional des PTT d'Aquitaine :** relais de poste Henri-IV, place du Mercadiou, 33490 Saint-Macaire. Tél. : 56-63-08-81. Ouvert du 1er avril au 15 octobre, tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30 ; du 15 octobre au 1er décembre, samedis, dimanches et jours fériés, de 14 heures à 18 h 30.



Vignette tirée en taille-douce au musée de la poste de Paris

L'attaque du Courrier de Lyon

★ Pour en savoir plus sur la vie de certains musées et pour les passionnés d'histoire postale régionale, trois revues :

● *Relais*, revue des Amis du Musée de la poste de Paris, bimestriel, 20 F (Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15).

● *Diligence d'Alsace*, bulletin des Amis de l'histoire des PTT d'Alsace, paraît deux fois l'an, 48 F franco (Amis de l'histoire des PTT d'Alsace, BP 153 R4, 67004 Strasbourg Cedex).

● *La Malle-Poste*, bulletin des Amis du Musée de la poste des pays de la Loire (Société des Amis du Musée de la poste des pays de la Loire, 10, boulevard Auguste-Pageot, 44038 Nantes Cedex 01).

En filigrane

● **Foire et bureaux temporaires.** – Douarnenez (Finistère) accueille, le dimanche 10 juillet, une foire toutes collections à la salle Jules-Verne de Tréboul, de 9 h 30 à 18 h 30 (carte postale souvenir, renseignements : L. Hénaff, 18, rue Roz-Ar-Goff, Tréboul, 29100 Douarnenez. Tél. : 98-74-08-74).

Le 10 juillet, un bureau de poste temporaire sera ouvert au château de Thorey-Lyautey (à 35 kilomètres de Nancy, entre Sion et Vézelise) à l'occasion du premier Moussem franco-marocain (renseignements, souvenirs philatéliques : Association nationale Maréchal-Lyautey, lieutenant-colonel P. Geoffroy, BP 3851, 54029 Nancy Cedex. Tél. : 83-66-20-00).

A l'occasion du soixante-quinzième Tour de France cycliste, quatre bureaux de poste temporaires fonctionneront : à l'Alpe-d'Huez (Isère), le jeudi 14 juillet ; à Luz-Ardiden, le lundi 18 juillet ; au puy de Dôme, le jeudi 21 juillet ; à Paris, à l'arrivée, le dimanche 24 juillet (renseignements, souvenirs philatéliques : FGS-PTT, J.-M. Berbezier, 18, quai Gailleton, 69267 Lyon Cedex 02).

● **Jubert en Amérique.** – Bien connu des philatélistes français, le dessinateur et graveur de timbres-poste Jacques Jubert expose aux Etats-Unis une rétrospective de son œuvre, personnelle et philatélique, à la galerie Lord-Geller, Federico I. Einstein, 65, Madison Avenue, à New-York.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris
Tél. : (1) 42-47-99-08

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Louis Deleval, Paul Gardan, Louis Hamonou, Victor Lecocq, Joseph Papin, Innocent Alessandrini, Gérard Alliot, Maurice Arnal, Jean-Louis Aubry, Jean Audebes, Henri Babin, Henry Barrère, Fernand Bauer, Jean-Jacques Banguion, André Béa, Henri Bégrand, Maurice Bernard, Samuel Bézy, Georges Billiaux, François Blanchard, Ernesi Boisnier, Léopold Bonimond, Jean-Marie Bonnefond, Jean Bonnin, Emmanuel Bosseboeuf, Paul Bouillon, Louis Bouquet, Henri Bourgeois, Lucien Bourguet, René Boursiquot, André Boussarie, Léonard Bouthier, Pierre Briant, André Brodeau, Pierre Buisson, Louis Caillot, Pierre Campana, Jean-François Canton, Charles Capendu, Gaëtan Castelnau, Jean Chapuy, Joannès Chardon, Edouard Charles-Anne, Camille Chartier, Firmin Chaussade, Joseph Chavant, Aimar Cheminel, Etienne Chenu, Albert Chevartzmann, Paul Claisse, René Clidière, Frédéric Coron, Jean Cottenceau, Charles Cousseau, Léon Cros, Pierre Dameron, Louis Daugey Adolphe Daunay, Désiré Delahaye, Firmin Desbiolles, Marcelin Dol, Sébastien Domenc, Jean Drillaud, Félix Dubois, Adolphe Duchateau, André Ducros, Apollin Durand, Charles Eglin, Henri Escoffier, Marius Estratat ; Eugène Evain ; Jules Ferry ; Maurice Fiquet ; Albert Frêlon ; Pierre Gelsi ; Henri Geminard ; Elie Gerbaud ; Octave Gerbaud ; Jean Giraud ; Henri Glaume ; Lucien Godard ; Roger Goret ; Paul Goutti ; Alphonse Grauby ; Jean-Pierre Harriet ; Alfred Jodry ; Joseph Josserand ; Eugène Labouebe ; Marcel Lacroix ; Antoine Laffon ; Ernest Larriba ; Henri Laurens ; Jean-Marie Le Clezio ; Jacques Le Dennat ; Denis Leviste ; Adrien Long ; Jean Lozes ; Francisque Madebène ; Gaston Mairel ; Auguste Malet ; Henri Maquin ; Daniel Martel ; Clément Massé ; Henri Masson ; Charles Meneganx ; Fernand Meyer ; Privat-Jean Molinier ; Jules Morvan ; Camille Mougel ; Charles Mougin ; Raoul Nore ; Louis Oliva ; François Olivères ; Louis Ollivier ; Emmanuel Perrier ; Marcel Perrot ; Guillaume Peirière ; Pierre Peyras ; Maurice Pierre ; Vital Plumas ; Pierre Prost ; François Rackelboomt ; Eugène Ratier ; Marius Raynaud ; Dominique Rizzola ; Fabien Robert ; Louis Roger ; Jean-Marie Rolland ; Auguste Roux ; Léon Sansoin ; Aimé Saysset ; Jacques Selles ; Raymond Stéeman ; Martial Terrier ; Louis Teuma ; Pierre Theulé ; Albert Thoral ; Abel Touffet ; Maurice Trouillot ; Raymond Truchetet ; Marcel Vandenbulcke ; Louis Vedrinel ; Lucien Vérité ; Léonard Videau ; René Watrin.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 9 juillet

Meaux, 14 heures : vins alcools ; **Rambouillet**, 19 h 30 : tableaux et sculptures modernes.

Dimanche 10 juillet

L'Isle-Adam, 14 h 30 : tableaux, bijoux ; **Pontoise**, 14 heures : armes, mobilier, tableaux ; **Provins**, 14 heures : mobilier, tableaux, orfèvrerie ; **Sens**, 14 h 30 : arts d'Asie ; **Versailles Chevau-Légers**, 11 heures : cannes ; 14 heures : tableaux, mobilier, armes.

PLUS LOIN

Samedi 9 juillet

Arles, 10 heures et 14 heures : livres ; **Auch**, 14 h 30 : archéologie et 20 h 30 : numismatique ; **Bernay**, 14 heures : livres ; **Bourges**, 14 heures : tableaux, mobilier ; **Dijon**, 14 heures : meubles ; **Issoudun**, 14 h 30 : tapis d'Orient ; **La Rochelle**, 14 heures : livres.

Dimanche 10 juillet

L'Aigle, 14 heures : vente sur le thème du cheval ; **Aubagne**, 10 heures : archéologie, Extrême-Orient ; **Bernay**, 14 heures : céramiques, tableaux, mobilier ; **Bourgoin-Jallieu**, 15 heures : art primitif, instruments de musique, mobilier ; **Châlons-sur-Marne**, 15 heures : argenterie, bijoux, tableaux ; **Chamborigaud**, 14 heures : mobilier, objets d'art, bijoux ; **Evreux**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Fécamp**, 14 h 15 : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Issoudun**, 14 h 15 : tableaux, mobilier, Extrême-Orient ; **Limoges**, 14 heures : tableaux, mobilier, argenterie ; **Nancy**, 15 heures : (château de Ludre) statuaire du parc ; **Saint-Brieuc**, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Paris (Pont Louis-Philippe), **Le Perreux**, **Celles-sur-Cher**, **Nantia**, **Salons-de-Provence**, à partir de dimanche (du 10 au 12 juillet), **Loches** (10 au 13 juillet), **Sully-sur-Loire** (dimanche seulement) et **Saint-Amans-Soult** (dimanche seulement).

CAMPUS

Journaux d'Orient

PAUL BALTA, écrivain et ancien journaliste au *Monde*, a été élu directeur du Centre d'études de l'Orient contemporain (université de la Sorbonne nouvelle Paris-III). Créé en 1943 à Alger par Lévi-Provençal, installé à Paris en 1945 par le gouvernement provisoire du général de Gaulle, le CEOC a été dirigé notamment par Marcel Colombe, Régis Blachère, Charles Pellat, Claude Cahen, Mohammed Arkoun et Hoceine Mammeri.

Le CEOC représente un capital unique en France : 400 volumes reliés contenant 50 000 quotidiens du monde arabe, plus de 100 titres de périodiques, 25 000 fiches répertoriées par pays et 25 000 articles de fond répartis en 250 dossiers. Il établit les chronologies et traduit les textes fondamentaux (résolutions des sommets arabes et islamiques, textes législatifs...) pour la revue *Maghreb-Machrek* publiée par la Documentation française et la Fondation nationale des sciences politiques.

Le Conseil de gestion de l'UFR Orient-monde arabe, regroupant les instituts d'arabe, de persan, de turc, d'hébreu et d'indien, a décidé de rendre son lustre à cette institution prestigieuse, en étendant ses activités à l'Orient non arabe, en s'inspirant de l'ordonnance de 1945. Le CEOC, qui a l'intention de s'informatiser, dépouillera à nouveau la presse turque et iranienne. Le CEOC a également pour vocation d'organiser des conférences-débats et des séminaires et d'animer des études sur le monde arabe et l'Orient contemporain. Il entend être un forum où se rencontreront les spécialistes du pré-contemporain et les contemporanéistes de plusieurs disciplines, de même qu'il a l'intention d'établir une coopération avec diverses institutions universitaires et privées s'intéressant à ce domaine.

(CEOC, *université Paris-III, 13, rue Santeuil, 75231 Paris Cedex-05.*)

● Communication d'entreprise

Le CELSA-UER Paris-IV Sorbonne ouvre au mois de novembre 1988 un DESS de communication d'entreprise, dans le cadre de la formation continue. L'admission a lieu sur concours pour les titulaires d'un diplôme Bac + 4. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 1er septembre.

(CELSA, 77, rue de Villiers, 92200 Neuilly. Tél. : 47-45-17-90.)

● Champagne !

L'université de Reims propose pour la rentrée prochaine un diplôme pluridisciplinaire d'œnologie, du droit et de l'économie du champagne.

(Université Champagne-Ardenne, 23, rue Boulard, 51097 Reims Cedex. Tél. : 26-40-04-98.)

● Au 8 septembre...

La rubrique quotidienne « Campus » est suspendue pendant les vacances. Elle reprendra le 8 septembre (*le Monde* daté vendredi 9).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 7 juillet 1988 :

UN ARRÊTÉ

● Du 4 juillet 1988 relatif à la commission de synthèse et de prospective en radiocommunications.

Economie

SOMMAIRE

Les fonds propres des groupes nationalisés

Rhône-Poulenc lance un emprunt « perpétuel » de 5 milliards de francs

M. Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, a obtenu satisfaction. L'Etat français lui a fourni le moyen de se procurer les capitaux indispensables pour financer l'expansion de son groupe. En l'occurrence, le ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Pierre Bérégovoy, autorise le numéro un français de la chimie à émettre auprès d'investisseurs internationaux pour 5 milliards de francs environ, soit 900 millions de dollars, de titres perpétuels, autrement dit d'obligations subordonnées aux résultats de l'entreprise.

La firme américaine Merrill Lynch se chargera de placer auprès des grandes banques commerciales étrangères, d'entreprises allemandes et britanniques notamment, et de sociétés de leasing japonaises. Dans les faits, l'émission se monterait à 1 milliard de dollars. Mais entre 200 et 250 millions de dollars seront investis en obligations à coupon zéro du Trésor américain, qui seraient mis en réserve par un « trust » créé pour l'occasion, en vue d'être assimilées à des intérêts précomptés, et par conséquent déductibles fiscalement.

Cet emprunt sera rémunéré au taux interbancaire londonien, qui se situe autour de 7,5 %, avec une marge croissante comprise, en l'espace de quinze ans, entre 7/8 % et 1 1/4 %. A l'échéance de cette période, Rhône-Poulenc remboursera les 250 millions de dollars en les passant en charges déductibles, tandis que le trust, qui, lui, n'encaissera *aucun* intérêt, passera les obligations subordonnées à perpétuité.

Sur un plan comptable, cette opération complexe permettra à Rhône-Poulenc de porter ses fonds propres à 25 milliards de francs et de ramener sa dette de 15 milliards à 10 milliards de francs.

Pas d'ouverture au privé

Rhône-Poulenc est la première entreprise nationalisée à pouvoir renforcer la structure de son bilan, sous le gouvernement de M. Rocard. La direction du groupe avait à maintes reprises réclamé cette faculté. L'entreprise avait en effet épuisé toute possibilité de trouver de l'argent frais puisqu'elle a déjà atteint le maximum légal (25 % du capital) d'émission de certificats d'investissements privilégiés. Cet emprunt perpétuel permet donc de répondre aux besoins financiers pressants sans recourir à une ouverture du capital au privé. L'Etat reste propriétaire à 100 %.

Si Rhône-Poulenc a les moyens d'autofinancer sa recherche-développement, la firme était jusqu'ici incapable de poursuivre sa croissance externe tout en réduisant son endettement. M. Jean-René Fourtou avait récemment indiqué que les acquisitions du groupe pour 1988 pourraient s'élever entre 200 et 700-800 millions de dollars. Il dispose désormais des munitions nécessaires pour mener à bien ce programme. L'emprunt perpétuel ne restera probablement pas, d'ailleurs, *son seul recours. Depuis l'installation* du nouveau gouvernement, on parle de la possibilité de porter de 25 % à 49 % le plafond des certificats d'investissements privilégiés dans le capital. Si cette mesure était rapidement adoptée, Rhône-Poulenc pourrait encore se procurer quelque 5 milliards d'argent frais, aux cours actuels, bien entendu. Ce qui donnerait à M. Fourtou les moyens de réaliser son rêve : acheter une affaire américaine de 1,5 à 2 milliards de dollars.

A. D.

● **Préavis de grève des « aiguilleurs du ciel ».** — Les syndicats SNCTA (autonome), CGT et CFDT représentant les contrôleurs de la navigation aérienne ont déposé un préavis de grève pour l'ensemble de la journée du lundi 18 juillet. Ils veulent obtenir l'ouverture de négociations sur leurs revendications (rattrapage du pouvoir d'achat et classement en catégorie A de tous les contrôleurs) et la mise en place d'un véritable dialogue social.

Le groupe français après sa victoire pour la SGB

Le pari belge de Suez

On ne peut pas dire que la prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB) par la Compagnie financière de Suez soit considérée avec faveur par les milieux financiers français et internationaux. Les commentaires des médias ne sont pas tendres non plus et encore moins ceux des analystes financiers, comme celui de la grande firme de courtage britannique Phillips and Drew, citée par l'*International Herald Tribune* : *« Ma recommandation est de se tenir à l'écart de tout investissement en actions Suez. La restructuration du groupe belge prendra beaucoup plus de temps que prévu et mon opinion est que la rentabilité de Suez en souffrira au moins pour cette année et la suivante. »*

Que n'a-t-on glosé depuis des semaines et même des mois sur « l'invraisemblable patchwork » de la SGB, avec ses 1 200 participations, le plus souvent minoritaires, sur la fragilité de son influence réelle sur ces filiales et sur les pouvoirs des barons qui déjà prennent leurs distances. Certains experts font état de pré-audits très négatifs, avec le risque ou la certitude d'aboutir à une dilution sensible des résultats du nouveau groupe dans les prochaines années, cauchemar des analystes financiers. Les bons connaisseurs de Suez évoquent, avec inquiétude, le changement de culture que va imposer le management de la SGB à des hommes habitués, en France, aux participations majoritaires et qui vont devoir découdre, coudre et recoudre. En conséquence, ils pronostiquent un enlisement inévitable dans « le marais belge ».

Enfin, les censeurs mettent ouvertement en cause l'aptitude des dirigeants de Suez à maîtriser l'opération dans son ensemble. Ils les montrent hésitants, parfois divisés dans ce formidable défi et leur opposent la force de frappe constituée par l'équipe de Carlo De Benedetti. En conclusion, pour la plupart des observateurs, le mariage de Suez et de la SGB, loin de constituer un tremplin pour le groupe français, ne peut que conduire à l'enlisement tant redouté.

La sévérité de ce jugement peut être mise au compte d'une prudence bien compréhensible après tant de déceptions dans ce domaine des prises de contrôle : pas de cocoricos précipités qui pourraient compromettre la réputation des donneurs d'avis en cas d'échec. Ladite sévérité est-elle toutefois bien justifiée ? La convergence des opinions cache souvent des pièges.

L'hésitation des dirigeants à s'engager dans l'opération ? Elle est bien compréhensible au départ, surtout lorsque la montée des enchères face aux Italiens gonflera le volume des capitaux à mettre en œuvre — plus de 8 milliards de francs. Mais, et on ne l'a pas beaucoup dit, ce sont les administrateurs de la Compagnie financière, ceux du noyau dur, qui ont poussé à la roue. MM. Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, Michel Pecqueur, PDG d'Elf Aquitaine, Jacques-Henri Gougenheim, directeur de l'international à l'UAP, Philippe Malet, qui fait le lien avec la Compagnie industrielle de M. Francès, tous ont considéré d'abord qu'à l'horizon 1993 on ne pouvait laisser les Italiens, devenus trop gourmands, *tout* avaler, et ensuite que l'affaire de la Générale de Belgique était une occasion à ne pas manquer : elles se font rares. Dans son domaine de l'agro-alimentaire, M. Antoine Riboud, PDG de BSN, ne pense pas autrement. Tous ces hommes, dont les entreprises ont déjà des intérêts en Belgique ou des objectifs éventuels dans le pétrole et les services, ont emporté la décision, en garantissant pratiquement les augmentations de capital nécessaires pour payer l'acquisition, ce qui vient d'être fait avec l'aide d'autres partenaires, comme le Crédit agricole.

Le doute sur l'aptitude des dirigeants de Suez à maîtriser l'opération ? Il n'est pas exclu que l'on ait des surprises dans ce domaine. Déjà, le PDG, M. de la Genière, malgré son peu d'expérience des affaires, en a étonné plus d'un. Tout au long de l'opération SGB, un homme comme M. Patrick Ponsolle a montré qu'il pouvait prendre des décisions rapides. Plutôt spécialiste des « coups » solitaires, il a pour pendant Gérard Worms, homme de gestion et de convivialité, ancien directeur général d'Hachette et de Rhône-Poulenc. En regard, la force de frappe de Carlo De Benedetti paraît tout de même un peu légère, car Suez dispose d'une infrastructure administrative et juridique ancienne, parfois lourde, certes, mais bien rodée.

Le plus difficile sera sans doute le « changement de culture », c'est-à-dire la prise en charge du fameux patchwork, et les manœuvres délicates dans le marais belge. A cet égard, le sort de l'opération dépendra beaucoup du nouveau directeur général, M. Hervé de Carmoy, qui peut être considéré comme l'homme-clé du dispositif. Il est banquier, pas industriel, lui reproche-t-on communément. Banquier, oui, mais formé à la dure école américaine du profit et habitué à manœuvrer les actifs. De plus, il a amené M. Robert Maxwell, le magnat de la presse britannique, qu'il connaît et dont l'arrivée a vraisemblablement permis de débloquer la situation grâce au rachat probable à Suez d'une partie (10 %) des titres de la SGB recédés récemment par Carlo De Benedetti.

M. de Carmoy : un banquier directeur général

M. Hervé de Carmoy, à cinquante et un ans, dispose d'une solide expérience dans le secteur financier. Doté d'un diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris et d'une maîtrise en business administration de l'université américaine Cornell, il a commencé par passer quinze ans à la filiale française de la Chase Manhattan Bank, dont il devient directeur général en 1971, et coordonnateur pour l'Europe dont la Belgique. En 1979, c'est le saut dans le financement de l'immobilier après la prise de contrôle par la banque britannique Midland de la Banque de la *construction et des travaux* (BCT) où sa mission sera de faire le ménage. Il dirige, en outre, la filiale directe de la Midland à Paris, et, en même temps, à la maison mère de Londres, il est chargé de l'Europe, des Etats-Unis, de l'Extrême-Orient et de l'Afrique.

Devenu en 1984 directeur à plein temps de la division internationale de la Midland, il la quitte au printemps 1988 pour divergence de vues et, probablement, par suite de l'entrée de la Hongkong and Shangai Bank dans le capital de l'établissement britannique, ce qui lui enlève pratiquement ses attributions sur les activités aux Etats-Unis et en Asie. M. de Carmoy était donc disponible sur la place, et à Suez, ou plutôt Indo-Suez, on a pensé à lui.

Surtout, il formera un tandem avec M. Etienne Davignon, Belge qui sera, très probablement, le PDG de la SGB et sera chargé de vendre au gouvernement de Bruxelles et aux syndicats la stratégie de M. de Carmoy. Homme d'entregent, M. Davignon ménagera les transitions et permettra « aux opérations » de s'effectuer sans scandale.

Ces opérations, en Belgique, on les pressent et on les redoute. Des ballons d'essai ont déjà été lancés et, Outre-Quiévrain, certains crient déjà au dépeçage et à la vente par appartements. Ce qui est tout de même un peu fort pour des gens qui auraient déjà dû remettre de l'ordre à la Générale de Belgique et, au moment de la bataille boursière, n'ont eu qu'une idée : acheter des titres de la SGB pour les revendre au plus offrant en encaissant la plus-value.

Dépeçage ? La main sur le cœur, les dirigeants de Suez s'en défendent et assurent qu'ils ne se « paieront pas sur la bête ». Toutefois, la logique de l'Europe de 1993 et les exigences d'une restructuration retardée vont fatalement entraîner des regroupements et des alliances. Ainsi, les Cimenteries CBR, filiale à 38 %, au septième rang mondial avec une excellente rentabilité, trouveraient aisément un partenaire, par exemple Lafarge-Coppée ou les Ciments français. La holding Tractebel (contrôlée avec 33,6 % du capital) dégage 1 milliard de francs de bénéfice annuel, détient 16 % de Petrofina et un quasi-monopole dans l'électricité, l'eau et le gaz en Belgique, a des intérêts dans la communication et a des affinités avec la Lyonnaise des eaux. L'Union minière (30 % des actifs de la SGB), après bien des malheurs, va redevenir rentable cette année avec la reprise des cours des métaux non ferreux, tombés très bas jusqu'à l'année dernière : elle est donc capable d'attirer des investissements extérieurs.

La Société générale de Banque (participation indirecte à 20 %), banque de dépôts et de terrain, très profitable mais peu internationale, est susceptible de trouver un excellent complément dans le réseau étranger et d'activité des marchés de la Banque Indo-Suez. N'oublions pas Tanks, banque d'affaires (véritable cagnotte), et la Sibeka, petit De Beers très bénéficiaire.

Restent les canards boiteux, pour lesquels la chirurgie va devoir jouer. Elle l'a déjà fait pour les Ateliers et Constructions électriques de Charleroi, qui ont récemment réduit leurs effectifs et passé des accords avec la Compagnie générale d'électricité française.

Elle va devoir le faire pour FN Herstal (petit armement) et Gechem (chimie), qui constituaient des problèmes bien avant la prise de contrôle de la SGB.

Voilà donc bien du travail pour ces messieurs de Suez. Avec ce paradoxe que l'année 1988 sera bonne pour la SGB, grâce notamment à un très bon exercice de l'Union minière. Les vraies difficultés risquent de commencer en 1989 lorsque le tandem Carmoy-Davignon entrera dans le vif des opérations. Son action sera peut-être facilitée par le peu de consistance des structures politiques et administratives belges, révélé au grand jour par leurs palinodies durant la bataille boursière.

En France, les efforts consentis pour la Belgique le seront vraisemblablement aux dépens de financements nécessaires à la croissance des filiales bancaires et financières et aussi de l'assurance. Si le groupe Victoire, détenu à 30 % par Suez, fusionne plus ou moins avec le numéro 1 britannique Royal, la participation de Suez sera sensiblement réduite, à moins de la maintenir au niveau actuel, mais au prix d'un gros effort financier. Cela en vaudra-t-il la peine quand on n'a aujourd'hui que 30 % de droit de vote face au groupe de M. Francès qui a le contrôle de Victoire ? Ce ne sera peut-être pas trop cher pour la constitution d'un des premiers holdings européens avec 50 milliards de francs d'actifs. On comprend maintenant la véritable fascination qu'exerce sur les dirigeants et les administrateurs de la Compagnie financière de Suez une opération qui n'était pas vraiment voulue au départ mais qui peut constituer un extraordinaire tremplin, ou au contraire plonger le groupe dans l'enlisement.

Rue d'Astorg, à Paris, on est bien décidé à prendre le pari : encore une fois les occasions risquent d'être rares d'ici à 1993.

FRANÇOIS RENARD.

BILLET

Krach boursier et erreurs de prévisions

Conjoncturistes de tous pays...

Le célèbre institut de conjoncture allemand IFO, dont le siège est à Munich, a interrogé chefs d'entreprise et particuliers dans une cinquantaine de pays. Les réponses faites à IFO révèlent que la situation économique dans le monde s'est régulièrement améliorée depuis le printemps 1987, et qu'elle est la plus satisfaisante des années 80.

« Le passage à vide est surmonté dans les pays développés ; les nouveaux pays industrialisés ont retrouvé une santé florissante (...). Plus remarquable encore, les pays en développement (...) semblent bénéficier (...) du regain des échanges internationaux. » Faisant ce constat, l'OFCE (Observatoire français de conjoncture économique) s'interroge, dans sa dernière « lettre », sur les raisons d'un tel état de grâce, d'autant plus surprenant qu'il s'est poursuivi malgré le krach boursier d'octobre 1987.

L'étude montre que si les conséquences du krach ont été aussi facilement annulées, c'est bien aux gouvernements des différents pays industrialisés qu'on le doit, ou plus exactement aux politiques monétaires généreuses qui ont été tout de suite menées par les banques centrales pour compenser les effets dépressifs du krach.

Aux États-Unis, la masse monétaire a augmenté rapidement au cours du premier trimestre de cette année, avoisinant un rythme annuel de 8 % — limite supérieure de l'objectif fixé, — alors qu'en 1987, la croissance était restée aux environs de 5,5%. L'absence quasi totale de restriction monétaire que ces chiffres traduisent, ont *« grandement facilité la reprise des emprunts des entreprises, au moment où celles-ci pouvaient moins lever de fonds sur les marchés financiers »*, écrit l'OFCE qui ajoute : *« La forme de l'endettement a changé, mais non sa vigueur. »*

Même phénomène sur les marchés internationaux de capitaux, au début de cette année : émissions obligataires médiocres, prêts bancaires importants. *« La détente monétaire visant à sauvegarder la confiance a été couronnée de succès. »* Ce résultat n'a pu être obtenu que par une collaboration étroite entre banques centrales. Dans la CEE également, les masses monétaires ont augmenté rapidement.

... à vos bureaux d'études

Pour une fois donc, la réaction des autorités politiques — le monétaire en fait partie... — a été rapide et adaptée. Cette vivacité intelligente, qui est à l'opposé des réactions qui avaient suivi le krach de 1929 (les politiques monétaires s'étaient durcies) a entretenu la confiance des particuliers et des entreprises. On a donc partout continué à consommer et à investir.

Un bon point pour nos gouvernants donc. Un très mauvais point, en revanche, pour les conjoncturistes, qui presque tous annonçaient au monde une année 1988 soit médiocre, soit franchement mauvaise.

Une telle erreur s'explique : la vigueur de la reprise dans le monde, entamée dès le printemps 1987, était largement ignorée. Et nos bons conjoncturistes n'ont pas imaginé que les autorités politiques des grands pays industrialisés pouvaient après le krach adapter leur politique monétaire, lâcher du lest. Bref, réagir.

Le risque était que des pronostics aussi sombres finissent par influer sur les comportements des chefs d'entreprise, et les dissuadent d'investir. Rien de tel, heureusement, ne s'est produit.

Le problème est maintenant de savoir si le desserrement des freins monétaires ne risque pas de déboucher sur un peu plus d'inflation. Conjoncturistes de tous pays, à vos bureaux d'études...

ALAIN VERNHOLES.

TRANSPORT

Le Sénat réclame « un plan de grande ampleur » pour la marine marchande

Le nouveau ministre des transports et de la mer, M. Michel Delebarre, et son ministre délégué, M. Jacques Mellick, disposent, depuis le 7 juillet, du rapport sur la marine marchande française rédigé au nom de la commission des affaires économiques et du Plan du Sénat, par M. Josselin de Rohan, sénateur RPR du Morbihan.

Les pouvoirs publics devront engager au cours des prochaines années, selon le rapport, un programme de consolidation et de redressement *« une plus grande ampleur encore »* que le plan Guellec d'octobre 1986, que M. de Rohan juge *« positif »*.

Le rapport sénatorial demande *« un peu plus de clarté »* dans le paysage maritime français, car il existe de plus en plus de navires battant pavillon étranger, voire de complaisance, qui sont contrôlés par des intérêts français.

Pour les sénateurs, le maintien d'une marine marchande forte se justifie au moins pour deux raisons : les exigences de défense nationale en temps de crise (pour l'approvisionnement en pétrole notamment), et le soutien au commerce extérieur. Or, notent les sénateurs, le déclin du pavillon français est évident, puisque en 1986 il n'assurait plus le transport de notre commerce extérieur maritime qu'à hauteur de 16 %, au lieu de 29 % en 1977.

Le Sénat suggère enfin que soit étudiée de près la possibilité de créer un pavillon européen qui, dans un premier temps, pourrait être un pavillon luxembourgeois compétitif par rapport aux actuels pavillons de complaisance, *« tout en s'inscrivant, pour sa respectabilité, dans le cadre des principes du traité de Rome »*.

(Lire dans « le Monde affaires » l'enquête intitulée : « Les armateurs reprennent le large. »)

REPÈRES

Privatisations

L'Etat portugais cède 49 % de deux sociétés

Première au Portugal : le gouvernement de M. Carvaco Silva a décidé la privatisation partielle de la banque Totta et Açores et du numéro un de la bière portugaise, les brasseries Unicao Cervejeira (UNICER), nationalisées au lendemain de la « révolution des œillets » du 25 avril 1974.

Les privatisations, pièce maîtresse du programme électoral du Parti social démocrate, vainqueur des élections de 1987, ne peuvent excéder 49 % du capital, la Constitution disposant que les nationalisations sont irréversibles.

Totta et Açores a publié pour 1987 un bénéfice de 3,7 milliards de dollars, et l'UNICER affiche un chiffre d'affaires en progression de 28 % par rapport à l'année précédente. Ces deux groupes étaient, de ce fait, les plus convoités par les capitaux privés.

Pour le premier ministre, la prudence est de rigueur, mais il ajoute *que les privatisations toucheront* aussi les assurances, les banques, la sidérurgie et les chantiers navals.

Commandes à l'industrie

Hausse de 1 % en mai en RFA

Les commandes à l'industrie ouest-allemande ont augmenté en volume de 1 % en mai, annonce le ministère fédéral de l'économie. Les commandes étrangères ont, pour leur part, progressé de 2,5 %. Sur les deux mois avril et mai, les commandes sont en hausse de 5,7 % par rapport à 1987, dont 8,8 % pour celles émanant de l'étranger. Le ministre des finances M. Gerhard Stoltenberg a prévu une croissance de 2,5 % cette année en RFA. Lors de la présentation du projet de budget 1989 arrêté le jeudi 7 juillet par le gouvernement, le ministre a ainsi donné un chiffre précis après s'être longtemps contenté d'annoncer une expansion du produit intérieur brut *« sensiblement supérieure »* à 2 %.

Expansion monétaire

Modération en France

En glissement sur douze mois, le taux de croissance de la masse monétaire M2 est revenu de 2,8 % en avril,à 2,7 % en mai, l'objectif retenu pour 1988 étant 4 % à 6 %. Les masses M3 et L ont progressé, respectivement, de 7,2 % contre 7,7 % et de 10 % contre 10,4 % pour ce même mois de mai. La modération de l'expansion monétaire observée depuis le début de l'année est, selon la Banque de France, imputable à l'apuration des opérations en suspens, particulièrement fortes fin 1987, à la stagnation des portefeuilles-titres des établissements de crédit et aux opérations avec l'extérieur. En revanche, durant le premier trimestre 1988, le développement du crédit intérieur total et des crédits à l'économie, dont le rythme était déjà soutenu, s'est légèrement renforcé.





Grand Prix de Silverstone
Seize Alfa 164 mènent la course.

Ce week-end, la température va monter sur le circuit.

Trois mois avant son lancement, prévu fin Septembre, la nouvelle et prestigieuse Alfa 164 fait, pour la seconde fois, son apparition sur tous les circuits des Grands Prix Européens. Pour célébrer la naissance de sa toute dernière création, la 164, Alfa Romeo inaugure dans le monde de l'automobile et lance: "La Course des Célébrités".

Une première originale qui, tout l'été, passionnera le monde du sport automobile.

CALENDRIER GRANDS PRIX/COURSES DES CÉLÉBRITÉS	
3 JUILLET	LE CASTELLET (FRANCE)
10 JUILLET	SILVERSTONE (GRANDE-BRETAGNE)
24 JUILLET	HOCKENHEIM (R.F.A.)
28 AOÛT	SPA (BELGIQUE)
11 SEPTEMBRE	MONZA (ITALIE)
25 SEPTEMBRE	ESTORIL (PORTUGAL)
2 OCTOBRE	JEREZ (ESPAGNE)

La Course des Célébrités Alfa 164.
Dimanche 10 juillet, sur la ligne de départ, 16 nouvelles Alfa 164 3.0 V6 de série, légèrement modifiées pour être conformes à la stricte sécurité en vigueur sur les circuits.

En position de tête, les coureurs ayant fait les meilleurs temps, lors des essais, la veille.

Au volant, 16 personnalités anglaises très connues, 16 V.I.P. issus d'univers aussi différents que la finance, le sport, la mode, l'industrie et le cinéma.

Pendant une demi-heure, faisant jouer à fond les performances hors du commun de la nouvelle Alfa 164, 16 héros vont se livrer combat.
Que le meilleur gagne!

Alfa 164: du circuit à la route.
C'est exactement cette même Alfa 164 que vous aurez le plaisir de découvrir sur les routes, d'ici très peu de temps.

Si vous ne pouvez être présent ni au Grand Prix de Silverstone ni aux autres Grands Prix Européens, mais voulez être informé en avant première sur cette prestigieuse Alfa Romeo, contactez dès maintenant votre concessionnaire Alfa Romeo.

Informez-vous chez votre concessionnaire



Le Monde

CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

. RESPONSABLE DE FABRICATION — Réf. VM 16/957 X

Télécommunications
. MARKETING PRODUITS INTERNATIONAL — Réf. VM 32/1386 BK

Intégrez une entreprise de pointe dans le secteur des Télécommunications.
. JEUNES ELECTRONICIENS DIPLOMES
Banlieue Nord-Ouest Paris. — Réf. VM 53/1386 BH

• Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRASIL CANADA

INTERIM-NATION
TRÈS LONGUE MISSION

INGÉNIEURS FILATURE TEXTILE
CAPABLE CONCEVOIR USINE

75, bd Picpus-RER Nation
Tél. : 43-45-50-00.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE GS CLUB année 78, bon état, équipée radio + crochet attelage, contrôle technique effectué, 44 000 km, 9 000 F. Tél. 16-38-96-63-09.

deux-roues

A VENDRE VESPA PX 125 16 500 km, moteur neuf, 2 000 km + pare-brise et porte bagages, prix 4 200 F. T. 46-32-42-73 ap. 19 h.

VENDS MOBYLETTE « Motobécane 88 » peu de kilomètres, révision à refaire, 1 500 F. Tél. 69-44-57-99.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

PRÈS MOUFFETARD ravissant séjour avec cheminée et bibliothèque + 2 ch., 50 m², soleil et calme, 12, RUE BROCA, sam. 14 h à 17 h, ou 46-44-98-07.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
sur jardin, neuf, jamais hab., luxueux et grand 2 pièces, cuis., bains, 1 860 000 F, 12, rue Descartes, 11 h à 17 h, vend. et sam.

7e arrdt

PARC MONCEAU
appt 7e, 2/3 pièces, libre, 3 M. Pptaire : Lausanne (Suisse). Tél. : 1941-21-29-57-11 bureau.

15e arrdt

Mº CONVENTION
imm. récent tt cft, 5e ét., gd liv. triple, entrée, 2 chambres, gde cuisine, 2 bains, 2 w.-c., vue dégagée, balc., soleil, calme, parkg double. 12, RUE MONTAUBAN (angle 20, r. Robert-Lindet) sam., dimanche 15 h/18 h.

16e arrdt

Mº MIRABEAU
imm. récent, tt cft, 3e étage, séjour, 2 chambres, entrée, cuisine, bains, refait neuf 54, AV. DE VERSAILLES sam., dimanche, 15 h/18 h.

20e arrdt

PROPRIÉTAIRE VEND 2 PIÈCES REFAIT NEUF
35 m², 3e ét., 400 000. SAM. 14 h à 17 h, 8, r. de Belleville, angle rue Denoyez.

A SAISIR
RUE DE BUZENVAL
particulier vend superbe appt 105 m², BELLES PRESTATIONS, soleil, 2e étage, double séjour + 3 chambres, salle de bains, cuisine, cave, parking, 1 650 000 F. Tél. pr r.-vs 40-70-81-12.

92 Hauts-de-Seine

PROPRIÉTAIRE VEND ASNIÈRES/B.-COLOMBES
4 p., 107 m², 950 000 ; 3 p., 67 m², 600 000 ; récent, refait neuf. SAMEDI 14 h 30 à 16 h 30, 245-249, AV. D'ARGENTEUIL.

appartements achats

RECHERCHE URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPT. 48-73-35-43.

locations non meublées offres

Paris

PORTE-DORÉE
bel immeuble ancien, 2 pièces refait neuf, cuisine, tout confort, 3 850 F c.c., 43-45-88-53.

Région parisienne

B. ppté 3 km Villennes-sur-Seine (Yvelines), 4 500 m² terr., 11 p., 300 m², 12 000 F/m. c.c. Tél. bur. 42-61-55-80, p. 410 ; dom. 42-22-52-02 ap. 20 h.

pavillons

A VENDRE
Cause départ province

PAVILLON A DRANCY
Sur 453 m². Constr. 1939. Elevé sur cave totale (chaufferie, atelier). Rez-de-ch. : entr., cuis. amén., séj., 1 ch. 1er ét. : 1 ch., s. de bains, w.-c., 2 combles. Garage 2 voit. Ch. centr. gaz. Ballon électr. 5 min. à pied RER. Près écoles et commerces. Tél. 48-31-37-99

fonds de commerce

Ventes

EXCEPTIONNEL BANLIEUE SUD, magnifique complexe hôtelier comprenant salle de conférences et récept. Rest. bar-hôtel 90 m² 3*NN. Murs et fonds 25 000 000 F. SOCOFINORD 42-72-76-81.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

DOMICILIATION 8e
Bureaux, Télex, Télécopie.
AGECO 42-94-95-28.

propriétés



BUSSY-ST-GEORGES
A 2 kilomètres du golf, 144 m² habitables, terrain de 760 m², PAVILLON TRADITIONNEL AVEC GARAGE, séjour de 50 m², poutres apparentes et mezzanine, cuisine entièrement équipée, 3 chambres, salle de bains, 2 w.-c., ÉTAT PARFAIT. 1 080 000 F.
AGENCE THEVIN
Tél. : 60-07-03-74

PARC MALMAISON
BELLE PPTÉ 4 000 m²
ANNEXES — 47-42-92-12.

Bret. sud. Pr. Fouesnant, 8 mn mer. Part. vd prop. 6 p. sur 6.100 m². Bel envt. Surf hab. : 160 m² envir. Lib. 1.300.00 F. Tél. : (16) 98-56-21-41.

immeubles

CHERCHE IMMEUBLE 3/5 étages avec fonds de commerce Tunis. Paie en devises étrangères Ben SAAD, Friedbergeranlage 3a, D-6000 Frankfurt/M. Tél. 19-49-69-44-25-61.

villas

LA TRINITÉ-SUR-MER
à 2 km, grande maison sur 2 000 m² plantés, 2 nivx, étage indépendant, conviendrait à cohabitation parents-enfants, 10 pièces, 500 m plage, 50 m de la côte, petite vue mer, 1 800 000 F à débattre. Agence du Porche VANNES. Tél. : 97-42-48-05.

maisons de campagne

VILLERS-SUR-MER
Part. vend petite maison indiv. meublée, avec grande terrasse ensoleillée, 3 p., cuis., bains., w.-c., grenier, cave. 250 000 ; 45-56-12-66 bur. : 48-59-55-93 soir.

fermettes

GOUDELIN 22290. Sur 900 m², 10 min St-Quay-Port, fermette en L 1905 restaurée, bord rivière, pierres apparentes, granit sous ardoises, séjour 35 m², cuis. 16 m², 3 chbres, w.-c., bns, chauff. élec., gaz, dble isolation, gar., jdin arboré, terr., dépendances 120 m², comm., tennis, voile, équitation, golf, belles prestations. Tél. (16-1) 39-18-58-05 soir. Tél. (16-96) 70-23-50 s/pl., 450 000 F, justifié.

viagers

LIBRE
Mº PTE-VERSAILLES, 3 P., refait neuf, 43-25-18-50.

FONCIAL 45-55-86-18
47, AVENUE BOSQUET, 7e spécialiste 49 ans expér. Etude grat. personnalisée. Avant. fiscal rente indexée.

L'AGENDA

Animaux

CLUB VACANCES DES ANIMAUX
NAILLY par Sens 89100 (16) 86-97-01-96.

PENSION CHIENS CHATS
sur Paris 2 adresses :
CVA, 44, r. Garibaldi, 94100 Saint-Maur. Tél. : 42-83-44-40.
CVA, 11, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne. Tél. : 46-05-09-74.

Bijoux

TS LES BIJOUX ANCIENS
et rares. Bagues romantiques — 20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. Tél. : 43-54-00-83.
FAITES PLAISIR.

Cours

ANGLAIS/FRANÇAIS cours + labo. Soutien scolaire été 88. Mini-gr. 63 F/h. élèves. UNILANGUES 42-68-04-02.

Enseignement

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
sous contrat d'association avec l'Etat recherche pour la rentrée prochaine
ENSEIGNANT
pour le DECF (ex-DECS) dans les UV 9 et 12. CAPET indispens., agrégation économie et gestion souhaitée. Ecrire sous le nº 8 033 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Jeune fille au pair

Ch. au pair pour s'occuper jnes enfts et chevaux, doit savoir monter. A partir août pour 1 an. Ecrire en anglais + photo Mrs Clegg 257 Bangor Road Newtownards Irlande BT23 3PJ G.-B.

Pensions de familles

SAINT-MANDÉ
PORTE PARIS, MÉTRO séjour long, personnes valides uniquement. Ambiance familiale, nombre de places limité, jardin. Les Marronniers 43-25-18-50.

Plongée sous-marine

Cours d'été : français, langues par correspondance et cassettes, quel que soit votre lieu de vacances. Doc. gratuite s/demande à : Apprendre et Découvrir, BP 124 75623 Paris Cedex 13.

Stages

DO YOU SPEAK ENGLISH séjours linguistiques en été à Londres pour enfants, adultes. Doc. gratuite. Tél. (16) 88-32-51-36.

Vacances Tourisme Loisirs

CAP-D'AGDE
hôtel 50 m plage, 2 piscines, prix promotionnels. Tél. : 67-26-00-04.

ILE DE RÉ. Jolie maison tout confort, ARS-EN-RÉ, calme, séjour, 2 chambres, 6/7 personnes, soleil, 46-29-24-52 toutes heures.

St-Aygulf (Var). A louer août villa d'arch., vue mer, 900 m centre, max. 7 pers., 4 ch., tt cft, piscine. Mois 32.000 F. 94-81-28-71.

A LOUER CAP D'AGDE (HÉRAULT). Studio (3 personnes). Entre mer et port. Quartier piétonnier et commerçants, parking privé. PRIX : 1 400 F la semaine. Location JUILLET ou AOUT. Téléphone : 39-85-28-18. (Après 19 heures).

Économie

Malgré des mesures d'assouplissement

Les producteurs français de lait paieront 668 millions de francs de pénalités

Comme on pouvait le craindre depuis plusieurs mois, les tanks de lait français ont débordé au cours de la campagne 1987-1988 achevée le 29 mars dernier. Si toutes les laiteries n'ont pas encore fait connaître le montant des dépassements, le trop-plein atteint d'ores et déjà, selon l'ONILAIT (Office national interprofessionnel du lait), — 396 100 tonnes au-dessus du contingent de 23,5 millions de tonnes que Bruxelles avait fixé à la France pour la saison passée.

A l'inverse de l'exercice 1985-1986, où seul le Grand Ouest s'était montré trop prodigue, les excédents touchent cette année à la fois les zones de plaine (pour 75 % du total) mais aussi les régions de montagne, jusque-là épargnées par les pénalités. A raison de 2,14 F d'amende par litre d'excédent, les éleveurs auraient dû acquitter auprès de la CEE, et d'ici septembre, une facture voisine de 850 millions de francs. Mais à l'issue d'une série de concertations avec les professionnels du lait et d'une rencontre, le 6 juillet, avec vingt-cinq parlementaires des régions concernées — toutes couleurs politiques confondues, — le ministre de l'agriculture a proposé une application pragmatique et « adoucie » de ces sanctions.

Éviter l'exclusion

Pour répartir le fardeau des pénalités de la façon *« la moins brutale »*, M. Nallet propose un régime *ad hoc* en faveur des éleveurs jugés prioritaires et des petits producteurs. La première catégorie regroupe les plus modernes, ceux qui s'étaient fixés, en accord avec la puissance publique, des objectifs de production contractuels. 93 % de leur collecte programmée seront exemptés d'amendes, à concurrence de 200 000 litres. Un plafond qui risque de faire grincer des dents parmi les « gros » de la profession.

L'autre catégorie rassemble les petits éleveurs (50 000 au total), qui produisent 60 000 litres et moins et subsistent grâce aux aides sociales. Le ministre envisage de leur redistribuer une référence supplémentaire de 1 000 litres au maximum pour réduire leur dépassement, qui serait en moyenne de 3 600 litres. Le paiement de leurs pénalités sera étalé dans le temps — mensualisé — et limité en valeur à 10 % des recettes qu'ils tirent chaque mois du lait. Pour les exploitants qui n'entrent pas dans ce cas de figure, ce pourcentage ne pourra excéder 20 %.

Enfin, M. Nallet prévoit d'ouvrir les « aides aux agriculteurs en difficulté » aux petits éleveurs et à ceux ayant beaucoup investi ces dernières années dans le lait. Ceux-là pourraient, le cas échéant, négocier un allégement de leur dette. *« Mon but est qu'aucun éleveur n'abandonne la production pour cause de pénalité »*, estime le ministre de l'agriculture. 110 000 éleveurs (sur 280 000) devraient acquitter les pénalités, à raison de 7 000 francs en moyenne par exploitant.

L'addition a d'abord été ramenée à 668,7 millions de francs, en amputant quelque 75 000 tonnes de « quotas morts », c'est-à-dire non utilisés par certaines laiteries. M. Nallet a en outre voulu prendre en compte la situation propre de quelques types d'éleveurs, avec le souci de ne pas interrompre le processus de restructuration du secteur laitier que ce système des quotas a accéléré dans l'Hexagone.

Un assainissement manifeste

Ses propositions *(voir encadré)* visent à rétablir un peu de sérénité au sein d'une profession qui n'a jamais accepté les quotas et crut à tort, en 1986, que la nomination de M. François Guillaume, ex-président de la FNSEA, au ministère de l'agriculture mettrait fin à ce *« cauchemar »*. Introduits par la CEE le 2 avril 1984 — M. Rocard était ministre de l'agriculture, — les quotas laitiers ont touché l'un des secteurs les plus développés de la « France verte ». Première activité agricole de l'Hexagone, devant les céréales, le lait dégage un excédent — commercial cette fois — de 11 milliards de francs l'an. Il occupe le troisième rang des échanges agricoles nationaux (derrière le grain et le vin). Son industrie est la deuxième de l'agro-alimentaire par son chiffre d'affaires et ses salariés. Ajoutons encore qu'une exploitation sur quatre livre du lait.

Après quatre ans d'applications des quotas, l'assainissement est manifeste. 40 % des éleveurs, soit cent mille personnes, ont abandonné le lait, préférant cesser leur activité (moyennant des aides) et se reconvertir parfois, là où la terre le permettait, à la culture (Midi-Pyrénées, Centre, Poitou-Charentes). Parallèlement, les exploitations restantes ont pu accroître leurs capacités de 60 000 litres — en 1983 — à 86 000 litres en 1988.

A la faveur des cessations d'activité, 2,2 millions de tonnes de lait ont ainsi pu être allouées depuis la mise en place des quotas à des producteurs *« prioritaires »*.

Avant cette mesure contraignante, la collecte de lait progressait de 2 % l'an en France, et de 4 % dans nombre de pays voisins. Pour endiguer cette *« marée blanche »*, Bruxelles dépensait le tiers de son budget agricole, finançant des stocks monstrueux de beurre et autre lait écrémé en poudre. Fallait-il baisser les prix garantis, taxer les éleveurs ou contrôler la production ? Les Dix choisirent la dernière voie.

Calculé sur la base de la collecte de 1981 — la meilleure des cinq années précédentes, — le quota français était plutôt favorable. Mais il était là. *« Quelle erreur historique, monsieur le ministre, que cet abandon*, s'insurgeait alors M. Guillaume au trente-neuvième congrès de la FNSEA, en juin 1984. *Nous ne paierons pas les pénalités. Il n'est pas question de les payer car les décisions communautaires sont contestables. »*

La question des quotas entrait dans la sphère politique pour ne plus la quitter. En mars 1986, la plate-forme RPR-UDF prônait ainsi la suppression des contingents laitiers en zone de montagne. Un espoir qui poussa à l'évidence nombre d'éleveurs convaincus du succès de la droite aux élections législatives à relancer la *« pompe à lait »*. *« Le conseil politique du CDS, constatant le désarroi, voire le désespoir des petits producteurs laitiers, demande au gouvernement d'exonérer du paiement de toute provision pour dépassement éventuel de quota les producteurs de moins de 60 000 litres par an »*, plaidaient les centristes fin 1987. En vain. Installé rue de Varenne, M. Guillaume avait accepté une nouvelle baisse du quota français de 4 % pour 1986-1987, puis un gel supplémentaire de 4,5 % pour les deux campagnes suivantes. Il ne devait — ne pouvait — revenir sur cette décision.

Pétrifié, le monde paysan n'a pas voulu apprécier à sa juste mesure l'impact des quotas : outre que la filière laitière a reçu en quatre ans 6,5 millliards de francs d'aides diverses (dont 1 milliard de francs en 1987-1988), la maîtrise de l'offre s'est accompagnée d'un redressement des prix du lait, d'une augmentation de la taille des exploitations et des rendements.

Améliorer la qualité

Des efforts sont en revanche nécessaires pour améliorer la qualité du lait (afin de satisfaire aux nouvelles normes communautaires) et assurer des débouchés aux produits laitiers français. En aval, la transformation et les réseaux de commercialisation sont restés trop « éclatés ». Ils ont en outre gardé les mauvaises habitudes qui consistent à produire du beurre ou de la poudre de lait pour l'intervention (achat de Bruxelles à prix garanti) plutôt que de rechercher de nouveaux marchés. Le bât blesse ici.

Pour la nouvelle campagne commencée en avril, les producteurs français paraissent déjà dépasser leur quota dont l'existence a été prorogée jusqu'en 1992. Aussi l'ONILAIT devra-t-il présenter au plus vite les règles du jeu de la saison 1988-1989, sous peine d'assister à une remise en cause violente des contingents sur le terrain. Aux pratiques — sans doute marginales — de trafics de quotas dénoncés dans certaines régions doit répondre la transparence. D'aucuns réclament que chaque laiterie affiche le contingent de chaque producteur. Le système montrera mieux sa nécessité en gommant les injustices qui coulent encore du pot au lait.

ERIC FOTTORINO.

Gel des terres : 1 600 F à 2 400 F par hectare

Le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a présenté le 8 juillet les propositions de la France en matière de gel des terres, qui seront soumises dès la semaine prochaine à l'appréciation de Bruxelles après arbitrage du premier ministre M. Rocard. Abandonnant, pour un an au moins, l'idée de jachère verte (ou pâturée) prônée par son prédécesseur, M. François Guillaume, M. Nallet souhaite appliquer ce gel *a minima*. Une prime comprise entre 1 600 F et 2 400 F par hectare sera offerte aux candidats à la jachère.

Le ministre estime que 300 000 hectares pourraient ainsi être gelés dès la première année. Ce gel ne pourra pas selon lui porter sur plus de 10 % des terres arables d'une région. Des simulations réalisées au ministère de l'agriculture montrent que sans ce verrou des régions entières, auraient pu tomber sous le coup de la jachère...

Sur ce dossier, M. Nallet se veut très prudent, avec le souci de pouvoir, si nécessaire, remettre « en production » les terres laissées en repos. Une gestion de la jachère par les régions est envisagée.

EDF : 6 000 emplois en moins d'ici à 1993

Économie

Après trois mois de grève

Négociations suspendues aux Houillères de Provence

MARSEILLE
de notre correspondant

Alors que l'on croyait un accord possible permettant la reprise du travail aux Houillères de Provence, après trois mois d'une grève particulièrement dure, les négociations engagées le 4 juillet entre la direction et les syndicats CGT et CFDT, et reprises le 6 juillet pour s'achever dix-sept heures plus tard, jeudi matin, n'ont pas permis de dégager une solution.

Avant cette suspension, il paraissait pratiquement acquis que des « gestes de bonne volonté » avaient été faits de part et d'autre, les syndicats renonçant à une discussion pour une hausse globale sur les salaires, et la direction promettant d'avancer à la fin de juillet les discussions catégorielles initialement prévues au siège des Charbonnages de France pour septembre.

La CGT avait jugé *« acceptables »* les propositions qui consistaient à revaloriser les salaires les moins élevés (cette mesure concernait trois cent soixante-dix salariés) en sus des 2,2 % déjà proposés à l'ensemble du personnel. Il semble que ce soit sur l'augmentation générale que la discussion ait achoppé, les syndicats estimant que la hausse du coût de la vie en un an est supérieure et n'entendant pas avoir fait *« trois mois de grève pour rien »*. La direction se déclare prête à reprendre la discussion à n'importe quel moment, et a fixé des conditions à la reprise du travail qu'elle estime *« très honorables »* : une prime de reprise de 1 000 F, le paiement à 75 % des seize journées d'avril affectées par deux heures de grève (au lieu de 50 %), enfin le paiement des journées de négociation et une avance remboursable de 7 000 F par agent.

La direction indique dans un communiqué qu'elle continuera *« à tout mettre en œuvre pour que le travail reprenne »*, faute de quoi elle prendra les mesures nécessaires *« pour répondre à une situation qui n'a que trop duré »*.

J. C.

Les salariés doivent bénéficier d'une partie des résultats des entreprises
déclare M. Bérégovoy

« Je crois que nous devons éviter aujourd'hui tout dérapage qui compromettrait la lutte contre l'inflation, mais dans le même temps je crois nécessaire le maintien du pouvoir d'achat des salariés », a déclaré jeudi 7 juillet M. Pierre Bérégovoy.

Le ministre, qui était l'invité de RMC, a ajouté qu'il croyait aussi que, *« là où les entreprises obtiennent de bons résultats, il est nécessaire que la négociation sociale s'engage et que les salariés bénéficient d'une part des résultats auxquels ils ont contribué »*.

Interrogé au sujet du projet de loi sur l'impôt de solidarité sur la fortune, le ministre a dit qu'il était *« ouvert aux suggestions et aux propositions qui pourront nous être faites »* au cours du débat parlementaire venant de quelque parti que ce soit (1).

Au sujet de la taxation éventuelle des œuvres d'art, M. Bérégovoy a estimé que *« l'affaire a été tranchée en 1982 »*, ajoutant : *« La France est un pays où le marché de l'art s'est développé. »*

(1) Le projet de loi concernant l'impôt de solidarité sur la fortune transmis au Conseil d'Etat, et qui sera examiné par le gouvernement mercredi 13 juillet, prévoit quatre taux : 0 % jusqu'à 4 millions, 0,5 % entre 4 et 6,5 millions, 0,7 % entre 6,5 et 12,9 millions, 0,9 % au-delà de 12,9 millions (*le Monde* du 5 juillet).

EDF : 6 000 emplois en moins d'ici à 1993

Electricité de France envisage une diminution de 6 000 emplois d'ici à 1993, a-t-on appris auprès de la Fédération de l'énergie CFDT. La direction aurait fait part de ces prévisions au cours d'une réunion du comité central d'entreprise. *« Il ne s'agit pas d'un objectif mais d'une tendance qui ne sera pas forcément réalisée »*, a expliqué la direction en confirmant le chiffre. La diminution se fera au rythme de 1000 emplois par an, en jouant à la fois sur les préretraites et sur le recrutement (4 000 personnes chaque année actuellement). Fin 1987, EDF comptait 123000 salariés. Au sein de l'entreprise, certains considèrent (*le Monde* du 4 juin) qu'il existe un « chômage interne », terme recouvrant un sureffectif, estimé à 10 000 personnes environ.

● **Mutations technologiques : pas d'accord entre les syndicats et le CNPF.** — Contrairement à ce qui était envisagé, les syndicats et le CNPF ne sont pas parvenus à un accord, le 7 juillet, lors de la troisième séance de négociations consacrée aux mutations technologiques. Une nouvelle réunion est prévue pour le 13 septembre.

● **Allocations familiales en Europe : la France en défaut.** — La Commission des Communautés européennes a décidé le mercredi 6 Juillet de poursuivre la France devant la Cour de justice européenne d'ici trois semaines si elle ne décide pas de modifier ses règles de versement des allocations familiales. En effet, lorsque les enfants ne résident pas sur le territoire français, la Sécurité sociale française ne verse aux citoyens de la CEE travaillant en France que les prestations familiales de leur pays d'origine, nettement moins élevées que les prestations françaises. A la suite du recours introduit par un Italien travaillant en France, la Cour de justice avait annulé, le 15 janvier 1986, la dérogation dont bénéficiait la France. Mais celle-ci n'a pas modifié sa réglementation depuis (*le Monde* du 15 avril 1988).

Une conférence des ministres de l'OCDE

Lier politiques de protection sociale et d'emploi

Pour maintenir *« une protection sociale adéquate et efficace »*, les pays industrialisés devront adapter les systèmes actuels, alourdis par les engagements du passé, afin de faire face aux changements sociaux et au vieillissement de la population attendu à partir des années 2000 ; les gouvernements devront rechercher un consensus pour des réformes, quels que soient les systèmes en place aujourd'hui : c'est ce qu'ont affirmé les ministres des affaires sociales des pays de l'OCDE, réunis pour la première fois sur ce thème les mercredi 6 et jeudi 7 juillet à Paris.

Deux problèmes apparaissent préoccupants dans pratiquement tous les pays de l'OCDE : la pauvreté qui touche de nouvelles catégories d'âge actif par suite de l'accroissement et de l'allongement du chômage et tend à les exclure de la société, et les difficultés des personnes très âgées dont le nombre va s'accroître. Cela implique une certaine redistribution des ressources disponibles en leur faveur.

La première exigence doit être d'*« intégrer »* les politiques de protection sociales et d'emploi, *« de façon à se soutenir et à se renforcer »* : l'accès à l'emploi offre la meilleure garantie de revenu.

Pour les retraites, les problèmes de financement graves se poseront à moyen terme, mais les ministres ont convenu que des *« ajustements »* seraient nécessaires au cours de la prochaine décennie. Pour la santé, quels que soient les politiques, la nécessité d'une maîtrise des coûts est reconnue : selon les cas par une modification des remboursements, par une meilleure organisation des hôpitaux ou par l'appel à de nouvelles formes de soins.

Pendant les décennies 60 et 70, les grands programmes sociaux ont connu une expansion presque continue, plus rapide encore que celle de la production : les dépenses ont augmenté presque deux fois plus vite que le PIB, même si de grandes inégalités subsistent (en 1985, six pays sur vingt et un y ont consacré moins de 20 % de leur PIB, cinq plus de 30 %). C'est dans le domaine des retraites que le rattrapage a été le plus marqué, leur part passant de 4,3 % à 8,9 % du PIB en moyenne.

Cette croissance a été contenue presque partout à partir de 1980 : la progression a été limitée à à peine plus de 2,5 % par an en termes réels, et *« la part des dépenses sociales dans le PIB ne s'est accrue que marginalement »*. Mais avec l'augmentation du chômage et le ralentissement persistant de la croissance économique, l'alourdissement des déficits publics, la progression « mécanique » des dépenses héritée de l'expansion passée laisse peu de ressources disponibles pour les besoins nouveaux.

Or les pays de l'OCDE se trouvent confrontés à des évolutions sociales et économiques contrastées : à long terme, le vieillissement (*le Monde* du 7 juillet) et, dès aujourd'hui, la transformation du marché du travail (développement de l'intérim, de la sous-traitance du travail à temps partiel, l'alternance emploi-chômage...).

Ces transformations se combinent avec des changements des mode de vie (développement des familles monoparentales) et avec une amélioration de l'état général de santé (notamment baisse de la mortalité infantile), de la situation économique du troisième âge, signes des succès de la protection sociale. Les jeunes retraités disposent en certains pays (Australie, Canada, Norvège et Suède, par exemple) de ressources supérieures en moyenne à celles des actifs, l'épargne et parfois le travail à temps partiel s'ajoutant aux retraites. Seule une frange de personnes très âgées n'a pu bénéficier de cette progression. Le « quatrième âge » reste exposé à des risques de dépendance et aura besoin de soins spécialisés : les femmes qui travaillent ne pourront plus les prendre en charge comme par le passé. L'allongement du chômage et l'augmentation de l'isolement contribuent à la résurgence de la pauvreté, les aides actuelles étant conçues comme provisoires, enfermant certains dans le cercle vicieux de la pauvreté.

Le confort et l'équité

Les experts du secrétariat général de l'OCDE se sont donc interrogés sur les priorités, de façon parfois iconoclaste. Ainsi, *« la nécessité de restructurer les régimes publics de retraite semble s'imposer dans tous les systèmes »*. A moyen terme, trois solutions devront être envisagées, sans doute simultanément : des *« cotisations relativement plus importantes »* (mais l'augmentation des prélèvements publics rencontre des résistances), des pensions *« relativement moindres »* et un relèvement de l'âge de la retraite.

Ils mettent aussi en question les *« programmes universels »* (c'est-à-dire qui ne tiennent pas compte du revenu des usagers), nés du désir de rendre les prestations accessibles à tous, notamment dans le domaine de la santé. Dans une société relativement riche, se développe une exigence de qualité et de confort en même temps qu'une aspiration des catégories aisées à *« marquer leur différence »* dans la consommation.

La demande allant sans cesse au-delà de ce qui peut être fourni — parallèlement à une sous-utilisation par certains, — ne faut-il pas faire une distinction plus strict entre l'essentiel, couvert par les fonds publics, et le superflu, relevant de *« choix de consommation privés »* : *« Une greffe de rein, par exemple, pourrait être considérée comme essentielle, tandis qu'une opération de chirurgie esthétique resterait du domaine du superflu »* ? Une telle distinction existe déjà sous forme de *« rationnement »* plus ou moins masqué. Mais comment la concilier avec l'exigence d'équité, de justice sociale ?

Par ailleurs, les experts du château de la Muette ont préconisé *« une intégration des politiques économiques et sociales »*. Tout en se défendant de subordonner les secondes aux premières, ils avaient souhaité que les mesures sociales soient mises en œuvre, *« de façon à ne pas compromettre ou entraver la capacité d'adaptation de l'économie »*, qu'on évite les financements qui *« accroissent le coût de la main-d'œuvre »*, comme les aides à l'accession à la propriété qui entravent la mobilité de la main-d'œuvre.

Ils proposent aussi de faire appel aux ressources du marché ou du secteur privé pour compléter les prestations fournies par le secteur public : une pratique plus développée dans les pays anglo-saxons qu'en Europe continentale. La suggestion sera mieux reçue sans doute s'il s'agit d'accueil des enfants qu'en matière de santé ou de retraite.

La coordination s'impose entre les politiques sociales elles-mêmes. Ainsi pour le « quatrième âge », la nécessité d'assurer à la fois le *« maintien du revenu »*, des soins et des services sociaux, devrait conduire à une *« remise en cause »* du système actuel. Pour les jeunes chômeurs ou les *« chômeurs récents »*, la priorité de l'accès à l'emploi exige de mettre l'accent sur la formation, tandis que les chômeurs de longue durée, notamment âgés, devraient être insérés dans des activités d'intérêt collectif, à l'instar des jeunes retraités.

Enfin une certaine *« souplesse »* devrait être préservée : ainsi ne faut, il éviter que le chômage, remette en cause pour certains l'amélioration du niveau de vie à la retraite, que les départs anticipés n'empêchent le report souhaité de l'âge de la retraite. De même, vaut-il mieux développer les services de garde d'enfants pour permettre à des parents isolés d'exercer une activité professionnelle, et de concentrer les aides à la famille sur les périodes de la vie où la présence des enfants pèse le plus...

GUY HERZLICH.

● **Statut de l'ADEP : Mme Nicole Catala juge « regrettable » le choix de M. Robert Chapuis.** — Ancien secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, Mme Nicole Catala proteste contre la décision prise par son successeur, M. Robert Chapuis, de suspendre le processus de privatisation de l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente (ANDEP) (*le Monde* du 6 juillet). Elle *« s'élève contre les déclarations tendancieuses de M. Chapuis »* et juge *« hautement regrettable »* un choix qui, *« en imposant à l'ANDEP le maintien de son statut actuel, fait prévaloir les blocages du passé sur les chances de l'avenir »*.

● **ANDORRE : le Conseil des vallées condamne la création du syndicat.** — A l'unanimité, le 6 juillet, le Conseil des vallées de la principauté d'Andorre a condamné la création du Syndicat andorran des travailleurs (SAT), annoncée le 16 juin dernier (*le Monde* daté 19-20 juin). Le Parlement andorran ne reconnaît *« aucune légitimité »* au syndicat et *« réprouve le soutien apporté par le porte-parole du coprince épiscopal, l'évêque de la Seo-de-Urgel »*. La loi andorrane interdit l'existence de syndicats et prévoit l'expulsion immédiate de ses membres, alors que les 20 000 salariés de la principauté sont à 90 % espagnols et français.

Marchés financiers

Le président d'Alitalia désavoué par son actionnaire majoritaire

Le comité de présidence de l'IRI, holding d'Etat italien actionnaire majoritaire de la compagnie aérienne Alitalia, a émis, le 7 juillet, un vote de défiance envers M. Umberto Nordio, président de cette compagnie. Selon un communiqué de la présidence de l'IRI, *« le rapport de confiance qui était à la base du mandat de M. Nordio n'existe plus »*.

D'autre part, le Parti socialiste italien a demandé la démission du président d'Alitalia. M. Bettino Craxi, secrétaire général du PSI, a dénoncé le caractère *« insupportable »* de la désorganisation du transport aérien dans la péninsule. Le ministre des transports italien a emboîté le pas en estimant que *« peut-être Alitalia n'a pas su s'adapter à son époque »*.

La toile de fond de ce conflit est le mécontentement des usagers lassés des grèves à répétition et du mauvais service rendu par la compagnie aérienne. Depuis deux mois, le président de l'IRI, M. Romano Prodi, attaquait M. Nordio pour sa gestion *« myope »*. Il reprochait à celui-ci un manque de vision stratégique pour adapter Alitalia aux évolutions du transport aérien international et ses mauvaises relations avec les syndicats du personnel, source de conflits sociaux insolubles. – *(AFP.)*

Teisseire n'est plus à vendre

La société Teisseire (sirops, boissons sans alcool) était, depuis mai, à la recherche d'un repreneur. Elle vient de renoncer à son projet et ne donnera pas suite aux diverses offres reçues. Le conseil d'administration de la *Cofidi*, actionnaire principal de Teisseire, a estimé qu'il *« n'était pas en mesure de prendre actuellement la décision de vendre sa participation dans le capital de Teisseire »*. Il souhaite entamer une réflexion globale sur l'avenir de la société dans la perspective du marché unique européen.

Le Midi consolide sa position dans la Financière Delmas Vieljeux

Un accord a été conclu entre le groupe Delmas Vieljeux et la Compagnie du Midi aux termes duquel cette dernière va accroître son poids dans le capital de la Financière Delmas Vieljeux, holding contrôlant notamment la compagnie maritime, qui exploite environ trente-cinq navires. Le Midi portera sa participation dans la Financière Delmas de 13 % à 33,4 %.

En contrepartie, le Midi va apporter sa filiale à 100 % Compagnie Auxiliaire du Midi à la Financière Delmas. La Compagnie Auxiliaire exerce ses activités dans la location et la gestion de matériels de transport (wagons, conteneurs, citernes, cars de voyageurs, vedettes fluviales). Le capital de la Financière Delmas passera de 278 millions à 363 millions.

British Aerospace prêt à négocier sur Rover

British Aerospace (BAe) est prêt à négocier sur le montant des sommes que lui verserait l'Etat britannique pour assainir le bilan du constructeur automobile Rover. Après la demande de la commission européenne d'abaisser de 200 à 300 millions de livres (2 à 3 milliards de francs) l'injection des fonds versés pour réduire l'endettement de Rover, un porte-parole de British Aerospace a reconnu qu'il *était nécessaire de « trouver un équilibre entre les demandes de Bruxelles et l'intérêt des actionnaires de BAe »*. Concédant que le chiffre initial de 800 millions de livres (8 milliards de francs) pouvait être trop élevé, il a indiqué qu' *« il faudra qu'il y ait un arrangement, de quelque nature qu'il soit »*.

NEW-YORK, 7 juillet ⬇

Légère baisse

Une demande sélective a permis *jeudi de* contenir les baisses à Wall Street. En retrait de plus de 22 points à la mi-séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2 122,69, en baisse de 7,47 points (– 0,35 %). 156 millions d'actions étaient échangées. Le nombre des valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 847 contre 568. Enfin, 535 titres sont demeurés inchangés.

Une nouvelle perspective de remontée des taux d'intérêt obligataire, attribuée par les cambistes aux craintes d'une reprise de l'inflation, a contribué à renforcer le courant de ventes de titres. Les investisseurs attendaient pour prendre de nouvelles décisions de connaître vendredi le chiffre du chômage du mois de juin. La catastrophe de la plate-forme pétrolière de l'Occidental Petroleum en mer du Nord a pesé lourdement en début de séance sur la tendance générale et sur le titre de la firme. Elle a entraîné aussi toute une effervescence sur les valeurs du secteur. Amoco, Exxon, British Petroleum et Texaco s'appréciaient toutes, tandis que des analystes estimaient que cet accident a fait perdre à Occidental Petroleum un quart de sa production pétrolière, entraînant une baisse de 10 % des gains sur l'exercice 1988.

VALEURS	Cours du 6 juillet	Cours du 7 juillet
Alcoa	52	51 5/8
A.T.T.	26 3/4	26 5/8
Boeing	59 1/8	59
Chase Manhattan Bank	30	29 3/4
Du Pont de Nemours	90	89 3/4
Eastman Kodak	45 1/2	46 1/8
Exxon	44 7/8	44 7/8
Ford	53 1/8	53 1/2
General Electric	43 1/4	44
General Motors	79	78 7/8
Goodyear	63 3/4	63
I.B.M.	127	127 1/2
I.T.T.	52 1/4	52 1/2
Mobil Oil	43 3/4	44
Pfizer	52 1/4	51 7/8
Schlumberger	34 1/2	34 3/8
Texaco	47 1/4	47 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	94	97 1/8
Union Carbide	23 1/8	22 3/8
U.S.X.	32 1/4	32 1/4
Westinghouse	56	55 3/8
Xerox Corp.	54 3/4	54 1/2

PARIS, 8 juillet =

Stable

A mesure que la Bourse se rapproche de son niveau atteint à la veille du krach du 19 octobre, l'allure de sa progression se ralentit. La décélération s'est donc poursuivie vendredi. L'indicateur instantané après avoir atteint jusqu'à 0,1 % au cours de la matinée revenait à + 0,04 % durant la séance officielle. La légère baisse de Wall Street jeudi, provoquée par la remontée des cours pétroliers à la suite de la catastrophe en mer du Nord et également par une crainte de tension sur les taux d'intérêt, a ralenti les initiatives à Paris. Les investisseurs restaient prudents dans l'attente de la publication des statistiques sur le chômage aux Etats-Unis en juin, et, surtout, ils désiraient connaître les résultats de l'appel d'offres que devait lancer la Banque de France. Celle-ci baissait alors son taux d'intervention d'un quart de point à 6,75 %.

Le suspens qui entourait l'envolée des cours LVMH a totalement disparu vendredi en début d'après-midi. M. Bernard Arnault, associé au britannique Guinness, devient le principal actionnaire du numéro un français de luxe, avec 24 % du capital. LVMH prendra simultanément une participation de 10 % dans Guinness. Les cotations des titres LVMH, Financière Agache, Boussac Saint-Frères et Arnault et Associés reprendront dès lundi 11 juillet.

Une affaire se conclut, une autre apparaît. Ainsi c'est au tour de Saint Louis d'annoncer son entrée à hauteur de 30 % dans le capital du groupe papetier Arjomari Prioux. Celui-là même qui la semaine dernière avait volé avec Saint Louis au secours de Guerimand Voiron menacé alors de rachat par un groupe étranger. L'OPA sur Guerimand Voiron se fera à 500 francs par action, ou sous la forme d'échanges de titres (5 Arjomari pour 23 Guerimand Voiron). Saint Louis et Arjomari figuraient parmi les plus fortes hausses de même qu'Havas à la suite de la confirmation de l'entrée dans son capital du groupe Maxwell. En baisse on notait deux initiateurs d'OPA, Schneider et Cérus.

Sur le MATIF, le contrat de septembre s'appréciait de 0,38 % à 104,45.

LONDRES, 7 juillet ⬇

Net repli

Le Stock Exchange a terminé en *net repli jeudi, l'indice FT clôturant* en baisse de 10,1 points, à 1 484,2 (– 0,6 %). L'ambiance restait modérément active avec 448 millions de titres échangés, contre 500 millions la veille. Après une ouverture en recul dans le sillage de Wall Street, le marché se reprenait à la mi-journée, sous l'effet d'une demande sur les valeurs opéables. Toutefois, il replongeait en fin de séance devant la faiblesse de la place new-yorkaise dès le début de ses transactions. Les titres du fabricant de ciment Blue Circle étaient recherchés à la suite de rumeurs d'OPA de la part d'Hanson Trust. Il en était de même pour Jaguar, sur lequel l'américain Ford aurait quelques intentions, et sur la firme d'assurances Legal and General, à *laquelle s'intéresserait la Llyods* Bank. Les cours de British Aerospace ont poursuivi leur repli après l'annonce selon laquelle le gouvernement réduirait ses injections de fonds dans le cadre de la vente du groupe automobile Rover au constructeur aéronautique. A la suite de la catastrophe survenue à une des plates-formes en mer du Nord, la Compagnie Occidental Petroleum s'inscrivait en forte baisse.

TOKYO, 8 juillet ⬆

Faible progression

Le retournement de tendance à la baisse observé jeudi après trois séances de hausse aura été de courte durée. Vendredi, le Kabuto-Cho repartait de l'avant doucement et l'indice Nikkeï progressait de 188,95 points (+ 0,68 %), à 27 917,08. *« Il reste toujours des incertitudes concernant les changes et les taux d'intérêt »*, soulignait un investisseur pour expliquer notamment la prudence du marché. Les achats se sont portés sur les titres liés plus particulièrement au projet de développement immobilier de la baie de Tokyo. A l'issue de la séance, le volume des transactions s'est élevé à 1,4 milliard d'actions contre 2 milliards jeudi. Shisheido, le géant japonais des cosmétiques, va prendre le contrôle de Zotos International, le premier fabricant américain de soins capillaires pour salons de coiffure. Le montant du rachat atteindra les 345 millions de dollars (2 milliards de francs). L'accord de principe doit aboutir le 1er août à un accord définitif.

VALEURS	Cours du 7 juillet	Cours du 8 juillet
Akai	687	687
Bridgestone	1 360	1 380
Canon	1 270	1 300
Fuji Bank	3 300	3 220
Honda Motors	1 750	1 780
Matsushita Electric	2 800	2 860
Mitsubishi Heavy	940	961
Sony Corp.	5 340	5 420
Toyota Motors	2 410	2 440

FAITS ET RÉSULTATS

● **Cap Gemini remplace Darty dans l'indice CAC-40.** – L'action Cap Gemini Sogeti, première société de services informatiques en France et en Europe, va remplacer, dans l'indice CAC-40, le titre Darty, à la suite du rachat de cette entreprise par ses salariés. Le nouvel indice CAC-40 est donc composé des valeurs suivantes : Accor, L'Air liquide, Alcatel, Arjomari, Compagnie bancaire, Bouygues, BSN, Cap Gemini Sogeti, Carrefour, Casino, CGE, CGIP, Chargeurs, Club Méditerranée, Crédit foncier de France, Dumez, Générale des eaux, Elf Aquitaine, Essilor, Hachette, Havas, Lafarge-Coppée, Legrand, LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton, Lyonnaise des eaux, Merlin Gerin, Michelin, Compagnie du Midi, Navigation mixte, L'Oréal, Paribas, Péchelbronn, Pernod-Ricard, Peugeot, Saint-Gobain, Saint Louis, Sanofi, Société générale, Compagnie financière de Suez, Thomson CSF.

● **Pinault prend le contrôle de Ordo (meubles de bureau).** – Le groupe Pinault, dont le PDG, M. François Pinault, a pris cette semaine le contrôle du groupe papetier La Chapelle-Darblay, vient d'acquérir la société Ordo, leader français du mobilier de bureau en bois, pour un montant qui reste non précisé. Ordo, qui emploie cinq cent vingt personnes en Vendée et dans ses filiales de distribution parisiennes, devrait réaliser en 1988 un chiffre d'affaires consolidé de 270 millions de francs, avec un cash flow d'au moins 20 millions de francs.

● **Progression du chiffre d'affaires de Bosch.** – Le chiffre d'affaires de l'allemand Bosch a progressé de 6,5 % en 1987 à 25,37 milliards de deutschemarks (84 milliards de francs) et devrait connaître cette année une hausse du même ordre. Pour 1987, le groupe affiche un bénéfice consolidé deux fois plus élevé qu'en 1986 à 825 millions de deutschemarks (2,7 milliards de francs), en raison d'un revenu exceptionnel provenant de la vente de sa participation dans la société Borg Warner Corp. (Chicago). Si l'on fait abstraction de cette opération, le bénéfice net consolidé aurait baissé à 339 millions de deutschemarks (1,1 milliard de francs) contre 430 millions de deutschemarks en 1986. Plus de la moitié du chiffre d'affaires est assurée par l'équipement automobile, les télécommunications entrant pour 22 % après la reprise du français Jeumont-Schneider. En 1988, ce chiffre montera à 25 %. La filiale américaine du groupe a décidé de former une société commune avec le japonais Japan Electronic Control System ayant son siège aux Etats-Unis afin de fabriquer des systèmes d'injection pour les voitures japonaises fabriquées aux Etats-Unis.

● **Caisse des dépôts : M. Pierret remplace M. Soisson.** – M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, vient d'être élu président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations. Il succède à M. Jean-Pierre Soisson, nommé ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. M. Christian Pierret, quarante-deux ans, ancien élève de l'ENA, a été rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale de 1981 à 1986. Il était membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts depuis 1986.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	272 50	....
Arnault & Associés	598	....
Asystel	260	255
B.A.C.	439	439
B. Demachy & Assoc.	375	370
B.I.C.M.	585	585
B.I.P.	....	493
Boiron	412	408
Bolloré Technologies	910	919
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1440	1440
Calberson	810	840
Canal Plus	595	615
Cardif	1001	1041
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	278
C.A.T.C.	135 50	135 50
C.D.M.E.	930	930
C. Equip. Elect.	305	305
C.E.G.I.D.	658	662
C.E.G.E.P.	....	170
C.E.P.-Communication	1485	1450
C.G.I. Informatique	745	740
Ciments d'Origny	550	551
C.N.I.M.	....	326 80
Concept	271	282
Conforama	849	849
Creeks	469	461
Dafsa	207 10	222 d
Dauphin	4679	4680
Devanlay	1000	1000
Deville	630	631
Duménil-Leblé	990	1013 d
Editions Belfond	130	124 80 o
Elysées Investiss.	24 45	24 40
Finacor	473 20	492 d
Guintoli	510	520
Guy Degrenne	848	879
I.C.C.	243 50	242 80
IDIA	226	226
I.G.F.	146	148

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IM2	159	158 50
Int. Metal Service	357	357
La Commande Electro.	396 70	398
Le gd livre du mois	285	285
Loca Investissement	250	250
Locamic	....	188
Marin Immobilier	....	....
Metallurg. Minière	145	136 o
Métrologie Internat.	395	410
Métroservice	123	125
M.M.B.M.	585	590
Molex	240	240
Navale-Delmas	720	745
Olivetti-Logabax	....	203
Om. Gest.Fin.	319	319
Presbourg (C. In. & Fin.)	98	....
Présence Assurance	498	489
Publicat. Filipacchi	....	450
Razel	970	978
St-Gobain Emballage	....	1315
St-Honoré Matignon	175	175
S.C.G.P.M.	....	318
Segin	359 50	364
Sema-Metra	582	559
S.E.P.	1440	1450
S.E.P.R.	....	1440
S.M.T. Goupil	280	283
Sodinforg	880	900
Supra	314 40	315
TF 1	255	261
Unilog	160	158
Union Financ. de Fr.	396	400
Valeurs de France	336 50	336 50

Marché des options négociables le 7 juillet 1988

Nombre de contrats : 10 342.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	39,75	–	18,20	–
CGE	320	20,50	37	17	–
Elf-Aquitaine	320	21	35	13	16
Lafarge-Coppée	1 300	141,50	–	26	50
Michelin	180	47	54	3,50	–
Midi	1 400	110	145	–	–
Paribas	360	44	–	8,30	14
Peugeot	1 200	172	220	32	54
Saint-Gobain	480	59	–	7	12
Thomson-CSF	180	38	–	4,25	8

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 juillet 1988
Nombre de contrats : 41 880

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	104,10	103	101,95
Précédent	104,35	103,20	102,25

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	*0,24*	*1,21*	*2,25*	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,13 F ⬆

Le dollar s'est très légèrement raffermi, vendredi 8 juillet, sur toutes les places financières internationales. Il a clôturé à 6,1315 F (contre 6,1160 F la veille). Après les allers et retours précipités des jours précédents, les échanges ont été plus calmes. Les marchés attendaient, d'autre part, la publication des chiffres du chômage américain pour juin.

FRANCFORT	7 juillet	8 juillet
Dollar (en DM)	1,8180	1,82
TOKYO	**7 juillet**	**8 juillet**
Dollar (en yens)	132,40	131,97

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 juillet) .... 7 1/8-7 1/4 %
New-York (7 juillet). 7 9/16-7 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	6 juillet	7 juillet
Valeurs françaises	128,8	128,8
Valeurs étrangères	118,1	117,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 juillet	7 juillet
Indice général	367,3	367,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	6 juillet	7 juillet
Industrielles	2 130,16	2 122,69

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	6 juillet	7 juillet
Industrielles	1 474,30	1 484,20
Mines d'or	214,70	218,50
Fonds d'Etat	88,08	88,02

TOKYO

	7 juillet	8 juillet
Nikkeï Dow Jones	27 728,13	27 917,08
Indice général	2 180,86	2 197,91

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ É.-U.	6,1250	6,1280	– 38	– 23	– 75	– 50	– 210	– 130
$ can.	5,0662	5,0728	– 98	– 69	– 191	– 154	– 588	– 482
Yen (100)	4,6331	4,6389	+ 105	+ 130	+ 229	+ 259	+ 623	+ 718
DM	3,3641	3,3670	+ 75	+ 93	+ 154	+ 177	+ 446	+ 511
Florin	2,9885	2,9915	+ 77	+ 84	+ 139	+ 158	+ 379	+ 431
FB (100)	16,0719	16,0840	+ 80	+ 161	+ 183	+ 313	+ 581	+ 943
FS	4,0469	4,0516	+ 120	+ 138	+ 238	+ 266	+ 718	+ 796
L (1 000)	4,5370	4,5426	– 154	– 109	– 289	– 238	– 807	– 710
£	10,4799	10,4911	– 255	– 217	– 520	– 453	–1 458	–1 274

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 13/16	7 15/16	8 1/16	8 3/16
DM	4 1/8	4 3/8	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2	4 11/16	4 13/16
Florin	4	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8	4 11/16	4 13/16
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	6 5/16	6 5/8	6 3/8	6 11/16	6 5/8	6 15/16
F.S.	3 3/8	3 5/8	3 7/16	3 9/16	4 9/16	4 11/16	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	10	10 1/2	10 1/4	10 3/4	10 3/8	10 3/4	10 3/4	11 1/8
£	9 5/8	9 7/8	9 7/8	10	10	10 1/8	10 1/4	10 3/8
F. franç.	7	7 1/2	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 5/8	7 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DU 8 JUIL

Comptant

Cote des changes



PARIS

Second marché (sélection)

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 7 juillet 1988

MATIF

INDICES

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

EUROMONNAIES

Marchés financiers

BOURSE DU 8 JUILLET

Cours relevés à 15 h 21

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3845	C.N.E. 3% ★	3820	3820	3830	+ 0 26
1076	B.N.P. T.P.	1078	1075	1075	− 0 28
1025	C.C.F. T.P.	1055	1060	1060	+ 0 47
1064	Créd. Lyon. T.P.	1061	1061	1061	....
1314	Renault T.P.	1371	1372	1373	+ 0 15
1626	Rhone-Poul. T.P.	1745	1744	1743	− 0 11
1277	St-Gobain T.P.	1300	1345	1340	+ 3 08
1251	Thomson T.P.	1255	1285	1285	+ 2 39
445	Accor	460	468	461	+ 0 22
560	Air Liquide	584	585	580	− 0 68
2100	Alcatel ★	2085	2089	2088	+ 0 14
1270	Als. Superm.	1405	....	....	....
280	A.L.S.P.I.	320	325	311 10	− 2 78
310	Alsthom ★	338 50	327	335	− 1 03
2160	Arjom. Prioux ★	2430	2500	2510	+ 3 29
505	Aussedat-Rey ★	519	520	542	+ 4 43
885	Aux. Entrepr. ★	906	909	909	+ 0 33
760	Av. Dassault ★	750	751	760	+ 1 33
320	BAFIP ★	349	352 50	350	+ 0 29
290	Bail-Equipem. ★	314	310	308	− 1 91
870	Bail Investiss.	879	876	872	− 0 80
288	B.N.P. C.I. ★	276 30	280	283 50	+ 2 61
435	Cie Bancaire ★	514	515	509	− 0 97
390	Bazar H.-V.	405 50	400 50	405 50	....
440	Béghin-Say ★	480	478	478	− 0 42
820	Berger (Ma)	900	920	925	+ 2 78
680	Bic ★	691	700	691	....
1370	B.I.S.	1488	1488	1481	− 0 47
2320	Bongrain S.A. ★	2421	2414	2430	+ 0 37
895	Bouygues ★	953	950	960	+ 0 73
75	B.P. France ★	72	72 50	72 50	+ 0 69
4670	B.S.N. ★	4924	4875	4950	+ 0 53
2120	Cap Gem. S. ★	2250	2250	2222	− 1 24
385	Carnaud ★	435	431	424	− 2 53
2430	Carrefour ★	2530	2530	2550	+ 0 79
153	Casino	153 50	153	154	+ 0 33
113	Casino A.D.P.	114	112 90	113	− 0 88
960	C.C.M.C.	980	980	980	....
730	Cetelem	769	777	762	− 0 91
485	Ceres ★	463	460	450	− 2 81
1440	C.F.A.O. ★	1409	1406	1410	+ 0 07
280	C.G.E.	316	316	314	− 0 63
1110	C.G.I.P. ★	1180	1195	1175	− 0 42
1090	Chargeurs S.A. ★	1185	1185	1179	− 0 51
985	Ciments franç. ★	1028	1028	1053	+ 2 43
445	Club Méditerr. ★	500	494 90	497	− 0 60
153	Codetel ★	155	154 20	153	− 1 29
300	Cofimeg	285	297	285	....
2100	Colas ★	580	575	580	....
255	Compt. Entrepr.	268	270	270	+ 0 75
680	Compt. Mod. ★	700	697	669	− 4 43
880	Créd. Foncier ★	912	919	913	+ 0 11
415	Crédit F. Imm. ★	430	426	422	− 1 86
120	C.C.F.	120	120	120	....
517	Cr. Lyon. (CI) ★	511	505	513	+ 0 39
950	Crédit Nat. ★	952	960	956	+ 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	CSEE (exSign.) ★	539	529	536	− 0 56
275	Crouzet ★	318	325	331	+ 4 09
2330	Damart S.A. ★	2370	2380	2335	− 1 48
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	286 50	300	289	+ 0 87
1610	De Dietrich	1850	1849	1841	− 0 56
192	Dév. R.d.C. (Li)	192 50	192	192	− 0 26
450	D.M.C.	484 90	485	480 10	− 0 99
330	Drouot Assur. ★	373	373	360	− 3 49
1710	Docks France ★	1789	1795	1790	+ 0 06
630	Dumez ★	696	695	685	− 1 58
1210	Eaux (Gén.)	1290	1290	1295	+ 0 39
1340	Ecco ★	1515	1530	1502	− 0 86
830	Electrofinanc. ★	870	869	851	− 2 18
465	El. S. Dassault	470	470	465	− 1 06
325	Elf-Aquitaine	343 50	331	330 c	+ 0 49
282	— (certific.) ★	288	272	270 c	− 1 11
691	Epeda-B-Faure ★	710	724	715	+ 0 70
2500	Essilor	2818	2816	2750	− 2 41
1650	Essilor Int. (DP)	1732	1745	1755	+ 1 33
320	Esso S.A.F. ★	321	328	318 50	− 0 78
1500	Eurafrance	1730	1656	1661	− 3 99
1100	Eurocom ★	1180	1180	1190	+ 0 85
2340	Euromarché	2340	2380	2360	+ 0 85
560	Europe n° 1 ★	590	590	581	− 1 53
33	Eurotunnel ★	34 66	34	34 30	− 1 01
910	Exor ★	1037	1050	1055	+ 1 74
845	Facom	850	850	842	− 0 94
965	Fichet-bauche	950	970	970	+ 2 11
192	Finextel ★	193	193 20	191	− 1 04
122	Fives-Lille ★	135	135	132 60	− 1 78
1170	Fromageries Bel	1260	1260	1250	− 0 79
850	Gal. Lafayette ★	855	860	860	+ 0 58
300	Gascogne	305	303	304	− 0 33
1390	Gaz et Eaux	1720	1695	1695	− 1 45
520	Géophysique ★	530	529	525	− 0 94
550	Gerland	565	563	563	− 0 35
520	GTM-Entrepose	618	619	619	+ 0 16
575	Goyenne-Gas. ★	660	658	675	+ 2 27
2250	Hachette ★	2512	2512	2518	+ 0 24
620	Havas ★	680	700	727	+ 6 91
526	Hénin (La)	540	540	532	− 1 48
1070	Hutchinson ★	1137	1150	1141	+ 0 35
211	Imétal ★	219	216	211 20 c	− 1 79
315	Imm. Plaine-M.	314 40	320	319	+ 1 46
1120	Ingénico ★	1084	1085	1086	+ 0 18
3300	Inst. Mérieux	3660	3610	3590	− 1 91
550	Inexbail ★	515	515	510	− 0 97
1060	Intertechnique	1140	1150	1150	+ 0 88
865	J. Lefebvre	950	950	950	....
1440	Lab. Bellon	1440	1430	1460	+ 1 39
1290	Lafarge-Coppée	1397	1403	1386	− 0 79
1290	Lebon ★	1260	1284	1270	+ 0 79
2760	Legrand ★	3020	2981	2991	− 0 96
2200	Legrand (DP) ★	2350	2390	2310	− 1 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
826	Leroy-Somer ★	799	790	791	− 1
1830	Lesieur	1939	1945	1975	+ 1 86
660	Locabail Immob.	670	670	662	− 1 19
395	Locafrance ★	400	405	395	− 1 25
906	Locindus	840	838	840	....
285	Luchaire	302 10	309	302 10	....
2500	L.V.M.H. ★	3140	....	....	....
1320	Lyonn. Eaux ★	1410	1405	1390	− 1 42
63	Mais. Phénix	75 40	74	73 50	− 2 52
240	Majorette (Ly)	200	205	205	+ 2 50
340	Mar. Wendel ★	390 90	388	368	− 5 86
181	Marex ★	194	200	203 60	+ 4 95
2280	Merlin-Gerin ★	2819	2810	2805	− 0 50
215	Michelin	222	220 10	219	− 1 35
1370	Midi (Cie)	1394	1385	1381	− 0 93
183	Midland Bk SA ★	189	189	185 60	− 1 80
516	Min. Salsig. (Ma)	519	520	520	+ 0 19
63	M.M. Penarroya	67 30	67 50	68 30	+ 1 49
79	Moulinex	116 30	117 60	111 50	− 4 13
1040	Navig. Mixtes ★	1134	1144	1115	− 1 68
110	Nord-Est ★	117 80	117	116 10	− 1 44
410	Nordon (Ny)	375	....	....	....
440	Nouvelles Gal.	427 50	425	421	− 1 52
785	Occid. (Gén.) ★	778	775	773	− 0 64
1180	Omn.F.Paris	1200	1201	1201	+ 0 08
350 50	Olida-Caby ★	337 50	338	338	+ 0 15
3250	Oréal (L')	3470	3480	3450	− 0 58
375	Paribas	389 90	395	404	+ 3 62
380	Paris-Réesc. ★	395	391 10	397 80	+ 0 71
1120	Pechelbronn ★	1140	1158	1170	+ 2 63
320	Penhoet	389	381	389	....
940	Pernod-Ricard ★	1009	1010	1025	+ 1 59
1150	Peugeot S.A.	1319	1332	1310	− 0 68
510	Poliet ★	523	528	527	+ 0 76
....	P.M. Labinal ★	701	710	720	+ 2 71
2800	Presses Cité ★	2920	2920	2930	+ 0 34
1140	Prétabail Sic.	1069	1055	1070	+ 0 09
605	Primagaz	659	659	650	− 1 37
500	Printemps ★	524	519	520	− 0 76
1550	Promodès	1800	1800	1881 c	+ 6 52
705	Radiotechn. ★	807	807	812	+ 0 62
68 10	Raff. D. Total ★	76	75	75	− 1 32
2330	Redoute (La) ★	2540	2530	2520	− 0 79
365	Rober financière	370	363	364	− 1 62
960	Roussel-Uclaf ★	1250	1240	1280	+ 2 40
850	R.-Uclaf-CNI ★	834	801	802	− 3 84
3380	R. Impériale (Ly)	3960	3955	3955	− 0 13
172	Sade	177	....	....	....
1550	Sagem ★	1501	1487	1500	− 0 07
490	Saint-Gobain	538	545	540	+ 0 37
1010	St-Louis ★	1096	1100	1112	+ 1 46
1500	Salomon	1570	1575	1575	+ 0 32
610	Salvepar	695	....	....	....
725	Sanofi ★	767	760	759	− 1 04
730	S.A.T. ★	690	706	720	+ 4 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
184	Saut.-Chât. (E) ★	236	231 10	231	− 2 12
1200	Saupiquet (Na)	1300	....	....	....
320	Schneider ★	423	423 80	405	− 4 26
56	S.C.O.A.	52	53	53	+ 1 92
552	S.C.R.E.G. ★	591	586	590	− 0 17
775	Seb ★	850	850	855	+ 0 59
410	Sefimeg ★	421	423	416	− 1 19
1740	S.F.I.M.	1840	1805	1818	− 1 34
35	S.G.E.	39 60	39 85	39 70	+ 0 25
715	Silic	725	720	725	....
505	Simco-U.P.H. ★	492	483	503	+ 2 24
305	Simnor (Li)	311	311	311	....
800	Skis Rossignol	925	961	956	+ 3 35
870	Sligos ★	900	915	915	+ 1 67
330	Société Générale	358 50	358 50	359	+ 0 14
161	Sodecco	165	163	163	− 1 21
166	Sodero (Na)	178	....	....	....
2460	Sodexho ★	2702	2710	2711	+ 0 33
98	Sogenal (Ny)	104	....	....	....
270	Sogerap	280	284	284 90	+ 1 75
2190	Somm-Allib. ★	2178	2160	2170	− 0 37
880	Source Perrier ★	897	897	894	− 0 33
735	Sovac ★	820	812	812	− 0 98
415	Spie-Batignol. ★	429	430	422 80	− 1 45
510	Strafor ★	527	544	530	+ 0 57
255	Suez	260	260	262	+ 0 77
395	Synthelabo ★	412	420	415	+ 0 73
900	Talcs Luzenac ★	840	835	835	− 0 60
4910	Tél. Elect.	4800	4660	4660	− 2 92
205	Thomson-C.S.F.	218	218 50	216	− 0 92
350	Total (CFP) ★	343	343	343	....
74	— (certific.)	72 50	73 50	73	+ 0 69
1070	T.R.T. ★	1191	1200	1195	+ 0 34
370	U.F.B.-Locab. ★	410	412	408 50	− 0 37
925	U.I.C. ★	803	801	800	− 0 37
500	U.I.F. ★	510	527	515	+ 0 98
820	U.I.S.	830	828	825	− 0 60
180	U.C.B. ★	196	190	195	− 0 51
605	Unibail	620	621	624	+ 0 65
500	Valéo ★	513	524	516	+ 0 58
118 20	Vallourec ★	144	141	141 10	− 2 01
320	Via Banque	344	344	344 40	+ 0 12
799	Elf-Gabon ★	815	812	832	+ 2 09
137 90	Amax Inc.	142	141 10	141 30	− 0 49
156 30	Amer. Express	170 50	166	166	− 2 64
157 30	Amer. Teleph.	166 50	163 70	164	− 1 50
97 55	Anglo Amer. C.	100	104	104 10	+ 4 10
480	Amgold	487	471	472	+ 1 07
872	BASF (Akt)	878	876	878	− 0 23
989	Bayer	994	995	996	+ 0 20
102 90	Buffelsfont.	104 80	102 90	103 90	− 0 86
162 50	Chase Manh.	185 50	181 90	182	− 1 89
....	Echo Bay Mines	128 50	130	130	+ 1 17
69 90	De Beers	72 20	72 80	72 80	+ 0 83
1438	Deutsche Bank	1620	1640	1645	+ 1 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
818	Dresdner Bank	911	900	895	− 1 76
64	Driefontein Ctd	67 10	68	68 10	+ 1 49
519	Du Pont-Nem.	556	556	556	....
267	Eastman Kodak	281	275	276	− 1 78
33 50	East Rand	35 80	35 95	35 90	+ 0 28
226 50	Electrolux	238	239 10	239 10	+ 0 46
237 50	Ericsson	240	245 10	245 10	+ 2 13
275	Exxon Corp.	276	272 10	272 10	− 1 41
306 20	Ford Motors	322	331 50	332	+ 3 11
54 70	Freegold	56 40	57 05	57 10	+ 1 24
87 80	Gencor	93 80	96	96	+ 2 35
267	Gén. Electr.	272	274	274 10	+ 0 77
740	Gén. Belgique	756	760	760	+ 0 53
465	Gen. Motors	485	480	480 50	− 0 93
118 50	Goldfields	113 70	112	112 10	− 1 41
54 90	GdMetropolitain	53 30	53 50	53 50	+ 0 38
42	Harmony	42 80	43 10	43 10	+ 0 70
64 40	Hitachi	72	72 20	73	+ 1 39
905	Hoechst Akt.	928	927	927	− 0 11
108 50	Imp. Chemical	113 10	113	113 10	....
698	IBM	789	785	787	− 0 25
306	ITT	317	320	320	+ 0 95
215 50	Ito-Yokado	194 60	197	196	+ 0 72
....	Mac Donald's	284 50	281 50	281 50	− 1 05
116	Matsushita	118 70	118 30	118 30	− 0 34
327	Merck	340 50	340 40	340	− 0 15
368	Minnesota M.	402	400 50	400 50	− 0 37
270	Mobil Corp.	285	287	287	+ 0 75
213	Morgan J.P.	243 70	236	236	− 3 16
36200	Nestlé	35480	35420	35420	− 0 17
....	Nixdorf	1633	1580	1575	− 3 55
190	Norsk Hydro	193 30	195	194	+ 0 36
126	Olsil	132 50	132 50	132 50	....
2045	Petrofina	1970	1980	1980	+ 0 51
493 50	Philip Morris	521	519	519	− 0 38
89 20	Philips	108	104	103	− 4 63
82 50	Placer Dome	85 80	86 80	86 50	+ 0 82
340	Quilmès	384	370	369 c	− 3 91
488	Randfontein	500	506	513	+ 2 60
681	Royal Dutch	688	690	682	− 0 87
46 85	Rio Tinto Zinc	45 20	45 30	45 30	+ 0 22
....	Saat. & Saatchi	41 20	40 30	40 30	− 2 18
54 95	St Helena Co	58	58	58	....
213 80	Schlumberger	213 50	213 50	213 50 c	....
111 30	Shell transp.	109	110	109	....
1316	Siemens A.G.	1450	1460	1465	+ 1 03
236	Sony	244 40	253 10	253 10	+ 3 56
....	Telefonica	51 40	51 20	51	− 0 78
200	T.D.K.	198	195 50	199	+ 0 51
42 65	Toshiba Corp.	44 80	45 60	44 30	− 1 12
320	Unilever	330 70	335	336	+ 1 60
227 50	Unit. Techn.	233 80	231 20	231 20	− 1 11
500	Vaal Reefs	515	532	535	+ 3 88
330 50	Volvo	333	334	334	+ 0 30
205	West Deep	197	201 10	199	+ 1 02
319 50	Xerox Corp.	338	333 80	333 80	− 1 24
....	Yama Nouchi	182 70	185 30	185 30	+ 1 42
1 75	Zambia Corp.	2 23	2 26	2 28	+ 2 24

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	127 35	1 133
9,80 % 78/93	103 30	8 720
10,80 % 79/94	106 75	9 118
13,25 % 80/90	106 95	1 307
13,80 % 81/88	103 10	6 636
16,20 % 82/90	111 72	7 679
16 % juin 82	114 55	1 315
14,60 % fév. 83	115 10	5 545
13,40 % déc. 83	120 25	7 359
12,20 % oct. 84	113 35	9 167
11 % fév. 85	113 78	4 178
10,26 % mars 86	106 95	3 345
ORT 12,75 % 83	1920	..
OAT 10 % 2000	106 65	1 178
OAT 9,80 % 1997	108 45	5 653
OAT 9,80 % 1996	105 30	4 311
Ch. France 3 %	148	..
CNB Bques janv. 82	103 05	0 202
CNB Paribas	103 10	0 202
CNB Suez	103 20	0 202
CNI janv. 82	103 06	0 202
PTT 11,20% 85	110 50	6 252
CFF 10,30% 86	104 46	4 331
CNE 11,50% 86	108 45	1 021
CNT 9% 86	100	2 064
CRH 10,90% déc. 85	109 70	5 146
C.N.C.A. T.P.	1160	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2390	234
Métrologie I. 6% 6/7	79 80	8 100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	2383	....
A.G.F. (Sr Cent.)	....	625
Applic. Hydraul.	....	650
Arbel	370	....
Astorg	212	210
Avenir Publicité	785	790
Bain C. Monaco	284	296 40
Banque Hypoth. Eur.	291	302 d
Béghin-Say (C.I.)	380	381
B.G.I.	802	....
Blanzy-Ouest	599	601
B.N.P. Intercontin.	215	215
Bénédictine	6010	5770
Bon-Marché	901	902
B.T.P.	....	113
Calif	550	540
Cambodge	780	760
C.A.M.E.	119	122 90
Campenon Bern.	233	505 d
Carbone-Lorraine	600	598
Case-Poclain	25	25
C.E.G.Frig.	530	522
Centen. Blanzy	1503	1450
Centrest (Ny)	232	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ceraboti	121 10	120
Chambourcy (M.)	979	....
Champex (Ny)	145	....
C.I.C. (Financ. de)	161	160
C.I. Maritime	690	695
Citram (B)	1311	....
Clause	883	885
Cofradel (Ly)	1300	....
Cogifi	316	320
Comiphos	345	331 20 o
Cie Industrielle	....	2710
Comp. Lyon-Alem.	490	470
Concorde (La)	769	769
C.M.P.	16 95	....
Créd. Gén. Ind.	548	564
Cr. Universel (Cie)	535	535
Créditel	133 10	135
Darblay S.A.	551	535
Degremont	150	150
Delalande S.A.	1405	1420
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1950	1931
Didot-Bottin	....	840
Eaux Bass. Vichy	1010	1030
Eaux Vittel	2350	2285
E.C.I.A.	1091	1135 d
Economats Centre	325	....
Electro-Banque	285	288
Eli-Antargaz	716	....
E.L.M. Leblanc	709	681
Enelli-Bretagne	256	248 c
Entrepôts Paris	515	519
Epargne (B)	2695	3343
Europ. Accumul.	54	60 20
Europe Soutre Indust.	132	132
Eternit	2200	2190
Finalens	188 50	188 50
FIPP	450	....
Fnac	748	780
Foncière (Cie)	491	511
Fonc. Lyonnaise	460	438
Foncina	....	405
Forinter	1082	1082
Fougerolle	....	365
France I.A.R.D.	300	300
France (La)	6340	6520
From. Paul Renard	....	900
GAN	....	781
Gaumont	451	460
Gévelot	780	800
Gr. Fin. Constr.	361	362
Gds Moul. Paris	....	370
Groupe Victoire	650	639
G. Transp. Ind.	478	459
Immindo S.A.	403	399 20
Immivest	280	291 d
Immobail	353	350 10
Immobanque	653	651
Immob. Marseille	6650	6810 d
Immofice	413 20	416
Invest. (Sté Cent.)	825	820
Jaeger	164 80	157 20
Lafitte-Bail	412	403
Lambert Frères	....	276
Lille-Bonnières	870	811 o
Loca-Expansion	270	263 70
Locafinancière	....	323
Locatel	765	765
Louis Vuitton	4000	4180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1576	1639 d
Lucia	1190	1200
Lyonnaise Immob. (Cie)	317	317
Machines Bull	....	103 80
Magasins Uniprix	136	135
Magnant S.A.	125 60	125
Maritimes Part.	330	330
Métal Déployé	405	421 20 d
Mors	94 50	....
Navig. (Nat. de)	....	87
OPB Paribas	240	249 50
Optorg	332	330
Oréal (L') C.I.	2230	2330
Origny-Desvroise	1015	1010
Palais Nouveauté	....	463 50
Paluel Marmont	568	570
Parfinance	181	186 50
Paribas-CIP	390	405
Paris France	173 10	180
Paris-Orléans	....	228 10
Pernabes	....	301
Patern. Risq. Div.	1070	....
Pathé-Cinéma	770	832
Pechiney (cert. inv.)	278	269 c
Piles Wonder	1200	1200
Piper-Heidsieck	1450	1490
P.L.M.	....	144
Porcher	420	430
Promodès	1219	1231 c
Providence S.A.	....	....
Publicis	3040	3050
Rhône-Poul. (c. inv.)	411	411
Ricqlès-Zan	....	271 60
Rochefortaise S.A.	520	537
Rochette-Cenpa	57	56
Rosario (Fin.)	660	670
Roudière	185	....
Rougier et Fils	120	118
Sacer	515	528
SAFAA	300	296
Safic-Alcan	870	840 c
SAFT	1709	1641 o
Saga	250	241
St-Gobain C.I.	470	475
Salins du Midi	499 60	500
Santa-Fé	105	104
Satam	93	96
Savoisienne (M)	195	195
SCAC	520	520
Semelle Maubeuge	....	361
S.E.P. (M)	163	163
Sicli	....	....
Sicotel	283	284
Simnin	240	242 20
Siph (Plant. Hévéas)	370	370 10
Sté Générale-CIP	298	298
Sofal financière	1850	....
Sofical	859	921
Soffo	582	583
Soficomi	....	671
S.O.F.I.P. (M)	109	109
Sofragi	864	864
Soudure Autog.	617	....
Sovabail	580	561
Suez (Fin. de)-CIP	200	198
Stami	761	....
Taittinger	2920	2920

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	200	208
Tour Eiffel	355	362
Ufiner S.M.D.	510	513
U.A.P.	308	310
U.T.A.	1695	1695
Vicat	....	1685
Viniprix	....	1200
Virax	101 10	100
Waterman S.A.	661	662
Brass. du Maroc	134	....
Étrangères		
A.E.G.	700	750 d
Akzo	370	....
Alcan Alum	194	185 10
Algemeine Bank	130 10	130
American Brands	285	284
Am. Petrofina	435	420
Arbed	315	345 d
Asturienne Mines	140	....
Banco de Santander	342	343
Bco Pop Espanol	470	473
Banque Ottomane	2156	2160
B. Régl. Internat.	44480	44500
Br. Lambert	516	515
Canadian-Pacific	116	117 80
Chrysler corporation	145 10	144
CIR	23 90	....
Commerzbank	785	789
Dart. and Kraft	311	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	549	536
Gén. Belgique	756	760
Gevaert	1000	1025
Glaxo	100 10	101
Goodyear	397 90	380 10
Grace and Co	160	163 50
GTE corporation	238	235
Honeywell Inc.	421	....
I. C. Industries	204	201
Johannesburg	850	850
Kubota	35 20	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	47 30	47 40
Mineral-Ressourc.	81	83 50
Noranda	120	125 60
Olivetti	24 20	....
Pakhoed Holding	255	268
Pfizer Inc.	313 50	315
Procter Gamble	490	470
Ricoh Cy Ltd	57 10	58
Rolinco	280 90	267
Robeco	275	276
Rodamco	452	452
Saipem	9 90	9 30
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	293	295
Steel Cy of Can.	109	....
Squibb	404	394
Tenneco	280	280
Thorn EMI	67	67 20
Toray indust. inc	40 80	....
Vieille Montagne	1136	1150
Wagons-Lits	852	853
West Rand	10 10	10 50
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	245	....
Calciphos	159	158
Cochery	159 50	....
Cogeshor	130	130
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	360	343 50 c
Dubois Inv. (Casto.)	849	840
Gachot	81	78 60
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	7 75	10 10 o
Nicolas	1148	1057
Révillon	350	....
Rorento N.V.	171 60	171 10
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	387	....
Sté Lecteurs du Monde	600	620
Ufinex	380	....
Union Brasseries	120	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/7	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 116	6 131	5 930	6 350
ECU	6 992	6 988	....	....
Allemagne (100 DM)	338 590	336 460	328 500	346 500
Belgique (100 F)	16 080	16 069	15 400	16 400
Pays Bas (100 fl.)	298 880	298 860	289	309
Danemark (100 krd)	88 680	88 680	86	93
Norvège (100 k)	92 500	92 560	89 500	96 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 506	10 491	10 200	10 900
Grèce (100 drachmes)	4 196	4 201	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 539	4 540	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 180	404 710	392	416
Suède (100 krs)	97 550	97 780	94 500	100 500
Autriche (100 sch)	47 850	47 860	46 400	49 400
Espagne (100 pes.)	5 084	5 085	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 115	4 116	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 072	5 088	4 800	5 300
Japon (100 yens)	4 639	4 631	4 470	4 690

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/7
Or fin (kilo en barre)	85900	86000
Or fin (en lingot)	85800	86000
Pièce française (20 fr)	503	503
Pièce française (10 fr)	361	.....
Pièce suisse (20 fr)	535	532
Pièce latine (20 fr)	491	491
Souverain	628	625
Pièce de 20 dollars	3000	2920
Pièce de 10 dollars	1597 50	1580
Pièce de 5 dollars	1035	.....
Pièce de 50 pesos	3225	3220
Pièce de 10 florins	519	520
Or Londres	437 40	438 90
Or Zurich	438 50	439 50
Or Hongkong	438 25	.....
Argent Londres	.....	....

SICAV (sélection) 7/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	850 07	829 34
Action	210 85	205 21
Actions France	439 08	423 21
Actions sélectionnées	544 08	534 42
Aedificandi	577 20	556 34
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1041 40	1016
A.G.F. 5000	542 12	528 90
A.G.F. ECU	1057 10	1046 63
A.G.F. Interfonds	421 66	411 38
A.G.F. Invest	108 05	105 41
A.G.F. OBLIG.	1057 68	1052 42
A.G.F. Sécurité	10411 64	10411 64
Agimo	575 10	561 07
Altefi	209 99	202 40
A.L.T.O.	180 78	174 25
Amsri-Gan	5375 83	5131 87
America-Valor	661 74	645 60
Amplitude	535 36	519 77
Arbitrages court terme	5452 61	5447 16
Associc	1160 31	1160 31
Atout Futur	293 80	284 14
Aurecic	1485 54	1442 27
Axa Europe	123 68	118 07
Axa Investissements	115 36	110 13
Bred Associations	2604 58	2598 77
Bred International	83 77	82 13
Capital Plus	1700 57	1700 57
Cardan-Fisco	27 47	26 29 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptemaite	108 72	105 55
Convertimmo	354 75	341 11
Cortal court terme	1282 03	1282 03
Cortal intérêt trim.	1051 50	1031 39
Crédinter	491 76	477 44
Drouot-France	656 01	635 81
Drouot-Investiss.	986 65	942 10
Drouot-Sécurité	249 61	238 29
Drouot-Sélection	137 01	130 80
Ecuric	1168 86	1151 59
Ecureuil Monétaire	30191 16	30191 16
Ecureuil Prévisions	348 43	338 28
Energie	233 58	222 97
Eparcic	2738 12	2738 12
Eparcourt Sicav	4165 39	4155
Epargne Associations	24628 40	24589 52
Epargne-Capital	8088 27	8008 19
Epargne-Industr.	74 20	70 84
Epargne J.	53433	53433
Epargne Long-Terme	173 97	169 31
Epargne Monde	1094 89	1065 67
Epargne Première	12760 12	12695 13 ◆
Epargne-Oblig.	192 70	187 54
Epargne-Quatre	1101 75	1072 26
Epargne-Unie	1201 65	1198 22
Epargne-Valeur	416 68	405 51
Eparoblig	1285 28	1262 71
Epsilon	1098 45	1087 67
Eurinvest Croissance	1156 63	1104 18
Eurinvest Rendement	1130 88	1079 60
Eurocic	9129 34	8994 42
Eurodyn	1048 96	1014 47
Euro-Gan	5135 05	4902 20
Euro-Maif	25 77	25 39
Finord Placement	59894 89	59894 99
Finord Valorisation	13555 76	13289 95
Fonsicav (div. par 10)	10838 52	10838 52
Fonckel	247 54	239 75
France-Gan	6337 88	6050 48
France-Garantie	273 45	272 90 ◆
France-Investiss.	388 65	371 03
France-Obligations	445 17	440 76
Francic	389 52	377 20 c
Francic Pierre	97 84	94 99
Francic Régions	1003 49	974 26
Fructi-Associations	28 32	28 32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	27 18	26 52
Fructicapi	31 86	31 39
Fructicourt	111944 78	111944 78 c
Fructidor	246 49	242 85
Fructifrance	753 15	734 78
Fructimmo	26 10	25 46
Fructivar	4224 98	4214 44
Fructi ECU	562 96	554 84
Fructi-Prévision	11876 34	11700 83
Futuroblig	1131 91	1094 69
Gestilion	57984 90	57840 20
Gestion Sécuricourt	11254 72	11143 29
Gestion Associations	148 98	145 70
Gestion Mobilière	841 02	611 95
Horizon	1075 81	1044 48
Interoblig.	12582 41	12098 47
Intersélect France	435 73	423 04
Invest. net	14883 12	14853 41
Invest. Obligataire	18320 55	18283 98
Japacic	180 45	175 19
Jeune épargne	233 05	229 61
Laffitte-Amérique	243 98	232 90
Laffitte Europe	248 92	237 63
Laffitte-Expansion	273 22	260 83
Laffitte-France	308 21	292 32
Laffitte-Immobilière	234 77	224 12
Laffitte-Japon	384 09	366 67
Laffitte-Oblig.	147 15	140 48
Laffitte-Rend.	206 60	197 23
Laffitte-Tokyo	360 21	343 88
Latitude	5046 03	5038 47
Lion-Associations	11521 57	11521 57
Lion court terme	116461 90	116461 90
Lion-Institutionnels	23323 50	23265 34
Lionplus	744 66	737 29
Lion Trésor	2058 49	2038 11
Livret Bourse Investiss.	438 35	425 58
Livret portefeuille	633 59	615 14
Méditerranée	181 04	153 74
Minimax	26379 81	26379 81
Mondiale Investissem.	414 58	395 78
Monecic	5493 98	5493 98
Monedor	54369 03	54369 03
Moné J.	55000 93	55000 93
Morgan court terme	14132 22	14132 22 ◆
Mutuelle Unie Sél.	146 48	139 82
Natio-Assoc.	6716 16	6702 75
Natio-Epargne	13736 26	13600 28
Natio-Court terme	212386	212386
Natio-Inter.	1191 87	1159 97 ◆
Natio-Obligations	550 27	536 54
Natio-Patrimoine	1374 08	1337 30
Natio-Placements	65310 28	65310 28
Natio-Revenu	1065 94	1055 39
Natio-Sécurité	11448 02	11448 02
Natio-Valeurs	880 42	862 21
Nippon-Gan	5663 43	5406 62
Nord-Sud Dévelop.	1186 62	1184 15
Normat F	13153 65	12895 74
Obli Association	123 37	122 15
Oblicic Régions	1127 78	1111 11
Obligations Conver.	414 28	395 49
Oblig. toutes catég.	156 50	151 57
Oblilion	1059 31	1088 43
Optimavalor	198 06	194 20
Oraction	1252 07	1210 90
Orsalor	5889 11	5866 97
Paribas Croissance	585 37	561 51
Paribas Epargne	15815 54	15783 97
Paribas France	92 73	90 03
Paribas Oblimonde	1008 58	993 67
Paribas Opportunités	110 32	107 11
Paribas Patrimoine	518 62	497 48
Paribas Revenu	96 49	95 53

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1085 34	1084 26
Patrimoine Retraite	1715 25	1681 82
Pensilor	581 61	564 67
Phenix Placements	248 22	246 99
Pierre Investiss.	666 40	636 16
Placement A	910 84	910 84
Placement ct-terme	71603 39	71603 39
Placement J	54711 59	54711 59
Placement Premier	53590 56	53590 56
Plénitude	109 39	105 46
Première Obligations	10624 38	10603 17
Prévoyance Ecureuil	108 95	106 03
Priv'Association	2257 26	2257 26
Quartz	116 20	113 34
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	165 93	163 48
Revenus Trimestriels	5608 12	5552 59
Revenu Vert	1180 95	1179 77
St-Honoré Assoc.	14210 62	14139 92
St-Honoré Bio-aliment.	749 86	715 86
St-Honoré Pacifique	534 42	510 19
St-Honoré P.M.E.	484 12	443 07
St-Honoré Réel	12005 62	11957 79
St-Honoré Rendement	11588 96	11531 30
St-Honoré Services	498 06	478 92
St-Honoré Technol.	737 60	704 06
St-Honoré Valor	12018 90	12018 90
Sécuricic	11618 95	11607 34
Sécuri Taux	10598 52	10598 52
Sélection Croissance	504 15	489 47
Sicaden (Credon BP)	733 34	722 50 ◆
Sicav-Associations	1406 89	1404 78
S.F.I. fr. et étr.	621 31	603 21
Sicav 5000	407 58	396 65
S.I. Est	1314 84	1255 22
S.I.G.	788 86	752 74
Silvafrance	557 14	542 23
Silvam	407 56	396 85
Silvarente	207 22	205 17
Silvinter	419 07	407 85
S.N.I.	1151 58	1118 02
Sogepargne	366 65	355 33
Sogevar	1017 21	971 08
Soginter	1312 29	1262 78
Soleil Investissement	479 46	457 72
Stratégie Actions	1071 16	1025 96
Stratégie Rendement	1122 45	1087 12
Technocic	1123 71	1090 88
Techno-Gan	5818	5649 64
Trilion	5327 53	5274 78
U.A.P. Investiss.	404 71	390 08
Uni-Associations	113 24	113 24
Unifrance	469 77	452 79
Unifoncier	1188 76	1128 62
Uni-Garantie	1342 71	1316 38
Uni-Régions	2694 74	2597 34
Unirente	2269 95	2195 31
Univer	184 53	184 53
Univers-Actions	1074 08	1038 77
Univers-Obligations	1633 97	1580 24
Valorem	506 36	494 01
Valorg	1578 64	1577 06
Valrel	40446 06	40425 86
Vaxben	23177 10	23153 92 ◆

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Les suites de la campagne pour l'élection présidentielle

M. Chevènement rappelle à la discipline les généraux qui s'étaient prononcés publiquement en faveur de M. Chirac.

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a adressé une lettre à chacun des officiers généraux du cadre de réserve, qui avaient pris publiquement position en faveur de M. Jacques Chirac avant le second tour de l'élection présidentielle, pour les informer de son intention de les mettre à la retraite d'office s'ils persistaient dans leur attitude de se libérer unilatéralement de leur devoir de réserve.

Cette initiative ministérielle est spectaculaire et exceptionnelle dans la mesure où elle vise quarante-cinq officiers généraux de deuxième section ayant, lorsqu'ils étaient en activité, occupé des fonctions importantes dans la hiérarchie avant 1981 : chef d'état-major des armées (le poste suprême), chefs d'état-major de leur armée d'origine, voire chef d'état-major particulier à l'Elysée. Cet avertissement ministériel intervient, de surcroît, à quelques jours de la Fête nationale du 14 juillet, à laquelle M. Chevènement entend donner le caractère d'une cérémonie rassemblant sur les Champs-Elysées la nation et l'armée de la République.

L'appel de ces quarante-cinq officiers généraux du cadre de réserve (deuxième section) avait été publié dans *le Figaro* du 3 mai, à cinq jours du second tour de l'élection présidentielle qui voyait s'affronter MM. Mitterrand et Chirac. Dans ce texte (*le Monde* du 4 mai), les signataires s'en prenaient aux *« positions ambiguës et contradictoires de M. Mitterrand sur le problème du désarmement »* qui *« risquent de mettre en péril notre sécurité »*. Ils affirmaient que M. Mitterrand *« pose un faux problème »* en estimant que, pour la France, *« il n'y a pas de choix entre désarmement et surarmement »*. En conclusion, ils se prononçaient pour M. Chirac *« le seul en qui les signataires ont confiance mener une politique de défense réaliste et moderne dans le monde instable où nous vivons, dangereux malgré les apparences »*.

Parmi les quarante-cinq signataires, on relevait les noms des généraux Delaunay, Fourquet, Grigaut, Houdet, Hublot, Lagarde, Philippe et François Maurin, Méry, de Montaudouin, Saint-Cricq et Thiry, ou des amiraux Flohic, Joire-Noulens, de Joybert, Lannuzel et Storelli. Autant d'officiers généraux des trois armées parvenus au faîte de leur propre hiérarchie.

Le ministre de la défense du moment, M. André Giraud, et de nombreux chefs militaires alors en activité, comme le général Maurice Schmitt, actuel chef d'état-major des armées, n'avaient pas caché leur condamnation de principe de l'appel ainsi lancé (*le Monde* des 5 et 6 mai). Mais aucune sanction officielle n'était venue frapper lese signataires.

Obligation de discrétion

En effet, le statut général de la fonction militaire, qui date de 1972 dans ses grandes lignes, précise que les offi ciers généraux de deuxième section restent, tant qu'ils n'ont pas été placés à la retraite pour une raison ou pour une autre, à la disposition du ministre de la défense, qui peut leur confier des missions d'encadrement, notamment en cas de crise ou de conflit. A ce titre, ces mêmes officiers généraux demeurent soumis aux mêmes obligations de discrétion ou de réserve que leurs camarades en activité, en particulier pour tout ce qui concerne leur liberté d'expression publique.

Dans sa lettre, qu'il a adressée le 6 Juillet à chacun d'entre-eux, M. Chevènement leur rappelle leurs droits et leurs devoirs. *« En contrevenant*, écrit le ministre de la défense, *au principe de la neutralité des armées et en contestant publiquement l'autorité légitime, vous avez commis une faute grave. Dans l'hypothèse où vous manifesteriez de nouveau votre intention de vous libérer des devoirs inhérents au statut d'officier général du cadre de réserve, je ne manquerai pas d'accorder le fait et le droit, en proposant au conseil des ministres, comme d'autres gouvernements moins longanimes le firent jadis pour des manquements plus honorables, votre mise à la retraite d'office par radiation »*.

M. Chevènement reproche aux quarante-cinq officiers généraux en question deux faits majeurs. Primo : d'avoir mis en cause le président de la République, chef des armées, en prétendant que *« sa présence à la tête de l'Etat risquait de mettre en péril notre sécurité »*. Deuxio : d'avoir signé un appel collectif *« en excipant collectivement de vos responsabilités passées dans la défense de la France »*. Pour ces deux motifs, le ministre de la défense, après avoir rappelé que *« l'armée de la République n'est pas la propriété d'un groupe d'officiers ni d'un parti »*, estime que les signataires ont porté atteinte à la défense nationale elle-même *« en faisant douter nos concitoyens de ce qui doit être considéré comme un principe intangible »*, à savoir que *« l'armée française est l'affaire de la nation tout entière »*.

La lettre de M. Chevènement est, donc, à ce jour, un avertissement à ces officiers généraux. Mais, en même temps, avec cette mise en garde, le ministre de la défense prévient tous les cadres d'active et de réserve des armées contre toute velléité d'en faire autant, pour une raison ou pour une autre. Ce n'est pas seulement un avertissement sans frais.

En cas de mise à la retraite d'office par radiation des cadres, un officier général de deuxième section perd certains avantages administratifs ou pécuniaires, comme, par exemple, des réductions quart de place sur les transports ferroviaires ou des facilités matérielles de secrétariat, voire de résidences de prestige. En revanche, il retrouve toouite sa liberté d'expression sans autorisation préalable.

J. I.

La Banque de France a baissé à 6,75 % son taux directeur

La Banque de France a abaissé le vendredi 8 juillet d'un quart de point son taux d'intervention qui revient ainsi à 6,75 %. La veille, le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, avait souligné qu'il existait une marge de baisse des taux en France, en dépit du relèvement du loyer de l'argent décidé par certains pays européens, dont l'Allemagne fédérale. Le taux d'intervention de la Banque de France avait déjà été réduit d'un quart de point à 7 % le 26 mai.

Le groupe Financière Agache devient le principal actionnaire de Moët-Hennessy Louis Vuitton

Le groupe Financière Agache a annoncé vendredi 8 juillet qu'il est devenu le principal actionnaire du groupe LVMH-Moët-Hennessy Louis Vuitton, à hauteur de 24 %, via une filiale commune créée avec Guinness dans laquelle le groupe de M. Bernard Arnault détient 60 %, le reste étant aux mains du groupe britannique. Les modalités de cette prise de contrôle ont été approuvées par les conseils d'administration de la Financière Agache et de LVMH, réunis le vendredi 8 juillet au matin.

« Contrôlée par le groupe Financière Agache », la filiale commune *« va renforcer l'actionnariat stable de LVMH et contribuer à y garantir à long terme une majorité française »*, indique un communiqué de la Financière Agache, selon lequel *« sa création correspond à la stratégie de développement »* du groupe de M. Arnault *« dans les activités de luxe (...) visant à lui donner une place parmi les leaders mondiaux de cette industrie »*.

Les régions signent les conventions avec les ASSEDIC

Après quelques hésitations (*le Monde* du 23 juin), le rythme s'accélère pour la signature de conventions entre l'Etat, les régions et les ASSEDIC.

Une solution a été trouvée pour la région Rhône-Alpes le 27 juin. Les sommes jusqu'à présent affectées à la rémunération des stagiaires ont été estimées *« provisoirement »* à 33 millions de francs, et 40 % seront consacrés au financement d'actions de formation en faveur des chômeurs. De même, la région Lorraine a mis fin à un différend qui portait, là, sur la méthode. Une annexe pédagogique accompagne la convention, et les partenaires sociaux ont pu y ajouter des recommandations sur la mise en œuvre de l'accord UNEDIC.

Ces conventions, qui devraient prendre effet au 1er juillet, permettent d'instaurer l'allocation de formation-reclassement pour les demandeurs d'emploi. La rémunération des stagiaires étant pour partie prise en charge par l'Etat, l'UNEDIC et les régions réalisent des économies. En contrepartie, elles s'engagent à améliorer leur effort pour la formation.

● **ETATS-UNIS : huit morts après l'effondrement d'un toit au Texas.** — Huit morts et une quarantaine de blessés avaient été provisoirement dénombrés après l'effondrement du toit d'un grand magasin à Brownsville, au Texas, dans la soirée du jeudi 7 juillet. C'est sous l'effet de pluies diluviennes qui se sont abattues depuis plusieurs jours sans discontinuer sur la ville que la toiture du magasin s'est effondrée.

Succès pour la vente de Sotheby's à Moscou

Les tableaux de l'avant-garde russe (1910-1940), dispersés à Moscou (*le Monde* du 6 juillet) par la firme britannique Sotheby's, ont battu des records. *Ligne*, de Rodchenko, estimé à 200 000 dollars, a été vendu 560 000 dollars (3,2 millions de francs). Il a été acquis par le marchand londonien David Juda. Parmi les artistes contemporains, Grisha Brouskin a vu une de ses œuvres, *Lexicon Fondamental*, partir à 411 000 dollars (2,5 millions de francs). Deux œuvres d'Igor et Svetlana Kopystianski ont été achetées par le chanteur Elton John 75 000 dollars pièce (450 000 F).

Une controverse avait éclaté avant la vente. Des journalistes soviétiques avaient interpellé Pavel Karachilov, directeur du département des exportations au ministère de la culture, en lui demandant comment des œuvres pouvaient être considérées comme *« n'ayant aucune valeur en tant qu'art national »* et être autorisées à partir vers l'Ouest sans restrictions.

Le responsable soviétique a également été interrogé sur la difficulté pour les citoyens soviétiques de participer à la vente, le paiement des œuvres se faisant en effet exclusivement en devises étrangères et la détention de celles-ci étant un délit en URSS.

Dans « le Monde diplomatique » de juillet

Ces inégalités qui sapent la démocratie

La signature du traité sur les euromissiles et la rencontre Reagan-Gorbatchev à Moscou, le mois dernier, consacrent *« l'irruption des réalités économiques dans le champ d'abusives prétentions idéologiques »*, écrit Claude Julien dans *le Monde diplomatique* de juillet. Et il tire les conséquences, pour le reste du monde, de cette volonté de coopérer, qui désormais anime les deux Grands.

Le Monde diplomatique inaugure dans ce même numéro une série d'articles sur « ces inégalités qui sapent la démocratie ». Christian de Brie oppose le triomphe du consensus en France à la nécessité de lutter contre les injustices sociales, et Denis Clerc dresse le tableau des disparités de revenus en Occident. Un article de Laura Maslow-Armand sur les Noirs aux Etats-Unis montre que dix ans de reaganisme y ont encore aggravé le sort des plus pauvres ; Marie-France Toinet évoque alors le rôle possible de M. Jesse Jackson dans le Parti démocrate. En URSS, après la conférence du Parti communiste, Jean-Marie Chauvier recense les forces sur lesquelles peut compter M. Gorbatchev, et Garo Ulubeyan donne la parole à des Arméniens en révolte.

La nouvelle diplomatie soviétique contribue à revivifier les efforts de paix au Proche-Orient, écrit Amnon Kapeliouk, après le sommet d'Alger. Et une grande voix d'Israël s'exprime dans *le Monde diplomatique* : celle de M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères, qui prône purement et simplement un retour à l'esprit du partage. Pierre Vidal-Naquet présente le nouveau livre de Jean-Jacques Servan-Schreiber sur *le Choix des juifs*, à propos duquel deux intellectuels, l'un Palestinien, l'autre Israélien, livrent leurs réactions.

D'autres articles reviennent sur les inégalités entre le Nord et le Sud ; elles contribuent, écrit Frédéric-F. Clairmonte, à entraver l'essor du commerce mondial. Alain Gresh, au sujet de l'endettement du tiers-monde, évoque cet art subtil d'accommoder la crise, qui éclipse d'autres propositions plus constructives.

Encore dans ce numéro, Danielle Kaisergruber et Philippe Messine expliquent comment l'économie marchande, dans nos sociétés, peut créer de nouveaux emplois. Deux écrivains prennent la parole : Graham Greene oppose le triste bilan du reaganisme à la tentative de réforme de M. Gorbatchev, et le poète italien Mario Luzi présente l'homme de cette fin de siècle en proie aux tensions qui s'accumulent. Parmi les autres thèmes : le rôle vital des petits journaux dans les campagnes d'Afrique, la vie quotidienne en Chine, Mai 1968 et les films politiques, le tourisme international, etc.

Le numéro du « Monde » daté 8 juillet 1988 a été tiré à 539 413 exemplaires

A B C D E F G H

Incident au cours de l'émission « Edition spéciale »

Antenne 2 retire trois reportages consacrés à des sectes

La direction d'Antenne 2 a dû céder devant les tribunaux. Le jeudi 7 juillet, trois reportages concernant des sectes (Invitation à la vie, Soka Gakkaï et Ecovie) ont dû être retirés de l'émission « Edition spéciale » d'Alain Wieder et Claude Sérillon.

Invités à débattre de l'« emprise des sectes » — thème de l'émission — le député socialiste Alain Vivien, auteur du rapport de 1985 sur les sectes, Me Henri Leclerc et le Père Jacques Trouslard ont quitté le plateau, jeudi soir, à l'annonce de la suppression de ces reportages. Seul le sociologue Jean-François Mayer, spécialiste des sectes et réservé par rapport aux critiques qui leur sont adressées, est resté.

Dès mercredi, Invitation à la vie, association de caractère médical et religieux fondée par Mme Trubert (*le Monde* du 12 mai) avait introduit un référé demandant l'interdiction de diffusion du reportage qui lui était consacré. Antenne 2 a fait appel du jugement. Mais, à 19 heures, jeudi, la cour d'appel de Paris confirmait l'interdiction de la diffusion. Quelques instants plus tard, un commandement d'huissier à l'initiative de l'association japonaise Soka Gakkaï, parvenait à Antenne 2 et lui interdisait également la diffusion du deuxième reportage, celui qui la concernait.

Enfin, l'avocat d'Antenne 2, Me Thierry Lévy, a relevé vingt-sept litiges dans le troisième reportage consacré, lui, à Ecovie, une association installée en Belgique et en France, réputée pour avoir des liens avec l'extrême droite. Du coup, les trois reportages ont été retirés de l'émission, ce dont, selon la direction de la chaîne, les invités avaient été informés. Ces derniers ont cependant demandé à M. Claude Contamine, PDG d'A 2, de venir s'expliquer sur ce qu'ils appellent un *« cas de censure »* et *« une atteinte au droit d'informer »* et *« à la liberté de la presse »*, et *« une frustration pour le public »*.

M. Ene Vannier, directeur de la rédaction d'A 2, indique que le reportage jugé litigieux sur Ecovie serait réexaminé et le cas échéant, diffusé le vendredi 8 juillet dans le journal de 20 heures. M. Vannier a tenu à protester contre *« les tribunaux qui interdisent la diffusion de reportages qu'ils n'ont pas visionnés »*. Quant à Claude Sérillon, il a jugé *« inadmissible le fait qu'une chaîne ne prenne pas le risque de diffuser ces reportages, alors que ceux-ci sont tout à fait sérieux. Il était de notre devoir de les diffuser. C'est l'existence de l'information. On a donné une piètre image de notre liberté d'informer. »* Le SNJ a aussi protesté contre le fait que la présidence d'Antenne 2 ait *« désavoué l'équipe d'« Edition spéciale »*. Enfin, M. Caillavet, ancien ministre, indique *« que M. Contamine, PDG d'Antenne 2 s'est mis en situation de démissionner de son poste en se permettant de censurer le travail de ses journalistes »*.

H.T. et Y. M.L.

Christine Ockrent quitte TF 1

Christine Ockrent a indiqué vendredi 8 juillet, par un communiqué à l'AFP, qu'elle quittait TF 1. La directrice adjointe de la Une, depuis la privatisation en juin 1986, évoque *« une totale divergence sur la stratégie d'une chaîne commerciale, la place que doit y tenir l'information et le rôle des magazines »*. Le magazine de Christine Ockrent, « Le monde en face » a été supprimé depuis avril des grilles de TF 1 sans que sa productrice en soit officiellement informée.

Christine Ockrent estime avoir été progressivement écartée de la direction de TF 1 depuis le mois de mars. Elle n'a en effet pas été associée aux quatre soirées électorales de la chaîne, ne faisait pas partie de la délégation qui a rencontré la CNCL à l'occasion du bilan annuel de la Une et s'est vue récemment interdire de siéger aux réunions du comité stratégique du mardi.

« Nous sommes tombés d'accord pour nous en remettre à un arbitre impartial pour évaluer le préjudice que je crois avoir subi, conclut Christine Ockrent. *Ce n'est pas une question d'argent, ni d'indemnités exorbitantes mais seulement de respect du contrat passé. »*

Enrico Macias « indésirable » à Marignane

Enrico Macias a décidé d'annuler le gala qu'il devait donner à Marignane (Bouches-du-Rhône) le 12 juillet. Le chanteur a précisé que les affiches qui annonçaient son spectacle avaient été recouvertes d'auto-collants portant la mention *« indésirable »* et signés par une association s'intitulant *« les pieds noirs de Marignane »*. Selon son impresario le bureau de location aurait reçu de nombreuses menaces émanant d'anonymes se présentant comme *« des anciens de l'OAS »* et l'accusant de *« pactiser avec les Arabes »*.

